



**Vente-Unique.com**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 86 788,65 euros

Siège social : 9/11, rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint-Gervais CEDEX

484 922 778 R.C.S. Bobigny

## DOCUMENT DE BASE



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-23, l'Autorité des Marchés Financiers a enregistré le présent document de base le 23 février 2018, sous le numéro I. 18-005. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été effectué après que l'Autorité des Marchés Financiers a vérifié que le document est complet et compréhensible, et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique pas l'authentification par l'Autorité des Marchés Financiers des éléments comptables et financiers présentés.

*Des exemplaires du présent document de base sont disponibles sans frais auprès de Vente-Unique.com, 9/11 rue Jacquard, 93310 Le Pré-Saint-Gervais, ainsi que sur les sites Internet de Vente-Unique.com ([www.bourse.vente-unique.com](http://www.bourse.vente-unique.com)) et de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).*

## REMARQUES GÉNÉRALES

### Définitions :

Dans le présent document de base, et sauf indication contraire :

- La société Vente-Unique.com, société anonyme, au capital social de 86 788,65 euros, dont le siège social est sis 9/11 rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint-Gervais Cedex, immatriculée sous le numéro d'identification 484 922 778 RCS Bobigny est dénommée « **Vente-Unique.com** » ou la « **Société** » dans le présent document de base ;
- « € » signifie Euros et « \$ » signifie US Dollars.

### Informations Financières :

Afin de donner une information comptable permettant d'appréhender la situation financière de la Société, le présent document de base comprend les états financiers suivants :

- *Les comptes sociaux en normes IFRS pour les exercices clos le 30 septembre 2017, au 30 septembre 2016 et au 30 septembre 2015 ; et*
- *Les comptes sociaux en normes françaises pour les exercices clos le 30 septembre 2017, au 30 septembre 2016 et au 30 septembre 2015.*

## AVERTISSEMENT

*Le présent document de base contient des indications sur les perspectives et axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du présent document de base est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers de la Société et sa capacité à réaliser ses objectifs.*

*Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du présent document de base. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers de la Société, et notamment les risques liés à l'importance de la relation entre la Société et les entités du groupe CAFOM développés à la section 4.3.1. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir le même effet négatif.*

*Le présent document de base contient des informations sur les marchés de la Société et ses positions concurrentielles, y compris des informations relatives à la taille des marchés. Outre les estimations réalisées par la Société, les éléments sur lesquels sont fondées les déclarations de la Société proviennent d'études et statistiques d'organismes tiers et d'organisations professionnelles ou encore de chiffres publiés par les concurrents, les fournisseurs et les clients de la Société. Certaines informations contenues dans le présent document de base sont des informations publiquement disponibles que la Société considère comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant. La Société ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les segments d'activités obtiendrait les mêmes résultats.*

*Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou millions) et pourcentages présentés dans le présent document de base ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le présent document de base peuvent présenter des écarts non significatifs par rapport à ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.*

## SOMMAIRE

<b>1. PERSONNES RESPONSABLES .....</b>	<b>10</b>
1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE BASE .....	10
1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE BASE .....	10
1.2.1. <i>Attestation du Directeur général de Vente-Unique.com</i> .....	10
1.2.2. <i>Attestation du Président Directeur général de CAFOM S.A.</i> .....	10
1.3. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE .....	11
<b>2. RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES.....</b>	<b>12</b>
2.1. COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE .....	12
2.2. COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT .....	12
2.3. INFORMATIONS SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNES, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES .....	12
<b>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SELECTIONNÉES .....</b>	<b>13</b>
<b>4. FACTEURS DE RISQUES .....</b>	<b>17</b>
4.1. RISQUES LIES AU SECTEUR D'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	17
4.1.1. <i>Risques liés au modèle de vente en ligne</i> .....	17
4.1.2. <i>Risques liés à l'évolution des tendances</i> .....	17
4.1.3. <i>Risques liés aux fournisseurs</i> .....	17
4.1.4. <i>Risques liés à la logistique et à la gestion des stocks</i> .....	18
4.1.5. <i>Risques liés au marché du meuble</i> .....	19
4.1.6. <i>Risques liés à l'environnement concurrentiel</i> .....	19
4.2. RISQUES LIES AUX ACTIVITES DE LA SOCIETE.....	20
4.2.1. <i>Risques liés aux sites Internet de la Société et à ses systèmes informatiques</i> .....	20
4.2.2. <i>Risque lié à l'importance du référencement de la Société et à la satisfaction de ses clients</i> .....	21
4.2.3. <i>Risque de dépendance aux prestataires de services externes</i> .....	22
4.2.4. <i>Risques liés à la qualité et la conformité des produits</i> .....	22
4.2.5. <i>Risques liés aux moyens de paiement acceptés par la Société et à la solvabilité des clients</i> .....	23
4.3. RISQUES LIES A LA SOCIETE .....	23
4.3.1. <i>Risques liés à l'importance de la relation entre la Société et le groupe CAFOM</i> .....	23
4.3.2. <i>Risques liés aux personnes clés et à la gestion des ressources humaines</i> .....	27
4.3.3. <i>Risques liés au développement de la Société</i> .....	27
4.4. RISQUES REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES .....	28
4.4.1. <i>Risques liés à la réglementation et son évolution</i> .....	28
4.4.2. <i>Risques liés aux procédures et contentieux</i> .....	28
4.4.3. <i>Risques liés à la propriété intellectuelle</i> .....	29
4.5. RISQUES DE MARCHÉ .....	29
4.5.1. <i>Risque de liquidité</i> .....	29
4.5.2. <i>Risque de change</i> .....	30
4.5.3. <i>Risque de taux d'intérêt</i> .....	31
4.5.4. <i>Risque de dilution</i> .....	31
4.6. ASSURANCES ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES .....	32
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR .....</b>	<b>34</b>

5.1.	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE .....	34
5.2.	INVESTISSEMENTS .....	36
5.2.1.	<i>Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices</i> .....	36
5.2.2.	<i>Principaux investissements en cours</i> .....	37
5.2.3.	<i>Principaux investissements futurs</i> .....	37
<b>6.</b>	<b>DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS DE VENTE-UNIQUE.COM.....</b>	<b>38</b>
6.1.	PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE .....	38
6.1.1.	<i>Le pure-player français du meuble</i> .....	38
6.1.1.1.	Une chaîne de valeur maîtrisée .....	38
6.1.1.2.	Une internationalisation croissante .....	40
6.1.1.3.	Une croissance historiquement orientée vers la rentabilité .....	40
6.1.2.	<i>Un business model fondé sur l'excellence opérationnelle</i> .....	41
6.1.2.1.	Une offre universelle au meilleur prix .....	41
6.1.2.2.	Une stratégie marketing fructueuse.....	42
6.1.2.3.	Un service client performant .....	42
6.1.2.4.	Une équipe de direction expérimentée.....	43
6.2.	DESCRIPTION DES ACTIVITES DE VENTE-UNIQUE.COM .....	44
6.2.1.	<i>Un spécialiste de la vente en ligne du mobilier au meilleur prix</i> .....	44
6.2.1.1.	Une offre produit large répondant à l'ensemble des besoins des clients de la Société .....	44
6.2.1.2.	Un modèle de vente directe pour un positionnement prix stratégique .....	46
6.2.1.3.	Une expérience client optimale.....	47
6.2.1.4.	Service client .....	47
6.2.2.	<i>Un système d'information propriétaire transversal</i> .....	49
6.2.3.	<i>Un approvisionnement ciblé</i> .....	50
6.2.4.	<i>Une équipe marketing pluridisciplinaire et internationale</i> .....	51
6.2.5.	<i>Une logistique avancée</i> .....	54
6.2.5.1.	Un centre de distribution desservant toute l'Europe .....	54
6.2.5.2.	Gestion des stocks .....	55
6.2.5.3.	Livraison aux clients.....	55
6.3.	PRESENTATION DES MARCHES .....	57
6.3.1.	<i>La vente en ligne de meuble appelée à doubler d'ici 2020</i> .....	58
6.3.2.	<i>Le e-commerce européen au diapason</i> .....	61
6.3.3.	<i>Le marché français : de bonnes perspectives</i> .....	64
6.3.3.1.	La présence des enseignes de la grande distribution de meubles dans la vente en ligne .....	66
6.3.3.2.	Les pure players spécialisés dans les meubles.....	67
6.3.3.3.	Les pure players généralistes et les véadistes traditionnels .....	67
6.3.4.	<i>L'environnement concurrentiel</i> .....	68
6.3.4.1.	Les acteurs de la Grande distribution d'ameublement .....	68
6.3.4.2.	Les marketplaces ou pure-players généralistes : .....	69
6.3.4.3.	Les pure-players spécialisés dans les meubles: .....	69
6.4.	STRATEGIE.....	70
6.4.1.	<i>Conquérir de nouveaux clients via l'amélioration des services</i> .....	70
6.4.2.	<i>Poursuivre le développement international</i> .....	70
6.4.3.	<i>Elargir la gamme de produits offerts à ses clients</i> .....	71
6.4.4.	<i>Accroître ses capacités logistiques</i> .....	71
6.4.5.	<i>Poursuivre la stratégie marketing de la Société fondée sur le retour sur investissement</i> .....	72
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME .....</b>	<b>73</b>
7.1.1.	<i>Organigramme juridique</i> .....	73
7.1.2.	<i>Filiales importantes</i> .....	73

<b>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS .....</b>	<b>74</b>
8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIÉES.....	74
8.2. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE LA SOCIÉTÉ	75
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ .....</b>	<b>76</b>
9.1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT AU COURS DES EXERCICES ANNUELS 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017.....	76
9.1.1. Commentaires sur les chiffres d'affaires des exercices clos les 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015.....	77
9.1.2. Résultat opérationnel.....	80
9.1.3. Résultat financier .....	85
9.1.4. Résultat net.....	85
9.1.5. Résultat net par action.....	86
9.1.6. Commentaires sur le bilan social en normes IFRS aux 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015.....	86
9.1.6.1. Eléments d'actifs .....	86
9.1.6.2. Eléments de passifs .....	89
9.1.7. Principales variations du compte de résultat social en normes françaises .....	93
9.1.8. Principales variations du bilan social en normes françaises .....	95
9.2. RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....	99
9.2.1. Facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou les nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, en indiquant la mesure dans laquelle celui-ci est affecté.....	99
9.2.2. Lorsque les états financiers font apparaître des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets, expliciter les raisons de ces changements.....	99
9.2.3. Mentionner toute mesure ou tout facteur de nature administrative, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.....	99
<b>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX .....</b>	<b>100</b>
10.1. FLUX DE TRÉSORERIE .....	100
10.2. COMMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE .....	101
10.2.1. Flux de trésorerie liés à l'activité.....	101
10.2.2. Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.....	102
10.2.3. Flux de trésorerie liés aux opérations de financement.....	103
10.3. RESTRICTIONS A L'UTILISATION DES CAPITAUX.....	104
10.4. SOURCES DE FINANCEMENT NECESSAIRES A L'AVENIR .....	104
<b>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES .....</b>	<b>105</b>
11.1. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT.....	105
11.2. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE .....	105
11.2.1. Brevets .....	105
11.2.2. Contrats de licence.....	105
11.2.3. Codes source et logiciels .....	105
11.2.4. Marques.....	106
11.2.5. Noms de domaines.....	106
<b>12. TENDANCE .....</b>	<b>108</b>

12.1.	TENDANCES D'ACTIVITES .....	108
12.2.	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	108
12.3.	TENDANCE CONNUE, INCERTITUDE, DEMANDE D'ENGAGEMENT OU ÉVÉNEMENT RAISONNABLEMENT SUSCEPTIBLE D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ.....	109
<b>13.</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE .....</b>	<b>110</b>
<b>14.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</b>	
	<b>111</b>	
14.1.	COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE.....	111
14.1.1.	<i>Conseil d'administration</i> .....	111
14.1.2.	<i>Directeur général</i> .....	114
14.2.	DECLARATIONS RELATIVES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION.....	114
14.3.	CONFLITS D'INTERETS .....	115
<b>15.</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES .....</b>	<b>117</b>
15.1.	REMUNERATION ET AVANTAGES VERSES AUX DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX .....	117
15.1.1.	<i>Rémunération des membres du conseil d'administration de la Société</i> .....	117
15.1.2.	<i>Attribution d'options de souscription ou d'option d'achat d'actions</i> .....	121
15.1.3.	<i>Attributions gratuites d'actions</i> .....	121
15.2.	MONTANT DES SOMMES PROVISIONNEES OU CONSTATEES PAR AILLEURS PAR LA SOCIETE AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES AU PROFIT DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.....	124
<b>16.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....</b>	<b>125</b>
16.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE.....	125
16.2.	INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION A LA SOCIETE OU L'UNE QUELCONQUE DE SES FILIALES .....	125
16.3.	COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE .....	125
16.3.1.	<i>Comité d'audit</i> .....	125
16.3.1.1.	Composition .....	125
16.3.1.2.	Missions.....	126
16.3.2.	<i>Comité des nominations et des rémunérations</i> .....	126
16.3.2.1.	Composition .....	126
16.3.2.2.	Missions.....	127
16.4.	DECLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....	127
16.5.	CONTROLE INTERNE .....	129
<b>17.</b>	<b>SALARIÉS .....</b>	<b>131</b>
17.1.	NOMBRE ET REPARTITION DES SALARIES .....	131
17.2.	PARTICIPATION ET <i>STOCK-OPTIONS</i> DETENUES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE.....	131
17.2.1.	<i>Intérêts des membres du conseil d'administration et de la direction générale</i> .....	131
17.2.2.	<i>Options de souscription ou d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites</i> .....	131
17.3.	ACCORDS DE PARTICIPATION ET D'INTERESSEMENT .....	131
17.3.1.	<i>Accords de participation</i> .....	131
17.3.2.	<i>Accords d'intéressement</i> .....	132
17.3.3.	<i>Plans d'épargne d'entreprise et plans assimilés</i> .....	132
17.4.	ACTIONNARIAT SALARIE .....	132
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....</b>	<b>133</b>
18.1.	ACTIONNARIAT.....	133

18.2.	DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	133
18.3.	DECLARATION RELATIVE AU CONTROLE DE LA SOCIETE.....	133
18.4.	PACTE D'ACTIONNAIRES, CONCERT ET ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTROLE .....	134
18.4.1.	<i>Pactes d'actionnaires</i> .....	134
18.4.2.	<i>Concerts</i> .....	134
18.4.3.	<i>Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle</i> .....	134
<b>19.</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS .....</b>	<b>135</b>
19.1.	CONVENTIONS SIGNIFICATIVES CONCLUES AVEC DES APPARENTES .....	135
19.1.1.	<i>Prestations en matière de conseil et d'assistance</i> .....	138
19.1.2.	<i>Prestations en matière de logistique</i> .....	138
19.1.3.	<i>Prestations de sourcing</i> .....	138
19.1.4.	<i>Conventions relatives au suivi juridique et comptable</i> .....	139
19.1.5.	<i>Convention de trésorerie</i> .....	139
19.1.6.	<i>Conventions relatives à l'entrepôt</i> .....	139
19.2.	CONVENTIONS SIGNIFICATIVES CONCLUES AVEC UN MANDATAIRE SOCIAL .....	140
19.3.	RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES POUR LES EXERCICES 2016 ET 2017	141
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ.....</b>	<b>159</b>
20.1.	COMPTES SOCIAUX ETABLIS EN NORMES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017 .....	159
20.1.1.	<i>Compte de résultat</i> .....	159
20.1.2.	<i>Etat du résultat global</i> .....	160
20.1.3.	<i>Tableau de variation des capitaux propres</i> .....	160
20.1.4.	<i>Bilan social</i> .....	161
20.1.5.	<i>Tableau de flux de trésorerie</i> .....	162
20.1.6.	<i>Annexes des comptes sociaux établis en normes IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2017</i>	163
20.2.	COMPTES SOCIAUX ETABLIS EN NORMES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016 .....	191
20.2.1.	<i>Compte de résultat</i> .....	191
20.2.2.	<i>Etat du résultat global</i> .....	192
20.2.3.	<i>Tableau de variation des capitaux propres</i> .....	192
20.2.4.	<i>Bilan social</i> .....	193
20.2.5.	<i>Tableau de flux de trésorerie</i> .....	194
20.2.6.	<i>Annexes des comptes sociaux établis en normes IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2016</i>	195
20.3.	COMPTES SOCIAUX ETABLIS EN NORMES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015 .....	223
20.3.1.	<i>Compte de résultat</i> .....	226
20.3.2.	<i>Etat du résultat global</i> .....	227
20.3.3.	<i>Bilan social</i> .....	228
20.3.4.	<i>Variation des capitaux propres</i> .....	229
20.3.5.	<i>Tableau de flux de trésorerie</i> .....	230
20.3.6.	<i>Annexes des comptes sociaux établis en normes IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2015</i>	231
20.4.	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES.....	261
20.5.	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES.....	261
20.6.	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE .....	261
20.7.	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE.....	261

<b>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>262</b>
21.1. CAPITAL SOCIAL.....	262
21.1.1. Montant du capital social .....	262
21.1.2. Titres non représentatifs de capital .....	262
21.1.3. Autocontrôle, auto-détention et acquisition par la Société de ses propres actions.....	262
21.1.4. Autres titres donnant accès au capital.....	262
21.1.4.1. Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et bons de souscription en actions (BSA) .....	262
21.1.4.2. Obligations convertibles en actions (OCA) et obligations remboursables en actions (ORA) .....	262
21.1.4.3. Plan de stock-options .....	262
21.1.4.4. Attribution gratuite d'actions .....	263
21.1.4.5. Synthèse des instruments dilutifs existants .....	263
21.1.5. Capital social autorisé.....	263
21.1.6. Droit d'acquisition et/ou obligation attachés au capital émis mais non libéré et engagement d'augmentation de capital .....	265
21.1.7. Informations sur le capital social de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et détail de ces options.....	265
21.1.8. Évolution du capital social de la Société .....	266
21.1.9. Nantissement .....	266
21.1.9.1. Nantissement d'actions de la Société.....	266
21.1.9.2. Nantissement d'actifs de la Société.....	266
21.2. ACTES CONSTITUTIF ET STATUTS.....	266
21.2.1. Objet social (article 3 des statuts).....	266
21.2.2. Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction .....	267
21.2.2.1. Conseil d'administration.....	267
21.2.2.2. Directeur général.....	269
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société (article 14 des statuts).....	270
21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires.....	271
21.2.5. Assemblées générales .....	271
21.2.5.1. Convocation aux assemblées générales (articles 29 et 30 des statuts) .....	271
21.2.5.2. Participation aux assemblées générales (articles 31 et 32 des statuts).....	272
21.2.5.3. Identification des actionnaires (article 11 des statuts).....	272
21.2.5.4. Droit de vote (article 34 des statuts) .....	272
21.2.6. Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle .....	273
21.2.7. Franchissements de seuils statutaires (article 11 des statuts).....	273
21.2.8. Conditions particulières régissant les modifications du capital .....	273
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS.....</b>	<b>274</b>
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS .....</b>	<b>275</b>
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC .....</b>	<b>276</b>
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....</b>	<b>277</b>

## **1. PERSONNES RESPONSABLES**

### **1.1. Responsables du document de base**

Monsieur Sacha VIGNA, Directeur général de Vente-Unique.com S.A.

Monsieur Hervé GIAOUI, Président Directeur général de CAFOM S.A.

### **1.2. Attestation des responsables du document de base**

#### **1.2.1. Attestation du Directeur général de Vente-Unique.com**

*« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »*

*J'ai obtenu du contrôleur légal des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle il indique avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de base ainsi qu'à la lecture d'ensemble du présent document de base. »*

Le 23 février 2018

Monsieur Sacha VIGNA

Directeur général de Vente-Unique.com S.A.

#### **1.2.2. Attestation du Président Directeur général de CAFOM S.A.**

*« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans les parties listées ci-dessous du présent document de base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée :*

- *Section 4.3.1 - Risques liés à l'importance de la relation entre la Société et le groupe CAFOM*
- *Section 4.6 - Assurances et politique de gestion des risques*
- *Section 6.2.3 – Un approvisionnement ciblé*
- *Section 6.2.5 – Une logistique avancée*
- *Section 8.1 - Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées*
- *Chapitre 14 – Organes d'administration de direction et surveillance et direction générale*
- *Chapitre 15 – Rémunération et avantages*
- *Chapitre 18 – Principaux actionnaires*
- *Chapitre 19 – Opérations avec des apparentés*
- *Chapitre 22 – Contrats importants*

*J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la lecture de l'ensemble du présent document de base. »*

Le 23 février 2018

Monsieur Hervé GIAOUI

Président Directeur général de CAFOM S.A.

### **1.3. Responsable de l'information financière**

Monsieur Sacha Vigna

Directeur général

9/11 rue Jacquard - 93310 Le Pré-Saint-Gervais

*Email* : [investisseurs@vente-unique.com](mailto:investisseurs@vente-unique.com)

## **2. RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES**

### **2.1. Commissaire aux comptes titulaire**

#### **CONCEPT AUDIT ASSOCIES S.A.S.**

1-3, rue du Départ  
75014 Paris

Représentée par Madame Laurence Le Boucher.

Date de première nomination : 10 octobre 2005, renouvelée le 27 septembre 2011 et le 29 mars 2017 (pour une durée de six exercices).

Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Concept Audit Associés S.A.S. est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

### **2.2. Commissaire aux comptes suppléant**

#### **Pascal DELMON S.A.S.**

58 rue Henri Barbusse  
93370 Montfermeil

Représentée par Monsieur Pascal Delmon.

Date de première nomination : 29 mars 2017 (pour une durée de six exercices).

Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Pascal Delmon S.A.S. est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

### **2.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionnés, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés**

Le cabinet FINAUCOM, nommé commissaire aux comptes suppléant le 27 septembre 2011, n'a pas été renouvelé dans ses fonctions lors de l'arrivée à échéance de son mandat, soit lors de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

### 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les principales informations financières présentées ci-après sont extraites des comptes sociaux établis selon les normes IFRS (la Société n'ayant pas de filiale), telles qu'elles sont adoptées par l'Union Européenne, pour les besoins du présent document de base, pour les exercices clos le 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015.

Ces données doivent être lues avec les informations contenues dans les chapitres 9 « Examen du résultat et de la situation financière », 10 « Trésorerie et capitaux » et 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur » du présent document de base.

Conformément aux dispositions du Code de commerce, la Société arrête et publie ses états financiers en normes françaises, qui ont une valeur statutaire. La Société publie et arrête également ses états financiers en normes IFRS, à des fins purement informatives.

#### Informations financières sélectionnées

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30-sept-17	30-sept-16	30-sept-15
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
Résultat opérationnel courant	5 943	4 656	4 881
Marge opérationnelle courante	7,7%	6,9%	7,6%
Résultat financier	(291)	(292)	44
Résultat net	2 690	3 205	3 046
<hr/>			
Actifs non courants	2 992	3 408	2 845
Capitaux Propres	7 607	12 110	11 007
Endettement financier net*	(604)	(931)	(5 981)
Disponibilités**	2 099	2 218	6 240
Total du bilan	25 360	27 982	26 071
Gearing net***	-7,9%	-7,7%	-54,3%

\*Dettes financières à long terme + emprunts et dettes financières à court terme - trésorerie nette

Trésorerie nette = disponibilités – concours bancaires courants

\*\* Disponibilités = Trésorerie et équivalents de trésorerie

\*\*\* Gearing net : endettement financier net/capitaux propres

## Détermination du résultat opérationnel

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30-sept-17	30-sept-16	30-sept-15
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
Prix de revient des ventes	38 696	34 042	32 219
%CA	50,4%	50,2%	49,9%
Marge brute	38 083	33 757	32 303
%CA	49,6%	49,8%	50,1%
Charges de personnel	4 995	4 544	4 176
%CA	6,5%	6,7%	6,5%
Autres charges opérationnelles courantes	27 145	24 557	23 246
%CA	35,4%	36,2%	36,0%
<b>TOTAL Charges opérationnelles courantes</b>	<b>70 836</b>	<b>63 143</b>	<b>59 641</b>
%CA	<b>92,3%</b>	<b>93,1%</b>	<b>92,4%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5 943</b>	<b>4 656</b>	<b>4 881</b>
%CA	<b>7,7%</b>	<b>6,9%</b>	<b>7,6%</b>
Autres produits et charges opérationnelles	(1 256)	852	(114)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 688</b>	<b>5 508</b>	<b>4 767</b>
%CA	<b>6,1%</b>	<b>8,1%</b>	<b>7,4%</b>

## Détermination de l'EBITDA

L'EBITDA est un indicateur alternatif de performance dont le calcul est réconciliable avec des données issues des comptes.

Il traduit la performance de l'activité de la Société, indépendamment de son système d'amortissement, de son financement et des événements exceptionnels.

La notion d'EBITDA fait référence dans le présent document de base à la formule suivante :  
*EBITDA = Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements et dotations nettes aux provisions et dépréciations - reprises de provisions et dépréciations non utilisées.*

Il s'établit ainsi au cours des trois derniers exercices :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30-sept-17	30-sept-16	30-sept-15
Résultat opérationnel courant	5 943	4 656	4 881
Dotations aux amortissements	976	925	940
Dotations aux provisions	178	926	596
<b>EBITDA</b>	<b>7 097</b>	<b>6 507</b>	<b>6 417</b>

## Analyse de la marge brute

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
Prix de revient des ventes	38 696	34 042	32 219
<b>Marge brute</b>	<b>38 083</b>	<b>33 757</b>	<b>32 303</b>
<b>Taux de marge brute</b>	<b>49,6%</b>	<b>49,8%</b>	<b>50,1%</b>
Coût du transport	10 946	9 054	9 127
<b>Marge brute nette des coûts du transport</b>	<b>27 137</b>	<b>24 704</b>	<b>23 176</b>
<b>% Marge brute nette des coûts du transport</b>	<b>35,3%</b>	<b>36,4%</b>	<b>35,9%</b>

## Analyse de la marge sur ventes de marchandises

La marge sur ventes de marchandises est un indicateur alternatif de performance dont le calcul est réconciliable avec des données issues des comptes. Elle présente la marge brute globale retraitée des opérations réalisées avec des parties liées réalisée sur la vente des produits de la Société, indépendamment des autres revenus et coûts non liés à ces ventes.

La notion de marge sur ventes de marchandises fait référence dans le présent document de base à la formule suivante :

$$\text{Marge sur ventes de marchandises} = \text{Vente de marchandises} - \text{prix de revient des ventes}$$

Elle s'établit ainsi au cours des trois derniers exercices :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires - Ventes de marchandises	63 114	55 882	53 103
Prix de revient des ventes	38 696	34 042	32 219
<b>Marge sur ventes de marchandises</b>	<b>24 418</b>	<b>21 840</b>	<b>20 884</b>
<b>% Marge sur ventes de marchandises</b>	<b>38,69%</b>	<b>39,08%</b>	<b>39,33%</b>

## Analyse de la marge sur transport

La marge sur transport est un indicateur alternatif de performance dont le calcul est réconciliable avec des données issues des comptes. Elle présente la marge réalisée sur les seules prestations de transport facturées aux clients, indépendamment des revenus et coûts liés aux produits vendus par la Société.

La notion de marge sur transport fait référence dans le présent document de base à la formule suivante :

$$\text{Marge sur transport} = \text{Prestations de transport facturées} - \text{coût du transport}$$

Elle s'établit ainsi au cours des trois derniers exercices :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Prestations de transport facturées	11 791	10 317	9 719
Coût du transport	10 946	9 054	9 127
<b>Marge sur prestations de transport</b>	<b>845</b>	<b>1 263</b>	<b>592</b>
<b>% Marge sur Prestations de transport</b>	<b>7,17%</b>	<b>12,24%</b>	<b>6,09%</b>

### Analyse de la ventilation du chiffre d'affaires

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
<b>Vente de marchandises</b>	<b>63 114</b>	<b>55 882</b>	<b>53 103</b>
<b>Production vendue de services</b>	<b>13 665</b>	<b>11 917</b>	<b>11 419</b>
<i>Dont prestations de livraisons</i>	<i>11 791</i>	<i>10 317</i>	<i>9 719</i>
<i>Dont prestations périmètre Groupe Cafom</i>	<i>995</i>	<i>568</i>	<i>860</i>
<i>Dont facilités de paiements</i>	<i>503</i>	<i>464</i>	<i>455</i>
<i>Dont prestations diverses</i>	<i>376</i>	<i>568</i>	<i>385</i>

### Analyse du taux de marge de l'EBITDA

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
EBITDA	7 097	6 507	6 417
<b>% taux d'EBITDA</b>	<b>9,24%</b>	<b>9,60%</b>	<b>9,95%</b>

## **4. FACTEURS DE RISQUES**

### **4.1. Risques liés au secteur d'activité de la Société**

#### **4.1.1. Risques liés au modèle de vente en ligne**

Le modèle de la vente en ligne de meuble adopté par la Société se distingue du modèle traditionnel de vente au détail par l'intermédiaire de points de distribution (magasins, *showrooms*, dépôt...). Si les consommateurs ne considéraient plus la vente en ligne de meubles comme un moyen d'achat avantageux, ou si leur intérêt pour cette manière d'acheter des produits disparaissait, la Société pourrait ne pas être en mesure de maintenir sa croissance et/ou d'atteindre ses objectifs, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

#### **4.1.2. Risques liés à l'évolution des tendances**

Vente-Unique.com propose un panel de 8 000 références et travaille directement avec des fabricants en Asie et en Europe. Les produits proposés par Vente-Unique.com doivent être attractifs pour un large panel de clients, actuels et potentiels, dont les préférences sont subjectives, pourraient être difficiles à prévoir et sont susceptibles d'évoluer avec le temps.

Le succès de la Société dépend de sa capacité à identifier des produits en phase avec les attentes de ses clients, et s'adapter de manière adéquate et rapide aux préférences des consommateurs, qui sont en constante évolution.

Si la Société était dans l'incapacité de concevoir une offre attractive de produits pour ses clients cibles, elle pourrait avoir des difficultés à vendre les produits qu'elle propose. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'image, les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société.

#### **4.1.3. Risques liés aux fournisseurs**

Vente-Unique.com s'approvisionne chez des fabricants implantés principalement en Asie (pour environ 2/3 des achats<sup>1</sup>), comme la plupart des grandes marques de mobilier. Vente-Unique.com effectue le reste de ses achats en Europe.

La Société ne détient pas, et n'exploite pas, de site de fabrication et par conséquent dépend entièrement de tiers pour la confection des produits qu'elle commercialise. Un des facteurs clés du succès de Vente-Unique.com a été de savoir travailler avec des fournisseurs de qualité tout en négociant des prix très compétitifs par rapport à ceux appliqués par la concurrence. En dépit des relations historiques qu'elle entretient avec la plupart de ses fournisseurs, la Société ne peut garantir que ces derniers ne lui fassent pas un jour défaut (retard de livraison, défaut de fabrication, etc.) ou

---

<sup>1</sup> Source : Société

qu'elle continuera de bénéficier d'un pouvoir de négociation équivalent. La production par un ou plusieurs fabricants des produits commercialisés pourrait, par ailleurs, être interrompue ou retardée en raison de problème économiques, sociaux ou techniques. Elle pourrait également être absorbée par des concurrents de plus grande taille appelés à servir des clients dans plusieurs zones géographiques et bénéficiant d'un fort pouvoir de négociation.

Dans de telles hypothèses, la Société pourrait subir un effet défavorable significatif sur son image, ses activités, ses résultats, sa situation financière, et ses perspectives.

La Société utilise la capacité de *sourcing* du groupe CAFOM au travers d'une convention conclue avec la société CAFOM Group Sourcing (détenue à 100% par CAFOM SA), ce qui lui permet de bénéficier d'une assistance et de conseils en matière de sélection des produits en provenance d'Asie<sup>2</sup>. L'équipe interne d'acheteurs de la Société, qui négocie directement les prix et les produits avec les fournisseurs asiatiques, travaille ainsi en partenariat avec ce bureau de *sourcing* local. En tout état de cause, la Société veille à répartir au mieux le poids des différents fournisseurs, à titre d'exemple pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 les cinq plus gros fournisseurs représentent au total 14,55% des achats effectués par la Société.

#### **4.1.4. Risques liés à la logistique et à la gestion des stocks**

Une gestion et un développement efficace du réseau logistique de la Société sont essentiels pour son modèle économique. Si la Société ne parvenait pas à gérer correctement et efficacement son réseau logistique, elle pourrait être confrontée à des retards d'approvisionnement de son entrepôt et donc de livraison des clients. La Société sous-traite également la livraison des clients auprès de transporteurs tiers. Elle est de ce fait exposée aux éventuels manquements ou défauts de ces prestataires (retards de livraison, pertes ou vols de marchandises).

Toute panne ou interruption, partielle ou complète, du réseau logistique de la Société ou des activités de ses prestataires de services (en particulier XPO Logistics, prestataire de premier rang qui gère l'entrepôt d'Amblainville) pourrait réduire la capacité de la Société à maintenir une chaîne logistique et un niveau de stocks approprié, ce qui pourrait nuire à sa réputation et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

Le modèle économique mis en œuvre par Vente-Unique.com lui impose, par ailleurs, de posséder un stock important de produits afin de pouvoir satisfaire ses clients dans un délai de livraison optimal. Les stocks de la Société pourrait faire l'objet de pertes de valeur en cas de ralentissement de l'activité de la Société pour des raisons monétaires ou économiques se traduisant par un allongement de la durée de rotation des stocks.

De plus, tout dommage ou toute destruction de l'entrepôt de la Société (situé à Amblainville), ou tout vol ou vandalisme dans ledit entrepôt, pourrait causer la destruction ou la perte de tout ou

---

<sup>2</sup> Cf. chapitre 19 du présent document de base

partie des stocks de la Société situés dans cet entrepôt ainsi qu'avoir un impact important sur la capacité de la Société à livrer des produits à ses clients. Enfin, si la Société subissait une augmentation des coûts de logistique, il pourrait ne pas être en mesure de répercuter l'impact de cette hausse des coûts sur les consommateurs. La survenance de l'un de ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

#### **4.1.5. Risques liés au marché du meuble**

Les marchés sur lesquels opère la Société sont corrélés au revenu disponible des ménages. Ainsi, le chiffre d'affaires de la Société dépend des conditions économiques dans les pays où elle exerce ses activités à savoir principalement ceux de la zone euro.

Dans le cas où les conditions économiques se dégraderaient au sein de la zone euro, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société.

Les résultats de la Société sont également fortement exposés aux effets des mesures politiques qui pèsent sur le pouvoir d'achat en France et en Europe. Une hausse de la pression fiscale sur les revenus ou la consommation pourraient mener à une diminution de la consommation des ménages. Plus généralement, le développement d'un contexte défavorable au commerce pourrait entraîner une réduction des dépenses des ménages. De tels développements pourraient avoir un effet négatif significatif sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société.

#### **4.1.6. Risques liés à l'environnement concurrentiel**

La Société exerce son activité dans un secteur dans lequel elle fait face à une concurrence importante émanant à la fois de concurrents établis et de concurrents plus récents et pourrait à l'avenir faire face à la concurrence de nouveaux entrants.

Les principaux concurrents de la Société sont surtout les autres *pure-player* du meuble, mais également les *pure-players* et *marketplaces* généralistes, et les acteurs de la grande distribution d'ameublement<sup>3</sup>. Si les clients de la Société ne reconnaissent plus la qualité et l'attractivité de ses produits, notamment par rapport aux produits de ses concurrents, ou si ceux-ci ne correspondaient pas à leurs attentes, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses développements et ses perspectives.

Des concurrents de la Société, et des nouveaux entrants, pourraient présenter des avantages compétitifs différents, notamment de nouveaux modèles commerciaux, ce qui pourrait les conduire à améliorer leur positionnement concurrentiel. De plus, si les *pure-players* et *marketplaces* généralistes amélioraient leurs offres de produits en matière de meuble, leurs techniques de marketing, leurs capacités logistiques à délivrer des meubles, ces pressions concurrentielles

---

<sup>3</sup> Cf. section 6.3 du présent document de base

pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

## **4.2. Risques liés aux activités de la Société**

### **4.2.1. Risques liés aux sites Internet de la Société et à ses systèmes informatiques**

Vente-Unique.com réalisant la totalité de son chiffre d'affaires sur Internet, la performance et la fiabilité de ses sites Internet, et plus généralement de sa plateforme technologique et de son infrastructure réseau sous-jacente, sont donc des facteurs déterminants pour attirer et fidéliser les clients. Si la Société faisait face à des interruptions sur ses principaux systèmes informatiques, en raison de défaillances de systèmes, de virus informatique, d'intrusions physiques ou électroniques, d'erreurs non détectées, de défauts de conception, de soudaines et fortes augmentations du trafic sur sa plateforme ou d'autres événements ou causes inattendus, cela pourrait affecter la disponibilité ou la fonctionnalité de ses sites Internet et empêcher des clients d'y accéder ou d'acheter des produits.

La Société utilise actuellement un hébergeur de qualité (Oxalide), avec des procédures de sauvegarde<sup>4</sup> et des mesures de sécurité<sup>5</sup> de premier rang, mais en cas de dommage ou défaillance des serveurs de la Société chez son hébergeur, cela pourrait entraîner des interruptions de la disponibilité ou de la fonctionnalité de la plateforme de la Société, et de ses données. La survenance d'une catastrophe naturelle, d'un acte de terrorisme, de vandalisme ou de sabotage ou d'autres problèmes imprévus pourraient entraîner de telles interruptions et obliger la Société à engager des dépenses supplémentaires pour mettre en place de nouvelles installations. Si l'un quelconque de ces problèmes survenait, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

De plus, la Société exploite des sites Internet, des réseaux et d'autres systèmes de données grâce auxquels elle collecte, préserve, transmet et stocke des informations sur ses activités, ses membres, ses produits, y compris des données personnelles, des informations sur les cartes bancaires et d'autres données confidentielles faisant l'objet d'un droit de propriété. Bien que la Société prenne des mesures pour protéger la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des informations qu'elle collecte (notamment à travers de nombreux logiciels de type pare-feu et anti-virus capables de lutter contre les opérations de piratage), conserve et transmet, la Société ou un de ses prestataires externes pourraient faire l'objet de tentative d'intrusion dans leurs systèmes respectifs. La Société ou ses prestataires externes pourraient ne pas disposer de ressources ou de solutions techniques suffisamment avancées pour anticiper ou empêcher tous les types d'attaques et toutes les techniques utilisées pour saboter ou obtenir un accès non autorisés à ses systèmes. Tout accès non autorisé à des informations sur les clients pourrait violer les lois relatives à la vie privée, à la sécurité des données, ainsi que d'autres lois et créer des risques juridiques et financiers importants, une publicité négative, une perte de confiance potentiellement grave des consommateurs à l'égard des

---

<sup>4</sup> *Sauvegarde quotidienne des données d'exploitation sécurisées par l'hébergeur et duplication des codes sources au siège social de la Société et chez l'hébergeur*

<sup>5</sup> *Mesures anti-incendie chez l'hébergeur et architecture d'hébergement hautement sécurisées et certifiées*

mesures de sécurité de la Société ainsi qu'un préjudice à sa réputation. Chacun de ses risques, seuls ou combinés, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Enfin, le marché du commerce en ligne est caractérisé par une évolution technologique rapide. Si la Société ne parvenait pas à s'adapter à de telles évolutions et à améliorer sa plateforme technologique actuelle, l'attractivité de la plateforme de vente en ligne de la Société pourrait diminuer. De plus, si ses concurrents lançaient de nouvelles technologies ou venaient à acquérir de nouvelles compétences, et que la Société était dans l'incapacité de proposer de telles évolutions de manière efficace et rapide, la popularité de son site Internet pourrait diminuer. Donc, plus généralement, l'incapacité de la Société à répondre aux évolutions technologiques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

#### **4.2.2. Risque lié à l'importance du référencement de la Société et à la satisfaction de ses clients**

L'activité de la Société est fortement tributaire de son référencement sur les moteurs de recherche tels que *Google*, *Yahoo* ou *Bing*. Des modifications des algorithmes ou des conditions générales d'utilisation des moteurs de recherche pourraient exclure les sites Internet de la Société des résultats de recherche ou détériorer leur classement. De même, la perte de notoriété de ces moteurs de recherche ou évolution des modes de recherche sur Internet des consommateurs, pourraient conduire à une moindre consultation des sites Internet de la Société. En outre, la Société pourrait ne pas parvenir à promouvoir ses sites Internet par l'envoi d'*emails* à ses potentiels clients en raison de changement dans les réglementations ou dans la manière dont les services de messagerie électronique organisent les *emails*.

Chacun de ses risques, seuls ou combinés, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, étant toutefois précisé que la Société a mis en place une veille lui permettant de monitorer toute évolution défavorable de son référencement.

La Société permet le retour des produits pendant une durée limitée (14 jours) conformément aux règles de l'Union Européenne et aux réglementations locales applicables. Si le taux de retour des produits était plus élevé que prévu, y compris du fait de dégradation dans la qualité des livraisons ou des produits en eux-mêmes, cela pourrait avoir un impact défavorable sur le chiffre d'affaires de la Société, et causer une augmentation des stocks difficile à gérer pour la Société.

La satisfaction des clients est un élément fondamental pour la croissance de la Société, et un service client fiable est nécessaire pour s'assurer que le traitement des réclamations des clients soit réalisé dans des délais appropriés et les satisfasse. Toute absence de réponse ou toute réponse insatisfaisante aux interrogations ou aux réclamations des clients, réelle ou perçue comme telle, pourrait avoir un impact défavorable sur le niveau de satisfaction et de fidélité des membres, et ce particulièrement lorsque les clients font part de commentaires négatifs sur les évaluations en ligne et les réseaux sociaux. Cette situation pourrait également contribuer la Société à voir son référencement dans les moteurs de recherche dégradé de manière significative. L'incapacité de la

Société à fidéliser et combler ses clients du fait de carences de son service client pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

#### **4.2.3. Risque de dépendance aux prestataires de services externes**

La Société confie à des prestataires de services externes certaines fonctions importantes de son activité, en ce compris :

- la majeure partie de ses activités de logistique et de traitement des commandes qu'elle a externalisé auprès de son partenaire XPO Logistics, acteur mondial dans le domaine de la logistique (tel que décrit au chapitre 22 du présent document de base) ;
- l'activité de livraison aux clients, qui est sous-traitée auprès d'environ 25 prestataires différents, ce qui permet à la Société de se prémunir contre la défaillance de l'un d'entre eux dans un délai raisonnable ;
- le traitement des paiements, la Société ayant recours aux services de plusieurs prestataires spécialisés de qualité, tels que *Systempay*, *Hipay* et *Paypal* ;
- la gestion de l'hébergement des serveurs, qui est confiée à Oxalide ; et
- la plateforme téléphonique du service clients.

Ces prestataires de services pourraient fournir un service qui ne correspond pas aux standards de qualité de la Société ou à la qualité de service qu'elle pourrait atteindre si elle assurait ces fonctions en interne.

De plus, l'un de ces prestataires de service pourrait faire face à des difficultés commerciales ou à tout autre évènement hors de son contrôle qui pourraient rendre la continuité de la fourniture de ces services impossible ou commercialement irréalisable, y compris en raison d'arrêts de travail, d'augmentation des coûts des matériaux ou des activités, de catastrophes naturelles, d'actes de terrorisme, de violation des réglementations applicables ou des restrictions commerciales, ce qui pourrait contraindre la Société à engager des dépenses supplémentaires pour les remplacer ou conduire le prestataire à augmenter ses prix.

L'incapacité de ces prestataires à fournir des services de qualité de façon fiable et à des prix raisonnables ou la résiliation de la fourniture de tels services pourrait impacter négativement les activités de la Société à différents niveaux, et ses clients imputeraient probablement la responsabilité de ces échecs à la Société, ce qui pourrait nuire à sa réputation, et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

#### **4.2.4. Risques liés à la qualité et la conformité des produits**

La Société veille attentivement à ce que ses fournisseurs et fabricants respectent le droit du travail, les lois sur la protection sociale applicables, ainsi que les normes sociales et environnementales acceptables. Néanmoins, la Société pourrait faire l'objet de poursuites judiciaires ou réglementaires si les fournisseurs lui livraient des produits non conformes aux lois ou aux règlements en vigueur, notamment aux lois et aux règlements relatifs à la sécurité des produits, aux embargos, à la

protection de l'environnement et aux normes relatives aux conditions de travail. De plus, la Société ne peut non plus garantir, qu'à l'avenir, ses produits ne rencontreraient de problème de qualité.

Enfin, si le public considérait que la Société commercialisait des marchandises de mauvaise qualité, dangereuses, non authentiques ou contrefaites, cela pourrait nuire à sa réputation, réduire sa capacité à attirer des clients et réduire la valeur de sa marque, ce qui aurait un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Il convient toutefois de préciser que le grand nombre de références proposées par la Société réduit l'impact d'une éventuelle non-conformité d'un produit vendu par la Société. De plus, des procédures internes ont été mises en place pour identifier les produits défectueux qui pourraient notamment dégrader l'image de qualité de la Société.

#### **4.2.5. Risques liés aux moyens de paiement acceptés par la Société et à la solvabilité des clients**

La Société accepte de nombreux moyens de paiements tels que les cartes de crédit, les cartes de débit, PayPal, les virements bancaires, etc. Tout problème opérationnel au cours du paiement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le taux de conversion des potentiels clients vers l'achat. La Société pourrait également subir des pertes en cas de fraude, de transmissions erronées, ou d'acheteurs ne disposant pas de comptes bancaires en cours de validité ou de fonds suffisant pour finaliser les paiements. Les clients de la Société étant des particuliers il existe un risque d'impayés qui peut avoir un impact sur la situation financière de la Société. L'ensemble des risques d'impayés est stable à 0,6% du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Les impayés font l'objet d'un envoi automatique vers un cabinet de recouvrement et d'une provision pour dépréciation à hauteur de 95% du montant hors taxes de l'impayé. L'incapacité de la Société à contrôler adéquatement les transactions frauduleuses et à gérer les impayés pourrait nuire à sa réputation et l'exposer à des contentieux ou à des mesures règlementaires, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

### **4.3. Risques liés à la Société**

#### **4.3.1. Risques liés à l'importance de la relation entre la Société et le groupe CAFOM**

Vente-Unique.com est contrôlée par la société CAFOM SA, actionnaire majoritaire de la Société détenant 95,11% du capital et des droits de vote à la date du présent document de base.

Monsieur Hervé Giaoui, Président-Directeur général de CAFOM SA, est également Président du conseil d'administration de Vente-Unique.com et la société CAFOM SA, représentée par M. Guy-Alain Germon (directeur général délégué de CAFOM SA), est membre du conseil d'administration de la Société.

La société CAFOM SA détient, à ce jour, le contrôle de la Société et devrait disposer à l'issue de l'admission des titres de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, de la majorité des droits de vote lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires de la Société.

La Société a également de nombreux liens contractuels et financiers avec le groupe CAFOM et ses dirigeants dont une description exhaustive figure au chapitre 19 du présent document de base.

Le groupe CAFOM est un partenaire majeur de Vente-Unique.com au travers notamment des deux contrats visés ci-après, qui bénéficient également à la société « Habitat », filiale à 100% du groupe CAFOM, dans une optique de partage des coûts fixes (les prestations afférentes à ces contrats étant facturées à la Société et à Habitat selon une quote-part déterminée par le taux d'utilisation effectif des services associés) :

a) Contrat de prestations de services conclu le 28 mars 2014 entre la Société et CAFOM Group Sourcing (filiale à 100% de CAFOM SA) :

Ce contrat est conclu pour une durée initiale de dix années prenant fin le 1<sup>er</sup> avril 2024. Il peut être tacitement reconduit à l'expiration de cette date butoir.

Aux termes de ce contrat, CAFOM Group Sourcing fournit à la Société des prestations en matière (x) d'assistance et de conseil dans la sélection des produits en provenance d'Asie et (y) de contrôle qualité.

La Société bénéficie, tout au long de la durée initiale du contrat, d'une faculté de résiliation unilatérale anticipée, sous réserve du respect d'un préavis de 18 mois. Cette faculté de résiliation anticipée confère à la Société la possibilité de se tourner, si elle le souhaite, vers de nouveaux prestataires qui pourraient lui offrir des prestations similaires à des conditions tarifaires plus avantageuses.

Au cours des trois derniers exercices clos, les montants versés par la Société à CAFOM Group Sourcing au titre de cette convention ont respectivement été de 661 K€, 805 K€ et 613 K€. Les prestations réalisées sont refacturées à la Société, au cours de chaque exercice, à leur coût réel majoré d'une prime de 4%<sup>6</sup>, étant précisé que le contrat ne prévoit pas de condition de révision tarifaire spécifique.

b) Contrat de prestations de services conclu le 1<sup>er</sup> octobre 2016 entre la Société et Distri Service<sup>7</sup> (détenue, indirectement, à 100% par CAFOM SA) :

Ce contrat est conclu pour une durée initiale de 11 ans et peut être renouvelé par tacite reconduction.

Aux termes de cette convention, Distri Service met à la disposition de la Société une partie des locaux de l'entrepôt situé à Amblainville (dans lequel cette dernière a emménagé au cours du dernier exercice clos) et gère la plateforme de distribution<sup>8</sup> qui y est installée. Dans

---

<sup>6</sup> Le montant des prestations facturées à la Société par application de ces principes est comparable à celui qui le serait par des prestataires externes.

<sup>7</sup> Cf. section 19.1 et 19.1.6 du présent document de base

<sup>8</sup> Cf. section 8.1 du présent document de base pour une description de cette plateforme

ce cadre, Distri Service fournit, en interne ou *via* des prestataires, tels que XPO Logistics<sup>9</sup>, des prestations de logistique et de transport.

Les parties au contrat peuvent en demander la résiliation à tout moment en cas de manquement par l'autre partie à l'une de ses obligations essentielles, sous réserve du respect d'un préavis de dix-huit (18) mois.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le montant versé par la Société en application de cette convention a été de 5.421 K€. Ce montant correspond à la refacturation de l'ensemble des frais engagés par Distri Service dans le cadre des prestations qu'elle fournit à la Société, incluant notamment les frais de logistique (internalisés ou externalisés), les loyers, le coût d'acquisition de certains aménagements et matériels et les charges courantes (électricité, téléphonie...). Il intègre une marge d'environ 4% qui s'applique essentiellement aux dépenses d'investissement<sup>10</sup> réalisées par Distri Service. Toute modification des conditions de rémunérations de Distri Service au titre de cette convention doit être approuvée par la Société.

Par ailleurs, aux termes d'un avenant à cette convention en date du 12 septembre 2017, Distri Service a consenti une promesse de vente, d'une durée de dix ans, sur les matériels et aménagements utilisés et financés indirectement par la Société au travers des sommes facturées à cette dernière par Distri Service. Cette promesse permet à la Société de racheter, à l'expiration de leur durée d'amortissement, les matériels et aménagements susvisés, pour un montant résiduel de un (1) euro<sup>11</sup>.

La Société entretient également des liens au travers d'un certain nombre de conventions de prestations de services dans les domaines financiers, administratifs, juridiques, techniques et commerciaux conclues avec le groupe CAFOM (voir la description des conventions les plus significatives dans le chapitre 19 du présent document de base).

A l'exception d'une convention de trésorerie conclue avec CAFOM SA et actuellement en vigueur, ces conventions continueront de s'appliquer postérieurement à l'admission des actions de la Société à la cotation sur le marché organisé *Euronext Growth*.

La Société ne peut garantir que le groupe CAFOM procédera, à la date d'échéance des conventions susvisées, au renouvellement de celles-ci dans des conditions, notamment tarifaires, équivalentes, en particulier si CAFOM venait à perdre sa qualité d'actionnaire de contrôle de Vente-Unique.com.

---

<sup>9</sup> Cf. chapitre 22 du présent document de base. Un contrat sécurisant les prestations de services logistiques réalisées dans l'entrepôt situé à Amblainville doit être prochainement signé par Distri Service avec XPO Logistics.

<sup>10</sup> Cette marge correspond à la rémunération de marché des services financiers liés à ces dépenses d'investissement. Le montant des prestations facturées à la Société par application de ces principes est comparable à celui qui le serait pratiqué par des prestataires externes.

<sup>11</sup> Cette promesse de vente peut être assimilée aux mécanismes classiques de rachat figurant dans les conventions de crédit-bail. Aucune promesse n'a été consentie par Distri Service à la société Habitat sur ces matériels et aménagements.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs de ces relations d'affaires cessaient, la Société pourrait ne pas être en mesure de trouver des partenaires offrant une qualité de services et des conditions tarifaires comparables, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités et sa situation financière.

Afin de sécuriser les droits dont elle bénéficie au titre des relations d'affaires existantes avec Distri Service, notamment dans l'hypothèse où CAFOM SA perdrait sa qualité d'actionnaire de contrôle, la Société a toutefois souhaité se faire octroyer :

- par CAFOM Distribution, une promesse de vente portant sur 50% du capital de Distri Service<sup>12</sup>, pour un prix égal à 50% du montant des capitaux propres de Distri Service à la date de clôture du dernier exercice précédant l'exercice de cette promesse, ayant vocation à lui permettre de faciliter, en tant que de besoin, s'il devenait co-associé de Distri Service, la pérennisation de ses relations contractuelles avec cette dernière ;
- par la SCI Amblain 3000<sup>13</sup>, une promesse de conclusion d'un contrat de bail portant sur une partie des locaux de l'entrepôt d'Amblainville à des conditions similaires à celles existantes (cf. section 19.1.6 du présent document de base).

Les différents flux financiers entre Vente-Unique.com et les sociétés du Groupe CAFOM sont détaillés ci-dessous :

Société	Vente-Unique.com (Produits)		
	2014/2015	2015/2016	2016/2017
CAFOM SA	170	174	244
CAFOM Distribution	114	n/a	155
Magasins Antilles	101	n/a	162
Direct Low Cost	78	112	72
Habitat France SAS	253	n/a	n/a
Habitat Design International	143	282	362
<b>Total</b>	<b>861</b>	<b>568</b>	<b>995</b>

Société	Vente-Unique.com (Charges)		
	2014/2015	2015/2016	2016/2017
CAFOM Group Sourcing	661	805	613
CAFOM SA	106	278	186
CAFOM Distribution	350	543	372
CAFOM Marketing et Services	270	54	66
Distriservices SARL	n/a	n/a	5 421
SARL Immopres	357	358	359
<b>Total</b>	<b>1 745</b>	<b>2 038</b>	<b>7 018</b>

<sup>12</sup> Cf. le tableau figurant à la section 19.1 du présent document de base

<sup>13</sup> Société détenue respectivement à hauteur de 29,3% et 2,5% par Monsieur Hervé Giaoui (président du conseil d'administration de la Société) et Monsieur Sacha Vigna (directeur général de la Société), et dont le gérant est Monsieur André Saada

Par ailleurs, il ressort de l'existence des relations contractuelles décrites ci-avant, que la Société est dans une situation pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts vis-à-vis des entités du groupe CAFOM. Ainsi, afin d'appréhender au mieux ces situations de conflits d'intérêts, la Société a notamment adhéré au Code de gouvernement d'entreprise *MiddleNext* pour les valeurs moyennes et petites, lequel prévoit la nécessité de révéler les conflits d'intérêts et de soumettre les personnes conflictées à des obligations d'abstention. En ce sens, le conseil d'administration de la Société adoptera, dans les prochains mois, un règlement intérieur qui prévoira notamment qu'en cas de situation de conflit d'intérêts, même potentiel, d'un administrateur au titre de ses fonctions, ce dernier devra s'abstenir de participer au débat et au vote correspondant au sein du conseil d'administration et, si nécessaire, démissionner.

#### **4.3.2. Risques liés aux personnes clés et à la gestion des ressources humaines**

La réussite de la Société et sa croissance future dépendent notamment des résultats de son équipe de direction réunie autour du Directeur général de la Société. En cas d'accident ou de départ du Directeur général, ou d'une ou plusieurs personnes composant l'équipe de direction, la Société pourrait être ne pas être en mesure de les remplacer rapidement, ce qui pourrait affecter sa performance opérationnelle. En outre, dans le cas où un dirigeant ou un salarié clé rejoindrait un concurrent ou créerait une activité concurrente, la Société pourrait en être négativement affectée.

Plus généralement, la concurrence pour le recrutement de cadres dirigeants est forte et le nombre de candidats qualifiés sur ce marché est limité. La Société pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de compétences équivalentes à celles de ses équipes de direction actuelles et de son personnel clé, ou à l'avenir pourrait ne pas parvenir à attirer des nouveaux talents et conserver un personnel expérimenté.

La survenance de telles circonstances pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives de la Société.

Afin de fidéliser ses hommes clés, la Société a procédé à plusieurs attributions gratuites d'actions au profit de certains de ses collaborateurs (cf. section 21.1.4.4 du présent document de base).

#### **4.3.3. Risques liés au développement de la Société**

La croissance rapide de l'activité de la Société peut créer des contraintes importantes pour son équipe de direction, son infrastructure opérationnelle et sa capacité de financement. Dans un environnement de marché incertain et en constante évolution, les dirigeants de la Société doivent anticiper les besoins opérationnels et mettre en place des plans efficaces pour fournir des capacités suffisantes, générer de la croissance et gérer les défis qui pourraient survenir dans la mise en œuvre, par la Société, de sa stratégie de croissance. L'incapacité de la Société à prévoir exactement ses besoins opérationnels pourrait entraîner des interruptions de service, un ralentissement ou une interruption de la croissance ou une allocation inefficace des ressources. L'incapacité de la Société à réussir à planifier sa croissance et à mettre en œuvre une stratégie efficace pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

#### **4.4. Risques réglementaires et juridiques**

##### **4.4.1. Risques liés à la réglementation et son évolution**

La Société est soumise à de nombreuses lois et réglementations, notamment celles relatives à la sécurité des produits, aux droits de douanes, à la protection des consommateurs et des données personnelles, etc.

Bien que la Société porte une attention particulière au respect de la réglementation en vigueur, il ne peut exclure tout risque de non-conformité. Le non-respect par la Société ou certains de ses partenaires pourrait l'exposer à des amendes et autres sanctions pénales ou administratives, et également porter atteinte à sa réputation.

En outre, la Société pourrait devoir engager des frais importants afin de se conformer aux évolutions de la réglementation et des normes applicables, en France et/ou à l'étranger, qui peuvent constituer autant de mesures protectionnistes décidées par des autorités gouvernementales, et la Société ne peut garantir qu'elle sera toujours en mesure d'adapter ses activités et son organisation à ces évolutions dans les délais nécessaires et à des coûts raisonnables.

L'incapacité de la Société à se conformer et à adapter ses activités aux nouvelles réglementations, recommandations, normes nationales, européennes et internationales pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

##### **4.4.2. Risques liés aux procédures et contentieux**

Dans le cours normal des affaires, la Société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, administratives, pénales ou arbitrales, notamment en matière de responsabilité civile, de propriété intellectuelle, fiscale ou industrielle. Dans le cadre de certaines de ces procédures, des réclamations pécuniaires d'un montant important pourraient être faites à l'encontre de la Société et les provisions éventuelles correspondantes, que la Société serait amené à enregistrer dans ses comptes, pourraient se révéler insuffisantes.

Vente-Unique.com ne peut toutefois exclure que des procédures précontentieuses ou contentieuses voient le jour à raison d'évènements ou de faits qui ne seraient pas connus et dont le risque associé ne serait donc pas déterminable ou quantifiable à la date du présent document de base. De telles procédures pourraient avoir un effet défavorable sur sa situation financière ou ses résultats.

A la connaissance de la Société, sur une période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

#### **4.4.3. Risques liés à la propriété intellectuelle**

La Société considère que ses marques, ses noms de domaines et tout autre droit de propriété intellectuelle (lié notamment aux fichiers clients qu'elle développe, à l'architecture de son site, et à son système d'exploitation propriétaire) dont elle est titulaire joue un rôle crucial dans sa croissance<sup>14</sup>. La Société a développé, et entend continuer à développer des logiciels, des processus, et des savoir-faire qui sont d'une importance clé pour le succès de son activité. La Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir une protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle dans chacun des pays au sein desquels elle est présente ou au sein desquels une telle protection est pertinente. Chacun de ses droits de propriété intellectuelle pourrait être contesté ou invalidé par des procédures administratives ou des contentieux, potentiellement longs et coûteux. La reproduction non autorisée ou tout autre détournement des droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient freiner le développement de la Société et avoir un impact sur sa situation financière.

#### **4.5. Risques de marché**

##### **4.5.1. Risque de liquidité**

Depuis sa création, Vente-Unique.com a financé sa croissance et ses investissements grâce aux flux d'exploitation dégagés par son activité et par des emprunts bancaires, et également par des avances en compte courant consenties par CAFOM SA. Si, pour quelque raison que ce soit, la Société était dans l'incapacité de faire face à ses futures échéances de prêts, la Société ralentirait ses efforts de développement commercial sur de nouveaux marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Vente-Unique.com a réduit son exposition au risque de liquidité en raison du niveau généralement suffisant des flux d'exploitation et n'a souscrit aucun emprunt comportant des engagements relatifs au maintien de ratios financiers (« *covenants* »).

Vente-Unique.com dispose au 30 septembre 2017 d'un montant de trésorerie nette disponible de 605 K€ se décomposant comme suit :

---

<sup>14</sup> Cf. chapitre 11 du présent document de base

En milliers d'euros	Échéances				
	Total	Moins d'1 an (part courante)	Plus d'1 an (part non courante)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières à long terme <sup>(*)</sup>	1 457	286	1 171	1 171	
<b>Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes</b>	<b>1 457</b>	<b>286</b>	<b>1 171</b>	<b>1 171</b>	<b>0</b>
Dettes diverses (intérêts courus)	2	2			
<b>Total des dettes financières à long terme</b>	<b>1 460</b>	<b>289</b>	<b>1 171</b>	<b>1 171</b>	<b>0</b>
Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)	35	35			
Dettes d'associés	0	0			
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 494</b>	<b>324</b>	<b>1 171</b>	<b>1 171</b>	<b>0</b>
Trésorerie et équivalents	2 099	2 099			
<b>Endettement net (trésorerie nette)</b>	<b>-605</b>	<b>-1 775</b>	<b>1 171</b>	<b>1 171</b>	

\* Dette financières à long terme : y compris crédit-bail pour 468K€ et emprunt souscrit auprès d'un établissement bancaire hors intérêts courus pour 989K€

Il est à noter que Vente-Unique.com n'a que très rarement recours au découvert bancaire et n'utilise pas de lignes de crédit.

Des avances en compte courant sont consenties dans le cadre d'une convention de trésorerie. Elles sont rémunérées conformément aux conditions du marché (taux EURIBOR majoré de 2 points).

Au regard de sa situation de trésorerie à ce jour, et suite à la revue spécifique par la Société de son risque de liquidité, cette dernière estime être en mesure de faire face à ses échéances au cours des douze prochains mois.

#### 4.5.2. Risque de change

Vente-Unique.com réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires en euros (la part du chiffre d'affaires réalisé en francs suisses étant considéré comme négligeable).

Dans le cadre de son activité opérationnelle, les achats de marchandises sont libellés à 67,79% en dollars (au 30 septembre 2017).

Il existe donc un risque provenant de l'exposition au taux de change du dollar par rapport à l'euro qui pourrait impacter significativement la marge opérationnelle de la Société. Cela aurait également un impact défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière, et les perspectives de la Société.

Ce risque de change est limité car la Société répercute ses coûts de revient dans ses prix de vente. Le prix de vente est ainsi fixé en fonction du prix de revient, lui-même calculé en fonction du cours du dollar ayant servi au paiement de la marchandise.

S'il s'avérait que, sous le double effet d'une concurrence accrue et de fluctuations importantes du taux de change du dollar par rapport à l'euro, la marge opérationnelle de Vente-Unique.com se trouverait affectée, la Société pourrait mettre en place des stratégies de couverture au travers d'achats à terme de dollars.

Cependant, Vente-Unique.com ne peut garantir que ces stratégies de couverture préserveraient totalement sa marge opérationnelle, et permettrait d'écarter ainsi un effet défavorable significatif des variations de taux de change sur les activités, les résultats, la situation financière, et les perspectives de la Société.

Dans l'hypothèse d'une variation des parités de change de plus ou moins 5% sur les résultats de l'exercice 2016/17, les impacts sur le résultat avant impôt, ainsi que sur les capitaux propres de la Société, auraient été les suivants :

En millier d'euros	Impact sur le résultat avant impôts		Impact sur les capitaux propres	
	Hausse de 5%	Baisse de 5%	Hausse de 5%	Baisse de 5%
USD	-1,1 M€	+1,1 M€	-0,7 M€	+0,7 M€
<b>TOTAL</b>	<b>-1.1 M€</b>	<b>+1,1 M€</b>	<b>-0,7 M€</b>	<b>+0,7 M€</b>

#### 4.5.3. Risque de taux d'intérêt

La Société n'a recours à aucun outil de couverture. La Société considère que son exposition aux variations de taux d'intérêts est limitée en raison de son faible niveau d'endettement à moyen terme. Seules les avances en compte courant sont rémunérées au taux EURIBOR majoré de deux points.

A la date du présent document de base, le seul emprunt contracté par la Société est celui conclu le 2 novembre 2015 avec la Banque Palatine, dont le solde s'élève au 30 septembre 2017 à 991K€. Ce prêt a été contracté à taux fixe (cf. section 4.5.1 du présent document de base).

#### 4.5.4. Risque de dilution

Dans le cadre de sa politique de motivation des dirigeants et salariés, Vente-Unique.com a procédé, et pourrait procéder dans le futur, à l'attribution au profit de ces derniers de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société notamment au moyen des délégations financières existantes consenties à cet effet par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration de la Société (voir section 21.1.5 du présent document de base).

A la date d'enregistrement du présent document de base, le conseil d'administration a été autorisé, aux termes de la quatrième résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 18 mars 2016, à attribuer gratuitement des actions à des salariés et / ou des mandataires sociaux de la Société, dans la limite de 10% du capital social de la Société<sup>15</sup>. Dans l'éventualité où cette autorisation serait intégralement utilisée par le conseil d'administration de la Société, 825.244 actions ordinaires nouvelles pourraient être émises, impliquant une dilution maximale (x) de 9,51%

<sup>15</sup> Cette autorisation a été donnée pour une durée de trente-huit mois

sur la base du capital actuel et de 4,75% des droits de vote actuels, et (y) de 8,68% sur la base du capital dilué et de 4,54% des droits de vote dilués.

Sur ce nombre de 825.244 actions ordinaires nouvelles pouvant être émises, le conseil d'administration de la Société en a déjà attribué 331.287 dont 246.170 à Monsieur Sacha Vigna (directeur général de la Société) et 85.117 au *management* de la Société. A la date du présent document de base, les actions ordinaires issues de ces trois attributions n'ont pas encore été définitivement émises (2 ans de période d'attribution)<sup>16</sup>.

Ainsi, toute attribution ou émission complémentaire entraînerait une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.

#### **4.6. Assurances et politique de gestion des risques**

La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie et de franchise qu'elle estime compatibles avec la nature de son activité. Le 3 août 2017, CAFOM S.A. a souscrit, notamment au bénéfice de Vente-Unique.com à une police d'assurances multirisques dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

##### **Montant maximum des garantis par sinistre**

###### *Dommages aux biens ; frais et pertes et responsabilités*

Vol et détérioration immobilières et mobilières	155 000 €
Biens en cours de transport	300 000 €
Garantie automatique	2 000 000 €
Erreur ou omission	250 000 €
Frais et pertes consécutifs	7 500 000 €
Pertes de loyers, perte d'usage, complément de loyers	2 ans
Recours des voisins et des tiers, recours de locataires, etc.	7 500 000 €

###### *Pertes d'exploitation*

Carence de fournisseurs et/ou clients dénommés	5 000 000 €
Carences de fournisseurs et/ou clients non dénommés	2 000 000 €
Carences de fournisseurs d'utilités	5 000 000 €
Frais supplémentaires additionnels	5 000 000 €
Perte d'attrait commercial	200 000 €
Gestion de crise	200 000 €
Contrainte administrative	2 000 000 €
Impossibilité d'accès	2 000 000 €

###### *Dommages aux biens et pertes d'exploitation*

Bris de machines	1 500 000 €
Dommages électriques	5 000 000 €
Tous risques informatiques	1 500 000 €
Événements naturels hors la présence d'un arrêté de catastrophes naturelles par sinistre et par an	1 500 000 €
Autres événements non dénommés	5 000 000 €

---

<sup>16</sup> Voir section 21.1.4.4 du présent document de base

Le 29 juillet 2015, CAFOM S.A. a également souscrit à une police d'assurance relative à sa responsabilité civile qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels que la Société pourrait causer à des tiers, y compris ses clients. Vente-Unique.com en tant que filiale du groupe CAFOM est couverte par cette police d'assurance, dès lors que CAFOM SA reste détenteur d'une part de son capital ou de ses droits de vote supérieure ou égale à 50%, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Responsabilité civile d'exploitation**

Tous dommages corporels, matériels, et immatériels 10 000 000 €

**Responsabilité civile après livraison**

Tous dommages corporels, matériels, et immatériels 10 000 000 €

La Société n'a souscrit à aucune assurance homme clé.

Le 3 juillet 2012, CAFOM S.A. a signé une assurance responsabilité des dirigeants qui couvre les mandataires sociaux du groupe CAFOM et de ses filiales, et ainsi Hervé Giaoui en tant que Président de Vente-Unique.com et Sacha Vigna en tant que Directeur général de Vente-Unique.com.

La Société ne peut garantir qu'elle sera toujours en mesure de conserver, et le cas échéant d'obtenir, des couvertures d'assurance similaires à un coût acceptable, ce qui pourrait la conduire, notamment au fur et à mesure de son développement, à accepter des polices d'assurance plus onéreuses et / ou à assumer un niveau de risque plus élevé.

Par ailleurs, l'occurrence d'un ou de plusieurs sinistres importants, même s'ils sont couverts par ces polices d'assurances, pourrait sérieusement affecter l'activité de la Société et sa situation financière compte tenu de l'interruption de ses activités pouvant résulter de tels sinistres, des délais de remboursement par les compagnies d'assurance en cas de dépassement des limites fixées dans les polices et, enfin, en raison du renchérissement des primes qui s'en suivrait.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats ou le développement de la Société.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

### 5.1. Histoire et évolution de la Société

#### (a) Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société ainsi que son nom commercial est « Vente-Unique.com »

#### (b) Lieu et numéro d'immatriculation

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 484 922 778.

Le code activité de la Société est 4690Z. Il correspond à l'activité de commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé.

#### (c) Date de constitution et durée

La Société a été immatriculée le 17 novembre 2005 sous la forme d'une société par actions simplifiée à associé unique.

La Société a été constituée pour une durée de 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation sur décision collective des associés conformément à la loi et aux statuts.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> octobre et se clôture le 30 septembre de chaque année.

#### (d) Siège social, forme juridique et législation applicable

Le siège social de la Société est situé au 9/11 rue Jacquard – 93115 Le Pré-Saint-Gervais Cedex. Le numéro de téléphone du siège social est le +33 (0)1 41 83 65 80.

A la date du présent du présent document de base, la Société est une société anonyme de droit français à conseil d'administration. Elle est régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment par le Code de commerce, ainsi que par ses statuts.

#### (e) Historique

En novembre 2005, Monsieur Hervé Giaoui et Monsieur Sacha Vigna ont créé la société Vente-Unique.com avec pour volonté de lancer un site Internet dédié à la vente flash hebdomadaire de canapés en cuir.

En février 2006 ont lieu les premières ventes sur le site Internet de Vente-Unique.com avec un chiffre d'affaire de 40.000 € réalisé le premier jour.

En septembre 2006, les « *ventes flash* » sont lancées sur le site Internet de Vente-Unique.com, à raison d'une vente par semaine.

En 2007 est créé le site Diamant-Unique.com (« *ventes flash* » de diamants et catalogue de bijoux).

En 2008, une première implantation internationale du site Internet est lancée en Espagne.

En 2010, ont lieu les premières ventes en Allemagne.

En 2011, une plateforme logistique dédiée de 22.000 m<sup>2</sup> est ouverte à Criquebeuf-sur-Seine, et une refonte du système d'information est opérée afin de faciliter le déploiement à l'international.

Entre le mois d'octobre 2012 et le mois de février 2013, la première campagne de communication à la télévision en France est diffusée et les premières ventes en Belgique ont lieu.

En 2013, la Société a ouvert des sites Internet en Autriche, en Suisse et au Luxembourg.

En 2015, la Société a ouvert un site Internet en Belgique flamande.

En 2016, un site a été ouvert aux Pays-Bas, et la Société a quitté la plateforme logistique de Criquebeuf-sur-Seine pour migrer vers un nouvel entrepôt à Amblainville (Oise) dans lequel la Société bénéficie d'un espace de 27.000 m<sup>2</sup> dédié à son activité, cet entrepôt est géré par un des plus grands prestataires de logistique dans le monde.

En 2017, Vente-Unique.com a ouvert un site Internet en Italie.

Début 2018, Vente-Unique.com a ouvert un site Internet au Portugal, lui permettant aujourd'hui d'être présent dans dix pays à travers l'Europe.

## 5.2. Investissements

### 5.2.1. Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

Nature des investissements (En K€)	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Incorporels	263	298	351
Corporels	66	93	584
Financiers	51	1 160	0
<b>TOTAL</b>	<b>380</b>	<b>1 551</b>	<b>935</b>

#### Investissements incorporels

Au cours des trois derniers exercices, les acquisitions concernent principalement des fichiers clients constitués de listes d'adresses *emails* qualifiées et le développement des sites Internet. L'accroissement constaté des investissements incorporels sur l'exercice 2017 correspond à une augmentation des volumes d'adresses *emails* acquises par la Société en lien avec les différentes ouvertures de sites Internet à l'étranger.

#### Investissements corporels

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2015 et le 30 septembre 2016, les acquisitions concernent principalement les agencements relatifs à l'entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine (en 2015) que la Société a quitté à la fin de l'année 2016, et le parc informatique de la Société.

Dans le cadre du contrat conclu le 1<sup>er</sup> octobre 2016 avec Distri Service<sup>17</sup>, tel que modifié par avenant en date du 12 septembre 2017, la Société finance l'acquisition, pendant une durée de six ans, au travers de Distri Service, des agencements et matériels (des *racks* essentiellement) pour un montant total de 560K€. Aux termes de cet avenant, Distri Service a notamment consenti une promesse de vente au bénéfice de la Société afin que cette dernière puisse devenir propriétaire des agencements et matériels susvisés à l'issue de leur période d'amortissement (soit à l'expiration d'une durée de six ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016). La levée de cette promesse de vente pourra être effectuée par Vente-Unique.com pour un montant de 1€ et ce à tout moment à compter de l'expiration du contrat.

La hausse des investissements constatée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017 est essentiellement due au financement des agencements tels que décrits ci-dessus.

#### Investissements financiers

Les investissements financiers réalisés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 correspondent à l'acquisition d'autres titres immobilisés (parts d'établissement financier).

---

<sup>17</sup> Cf. section 4.3.1 et chapitre 19 (notamment l'organigramme et le tableau des conventions) du présent document de base

Les investissements financiers réalisés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, correspondent uniquement au paiement de dépôts de garantie dans le cadre de l'installation de la Société dans le nouvel entrepôt d'Amblainville.

### **5.2.2. Principaux investissements en cours**

Les investissements réalisés par la Société depuis le début de l'exercice en cours sont de même nature que ceux des exercices précédents.

Ils consistent principalement en achats de fichiers clients Internet, de logiciels, coûts d'installation et matériels informatiques. Le montant moyen des investissements courants au cours des trois derniers exercices s'est élevé à 382 K€.

### **5.2.3. Principaux investissements futurs**

La Société souhaiterait mener à bien dans les deux prochaines années les objectifs stratégiques développées à la section 6.4 du présent document de base, incluant notamment :

- une extension de l'entrepôt d'Amblainville (environ 2,5M€) ;
- l'ouverture d'un entrepôt en Europe de l'Est (environ 2,5M€) ;
- l'investissement dans de nouveaux matériels logistiques afin de pouvoir élargir la gamme de produits livrés aux clients, notamment les petits objets de décoration (environ 1,5M€).

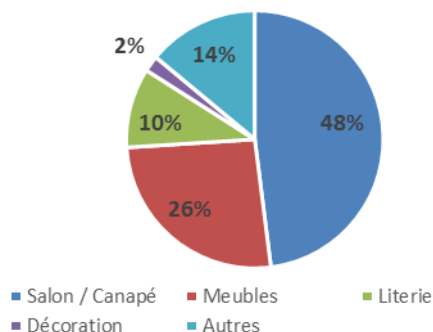
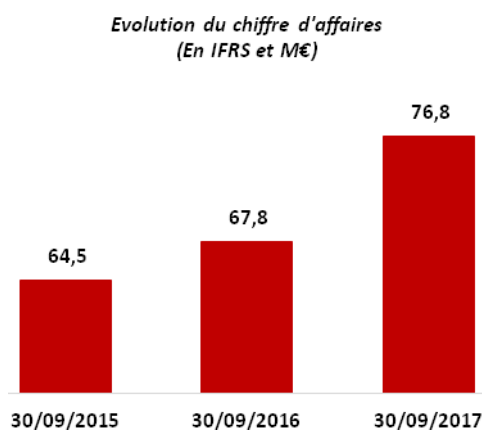
En tout état de cause, les organes de direction n'ont pas pris d'engagements définitifs à cet égard.

## 6. DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS DE VENTE-UNIQUE.COM

### 6.1. Présentation générale de la Société

#### 6.1.1. Le *pure-player* français du meuble

Créée en 2006, Vente-Unique.com est un e-commerçant français, spécialisé dans la vente de meubles et d'équipements de la maison aux meilleurs prix. La Société est dirigée par Sacha Vigna en qualité de Directeur général depuis sa création.



Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie de produits, exercice clos le 30/09/2017 (hors services et transport, % CA).  
Source : Société

Pionnière des *pure-players* sur son marché domestique, la Société a su profiter de cet avantage pour alimenter la croissance soutenue de son chiffre d'affaires (données IFRS non auditées et n'ayant pas fait l'objet d'un examen limité) : de 39 millions d'euros en 2011, elle réalisait 77 millions d'euros de chiffre d'affaires au 30 septembre 2017, sans pour autant sacrifier la rentabilité sur l'autel des volumes. Par son chiffre d'affaires, Vente-Unique.com est ainsi le plus important des *pure-players* de la distribution de meubles et de décoration intérieure présents sur le marché français<sup>18</sup>. Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société enregistre une hausse de plus de 13 % de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, et dégage un EBITDA de 7,1 millions d'euros, soit une marge d'EBITDA de 9,24%.

Forte d'environ 8 000 références actives, la gamme de produits offerte par la Société est vaste. Proposant de manière permanente un large choix de meubles pour le salon, la chambre, la salle-de-bains ou encore le jardin, l'offre de Vente-Unique.com couvre l'ensemble des univers de l'habitat.

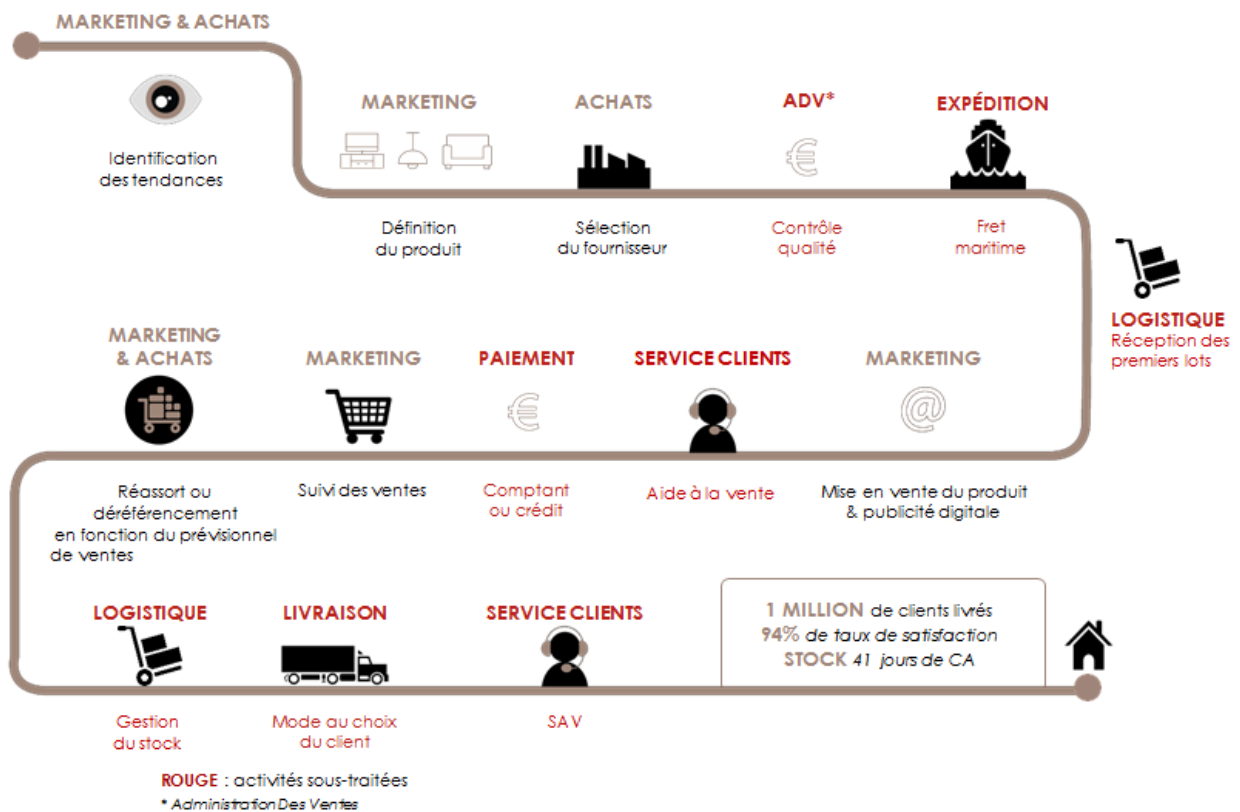
##### 6.1.1.1. Une chaîne de valeur maîtrisée

Avec l'évolution progressive vers l'achat en ligne dans les habitudes de consommation aux dépens du *retail* physique, et ce quel que soit le segment de marché, y compris le marché de l'ameublement grand public, la Société mise sur son excellence opérationnelle pour façonner une offre répondant aux nouvelles attentes des consommateurs sur Internet. Cette excellence opérationnelle réside dans la conjonction de solides compétences spécifiques à son *business model* : un *sourcing* ciblé (cf.

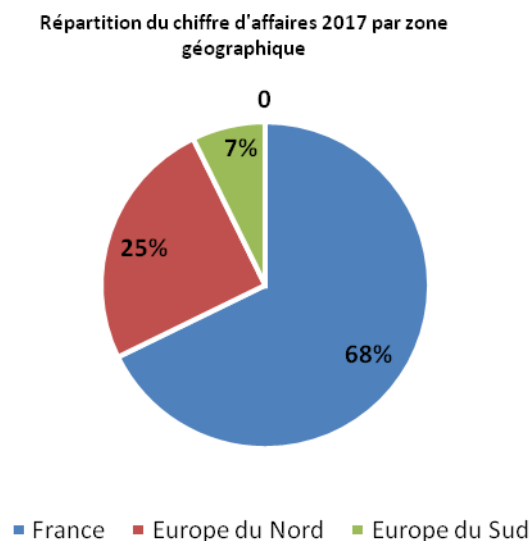
<sup>18</sup> Source : La distribution de meubles, Xerfi, mai 2017, estimation fondée sur des données de 2015

section 19.1.3 du présent document de base), une logistique et un service client en tous points maîtrisés, un système d'information propriétaire performant et une équipe marketing expérimentée.

Grâce à une recherche ciblée de produits de qualité et à un contrôle strict des coûts encourus tout au long de la chaîne de valeur, Vente-Unique.com peut commercialiser ses articles à un prix généralement inférieur aux prix observés dans le *retail* physique pour des produits équivalents. Au-delà de ce positionnement prix compétitif, la Société s'attache à faciliter l'acte d'achat, veillant à ce que l'expérience client soit des plus satisfaisantes tout au long de la relation commerciale : de la commande sur Internet à la livraison à domicile en passant par la disponibilité des produits affichés au catalogue. Son inhérente maîtrise des outils de vente en ligne contribue à l'expérience d'achat : la navigation web est optimisée, l'interface du site Vente-Unique.com est ergonomique, de multiples options de livraison sont proposées, les délais de livraison sont courts et le service client, multilingue. Ainsi, Vente-Unique.com est non seulement en mesure de répondre aux attentes des consommateurs en matière de prix, mais aussi en matière d'offre et de simplicité d'utilisation du service à travers une chaîne de valeur maîtrisée du début à la fin, telle qu'illustrée ci-dessous :



### 6.1.1.2. Une internationalisation croissante



Depuis sa création, Vente-Unique.com a livré plus d'un million de clients à travers l'Europe. La Société est en effet parvenue à répliquer son modèle sur l'ensemble des pays sur lesquels elle opère à la date du présent document de base : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse et Portugal (depuis janvier 2018). Au cours du dernier exercice, environ 200 000 commandes ont été passées sur les sites Internet de la Société, soit près de 550 par jour, pour un panier moyen (hors transport) de 399€ TTC<sup>19</sup>. La Société s'adresse désormais à un marché global de plus de 200 millions de consommateurs potentiels.

### 6.1.1.3. Une croissance historiquement orientée vers la rentabilité

Depuis ses débuts, Vente-Unique.com a démontré une forte capacité à générer de la croissance rentable, et ce même en période économique difficile. La Société a su développer une structure de coût faible et autant que possible, variabilisée.

La croissance soutenue de son chiffre d'affaires profite naturellement du dynamisme du marché de la vente en ligne de mobilier, qui devrait connaître une croissance mondiale annuelle moyenne de 13,3% d'ici à 2022<sup>20</sup>. Mais elle a surtout été rendue possible par la stratégie de développement de la Société : grâce à une proposition de valeur pertinente, une stratégie marketing soignée et son ouverture vers l'international, la Société a su alimenter la croissance de son chiffre d'affaires qui s'est établie à 12% en moyenne sur les six dernières années. Plus généralement, la Société fait preuve d'une capacité à piloter finement ses taux de marge.

A peine dix ans après ses débuts, Vente-Unique.com compte, avec un taux d'EBE de 10,5 % et un taux de résultat net de 4,5 %<sup>21</sup>, parmi les acteurs les plus rentables de la distribution de meubles en France, tous canaux de distribution confondus. A titre de comparaison, les mêmes indicateurs s'établissent, en moyenne, à respectivement 3.8% et 2.4%.<sup>22</sup>

<sup>19</sup> L'évolution du panier moyen est relativement stable. A titre d'exemple, en France : 430€ TTC (coûts de transports inclus) pour 2017 (433€ TTC en 2016 et 414,9€ TTC en 2015). Source : Société

<sup>20</sup> Statista, Furnitures and Appliances, eCommerce, Digital Market Outlook, octobre 2017

<sup>21</sup> Etude Xerfi précitée (comptes sociaux en normes françaises)

<sup>22</sup> Ibidem., données des Greffes des Tribunaux de commerce. Moyenne sur un panel des principaux acteurs du marché de la distribution de meubles domestiques présents en France, sur la période 2009-2015

## 6.1.2. Un *business model* fondé sur l'excellence opérationnelle

### 6.1.2.1. Une offre universelle au meilleur prix

La proposition de valeur de Vente-Unique.com s'articule autour de trois axes majeurs : (i) un large choix de produits reflétant de nombreux styles et tendances, (ii) un rapport qualité/prix compétitif, et (iii) un service en ligne dont la facilité d'usage se traduit par une expérience client de grande qualité.

Le succès de la Société repose donc, pour une part significative, sur sa capacité à toucher une population hétérogène de consommateurs sur la base d'une offre commune de produits : le niveau encourageant des ventes réalisées dans d'autres pays européens depuis 2010<sup>23</sup> témoigne de la pertinence du modèle de la Société.

La sélection des produits offerts aux clients de Vente-Unique.com résulte d'une étroite collaboration entre son équipe marketing, son bureau de design, son département achat et son département logistique. Cette collaboration permet à la Société d'optimiser ses coûts et de présenter des collections originales et adaptées aux attentes des clients. On peut ainsi identifier, du point de vue de l'approvisionnement, trois typologies de produits : certains sont issus de catalogues fournisseurs et sont disponibles à la vente en permanence, d'autres le sont temporairement, alors que d'autres, enfin, font l'objet de commandes personnalisées en fonction des demandes formulées par les clients de la Société sur le site Internet.

L'attractivité de l'offre proposée par Vente-Unique.com s'appuie sur une politique de *sourcing* et d'approvisionnement efficace fondée sur les relations de longue date établies par les équipes de Vente-Unique.com avec des fournisseurs d'Europe et d'Asie. L'audit des usines, le suivi de la production et les contrôles qualité sont externalisés, pour ce qui concerne les achats en Asie, auprès de *CAFOM Group Sourcing*, filiale de CAFOM S.A., principal actionnaire de la Société (cf. section 19.1.3 du présent document de base). Ce *sourcing* performant est mis au service d'une stratégie *design to cost* bâtie autour de critères stricts de sélection visant à respecter une règle d'or de rentabilité : tous les produits proposés par la Société doivent générer un taux de marge sur ventes de marchandises cible de 40%.

Complément indispensable d'un *sourcing* adéquat : la logistique maîtrisée de la Société, organisée autour d'un centre de stockage et de distribution à partir duquel les expéditions clients sont réalisées, quel que soit le pays de destination. La gestion de cet entrepôt est assurée au moyen d'outils IT performants<sup>24</sup>, son exploitation est de surcroît évolutive et ajustable aux besoins générés par l'activité<sup>25</sup> et les coûts associés sont supportés à plusieurs<sup>26</sup>. Ce dispositif est conjugué à une logistique de livraison optimisée, ce qui réduit à la fois le coût du transport pour la Société et les délais de livraison pour les clients.

---

<sup>23</sup> Cf. note de bas de page 21

<sup>24</sup> *Infolog*, exploitation sous licence, voir section 11.2.2. du présent document de base

<sup>25</sup> Voir section 6.2.5.1. du présent document de base

<sup>26</sup> *Idem*

### 6.1.2.2. *Une stratégie marketing fructueuse*

La stratégie marketing de la Société est pilotée par une équipe multiculturelle de 24 personnes qui partagent des expertises produits, trafic et CRM<sup>27</sup>. Les investissements d'acquisition de trafic se font exclusivement *on line*, sur tous les leviers disponibles (liens sponsorisés, comparateurs de prix, bannières publicitaires...) et sont fondés sur un arbitrage permanent entre les ROI<sup>28</sup> des différentes campagnes.

Cette stratégie marketing centrée sur l'analyse de données et le retour sur investissement a pour objectif d'optimiser l'acquisition de prospects et leur conversion en nouveaux clients. La Société privilégie ainsi la rentabilité de ses actions marketing, tout euro dépensé ayant vocation à contribuer directement à la réalisation de sa marge.

L'équipe marketing développe également, grâce à son savoir en matière de CRM, une politique adaptée de communication (*emails*, SMS, appels téléphoniques, réseaux sociaux...) visant d'une part à inciter les internautes à faire leurs achats suite à une première visite sur le site et d'autre part à les fidéliser pour leurs futures commandes.

L'équipe parvient ainsi à générer gratuitement un fort trafic qualifié. Le volume de données important, issu de plus de 11 ans d'existence, couplé à une méthodologie rigoureuse de « *test and learn* » permanent, ont permis l'émergence de scénarii automatisés de plus en plus complexes, précis et efficaces.

Le système d'information propriétaire de Vente-Unique.com, évolutif et adaptable en fonction des besoins de l'équipe, permet un partage parfait des informations, des *best practices*, et une automatisation croissante, dont tous les sites Internet bénéficient instantanément.

Par ailleurs, en liaison avec la logistique de stockage et d'expédition, le département marketing de la Société exploite les données de vente pour déterminer le niveau de commande optimal à réaliser en fonction des tendances d'achat des clients et des budgets prévisionnels, afin d'optimiser le roulement des stocks, de réduire les délais d'approvisionnement et d'éviter les risques d'inventus.

### 6.1.2.3. *Un service client performant*

La Société bénéficie également d'un service client efficace et performant, constitué d'environ soixante intervenants (basés notamment en France, en Tunisie et au Maroc), qui permet d'orienter les clients vers des interlocuteurs pertinents en fonction de la typologie de leurs demandes.

Le service client contribue également à l'effort marketing en effectuant des relances auprès des

---

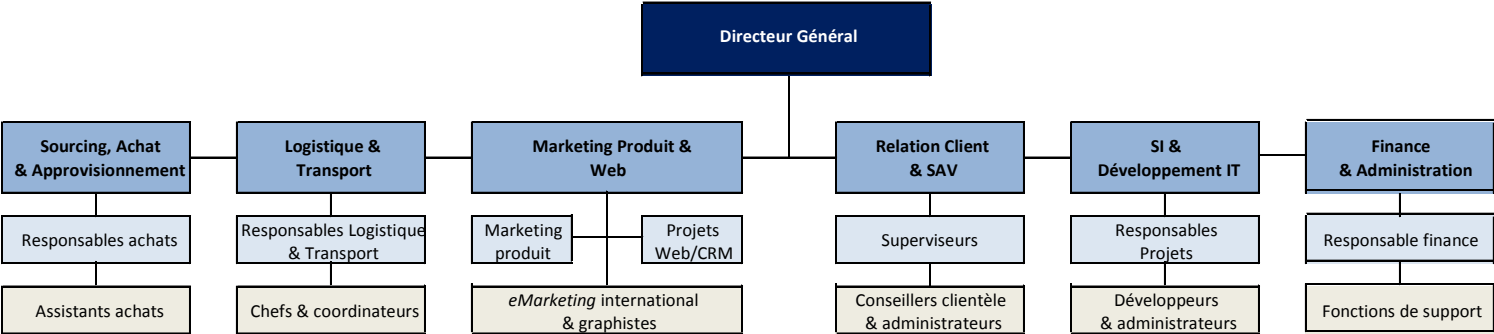
<sup>27</sup> *Customer Relationship Management* : « Gestion des relations clients »

<sup>28</sup> *Return On Investment* : « Retour sur investissement » : calculé après trente jours selon la formule suivante :  $ROI = \text{marge estimée} / \text{dépense marketing}$

clients qui ont abandonné des paiements avant la commande, afin de relancer le processus de vente et de les pousser vers le premier achat.

6.1.2.4. Une équipe de direction expérimentée

La Société bénéficie d'une équipe de direction qui possède une expérience solide et des profils variés, issus de la distribution traditionnelle du meuble et de l'e-commerce. Leurs expériences combinées, leur proximité et leur engagement confèrent à l'équipe une cohésion et une culture de l'entreprise résolument axées vers l'atteinte des objectifs de la Société.



## 6.2. Description des activités de Vente-Unique.com

### 6.2.1. Un spécialiste de la vente en ligne du mobilier au meilleur prix

#### 6.2.1.1. *Une offre produit large répondant à l'ensemble des besoins des clients de la Société*

Vente-Unique.com propose, avec plus de 8.000 références actives, et près de 50 nouveautés par semaine, une vaste gamme de meubles et équipement de la maison (canapés, literie, accessoires de décoration, etc.) et commercialise ses produits uniquement en ligne, dans les principaux pays d'Europe de l'Ouest (France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse et Portugal).

Vente-Unique.com propose des meubles de tous styles, types et tendances, parmi lesquels :

- le style contemporain : s'adaptant à tous types d'espaces, modernes comme classiques, ce style est construit autour d'une décoration tendance allégée visant à créer des espaces ouverts. Les couleurs neutres des meubles sont habillées par des formes droites, souvent asymétriques et un mélange de matériaux (tissu, chrome, verre...). L'ensemble est rehaussé par des accessoires aux couleurs énergisantes et des pièces décoratives fortes au design emblématique.
- le style scandinave : épuré et minimaliste, ce style mise sur un environnement doux et chaleureux pour créer une atmosphère cocooning et douce. Le mobilier tendance et fonctionnel est composé de couleurs pastels et de matériaux naturels clairs renforçant la luminosité des pièces. Des motifs graphiques ou colorés sont utilisés dans les accessoires (plaid, coussins, tapis...) pour réaménager l'espace. Ce style se prête particulièrement bien aux constructions modernes.
- le style classique : d'un style ancien, la décoration soignée et les meubles travaillés présentent des lignes élégantes à la fois sobres et distinguées. Les tons sobres de ce style chic et intemporel conviennent au plus grand nombre. Accessoirisé par des objets décoratifs de couleur vive, le contraste du mobilier ancien avec les objets contemporains comblera également les clients à la recherche d'un style plus tendance.
- le style rustique : pour créer une ambiance de détente à l'intérieur de la maison, ce style mise sur des matériaux naturels comme le bois brut ou le cuir. Le mobilier à l'aspect usé et au caractère imposant donne de la chaleur, de la convivialité et du confort au logis. Des textiles aux motifs champêtres et floraux accompagnent ce décor provençal qui peut parfaitement se marier à des habitats contemporains.

D'autres styles (design, ethnique, charme, atelier, vintage, voyage, enfants, etc...) élargissent également l'offre de la Société. Ce positionnement multi-styles permet ainsi d'adresser les goûts de l'ensemble des consommateurs, ceux à la recherche d'univers atypiques et contemporains comme ceux ayant des goûts plus classiques.

**Canapé  
Fauteuil**



**Séjour  
Bureau**



**Chambre  
Literie**



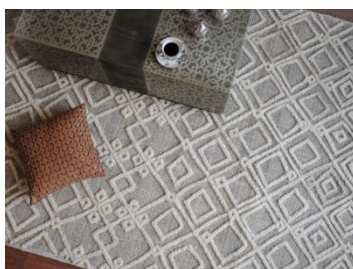
**Salle de  
Bain**



**Jardin  
Bricolage**



**Déco**



**Spa, Sauna,  
Sport et Loisir**



**Enfant  
Junior**



L'offre produit répond à un positionnement clairement affiché par Vente-Unique.com : la qualité au meilleur prix.

Vente-Unique.com commercialise quasi-exclusivement ses propres produits, les marques tierces représentant moins de 1% du chiffre d'affaires.

La capacité de la Société à renouveler et compléter son offre avec des produits répondant aux attentes des particuliers renforce la légitimité de la Société sur son secteur. Le département marketing, avec l'appui du département achat, identifie et analyse les tendances, thèmes et styles à succès très rapidement de façon à pouvoir proposer dans les meilleurs délais et conditions du mobilier adapté à sa clientèle.

#### 6.2.1.2. *Un modèle de vente directe pour un positionnement prix stratégique*

La stratégie de prix de Vente-Unique.com est un élément clé du positionnement de la Société.

Vente-Unique.com cherche à offrir des articles couvrant une large gamme de prix dans chacune des catégories de produits que la Société commercialise, pour s'adresser à une clientèle variée et correspondre à l'ensemble des budgets des consommateurs.

Les prix compétitifs affichés par la Société sont obtenus grâce son modèle de vente directe basée sur la désintermédiation. Comparativement à un circuit de vente de *retail* classique, Vente-Unique.com livre directement les consommateurs depuis son entrepôt s'économisant ainsi une rupture de charge en magasin. Cette économie lui permet d'être plus agressif dans sa politique de prix tout en ménageant son taux de marge sur ventes de marchandises cible de 40%.

### 6.2.1.3. *Une expérience client optimale*

Elément essentiel de la proposition de valeur de la Société, les sites Internet de Vente-Unique.com ont été conçus de manière à garantir une expérience client optimale.

Ergonomiques et simples d'usage, les sites Internet de Vente-Unique.com sont organisés de manière à rendre la navigation intuitive. Ils présentent les articles par type de produits et sous-catégories, par pièce de destination, style de meuble, offres spéciales et sont dotés de toutes les fonctionnalités nécessaires pour accompagner les clients dans leurs achats : fonction de recherche, filtres, fiches descriptives, avis clients, modalités de livraison disponibles et informations pour le règlement en plusieurs fois de l'article recherché. Au 30 septembre 2017, les sites Internet de Vente-Unique.com avaient attiré 23 millions de visiteurs uniques.

Les différents articles proposés y sont illustrés à l'aide de nombreuses photos de mise en situation prises sous différents angles dans des espaces de vie, pour permettre aux clients une meilleure projection des produits dans leurs domiciles. Des vidéos de présentation sont également disponibles sur certains produits.

Grâce au système d'information performant de Vente-Unique.com, la plateforme de *e-commerce* est optimisée pour que celle-ci soit la plus rapide possible et que la disponibilité des produits soit constamment actualisée.

Le positionnement de *pure-player* de la vente en ligne de la Société lui a permis d'asseoir son développement à l'international par l'ouverture de sites Internet à l'étranger et ce, à moindre coûts.

De multiples modalités de livraison sont disponibles en France et dans une partie de l'Union Européenne : livraison en pas de porte, livraison express en pas de porte, livraison par colis postal (petits produits), livraison spéciale encombrants, livraison dans la pièce souhaitée et livraison dans la pièce souhaitée avec montage du meuble. Les meubles commandés sur Internet sont ainsi directement livrés au domicile du client, sans que celui-ci n'ait besoin de se déplacer.

### 6.2.1.4. *Service client*

Vente-Unique.com attache encore, au travers de son service client, une importance particulière à l'optimisation de l'expérience client. En tant que lien direct avec la clientèle de la Société, il doit être efficace, réactif et à l'écoute des clients. Le service client de la Société est guidé par des scénarii prédéfinis en fonction de l'ensemble des événements qui peuvent être à l'origine d'un appel entrant ou sortant (schémas de gestion des appels) de façon à garantir un traitement stable, efficace et compréhensible de toute attente de la clientèle de la Société.

Le service client est constitué d'environ soixante intervenants (basés notamment en France, en Tunisie et au Maroc). Il comprend notamment des collaborateurs francophones, germanophones, italo-phones, hispanophones et néerlandophones qui accompagnent le développement international de la Société. Le service client traite environ 1 100 appels (*in & out*), gère 200 conversations chat et

200 *emails* entrants par jour. Il est joignable par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 18h, et le samedi de 10h à 18h.

L'importance du service client dans l'organisation de la Société se reflète dans sa contribution active à la création du chiffre d'affaires de la Société, à travers différents leviers :

- Le programme de fidélité :

La Société propose à ses clients un programme de fidélité « *Very Unique* » pour 19 € et valable 2 ans.

Etre membre « *Very Unique* » permet :

- d'obtenir des chèques cadeaux de 2% du montant des achats effectués (à déduire des prochaines commandes effectuées auprès de Vente-Unique.com),
- de bénéficier de 10% de réduction sur tous les frais de livraison, et sur les nouveaux rayons mis en ligne pendant le premier mois de leur lancement,
- d'avoir une semaine complémentaire pour retourner le produit dans la cadre de la garantie satisfait ou remboursé, soit un total de 21 jours au lieu des 14 normalement proposés,
- de recevoir des invitations en avant-première sur les plus fortes promotions réalisées par Vente-Unique.com, et
- d'avoir un numéro prioritaire et gratuit pour le service clients de la Société.

Au 30 septembre 2017 la base de clients membres « *Very Unique* » s'élevait à près de 7 300 personnes.

- Le retour des produits :

Le client dispose toujours d'un délai de 14 jours francs à compter de la réception de son achat pour retourner le produit qui ne lui conviendrait pas. Les produits sont par ailleurs garantis 2 ans contre tous vices cachés.

En cas de problème rencontré avec un produit ou sa livraison, le client peut ouvrir un dossier auprès du service après-vente. Sa requête est traitée par les équipes du service clients avec l'aide de l'ensemble des départements Vente-Unique.com qui pourraient être impliqués (logistique, livraison, etc.) et ce notamment grâce à la précision des informations que le système d'information centralisé de la Société permet d'obtenir. Certains dossiers pourront ainsi être résolus sans avoir à retourner le produit. Si le problème est plus lourd, le service client va déterminer, toujours en fonction des scénarii prédéfinis, la marche à suivre pour satisfaire le client (retour avec échange, retour avec remboursement, bons d'achat, etc.).

En France, Vente-Unique.com enregistre au 30 septembre 2017 un faible taux de retour moyen de 2%.

- Les modes de paiement :

La Société propose les moyens de paiement 100% sécurisés les plus adaptés à ses clients, en fonction des pays :

Par exemple en France :

- par carte bancaire : Carte Bleue nationale, Visa ou MasterCard, au comptant ou en 3 fois ;
- par virement bancaire ;
- par *Paypal* ;
- par Crédit Cetelem Presto : paiement au comptant, en 3x, en 10x, 20x, 30x à partir de 150 € par mois ;
- par chèque.

La gestion et la sécurisation des paiements par carte bancaire est assurée en grande partie via le protocole 3D-Secure, ce qui permet d'éviter au maximum les risques de fraude.

- Les relances et enquêtes

Le service client Société effectue également des relances par téléphone de paniers abandonnés avant le paiement de la commande de façon à encourager et accompagner le client dans la finalisation de cette dernière.

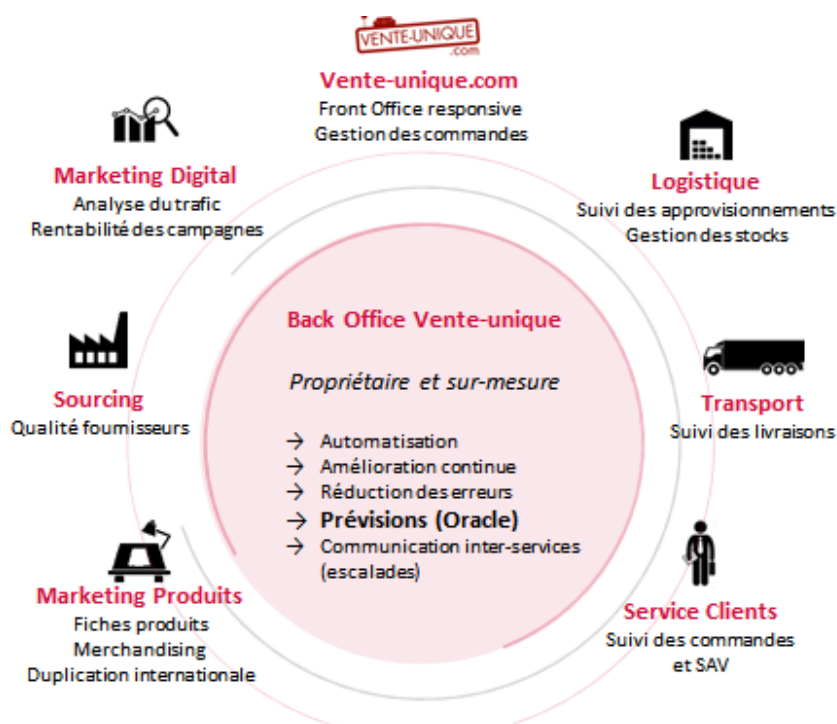
Les clients sont enfin encouragés à répondre à des enquêtes de satisfaction, qui permettent d'évaluer et d'améliorer l'expérience du client auprès de Vente-Unique.com et des éventuels prestataires impliqués dans leur commande, le processus de paiement et le service après-vente.

### **6.2.2. Un système d'information propriétaire transversal**

L'efficacité opérationnelle de Vente-Unique.com repose sur une plateforme technologique propriétaire utilisée par l'ensemble des collaborateurs.

Les systèmes d'information de la Société sont supervisés par le directeur technique de Vente-Unique.com, qui a rejoint la Société en 2010 et a développé le système d'information, et sont gérés en interne par une équipe de neuf professionnels des systèmes d'information.

Le système gère en temps réel : les commandes clients, les stocks, les commandes fournisseurs et les ordres de préparation transmis à l'entrepôt d'Amblainville. Il permet également de suivre en temps réel le chiffre d'affaires, les marges et peut fournir des estimations de commandes à passer aux fournisseurs en fonction des tendances d'achat et du budget prévisionnel. Les sources de trafic des différents sites marchands de la Société sont analysées en temps réel (chiffre d'affaires, coût par clic, marges, etc.) et permettent ainsi de piloter précisément l'allocation des coûts marketing en fonction du budget prévisionnel (gestion du ROI).



L'ensemble de l'architecture est sécurisée de manière classique (pare-feu, anti-virus, etc.) et les serveurs informatiques sont hébergés chez un prestataire externe pour plus de sécurité.

Intégralement développé en interne, le système d'information de Vente-Unique.com peut être enrichi et maintenu aisément par les équipes informatiques, ce qui lui permet de rivaliser avec les plus grandes solutions des principaux éditeurs de logiciels, grâce à sa réactivité et sa souplesse.

### 6.2.3. Un approvisionnement ciblé

Vente-Unique.com s'approvisionne principalement sur deux zones géographiques : l'Asie et l'Europe.

Sur la base de la valeur totale des achats pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, environ 2/3 des produits de Vente-Unique.com ont été fabriqués en Asie (principalement en Chine, en Indonésie et en Inde), ce qui a permis d'accéder à une base d'approvisionnement à prix réduits. Le reste des produits de Vente-Unique.com a été fabriqué en Europe.

Le département achat a pour mission d'identifier les produits susceptibles d'être proposés par Vente-Unique.com à ses clients (« *sourcing* ») en respectant le taux de marge sur vente de marchandises cible de 40% : l'expérience et les relations entretenues depuis de nombreuses années avec son réseau de fournisseurs sont primordiales et constitutives de l'un des cœurs de métier de la Société.

Le département achat, dirigé par le directeur achat, est composé de dix personnes dont trois responsables achats répartis sur trois segments de mobilier : salon, déco/mobilier de jardin et meubles. Il gère les approvisionnements (passation de commande de réassorts et nouveautés, gestion des flux de containers vers l'entrepôt en relation étroite avec le département logistique et le système d'information interne), le *sourcing*, la gestion des produits et des fournisseurs et le suivi de la qualité des pièces détachées.

Après avoir identifié un produit à potentiel et avoir validé avec le département marketing l'intérêt de l'inclure dans les références proposées par la Société, le département achat passe commande, pour les achats en Asie avec l'aide d'un bureau de représentation local, appelé également bureau de *sourcing*. En Asie, une fois le paiement effectué à la commande, CAFOM Group Sourcing<sup>29</sup> prend le relai pour assurer le suivi de l'envoi de la marchandise jusqu'à son embarquement.

Vente-Unique.com travaille avec plus de 800 fournisseurs référencés dont environ 500 actifs. Les 10 principaux fournisseurs de Vente-Unique.com représentaient un peu plus de 27 % de ses achats pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, avec une durée de relation commerciale moyenne de 8,5 ans avec ces derniers.

Vente-Unique.com ne conclut pas de contrat cadre avec ses fournisseurs. Les achats sont plutôt effectués au moyen de bons de commande de références individuelles ou de groupes de références liées, commande par commande, de manière ponctuelle.

#### Contrôle et suivi de la qualité :

Le contrôle et le suivi de la qualité sont des exigences présentes durant toutes les phases de l'approvisionnement, de la fabrication et de la logistique de Vente-Unique.com, notamment en Asie, où elles s'appliquent en particulier à la sélection des fournisseurs et prestataires de services de la Société.

Vente-Unique.com, via son bureau de représentation (CAFOM Group Sourcing), y effectue régulièrement des surveillances, inspection et contrôle de ses fournisseurs, au cours du processus de fabrication, et à la réception des produits dans l'entrepôt de Vente-Unique.com à Amblainville.

Pour l'Europe, Vente-Unique.com assure directement le suivi de la qualité. Extrêmement sensible aux remontées d'information en provenance des clients sur le rapport qualité prix de ses produits, la Société envoie plusieurs questionnaires de satisfaction après chaque commande, et les retours de ces enquêtes ont permis d'afficher un taux de satisfaction du rapport qualité/prix de 92% en 2017.

#### **6.2.4. Une équipe marketing pluridisciplinaire et internationale**

Le marketing et la communication sont gérés en interne par une équipe très internationale de 24 personnes. La Société centralise ainsi les connaissances de marché, linguistiques et culturelles nécessaires à l'adaptation de plans marketing et communication à destination de zones géographiques différentes. Les campagnes sont essentiellement faites sur Internet.

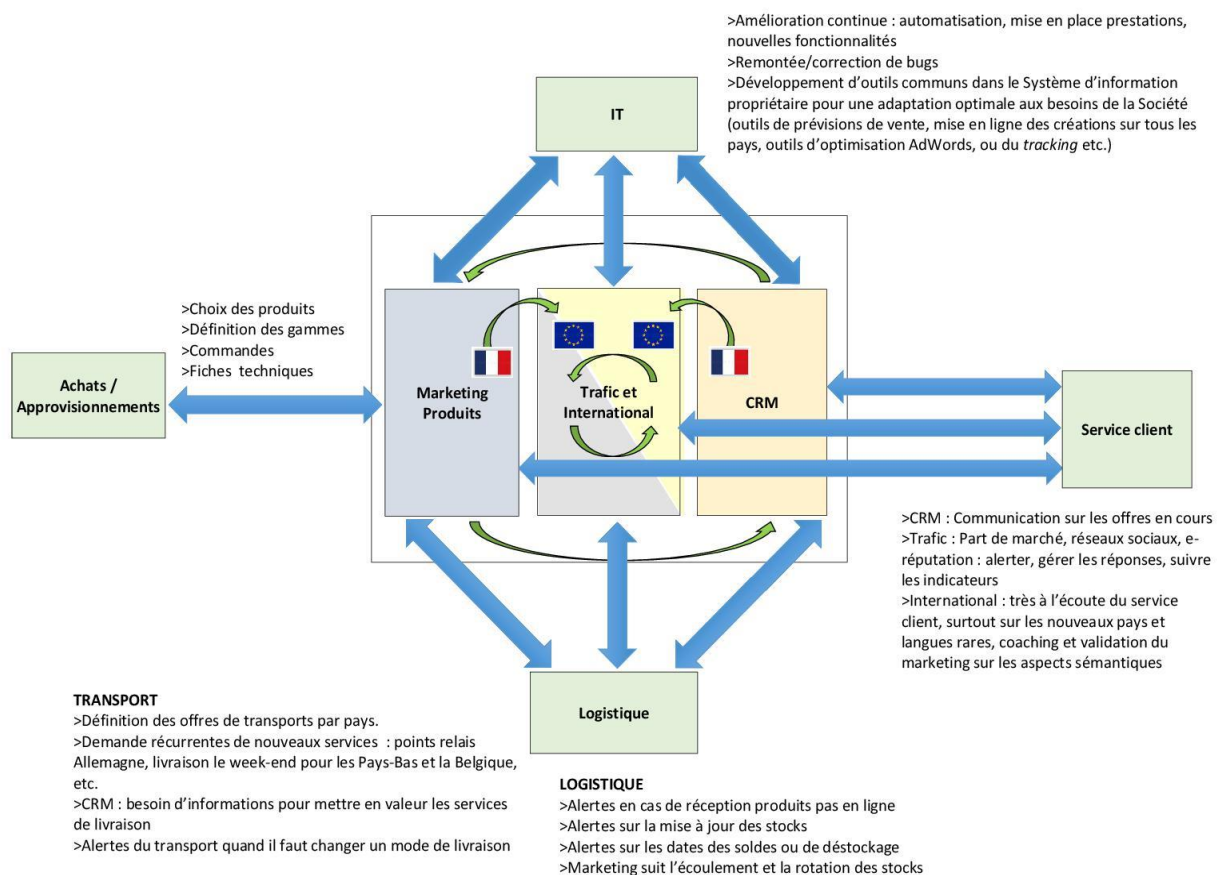
L'équipe marketing a en charge quatre pôles d'expertises étroitement liés :

---

<sup>29</sup> Filiale à 100% de CAFOM SA en Asie (cf. section 19.1.3 du présent document de base)

- le produit : c'est elle qui élabore l'offre produits en collaboration avec le département achat grâce à une veille marketing lui permettant de saisir et de comprendre les tendances du moment pour proposer à sa clientèle le bon produit. Elle définit le *marketing mix* et suit la gestion des rotations de stock ;
- le trafic : génération du trafic sur les sites Internet de la Société, analyse des sources de trafic des différents sites marchands et pilotage de l'allocation des coûts marketing ;
- le CRM : l'équipe gère les *emailings*, définit les scénarii comportementaux, met en place des tests A/B en permanence et pilote la personnalisation et l'ergonomie des sites Internet ;
- l'international : l'équipe marketing dispose de chefs de projet (dont toujours au moins un de langue maternelle du pays sur lequel ils travaillent), connaissant l'univers concurrentiel de chacun des pays où Vente-Unique.com opère.

L'équipe marketing interagit avec l'ensemble des autres départements de la Société :



Le travail de l'équipe vise à l'obtention d'un référencement de premier plan face aux concurrents de la Société. Cette dernière a pour objectif de consacrer environ 10% de son chiffre d'affaires aux frais de marketing.

Le budget marketing est essentiellement consacré aux moteurs de recherche (*Google* et *Bing* par exemple), suivis par les comparateurs de prix, les bannières publicitaires, etc. Au sein de ce segment du marketing et de la communication en ligne, la Société s'appuie sur une base de prestataires spécialisés dans le référencement, les plateformes d'affiliations, le *retargeting*, les outils de management de la relation clients, les routeurs d'*emailing*, les agrégateurs de flux, les moteurs de recommandation produit, les moteurs de recherche interne, etc.

A cela vient s'ajouter le trafic gratuit, notamment le référencement naturel<sup>30</sup>. La plupart des liens proposés par un moteur de recherche en réponse à une requête sont organiques, couplé à son aspect gratuit, cela en fait un levier de visibilité et de trafic crucial pour toute entreprise e-commerce. Le seul moyen d'améliorer son référencement naturel est de travailler en profondeur la qualité des contenus des pages web (textes, descriptifs, conseils, mais aussi titres, maillage des pages, URL, métadonnées...), afin de l'optimiser pour qu'il colle le mieux aux tendances de recherche de la clientèle qu'elle cible et des produits qu'elle vend.

Vente-Unique.com dispose également d'une base d'adresses *email* de plus de 4,55 millions d'adresses dont un million d'adresses nouvelles ou considérées comme actives (plus de deux ouvertures d'*emails* sur une période de moins de 500 jours). L'équipe marketing travaille cette base de données en continue, à la fois sur les clients et sur les prospects avec plusieurs dizaines de scénarii adaptés (clients : objectif réachat<sup>31</sup> / prospect : objectif première commande<sup>32</sup>).

Devant l'importance du canal *email*, Vente-Unique.com a choisi d'intégrer une solution de gestion de ses *emails* marketing. La Société adresse l'ensemble de son audience par l'envoi de milliers d'*emails* marketing, selon un rythme qui s'adapte à la réactivité et à l'intérêt de chaque abonné. Vente-Unique.com pilote ses campagnes marketing *emails* en interne, depuis une plateforme CRM de marketing automation.

La Société diffuse chaque mois des milliers de *newsletters* thématiques (tendances déco, ventes flash, bons plans de la semaine, etc.). Le nombre d'envoi et les contenus varient selon le comportement de chaque adresse (comportement face à l'*emailing*, et comportement de visite sur le site). Ces envois extrêmement personnalisés, créent un engagement très fort.

Parmi les résultats obtenus, une délivrabilité supérieure à 99% est constatée. Les taux d'ouverture sur la plus grosse base d'*email* de la Société est d'environ 30%. Il s'agit d'un bon score en B2C. Le taux de réactivité sur la base *email* la plus importante est d'environ 8%, ce qui signifie que 8% des personnes ayant ouvert un *email* ont cliqué sur ce dernier.

---

<sup>30</sup> Correspond au fait d'être présent dans les résultats organiques (non sponsorisés) des moteurs de recherches

<sup>31</sup> Taux de réachat (nombre de personnes n'étant pas des primo-clients) sur le site Internet en France en 2017 : environ 21,9% (22,3% en 2016 et 22,1% en 2015)

<sup>32</sup> Taux de primo-client sur le site Internet en France en 2017 : environ 78,1%(77,7% en 2016 et 77,9% en 2015)

## 6.2.5. Une logistique avancée

Le département logistique de Vente-Unique.com, composé de 12 personnes emmenées par le responsable *Supply Chain*, supervise l'approvisionnement, le stockage, l'expédition et la livraison.

### 6.2.5.1. Un centre de distribution desservant toute l'Europe

Vente-Unique.com dispose de 27.000 m<sup>2</sup> au sein d'un nouveau centre de distribution à Amblainville. Cette plateforme de distribution, dispose d'une surface initiale de 58.000 m<sup>2</sup> déployés pouvant être portée à 80.000 m<sup>2</sup>, et accueille la majorité des produits commercialisés sur les sites Internet de Vente-Unique.com. Ce centre de distribution est opéré, au travers de Distri Service SARL (cf. chapitre 22 du présent document de base) ; par XPO Logistics, l'un des dix plus grands prestataires logistiques mondiaux. Vente-Unique.com conserve la maîtrise des systèmes d'information du site et de ses principaux actifs (mobilier de stockage, etc.). XPO Logistics centralise les activités d'entreposage et de gestion des stocks de la Société. Vente-Unique.com a détaché quatre salariés au sein du centre de distribution pour assurer l'interface entre la Société et le logisticien.

Le centre de distribution est géré par le responsable *Supply Chain* de Vente-Unique.com, également gérant de Distri Service SARL, qui a pour rôle principal la gestion de la facturation du centre. Ce centre de distribution est partagé avec Habitat<sup>33</sup>, la mutualisation permettant un partage des coûts fixes.

Cet entrepôt est également équipé d'un point de retrait et d'un studio photo permettant de réaliser les visuels pour les sites Internet et ainsi proposer des illustrations d'ambiance aux clients.

Par ailleurs, un deuxième centre de distribution beaucoup plus petit, situé à Houplines, et opéré directement par le prestataire de transport, permet la distribution des produits les plus encombrants (spa en durs, sauna, etc.).



---

<sup>33</sup> Filiale à 100% du groupe CAFOM qui est le principal actionnaire de la Société (cf. sections 4.3.1 et 19.1.5 du présent document de base)

#### 6.2.5.2. *Gestion des stocks*

Pour la gestion des stocks, Vente-Unique.com utilise son système d'information centralisé afin d'optimiser la répartition des produits entre les transporteurs lors des envois à l'attention des clients finaux. Au 30 septembre 2017, le nombre de jours moyens de stock<sup>34</sup> était de 41,11<sup>35</sup>, soit un taux annuel de rotation du stock<sup>36</sup> de 8,88 fois<sup>37</sup>. Plus la valeur d'un stock est faible, moins elle entraîne de coûts pour la Société (amélioration du BFR). Symétriquement, plus son stock bénéficie d'un important taux de rotation, plus le nombre d'invendus est réduit.

Lors du lancement de nouveaux produits, Vente-Unique.com gère ses niveaux de commande initiale en fonction d'un prévisionnel fondé sur son expérience. Une fois que les produits sont lancés, Vente-Unique.com utilise les données relatives aux ventes sur les deux à trois premières semaines pour ajuster ses objectifs et le niveau des nouvelles commandes auprès de ses fournisseurs.

Vente-Unique.com propose par ailleurs lors d'opérations commerciales *ad hoc* (déstockage, soldes, etc.) les produits invendus de ses collections précédentes.

Les produits proposés par Vente-Unique.com n'ont pas réellement de date de péremption et ne subissent pas d'obsolescence, ce qui explique l'absence de provisions pour dépréciation des stocks.

#### 6.2.5.3. *Livraison aux clients*

Vente-Unique.com distribue ses produits à ses clients finaux dans toute l'Europe en sous-traitant le transport routier à plusieurs transporteurs et prestataires logistiques externes. La Société bénéficie d'une bonne vision sur les tendances en matière de coût et de qualité associée à son réseau de distribution et, de ce fait, peut comparer ses prestataires de transport et de logistique externes pour réduire les coûts et les délais de livraison. En vue de cette mise en concurrence, le choix du transporteur pour l'acheminement des produits jusqu'aux plateformes régionales s'effectue via une bourse du transport routier afin d'obtenir le meilleur prix possible. Le type de transporteur est également choisi en fonction du produit commandé.

Les frais de transport sont facturés au client au moment de leur achat.

Il est à noter que dans son souci d'offrir à ses clients le meilleur service Vente-Unique.com est le seul opérateur à proposer l'ensemble des modes de livraison possibles : (i) en entrepôt, (ii) en point relais, (iii) au pied du camion, (iv) livraison standard dans la pièce d'utilisation du produit, (v) avec ou sans montage des meubles en kit, (vi) avec ou sans reprise des anciens meubles pour destruction, (vii) en

---

<sup>34</sup> Exprime la valeur moyenne du stock (prix de revient) en nombre de jours de chiffre d'affaires (Coût de revient du stock / CA / 360)

<sup>35</sup> Hors stock flottant

<sup>36</sup> Correspond au nombre de fois qu'un stock est vendu par exercice et exprime la fluidité d'un stock : CA / prix de revient du stock moyen

<sup>37</sup> Source : Société

groupant tous les produits ou ‘au fil de l’eau’ pour les commandes disposant de plusieurs produits avec des dates de disponibilité différentes.

Le système d’information de la Société permet une gestion simplifiée et complète des transporteurs avec lesquels Vente-Unique.com travaille. Il permet l’intégration aisée en quelques heures d’un nouveau prestataire de services. Le client a la possibilité de suivre sa livraison en ligne et de noter la prestation.

L’Île-de-France est livrée par des équipes dédiées d’un sous-traitant disposant d’une flotte de 10 véhicules selon les modalités suivantes :

<b>Modalités</b>	<b>Express</b>	<b>Normal</b>
<b>Délais de livraison</b>	J+1 pour les ventes de J	2 à 3 jours ouvrés
<b>Jours de livraison</b>	Du lundi au samedi	Du mardi au samedi
<b>Plages horaires de livraison</b>	De 12h à 22h, le client a le choix entre 2 créneaux: 12h-17h et 17h-22h	Prise de rdv : créneau de 5h entre 7h à 22H J-1 livraison: Créneau affiné à 2h
<b>Départements</b>	75-78-92-93-94-95	60-75-77- 78-91-92-93-94-95

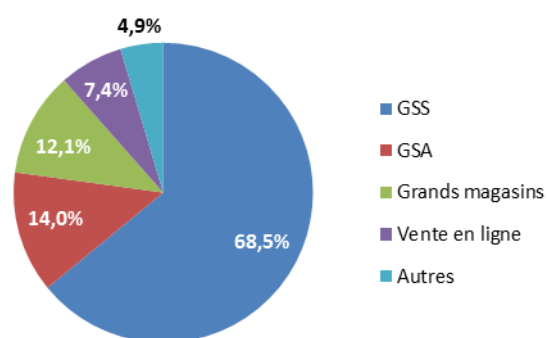
Pour l’exercice clos le 30 septembre 2017, le délai de livraison moyen à domicile en France était de 3 à 8 jours, et de 5 à 15 jours à l’étranger.<sup>38</sup>

---

<sup>38</sup> Source : Société

### 6.3. Présentation des marchés

Telles que précédemment exposées, les activités de la Société prennent place sur le marché de la distribution de meubles et d'articles de maison. Pris dans sa dimension mondiale, il s'agit d'un marché dont les perspectives de croissance sont bonnes : son chiffre d'affaires total devrait connaître une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 4,6% pour avoisiner les 775 milliards de dollars US en 2021<sup>39</sup>. Ce chiffre d'affaires mondial se ventile entre quatre grands canaux de distribution principaux : les Grands Surfaces Spécialisés (« GSS » de meubles, cuisines, jardin, etc.), les Grandes Surfaces Alimentaires (« GSA »), les Grands Magasins et la vente en ligne.



Ventilation du CA mondial par grands canaux de distribution, 2016<sup>1</sup>

En valeur, le marché est largement dominé par les acteurs traditionnels de la grande distribution de meubles qui génèrent, notamment via leur présence en *retail* physique, plus de 50% du chiffre d'affaires sur le marché français.<sup>40</sup>

Néanmoins, la concurrence par les prix que se livrent depuis plusieurs années les acteurs du secteur dans un contexte économique morose<sup>41</sup> peut conduire à penser qu'à moyen terme, la faible structure de coûts des *pure players* leur procurera un avantage concurrentiel sur les *retailers* physique

traditionnels. Ce phénomène s'est en tout cas avéré concernant le segment de la vente de meubles de milieu de gamme, première victime de cette concurrence par les prix, puisque ce segment accuse une baisse tendancielle de son chiffre d'affaires de 10,6%.<sup>42</sup>

S'il est vrai que le développement de la distribution multicanale, voire omnicanale, tend à s'établir comme la formule de référence pour capter des parts de marché, un phénomène de transition, au moins partielle, du *showrooming* vers le *webrooming* s'affirme<sup>43</sup>. Ainsi, en Europe de l'Ouest, le nombre de points de ventes physiques de meubles et articles de maison a décliné de 17,4% sur la période 2004-2014<sup>44</sup>. L'offre de meubles domestiques sur Internet permet de surcroît de trouver tout type de mobilier dans une variété virtuellement illimitée de styles ou designs, tout en évitant de fastidieux déplacements en magasin.

Depuis une dizaine d'années sont apparus nombre de *pure-players* de vente de meubles, mais

<sup>39</sup> Sur la période 2016-2021. Source : Euromonitor international, *Statistics and Forecasts: Home furnishings and Homeware*, novembre 2017 ; voir section 6.3.1. du présent document de base pour plus de détails

<sup>40</sup> Source : IPEA, estimations et traitement Xerfi, *Etude préc.*, mai 2017. Voir section 6.3.3. du présent document de base pour plus de détails sur le marché français de la distribution

<sup>41</sup> Etude Xerfi précitée, septembre 2017

<sup>42</sup> Période 2011-2016, *Ibid.*

<sup>43</sup> *Ibid.*

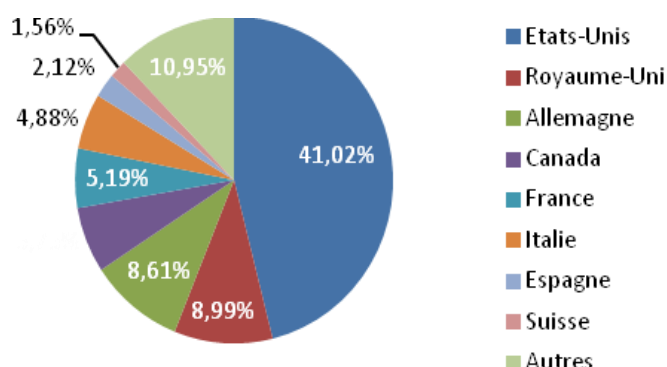
<sup>44</sup> *Home and garden: retailing landscape, Passport Euromonitor International*, octobre 2015

beaucoup d'entre eux, à l'instar de Mobilier Shop, Mon Corner Déco ou encore La Maison de Catherine<sup>45</sup>, ont dû cesser leurs activités. Vente-Unique.com, grâce à la pertinence de son offre et l'efficacité de son organisation, a su tirer son épingle du jeu là où d'autres ont échoué.

### 6.3.1. La vente en ligne de meuble appelée à doubler d'ici 2020

Tous canaux de distribution confondus et considérées à l'échelle mondiale, les perspectives de croissances du marché des meubles et articles de maison sont encourageantes. Après avoir connu une décennie relativement atone sur laquelle le chiffre d'affaires du secteur affichait un modeste TCAM<sup>46</sup> d'environ 1% sur la période 2006-2016, celui de 2016 atteint plus de 540 Mds \$ pour les meubles et un peu moins de 80 Mds \$ pour les articles de maison, soit un total de 620 Mds \$. En 2021, ce chiffre devrait s'établir à plus de 775 Mds \$<sup>47</sup>, le TCAM sur la période 2016-2021 devrait donc avoisiner 4,6%<sup>48</sup>, soit plus de quatre fois la croissance moyenne précédemment observée.

Quant à la ventilation géographique des ventes du secteur, le diagramme ci-dessous expose les principaux pays contributeurs à la formation du chiffre d'affaires réalisé, au sein des pays développés. La Chine, deuxième marché mondial en valeur en 2016 avec près de 100 Mds \$ de ventes, n'y figure pas : exportateur net, elle ne constitue pas un débouché naturel pour les entreprises de distribution occidentales.



Ventilation des ventes de meubles, panel Amérique du Nord et Europe, 2016 (Source : Statista, *Revenue of the Furniture market worldwide by country in 2016*)

Plus spécifiquement, le segment mondial de la vente en ligne de meubles et d'articles de maison a connu une croissance soutenue de son chiffre d'affaires : de 11 Mds \$ en 2006, son chiffre d'affaires s'établissait à près de 46 Mds \$ en 2016, ayant ainsi connu un TCAM de plus de 15% très largement supérieur à celui de la

distribution de meubles tous canaux confondus<sup>49</sup>.

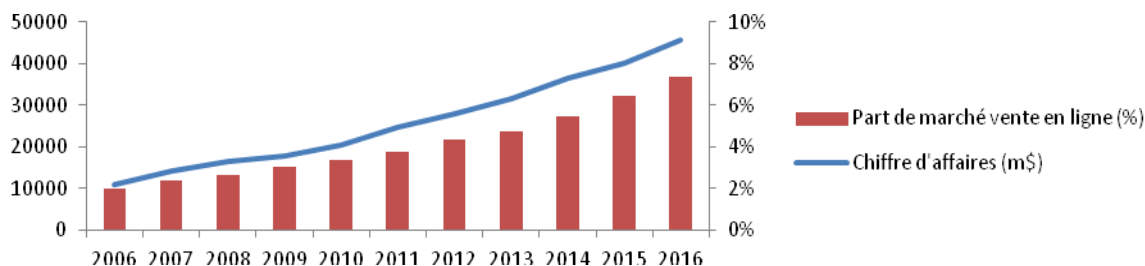
<sup>45</sup> Etude Xerfi précitée, septembre 2017

<sup>46</sup> Taux de Croissance Annuel Moyen, composé annuellement.

<sup>47</sup> Euromonitor International, *Home furnishings and Homeware*, décembre 2017

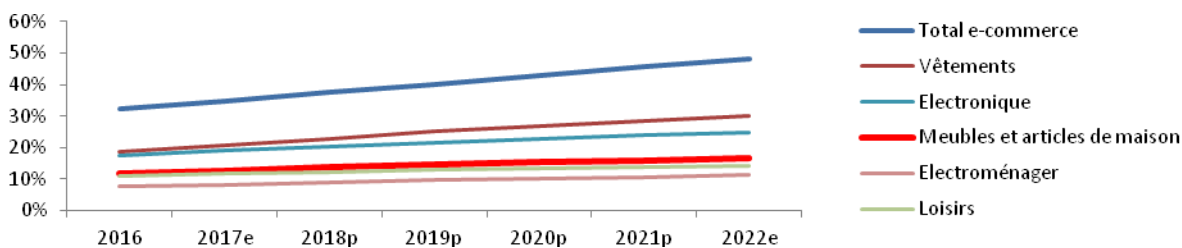
<sup>48</sup> Ibid., données statistiques interprétées par la Société

<sup>49</sup> Euromonitor International, *Home Furnishings and Homeware*, à l'exclusion de la Chine et du segment Cuisines, décembre 2017



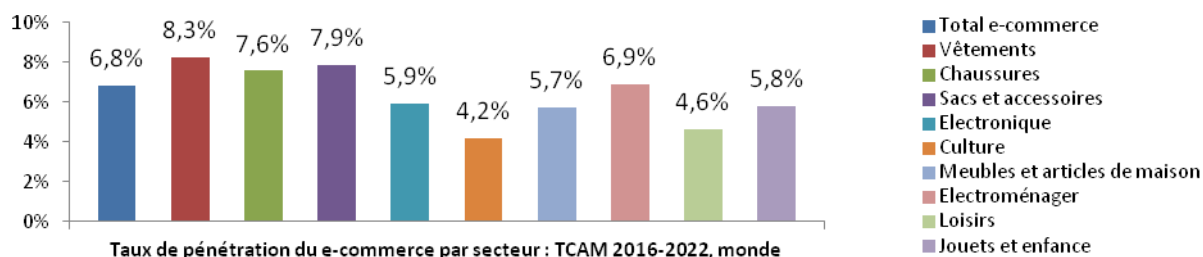
Marché mondial de la distribution de meubles : chiffres d'affaires et part de marché du segment e-commerce, 2006-2016 (Source : Euromonitor International, décembre 2017)

Cette performance s'explique à la lumière du succès grandissant du e-commerce à l'échelle mondiale, qui génère un chiffre d'affaires de près de 1 270 Mds \$ en 2016 et dont on attend qu'il s'établisse à 2 465 Mds \$ en 2022 pour un TCAM de 10,8% sur l'intervalle considéré<sup>50</sup>. Corollairement, le segment e-commerce du marché de la distribution de meubles et d'articles de maison devrait logiquement profiter de cette croissance et ce d'autant plus que, ainsi qu'il ressort du graphique ci-dessous, le taux de pénétration du e-commerce sur le marché du meuble et des articles de maison, qui s'élevait à 11,8% en 2016, est inférieur au taux moyen tous marchés confondus, qui était de 32,3% la même année.<sup>51</sup>



Evolution prévisionnelle comparée de la pénétration du e-commerce par secteur, monde, 2016-2022 (Source : étude Statista citée à la note 26)

En effet, en matière de meubles, les consommateurs n'ont pour le moment pas majoritairement adopté l'acte d'achat en ligne. Un phénomène de rattrapage partiel est donc attendu : le taux de pénétration du e-commerce sur le marché des meubles et articles de maison devrait atteindre 16,5% en 2022 après avoir connu un TCAM de 5,7% sur la période, comme l'illustrent l'historique ci-dessous<sup>52</sup>.

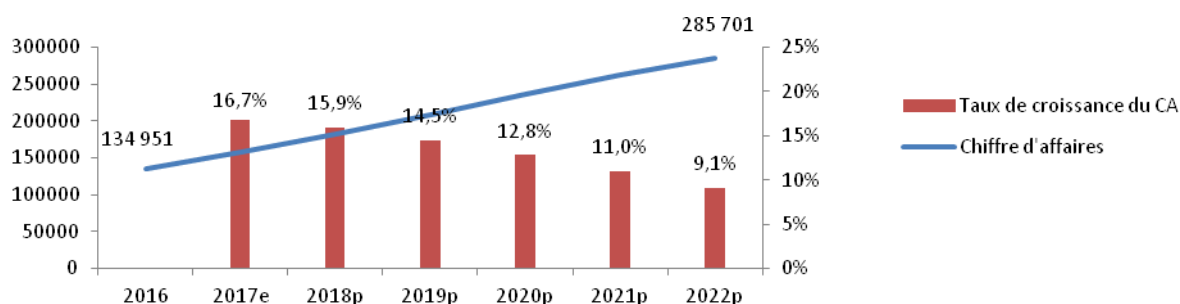


<sup>50</sup> Statista, eCommerce Report, Statista Digital Market Outlook – Market Report, novembre 2017

<sup>51</sup> Statista, eCommerce, Statista Digital Market Outlook, statistiques, décembre 2017

<sup>52</sup> Ibid.

Le TCAM attendu en matière de pénétration du e-commerce sur le marché du meuble, conjugué à celui du marché du meuble et des articles de maison tous canaux confondus expliquent des prévisions de croissance optimistes sur la période 2016-2022 : de près de 135 Mds \$ en 2016, le marché mondial de la vente en ligne de meubles est donné pour atteindre un chiffre d'affaires d'environ 285 Mds \$ en 2022, soit plus du double, affichant ainsi un TCAM supérieur à 13%.<sup>53</sup>



Croissance prévisionnelle du marché mondial de la vente en ligne de meubles, 2016-2022 (Source : Euromonitor International, décembre 2017)

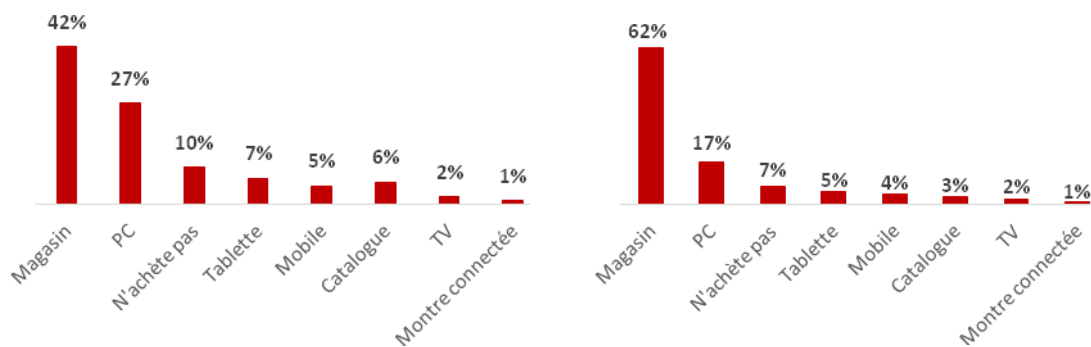
Plusieurs facteurs expliquent cette croissance du segment de l'*e-commerce* sur le marché de la distribution de meubles et d'articles de maison :

- de nombreux acteurs historiques de la distribution de mobilier ont investi massivement pour devenir des distributeurs multicanaux et tirent aujourd'hui une part non négligeable de leur chiffre d'affaires de leur activité de vente en ligne. Bien que les distributeurs traditionnels génèrent la plus grosse partie du chiffre d'affaires du secteur, l'évolution des habitudes des consommateurs et des questions de coûts les poussent à investir le canal de la vente en ligne ;
- les meubles ont vocation à être utilisés sur une période longue, ce qui conduit le client à effectuer plus de recherches et à réaliser plus de comparaisons entre les produits qu'il ne l'aurait fait pour une autre catégorie de biens. De telles recherches sont largement facilitées par internet qui contient, en plus, des avis de consommateurs très utiles pour orienter son choix. Ce nombre de recherche accru est également justifié par le montant élevé du panier moyen pour ce type d'achat ;
- Les sites de *e-commerce* permettent souvent aux consommateurs, à l'instar de Vente-Unique.com sur un nombre croissant de références, d'étudier des centaines de design, coloris, tailles de produits sans avoir à se déplacer, le cas échéant, dans plusieurs magasins. De plus en plus de filtres et options de recherche sont désormais à la disposition des internautes sur les sites de commerce de mobilier pour faciliter leur recherche et envisager leur futur achat. La variété des produits présentés dans un magasin sera évidemment bien plus restreinte pour un simple problème de place ;

<sup>53</sup> Statista, *Furnitures and Appliances, eCommerce, Digital Market Outlook, octobre 2017*

- La plupart des sites de vente en ligne de meubles et articles de maison proposent des prix agressifs, la livraison gratuite à partir d'un certain montant d'achat, des services en plus, etc. Ces offres spéciales attirent le consommateur vers le canal Internet car de telles offres sont encore limitées dans le circuit traditionnel ;
- Le marché est appelé à s'orienter de plus en plus vers le digital avec :
  - l'avancée dans l'âge adulte de la génération *millennials*, qui va commencer à fonder un foyer ;
  - le fait que les *baby-boomers* sont de plus en plus enclin à réaliser leurs achats sur Internet ;
  - les achats en ligne devenant de plus en plus sûrs, les consommateurs ont plus tendance à réaliser des achats de montants significatifs sur Internet.

Néanmoins, à date, la part des achats de mobilier réalisés sur Internet reste mesurée comparée à l'utilisation des sites web pour la recherche de produit ou d'informations par le consommateur : Internet est plus utilisé pour la recherche que pour l'acquisition d'un meuble, ainsi qu'en témoignent les histogrammes ci-dessous.



A gauche : Méthode préférée pour rechercher un meuble à acquérir ; à droite : Méthode préférée d'acquisition d'un meuble (Sources : PwC, « *They say they want a revolution* », Total Retail 2016, données Statista)

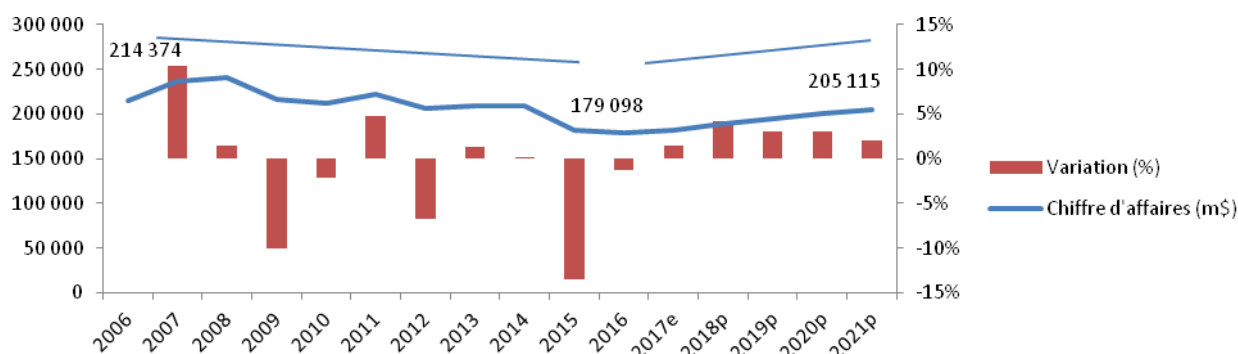
L'enjeu est donc de convertir la recherche des *prospects* en acte d'achat puisque, pour les sites des *pure players* tels que Vente-Unique.com en particulier, le trafic autant naturel que généré *via SEO*<sup>54</sup> est bien là.

### 6.3.2. Le e-commerce européen au diapason

Tous canaux de distribution confondus, la décennie 2006-2016 fut plutôt morose pour le marché de la distribution de meubles et d'articles de maison en Europe de l'Ouest : le chiffre d'affaires réalisé a connu une baisse de l'ordre de 1,8 point de TCAM. La crise a dû, plus lourdement qu'ailleurs, impacter négativement l'allocation par les ménages de leur revenu arbitral vers le marché considéré ; de plus, la concurrence par les prix que se sont livrés les acteurs du secteur n'a certainement pas contribué à corréliser croissance des volumes et de la valeur. Cependant, ainsi qu'il

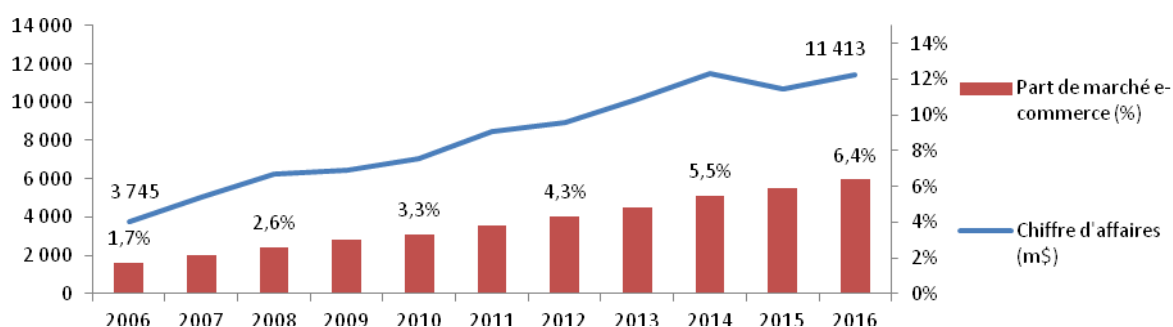
<sup>54</sup> *SEO* : Search Engine Optimization soit l'optimisation pour les moteurs de recherche. Il s'agit de l'ensemble des outils qui permettent de donner à un site Internet une bonne visibilité dans les moteurs de recherche, de façon à apparaître dans les premiers résultats.

ressort du graphique ci-dessous, un plancher semble avoir été atteint en 2016 et la reprise devrait être au rendez-vous dès cette année, et ce jusqu'à 2021, période sur laquelle la croissance du chiffre d'affaires réalisé sur ce marché devrait s'établir aux alentours de 2,75% TCAM.<sup>55</sup>



Evolution historique et prévisionnelle des ventes de meubles en Europe de l'Ouest, 2006-2021 (Source : Euromonitor International, décembre 2017)

En revanche, le segment des ventes de meubles en ligne, lui, a connu une forte croissance en Europe de l'Ouest avec un TCAM qui s'établit à près de 12% sur la période 2006-2016, partant d'environ 3,75 Mds \$ pour atteindre près de 11,5 Mds \$ en 2016.<sup>56</sup> Sur la période 2016-2022, le e-commerce européen de meubles devrait enregistrer un TCAM de 11%, dont les marchés italien (13%), espagnol (12%), suisse (9%), allemand (11%) et français (12%).

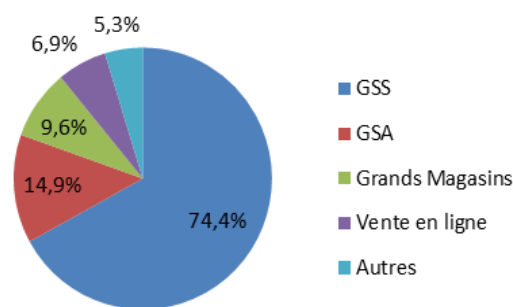


Evolution des ventes en ligne de meubles, Europe de l'Ouest, 2006-2016 (Source : Euromonitor International)

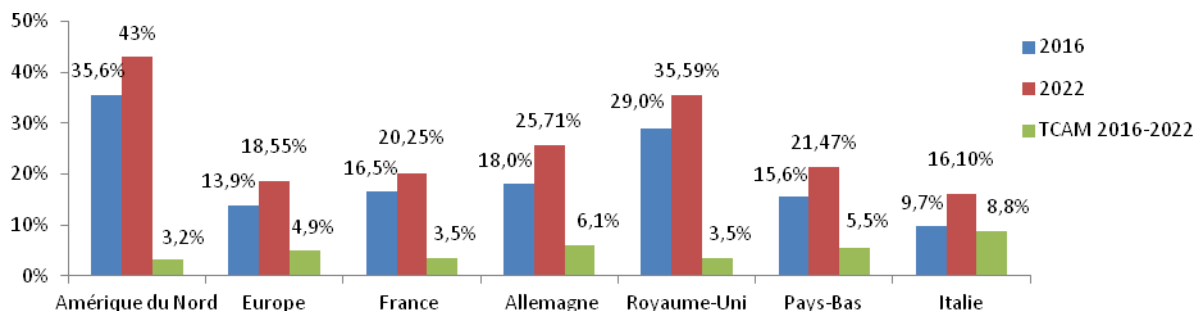
<sup>55</sup> Euromonitor International, Home furnishings and Homeware Revenues, Western Europe, décembre 2017

<sup>56</sup> Euromonitor International, Home Furnishings and Homeware – Distribution and Revenues, décembre 2017

Le taux de pénétration de la distribution en ligne pour la décoration et l'ameublement en Europe est encore inférieur à celui de nombreux marchés d'autres biens de grande consommation : il est de 46,2% en moyenne, tous marchés de produits confondus<sup>57</sup>, contre 13,9% pour le marché des meubles et des articles de maison<sup>58</sup>. Cette dernière donnée est à comparer aux 35,6% qu'affiche l'Amérique du Nord sur le même indicateur : le *e-commerce* européen est en retard. De façon générale, la pénétration du *e-commerce* en Europe est en retrait comparée à d'autres régions développées : légèrement par rapport à l'Australie à 48,5% ; plus significativement comparée à l'Amérique du Nord qui présente un taux de pénétration des achats en ligne de 66,2% tous produits confondus.



Ventilation du CA par grands canaux de distribution 2016, Europe de l'Ouest, 2016



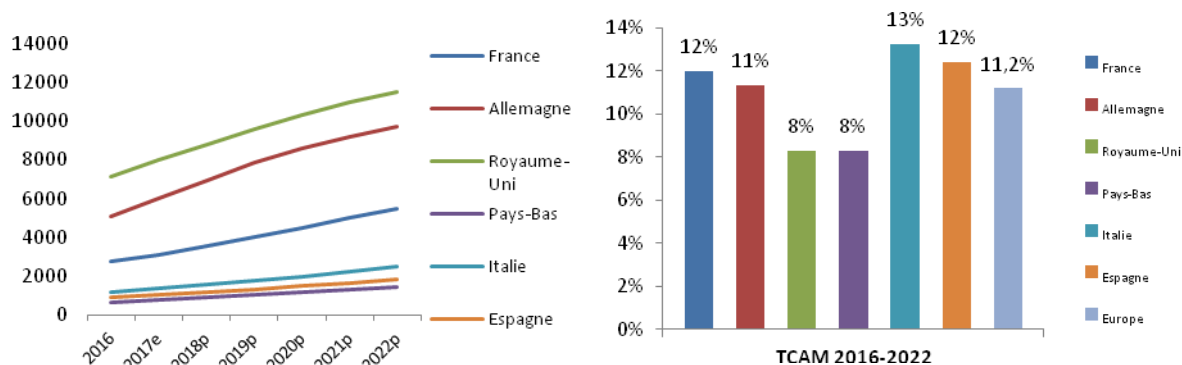
Taux de pénétration du e-commerce dans la distribution de meubles par pays, 2016-2022

Au demeurant, il existe de fortes disparités intra-européennes : face à ses deux plus proches pairs européens, le retard de la France dans l'adoption du *e-commerce* est assez sensible : le taux de pénétration de la distribution en ligne sur le marché considéré y est d'environ 16,5% en 2016, contre pratiquement 18% en Allemagne et près de 29% au Royaume-Uni. Ce retard reste cependant relatif au regard des taux affichés par les Pays-Bas et l'Italie, marchés sur lesquels la Société réalise une part non négligeable de son chiffre d'affaires hors France, qui présentent des taux de pénétration de respectivement 15,6% et 9,7%. La poursuite de la croissance de la pénétration de la distribution en ligne favorisera encore la croissance des distributeurs de la décoration et de l'ameublement disposant de plateformes de *e-commerce* en particulier, vraisemblablement, sur les marchés géographiques en retard dans l'adoption de l'acte d'achat en ligne. C'est en tout cas la perspective qui se dessine puisque, comme le montre le graphique précédent, les prévisions de croissances de la pénétration du *e-commerce* sur les pays actuellement en retard sont globalement supérieures aux autres : un phénomène de rattrapage est probable.

<sup>57</sup> Il s'agit là des marchés considérés au sein des corpus des principales bases de données de marché (Statista, Euromonitor, etc.) comme faisant parties intégrantes du secteur du e-commerce à savoir, pour les principaux : les vêtements et la mode, les médias et la culture, les produits électroniques et informatiques, les loisirs, les jouets, etc.

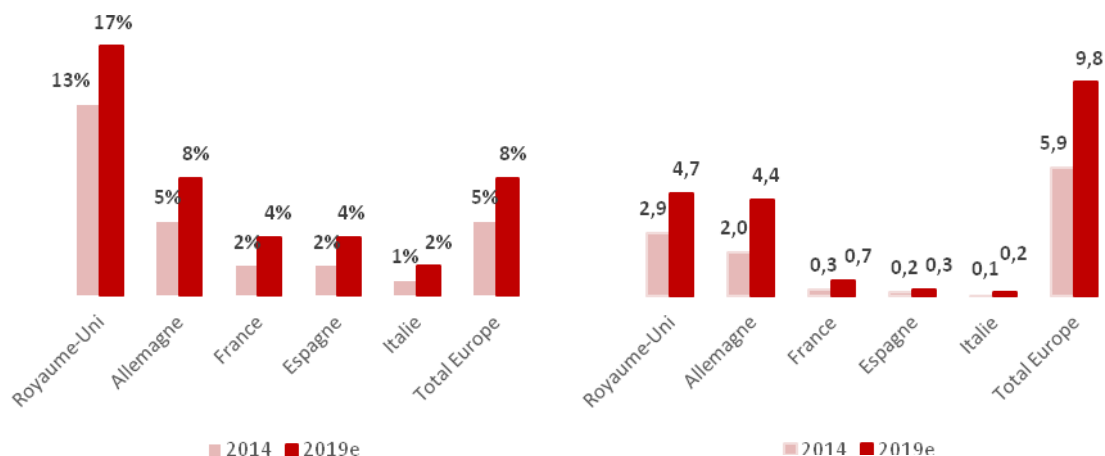
<sup>58</sup> Statista, Furniture and Homeware – Europe, Digital Markets Outlook, octobre 2017

En conséquence de ce qui précède, le canal du *e-commerce* sur le marché des meubles et articles de maison est attendu à la hausse : 11,2% de TACM en valeur sur l'Europe, de 2016 à 2022 et de fortes hausses de chiffres d'affaires en perspective sur certains marchés, à l'instar de l'Italie, de la France et de l'Espagne (voir graphiques ci-dessous).



Croissance prévisionnelle de la pénétration du *e-commerce* sur la distribution de meubles par pays, valeur (à gauche) et taux (à droite), 2016-2022

Cette croissance de la valeur du segment *e-commerce* se fera mécaniquement au détriment du *retail* physique, puisque la part du chiffre d'affaires réalisé sur le marché des meubles et articles de maison attribuable à la vente en ligne croît significativement sur l'horizon temporel de la présente étude.

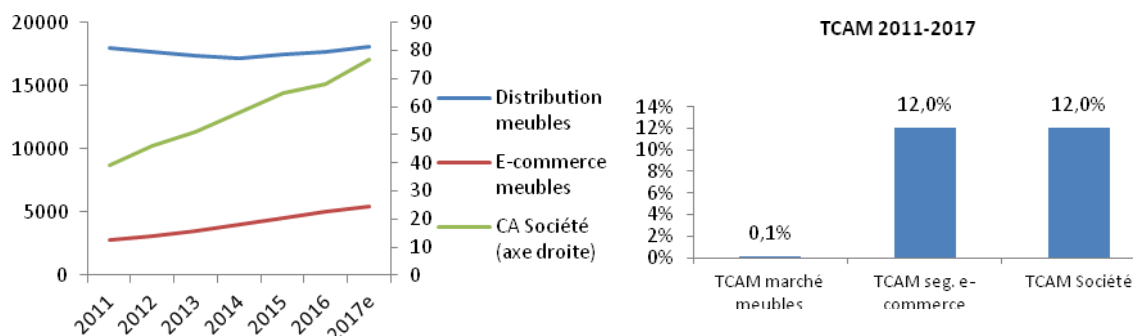


Part du CA total attribuable aux ventes en ligne, Europe (à gauche) ; Revenus en ligne, meubles et décoration (à droite). Source : PwC, « *They say they want a revolution* », Total Retail 2016.

### 6.3.3. Le marché français : de bonnes perspectives

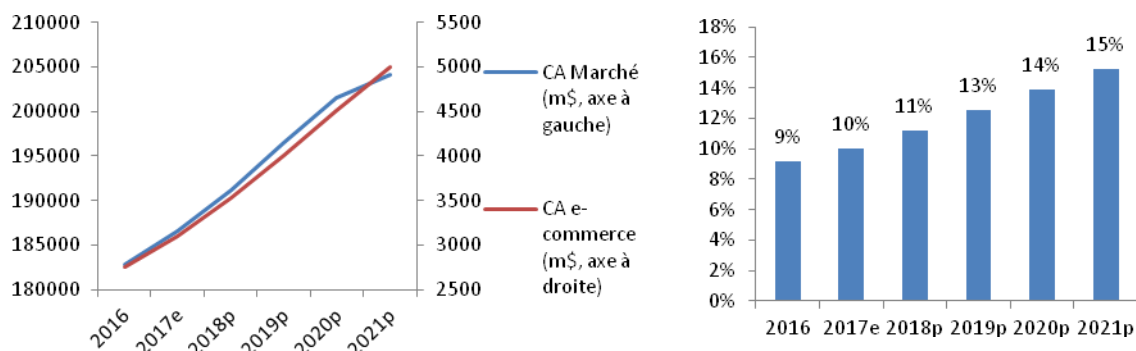
Sur les cinq dernières années en France, le segment du *e-commerce* a très largement surperformé son marché de rattachement. Tous canaux de distribution confondus, le marché des meubles et articles de maison français, bien que plus stable, ne s'est en effet pas beaucoup mieux tenu que le marché européen sur la période 2011-2017, et ce vraisemblablement pour les mêmes raisons : concurrence par les prix, stagnation du revenu arbitrage des ménages. Le segment du *e-commerce* devrait donc enregistrer une croissance de 9% sur 2017 tandis que le marché de la distribution tout compris relève la tête avec 2,2% de croissance annuelle, après avoir connu une longue période de

stagnation à 0,1% TCAM sur 2011-2017, cependant que le *e-commerce* connaissait un essor certain avec 12% de TCAM sur la même période.



A gauche : Historique de chiffre d'affaires; à droite : TCAM comparés 2011-2017 (Sources : Euromonitor International et comptes Société, en normes comptables françaises)

Fort d'un historique de chiffre d'affaires solide, les perspectives de croissances à l'horizon 2021 ne le sont pas moins : d'un peu plus de 2,75 Mds \$ en 2016, la valeur du segment *e-commerce* de meubles articles de maison devrait atteindre 5 Mds \$, enregistrant un TCAM de 12,6%.<sup>59</sup> Sur la même période, le chiffre d'affaires réalisé sur l'ensemble du marché français de la distribution de meubles et décoration devrait passer d'un peu plus de 18 Mds \$ à plus de 20 Mds \$, pour un TCAM de 2,2%.<sup>60</sup>



A gauche : évolution prévisionnelle des chiffres d'affaires de la distribution de meubles et du segment *e-commerce* ; à droite : part de marché prévisionnelle du *e-commerce* (France, 2016-2021 ; Source : Statista, novembre 2017)

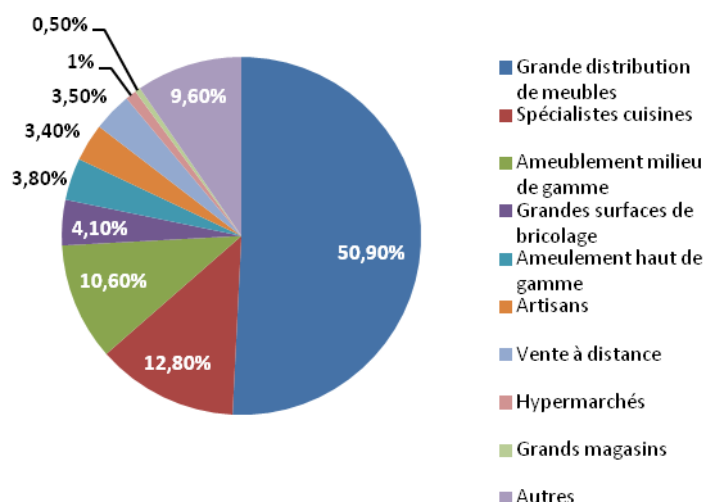
La croissance du segment *e-commerce* est très supérieure à celle du marché et cela s'explique notamment par la percée du *e-commerce* expliquée par un phénomène de rattrapage, tel qu'évoqué à la section précédente. La part du chiffre d'affaires générée par les ventes en ligne va donc naturellement augmenter, grignotant les parts de marché des autres canaux de distribution : de 9% de parts de marché en valeur en 2016 et devrait atteindre 15% en 2021.<sup>61</sup>

Les *pure-players* spécialisés (dont fait partie Vente-Unique.com), les *marketplaces* généralistes et les sites privés sont d'ores et déjà devenus des acteurs incontournables de ce marché. La Société peut ainsi espérer tirer parti de ces perspectives positives, comme elle a su le faire jusqu'à ce jour, en témoigne l'évolution de son chiffre d'affaires et des revenus générés sur le marché des meubles et, plus particulièrement le segment *e-commerce*, telle que représentée par les graphiques précédents.

<sup>59</sup> Statista, Digital Market Outlook - Furniture, novembre 2017

<sup>60</sup> Statista, Consumer Market Outlook - Furniture, novembre 2017

<sup>61</sup> Estimations de la Société, fondées sur l'interprétation de données issues de : Statista, Digital Market Outlook et Consumer Market Outlook - Furniture, novembre 2017



Parts de marché par type de distributeur (chiffre d'affaires 2016, France)

Les acteurs traditionnels s'orientent donc vers ce canal de distribution plus porteur que la distribution en magasin.

S'adaptant aux évolutions technologiques autant qu'aux changements relatifs à la différenciation des produits, le marché français de la distribution de meubles peut, à la date du présent document de base, se décomposer en segments, comme suit :

- La grande distribution de meubles (Ikea, But, Conforama, etc.) ;
- Spécialistes cuisine (Mobalpa, Cuisinella, etc.) ;
- Ameublement milieu de gamme (Maison du Monde, Maxiam, etc.) ;
- GSA de bricolage (Leroy Merlin, Castorama, etc.) ;
- Haut de gamme (Cinna, Roche Bobois, etc.) ;
- Les artisans ;
- *Pure players* (Amazon, Cdiscount, Miliboo, **Vente-Unique.com**, etc.) ;
- Hypermarchés (E. Leclerc, Carrefour, etc.) ;
- Grands magasins (BHV, Printemps, etc.) ;
- Autres (spécialistes literie, etc.).

Le segment *e-commerce* concernant plus particulièrement les activités de la Société, les principales catégories d'acteurs y opérant retiendront les développements qui suivent.

#### 6.3.3.1. *La présence des enseignes de la grande distribution de meubles dans la vente en ligne*

Les enseignes de la grande distribution ameublement disposent toutes d'un site web commerçant et proposent, pour la plupart, des dispositifs de vente omni-canal (*click & collect*). Il y a toutefois un écart entre les réseaux les plus avancés en la matière, et ceux qui sont partis avec du retard. Mettre en place un parcours d'achat multicanal est au cœur des stratégies de développement de ces chaînes, qui se sont pour la plupart fixées l'objectif d'atteindre à moyen terme la barre des 10% de ventes sur la toile.

Le *e-commerce* est bien moins répandu parmi les autres circuits spécialisés, notamment chez les cuisinistes et spécialistes de l'ameublement du salon (à l'inverse, une majorité de spécialistes literie disposent d'un site marchand). Pour ces enseignes, la taille et la forme des produits (canapés, bibliothèques, etc.) rendent le transport difficile et délicat, ce qui représente un frein pour les livraisons à domicile. Seuls les réseaux dotés de moyens supérieurs à la moyenne et des produits standardisés sont capables d'assumer la complexité logistique. Dans ce cas, les sites Internet sont conçus d'abord dans le but de créer du trafic en magasin (présentation des collections, géolocalisation des magasins les plus proches, informations sur les promotions en cours, etc.). Certaines enseignes sont allées plus loin en instaurant un ensemble de services complémentaires accessibles en ligne : réservation d'articles, demande de devis, prise de RDV en magasin, etc.

#### 6.3.3.2. *Les pure players spécialisés dans les meubles*

Un grand nombre de sites spécialisés dans la vente de meubles sont apparus depuis une dizaine d'années. Ils proposent une offre globalement assez homogène en termes de produits : mobilier domestique de tous univers (chambre, salon, cuisine, literie, jardin, etc.), meubles de bureau et magasins, complétés par une offre d'articles de décoration, luminaires, voire du linge de maison ou encore des arts de la table. Beaucoup ont opté pour un positionnement design à prix accessibles, quand d'autres se positionnent davantage sur le segment premium et misent sur la qualité et l'originalité de leur mobilier. À noter cependant que de nombreux sites marchands spécialisés ont été contraints de cesser leur activité ces dernières années, à l'instar de Mobilier Shop, Mon Corner Déco ou La Maison de Catherine (propriété du groupe Mr Bricolage).

#### 6.3.3.3. *Les pure players généralistes et les véadistes traditionnels*

La quasi-totalité des cybermarchands généralistes et des leaders historiques de la vente par catalogue sont présents sur le marché de l'ameublement. Les *pure players* (Amazon, eBay, PriceMinister, Amazon, etc.) couvrent généralement tous les segments du marché (canapés, fauteuils, literie, séjour, mobilier de cuisine et de jardin, etc.). Amazon s'est lancé dans le meuble en ligne en 2013, bousculant les acteurs historiques encore peu actifs à l'époque dans ce secteur. Cdiscount figure également parmi les tous premiers vendeurs de meubles en volume de France. L'atout maître de ces sites est leurs prix, souvent plus intéressants que pour les distributeurs physiques traditionnels en raison d'une politique de *sourcing* efficace et en l'absence d'intermédiaires et de magasins. Pour leur part, les véadistes traditionnels sont davantage présents dans le textile de maison, le linge de maison et la décoration d'intérieur. Seuls les plus importants d'entre eux (La Redoute, Camif, Les 3 Suisses notamment) commercialisent aussi des meubles.

### 6.3.4. L'environnement concurrentiel

L'équipe dirigeante de Vente-Unique.com distingue trois principales catégories de concurrents de la Société :

#### 6.3.4.1. Les acteurs de la Grande distribution d'ameublement

- Ikea : 35 Mds € de chiffre d'affaires 2016 (CA France : 2,7 Mds €)
- Steinhoff International (Conforama) : 13 Mds € de chiffre d'affaires 2016 (CA France : 2,4 Mds €)
- XXXLutz (But International) : 3,4 Md€ de chiffre d'affaires 2015 (CA France 2016 : 1,6 Mds €)
- Maisons du monde : 882 M€ de chiffre d'affaires (CA France 2016 : 560 M€)

Les acteurs de la grande distribution d'ameublement sont des circuits spécialisés dans la vente de meubles domestiques. Ils proposent généralement une offre complémentaire d'articles électroménagers, de décoration et de literie et renouvellent fréquemment leurs gammes et collections. Ces enseignes distribuent principalement des produits d'entrée et de milieu de gamme à travers un parc de magasins couvrant l'ensemble du territoire et un site de vente en ligne.

Les réseaux de la grande distribution d'ameublement ont réussi à attirer une clientèle croissante grâce à une offre complète de meubles pour tous les univers de l'habitat élargie à des univers connexes, un positionnement tarifaire attractif et une image de marque puissante. A elles seules, les trois premières enseignes de la grande distribution de meubles, Ikea, Conforama et But concentrent 48,5% de parts de marché en France. Ces acteurs bénéficient d'un accès à une clientèle très nombreuse grâce à un important maillage territorial et à une présence croissante dans la vente en ligne. A titre d'exemple, les ventes en ligne d'Ikea ont progressé de 31% en 2016 alors que l'enseigne entend générer 10% de ses ventes sur le Web d'ici 2020.

Enseigne	Offre	Modèle de distribution	CA global 2016 M€	CA France 2016 M€	Part de marché en France	CA e-commerce
Ikea	Grande surface meuble, décoration, cuisine équipée	Multicanal	35 074	2 687	19%	4,1% (du CA France 2015)
Steinhoff International (Conforama)	Grande surface meuble, décoration, cuisine, électroménager	Multicanal	13 059	2 413	16,1%	8% (du CA total 2015)
XXXLutz (But International)	Grande surface meuble, décoration, cuisine, électroménager	Multicanal	3 440 (2015)	1 600	13,4%	4% (du CA 2016)
Maisons du monde	Moyenne surface meuble, décoration	Multicanal	882	560	≈2,5%	19%

Source : étude Xerfi - La distribution de meubles - septembre 2017

#### 6.3.4.2. Les marketplaces ou pure-players généralistes :

- Amazon (4,4 Mds € de chiffre d'affaires France 2016 d'après les estimations de Morgan Stanley/3,2 selon Statista)
- Cdiscount (2,15 Mds € de chiffre d'affaires en France, Statista)
- eBay (chiffre d'affaires non disponible)
- PriceMinister (chiffre d'affaires non disponible)
- Mistergooddeal (chiffre d'affaires non disponible)

Les *marketplaces* sont des sites de vente en ligne généralistes proposant une offre de produits très large (*High Tech*, livres, jeux vidéos, vêtements, meubles, etc.). Bien qu'ils ne soient pas spécialisés dans la vente de meubles, ces sites couvrent généralement tous les segments de marché (canapé, fauteuils, séjour, literie, mobilier de cuisine, mobilier de jardin, etc.). Ils s'appuient sur une politique de *sourcing* efficace et des services logistiques importants. En l'absence d'intermédiaires et de magasins, ces sites proposent des prix souvent plus intéressants que ceux des distributeurs physiques traditionnels, ce qui constitue leur atout principal.

#### 6.3.4.3. Les pure-players spécialisés dans les meubles:

- Made (70 M€ de chiffre d'affaires en 2016) : ancien *pure-player* disposant désormais d'un *showroom* ;
- **Vente-Unique.com** (68 M€ de chiffre d'affaires en 2016 et 77 M€ en 2017) ;
- Delamaison (52 M€ de chiffre d'affaires en 2015) ;
- Madeindesign (32 M€ de chiffre d'affaires en 2015) : ancien *pure-player* disposant désormais d'un *showroom* ;
- Miliboo (15,4 M€ de chiffre d'affaires au 30/04/2016) : ancien *pure-player* disposant désormais de *showrooms*.

Les *pure-players* spécialisés sont des acteurs mettant en vente leurs meubles uniquement sur Internet. Ils proposent une offre de produits globalement homogène : mobilier domestique de tous univers (chambre, salon, cuisine, literie, jardin, etc.), articles de décoration, luminaires, arts de la table, etc. Les principaux acteurs du circuit ont opté pour un positionnement à prix accessibles alors que certains, comme Meuble House, se sont positionnés sur le segment premium.

De nombreux *pure-players* se sont orientés vers une stratégie de vente multicanale. Ils ont récemment ouvert des *showrooms* pour rassurer les consommateurs et répondre à leurs demandes récurrentes de voir et tester les meubles avant l'achat tout en attirant une nouvelle clientèle grâce à l'aspect moderne de leur concept de magasin. Ainsi, Made.com a inauguré un *showroom* en plein cœur de Paris au début de l'été 2016 alors que Miliboo a ouvert une deuxième « Milibootik » à Lyon fin 2016 après celle de Paris en 2014. Ces magasins se distinguent des magasins traditionnels par l'expérience client offerte aux visiteurs. Ces magasins ne proposent qu'un assortiment relativement faible d'articles mais offrent une grande autonomie aux clients qui peuvent commander les meubles seuls sur kiosques ou à l'aide d'un vendeur.

Enseigne	Offre	Modèle de distribution	CA global 2016 M€
Vente-Unique.com	Vente en ligne Meuble, décoration	<i>Pure-player</i>	68
Made.com	Cybermarchand avec showroom Meuble, décoration	Multicanal (ancien <i>pure-player</i> )	70
Delamaison	Vente en ligne Meuble, décoration	<i>Pure-player</i>	52* (2015)
Miliboo	Cybermarchand avec showroom Meuble, décoration	Multicanal (ancien <i>pure-player</i> )	17,5
Madeindesign	Cybermarchand avec showroom Meuble, décoration	Multicanal (ancien <i>pure-player</i> )	32* (2015)

Source : étude Xerfi - La distribution de meubles - septembre 2017

\* Source : estimation Vente-Unique.com sur la base de publications professionnelles

## 6.4. Stratégie

### 6.4.1. Conquérir de nouveaux clients via l'amélioration des services

Vente-Unique.com veut continuer à placer la satisfaction de sa clientèle au cœur de sa stratégie. Cette satisfaction est la clef de voute afin d'encourager l'acte d'achat des clients potentiels en visite sur le site Internet, ainsi que la réitération des achats de clients existants, et plus généralement, d'améliorer le taux de conversion<sup>62</sup> des visites vers l'achat et le réachat. La Société va ainsi continuer à se concentrer sur l'amélioration des services offerts à ses clients, afin d'offrir une expérience client plus aboutie, une sélection toujours plus élaborée de produits à des prix aussi attractifs, des options de paiements et de livraison pratiques, et un service après-vente de qualité.

En outre, Vente-Unique.com prévoit de continuer à investir dans ses sites Internet afin de rester à la pointe des derniers développements technologiques du secteur. La Société souhaite ainsi développer de nouvelles options, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux services destinés à améliorer en permanence sa plateforme en la rendant plus fluide et facile d'utilisation, pour les nouveaux clients en particulier. Cela passe notamment par un perfectionnement des moteurs de recherche de produits en vente sur les sites Internet, mais également par une utilisation optimale des données clients recueillies afin d'améliorer encore plus l'expérience client en la personnalisant davantage.

### 6.4.2. Poursuivre le développement international

Les marchés étrangers que la Société a récemment investis, notamment l'Italie, le Portugal et les Pays-Bas, représentent un potentiel de croissance qui n'est, à ce jour, pas complètement exploité. Vente-Unique.com entend donc se consacrer à l'augmentation de ses ventes sur les marchés considérés.

Vente-Unique.com envisage également de poursuivre son expansion internationale au sein de pays à fort potentiel et présentant des synergies, notamment logistiques, avec ses activités actuelles. Cette stratégie de développement à l'international stimulerait la croissance de la Société grâce à

<sup>62</sup> Le taux de conversion sur le site Internet en France pour 2017 est de 0,613%

l'augmentation des ventes consécutive à l'élargissement du marché tout en créant un effet volume vertueux. La croissance des volumes de ventes permettrait à la Société d'améliorer ses marges grâce à l'amortissement des frais fixes et aux économies d'achats réalisés du fait de commandes plus importantes. Le modèle de la Société, répliquable dans des conditions de coûts et de délais satisfaisants, permet à cette dernière d'envisager l'ouverture de plusieurs sites Internet à l'étranger dans les prochains mois.

A cet égard, la Société dispose d'une solide expérience de croissance maîtrisée éprouvée sur plusieurs marchés internationaux, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse.

La Société vient ainsi de s'implanter au Portugal et envisage de se développer prochainement en Europe du Nord et de l'Est.

#### **6.4.3. Elargir la gamme de produits offerts à ses clients**

Vente-Unique.com souhaite étendre la gamme de ses produits à des objets de décoration (luminaire, miroir, etc.) et développer son savoir-faire en matière de lit (à travers une offre de lits relevables notamment). La Société considère en effet qu'il existe un potentiel de croissance important sur ces segments.

La vente de ce type de produits nécessiterait un réaménagement de certains des espaces dédiés à la Société au sein de l'entrepôt situé à Amblainville et conduirait Vente-Unique.com à réaliser des investissements ciblés permettant le traitement, l'emballage et la livraison de ce type de produits dans des conditions de délai et de sécurité optimales.

#### **6.4.4. Accroître ses capacités logistiques**

Outre les aménagements et investissements visés ci-avant, la Société envisage d'accroître, au cours de l'exercice 2019, ses capacités de stockage et d'optimiser ses fonctions logistiques au sein de l'entrepôt situé à Amblainville (Oise). Elle pourrait à cet égard bénéficier sur ce site d'une extension totale d'environ 24 000 m<sup>2</sup>. Cet accroissement des capacités de stockage vise à permettre à la Société de supporter la croissance continue de ses ventes.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités et ambitions internationales, la Société envisage la mise en place d'une seconde plateforme logistique, durant l'exercice 2019, située en Europe de l'Est. Cette installation, d'une durée estimée entre 2 et 6 mois, permettrait à la Société de réaliser des réductions de coûts grâce au rapprochement géographique de la plateforme logistique avec une partie du *sourcing* européen. Ce rapprochement géographique serait également le moyen de réduire les délais de livraison dans certains pays de l'Union Européenne et donc d'accroître la valeur ajoutée de l'offre de Vente-Unique.com dans ces pays dans le cadre de sa stratégie d'expansion internationale.

#### **6.4.5. Poursuivre la stratégie marketing de la Société fondée sur le retour sur investissement**

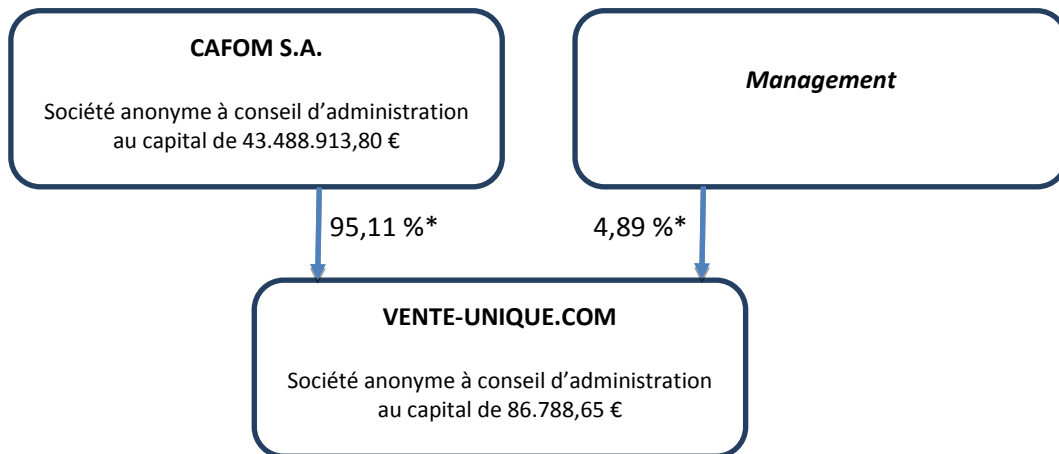
Vente-Unique.com veut continuer à exploiter son expertise en matière de CRM et de publicité ciblée en ligne pour fidéliser sa clientèle, stimuler l'activité de ses potentiels clients et encourager la conversion vers le premier achat.

La Société mise essentiellement sur une stratégie marketing sur Internet, notamment à travers les moteurs de recherche et les liens sponsorisés, ainsi que les publicités ciblées.

## 7. ORGANIGRAMME

### 7.1.1. Organigramme juridique

A la date d'enregistrement du présent document de base, l'organigramme juridique intégrant la Société et son principal actionnaire est le suivant :



*\*Hors actions gratuites en cours de période d'acquisition (cf. section 21.1.4.4 du présent document de base)*

### 7.1.2. Filiales importantes

La Société ne possède aucune filiale ou participation.

## 8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

### 8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

Les locaux du siège social de la Société, situés au 9/11 rue André Jacquard, au Pré Saint Gervais (93315) sont loués dans le cadre d'un bail commercial conclu avec la société SARL IMMOPRES<sup>63</sup> (dont le gérant est Hervé Giaoui et dont les associés sont M. Hervé Giaoui à hauteur de 70% et M. Yoni Giaoui à hauteur de 30% - cf. chapitre 19 du présent document de base), les locaux occupent une superficie de 929 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent 8 emplacements de parking. Le bail a été conclu le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une durée de 9 ans couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2019. Le loyer annuel s'élève à 275 K€ HT, lequel peut être renouvelé conformément aux dispositions légales.

Dans l'optique d'une mutualisation des coûts, la Société a conclu, le 1<sup>er</sup> octobre 2016, pour une période de onze ans, une convention de prestations de services avec la société Distri Service<sup>64</sup> qui met à sa disposition, ainsi qu'à celle d'une autre entité du groupe CAFOM, les locaux de l'entrepôt situé à Amblainville<sup>65</sup>. Ainsi, la Société dispose de 27.000 m<sup>2</sup> au sein de cette plateforme de distribution, d'une surface initiale de 58.000 m<sup>2</sup> pouvant être portée à 80.000 m<sup>2</sup>, qui accueille la majorité des produits qu'elle commercialise sur ses sites Internet. Aux termes de cette convention, Distri Service facture mensuellement à la Société, au coût réel, les frais de location des locaux et de logistique externalisés, ainsi que les charges générales de structure (électricité, téléphonie...) et, majorées d'une marge d'environ 4%, les dépenses d'investissement<sup>66</sup>, au prorata de l'espace réellement occupé par la Société au cours de la période de facturation, ce qui représentait, au titre du dernier exercice clos, un montant total de 5.421 K€ (étant précisé que le taux d'occupation des locaux de l'entrepôt dédiés à la Société est, à ce jour, de 100%). Cette convention peut être renouvelée par tacite reconduction et les parties au contrat peuvent en demander la résiliation à tout moment en cas de manquement par l'autre partie à l'une de ses obligations essentielles ou, en cas de poursuite par tacite reconduction, sous réserve du respect d'un préavis de dix-huit (18) mois (voir section 19.1.6 du présent document de base).

Par ailleurs, par voie d'avenant à la convention susvisée en date du 12 septembre 2017, Distri Service a consenti, au profit de la Société, une promesse de vente destinée à permettre à la Société d'acquérir, pour 1 euro, la propriété des agencements et matériels (*racks* principalement) financés, représentant un montant total de 560 K€. Ces actifs auront été utilisés par la Société pendant une durée de six ans (correspondant à leur période d'amortissement) et financés par cette dernière dans

---

<sup>63</sup> Cette convention a la nature de convention réglementée

<sup>64</sup> Compte-tenu du fait que Distri Service est une société détenue, indirectement, à 100% par CAFOM SA, actionnaire à hauteur de 95,11 % du capital social de la Société et administrateur de cette dernière, cette convention et, son avenant, ont la nature de conventions règlementées. L'avenant à la convention initiale fera l'objet d'un rapport du commissaire aux comptes de la Société qui devra être soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle de ses actionnaires appelée à se réunir le 9 mars 2018

<sup>65</sup> Cf. section 6.2.5 du présent document de base

<sup>66</sup> Cette marge correspond à la rémunération de marché des services financiers liés à ces dépenses d'investissement.

le cadre de la convention de prestations de services susvisée. La Société pourra ainsi devenir propriétaire de ces actifs à l'issue de leur amortissement intégral.

## **8.2. Facteurs environnementaux susceptibles d'influencer l'utilisation des immobilisations corporelles de la Société**

L'activité de la Société n'est pas susceptible d'avoir un quelconque impact défavorable significatif sur l'environnement.

Les titres de la Société n'étant pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne dépassant pas les seuils visés à l'article R.225-104 du Code de commerce, elle n'est pas à ce jour soumise aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 5 du Code de commerce imposant certaines obligations de transparence en matière sociale et environnementale.

A la suite de l'admission de ses titres aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*, la Société fera application de ces dispositions dans le cadre de l'arrêté de ses comptes annuels au 30 septembre 2018 et de ses obligations d'information financière annuelle.

Dans cette perspective, la Société réfléchit à la mise en place de procédures permettant de recueillir les informations nécessaires au respect de ces obligations et notamment au travers de l'élaboration d'un questionnaire à diffuser à l'ensemble des services de la Société.

Il est à noter que la Société a d'ores et déjà pris les mesures suivantes concourant à la préservation de l'environnement :

- la Société utilise des véhicules alimentés au bioéthanol pour ses livraisons de produits volumineux en Île de France ;
- les déchets (carton, plastique et bois) produits par l'entrepôt d'Amblainville sont triés puis revendus en vue de leur recyclage, ils sont préalablement compactés afin de diminuer les rotations entre l'entrepôt et le centre de tri ;
- la Société a adhéré à Eco-Emballages pour le recyclage des emballages et à Eco-Mobilier pour le recyclage des anciens meubles, aussi souvent que possible, la Société récupère chez ses clients les emballages des produits vendus ; et
- la Société se conforme par ailleurs à l'ensemble des réglementations relatives aux normes de qualité devant être respectées dans le cadre de la commercialisation des produits d'ameublement vendus sur le marché européen (cf. section 4.2.4 du présent document de base).

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et aux résultats de la Société avec les états financiers audités établis selon les normes IFRS pour les exercices comptables clos le 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015.

Les comptes statutaires sont arrêtés selon le règlement ANC 2014-03.

Il a été établi des comptes en normes IFRS pour les besoins du présent document de base.

Les comptes de la Société relatifs à l'exercice en cours, ainsi qu'aux exercices suivants, seront également arrêtés en norme IFRS.

Conformément aux dispositions du Code de commerce, la Société arrête et publie ses états financiers en normes françaises, qui ont une valeur statutaire et sont reproduits en annexe au présent document de base.

### 9.1. Examen de la situation financière et du résultat au cours des exercices annuels 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
Résultat opérationnel courant	5 943	4 656	4 881
Marge opérationnelle	7,7%	6,9%	7,6%
Résultat financier	(291)	(292)	44
<b>Résultat net</b>	<b>2 690</b>	<b>3 205</b>	<b>3 046</b>
Actifs non courants	2 992	3 408	2 845
Capitaux Propres	7 607	12 110	11 007
Endettement financier net*	(604)	(931)	(5 981)
Disponibilités**	2 099	2 218	6 240
<b>Total du bilan</b>	<b>25 360</b>	<b>27 982</b>	<b>26 071</b>

\*Dettes financières à long terme + emprunts et dettes financières à court terme - Disponibilités

\*\*Disponibilités = Trésorerie et équivalents de trésorerie

### 9.1.1. Commentaires sur les chiffres d'affaires des exercices clos les 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015

#### Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Données sociales, normes IFRS (en M€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
France	52	49,7	47,9
Europe du Nord et de l'Est	19,2	14,1	12,9
Europe du Sud	5,6	3,9	3,8
<b>Total</b>	<b>76,8</b>	<b>67,8</b>	<b>64,5</b>

#### Evolution du chiffre d'affaires

##### 2016-2017 :

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève à 76,8 M€ au 30 septembre 2017 contre 67,8 M€ au 30 septembre 2016, soit une croissance de 13,2% portée principalement par :

- Le renforcement de la position de la Société sur le marché français (+2,3 M€) ;
- Le développement de la zone Europe du Nord et de l'Est (+5,1 M€), notamment lié à la croissance des nouvelles zones ouvertes au cours des exercices précédents ; et
- Le développement de la zone Europe du Sud (+1,7 M€), dont l'ouverture d'une nouvelle zone prometteuse a permis d'enregistrer un chiffre d'affaires supérieur aux attentes.

##### 2015-2016 :

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève à 67,8 M€ au 30 septembre 2016 contre 64,5 M€ au 30 septembre 2015, soit une croissance de 5,1%. La croissance du chiffre d'affaires est portée principalement par l'augmentation des ventes sur le territoire français (+1,8 M€) et par le développement du marché suisse, dont l'activité enregistrée au 30 septembre 2016 une augmentation de 1,2 M€ de son chiffre d'affaires par rapport à la clôture précédente.

#### Analyse du chiffre d'affaires

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Vente de marchandises	63 114	55 882	53 103
Production vendue de services	13 665	11 917	11 419
<i>Dont prestations de livraisons</i>	11 791	10 317	9 719
<i>Dont prestations parties liées</i>	995	568	860
<i>Dont facilités de paiements</i>	503	464	455
<i>Dont prestations diverses</i>	376	568	385
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>76 779</b>	<b>67 799</b>	<b>64 522</b>

Le chiffre d'affaires total comprend outre, les ventes de marchandises livrées, la refacturation de services annexes (paiement en 3 fois par exemple) ainsi que les frais de port refacturés aux clients.

Les prestations avec les parties liées concernent principalement la refacturation de prestations informatiques à CAFOM SA et ses filiales (dont développements de sites Internet et du *back office*).

Les prestations diverses incluent notamment :

- des facturations concernant le *Call Center* et de la monétisation d'audience de nos sites Internet (194 K€ au 30/09/2017, 189 K€ au 30/09/2016, 205 K€ au 30/09/2015) ;
- la refacturation aux transporteurs de litiges commerciaux (82 K€ au 30/09/2017, 85 K€ au 30/09/2016, 95 K€ au 30/09/2015) conformément aux engagements contractuels ; et
- les commissions, notamment COFIDIS et CETELEM (14 K€ au 30/09/2017, 27 K€ au 30/09/2016, 27 K€ au 30/09/2015).

### ***Evolution de la marge brute***

Analyse de la marge brute globale :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
Prix de revient des ventes	38 696	34 042	32 219
<b>Marge brute</b>	<b>38 083</b>	<b>33 757</b>	<b>32 303</b>
<b>Taux de marge brute</b>	<b>49,6%</b>	<b>49,8%</b>	<b>50,1%</b>
Coût du transport	10 946	9 054	9 127
<b>Marge brute nette des coûts du transport</b>	<b>27 137</b>	<b>24 704</b>	<b>23 176</b>
<b>% Marge brute nette des coûts du transport</b>	<b>35,3%</b>	<b>36,4%</b>	<b>35,9%</b>

Analyse de la marge sur ventes de marchandises

La marge sur ventes de marchandises est un indicateur alternatif de performance dont le calcul est réconciliable avec des données issues des comptes. Elle présente la marge brute globale retraitée des opérations réalisées avec des parties liées réalisée sur la vente des produits de la Société, indépendamment des autres revenus et coûts non liés à ces ventes.

La notion de marge sur ventes de marchandises fait référence dans le présent document de base à la formule suivante :

$$\text{Marge sur ventes de marchandises} = \text{Vente de marchandises} - \text{prix de revient des ventes}$$

Elle s'établit ainsi au cours des trois derniers exercices :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires - Ventes de marchandises	63 114	55 882	53 103
Prix de revient des ventes	38 696	34 042	32 219
<b>Marge sur ventes de marchandises</b>	<b>24 418</b>	<b>21 840</b>	<b>20 884</b>
<b>% Marge sur ventes de marchandises</b>	<b>38,69%</b>	<b>39,08%</b>	<b>39,33%</b>

Le taux de marge brute sur marchandises hors prestations de services est stable entre les exercices 2015/16 et 2016/17.

### Analyse de la marge sur transport

La marge sur transport est un indicateur alternatif de performance dont le calcul est réconciliable avec des données issues des comptes. Elle présente la marge réalisée sur les seules prestations de transport facturées aux clients, indépendamment des revenus et coûts liés aux produits vendus par la Société.

La notion de marge sur transport fait référence dans le présent document de base à la formule suivante :

$$\text{Marge sur transport} = \text{Prestations de transport facturées} - \text{coût du transport}$$

Elle s'établit ainsi au cours des trois derniers exercices :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Prestations de transport facturées	11 791	10 317	9 719
Coût du transport	10 946	9 054	9 127
<b>Marge sur prestations de transport</b>	<b>845</b>	<b>1 263</b>	<b>592</b>
<b>% Marge sur Prestations de transport</b>	<b>7,17%</b>	<b>12,24%</b>	<b>6,09%</b>

### Analyse de la marge brute globale, hors parties liées :

La marge brute globale hors parties liées est un indicateur alternatif de performance dont le calcul est réconciliable avec des données issues des comptes. Elle présente la marge brute après retraitement des chiffres d'affaires et achats réalisées avec les parties liées (notamment actionnaires personnes morales exerçant un contrôle sur la Société).

La notion de marge brute globale hors parties liées fait référence dans le présent document de base à la formule suivante :

$$\text{Marge brute globale hors parties liées} = (\text{Chiffre d'affaires} - \text{chiffre d'affaires avec parties liées}) - (\text{Achats de marchandises} - \text{Achats de marchandises avec parties liées}) - \text{variation de stocks}$$

Elle s'établit ainsi au cours des trois derniers exercices :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires hors parties liées	75 784	67 231	63 662
Achats de marchandises hors parties liées	39 666	32 454	31 714
Variation de stocks	-2 363	166	-776
<b>Marge brute</b>	<b>38 481</b>	<b>34 610</b>	<b>32 724</b>
<b>Taux de marge brute</b>	<b>50,8%</b>	<b>51,5%</b>	<b>51,4%</b>
Coût du transport	10 946	9 054	9 127
<b>Marge brute nette des coûts du transport</b>	<b>27 535</b>	<b>25 556</b>	<b>23 597</b>
<b>% Marge brute nette des coûts du transport</b>	<b>36,3%</b>	<b>38,0%</b>	<b>37,1%</b>

### 9.1.2. Résultat opérationnel

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
Prix de revient des ventes	38 696	34 042	32 219
%CA	50,4%	50,2%	49,9%
Marge brute	38 083	33 757	32 303
%CA	49,6%	49,8%	50,1%
Charges de personnel	4 995	4 544	4 176
%CA	6,5%	6,7%	6,5%
Autres charges opérationnelles courantes	27 145	24 557	23 246
%CA	35,4%	36,2%	36,0%
<b>TOTAL Charges opérationnelles courantes</b>	<b>70 836</b>	<b>63 143</b>	<b>59 641</b>
%CA	92,3%	93,1%	92,4%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5 943</b>	<b>4 656</b>	<b>4 881</b>
%CA	7,7%	6,9%	7,6%
Autres produits et charges opérationnelles	(1 256)	852	(114)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 688</b>	<b>5 508</b>	<b>4 767</b>
%CA	6,1%	8,1%	7,4%

La marge brute globale inclut la marge brute sur marchandises et la marge brute réalisée sur la production vendue de services, détaillée ci-dessus.

#### 2016-2017 :

La marge brute globale de la Société s'élève à 38,1M€ (49,6 %) au 30 septembre 2017 contre 33,8 M€ (49,8%) au 30 septembre 2016 et enregistre une augmentation en valeur de 4,3 M€ sur la période grâce à l'accélération de l'activité qui enregistre une progression de 13,2% et à la maîtrise des prix de revient des marchandises vendues qui restent quasiment constants en proportion du chiffre d'affaires (50,4% du chiffre d'affaires 2017 contre 50,2% du chiffre d'affaires 2016).

La variation à la baisse du taux de marge brute global constaté par rapport à l'exercice précédent qui évolue de 49,8% au 30 septembre 2016 à 49,6% au 30 septembre 2017 s'explique par une augmentation ponctuelle, sur le premier semestre de l'exercice, des anomalies logistiques consécutives au déménagement. De la même façon, le taux de marge brute, net de coût de transport, enregistre une baisse (38% au 30 septembre 2016 contre 36,3% au 30 septembre 2017), sous l'effet de la hausse de ses coûts de livraison. La marge sur coûts de livraison enregistre ainsi une baisse en valeur de 418 K€ (1.263 K€ au 30 septembre 2016 contre 845 K€ au 30 septembre 2017) (cf. tableau d'analyse de la marge sur transport à la section 9.1.1 ci-avant).

#### 2015-2016 :

La marge brute globale de la Société s'élève à 33,8 M€ (49,8 %) au 30 septembre 2016 contre 32,3 M€ (50,1%) au 30 septembre 2015. Le taux de marge brute enregistre une baisse de 0,3%, la direction ayant choisi de pratiquer des diminutions de prix sur ces produits. En revanche, le taux de marge brute, net des coûts de transport, a lui fortement augmenté (35,9% au 30 septembre 2015

contre 36,4% au 30 septembre 2016) sous l'effet de l'augmentation des prix de livraison aux clients (cf. tableau d'analyse de la marge sur transport à la section 9.1.1 ci-avant).

### **Charges de personnel :**

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
<b>Charges de personnel</b>	4 995	4 544	4 176

#### **2016-2017 :**

La masse salariale augmente sur l'exercice de 451 K€, principalement sous l'effet des facteurs suivants :

- hausse des effectifs (75 au 30 septembre 2017 contre 73 au 30 septembre 2016), et augmentation annuelle consentie aux salariés pour : +294 K€
- impact des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice pour : +235 K€

#### **2015-2016 :**

La masse salariale a augmenté principalement sous l'effet des facteurs suivants :

- hausse des effectifs (73 au 30 septembre 2016 contre 64 au 30 septembre 2015), et l'augmentation annuelle consentie aux salariés pour : +151 K€
- impact des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice pour : +160 K€

### **Autres charges opérationnelles courantes**

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Transport sur ventes	10 946	9 055	9 128
Logistique	3 749	3 492	3 366
Marketing	6 426	5 977	5 170
Frais généraux et taxes	4 870	4 181	4 046
Dotations aux amortissements	976	925	940
Dotations aux provisions	178	926	596
<b>Total des autres charges opérationnelles courantes</b>	<b>27 145</b>	<b>24 557</b>	<b>23 246</b>

#### **2016-2017 :**

Les autres charges opérationnelles courantes augmentent de 2.588 K€ passant de 24.557 K€ à 27.145 K€, Cette augmentation étant principalement liée à :

- L'augmentation des transports sur ventes qui passent de 9,1 M€ à 10,9 M€ entre le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2017, soit une augmentation de 1,8 M€ en raison d'inefficiences de mise en œuvre (moins mutualisation/optimisation du transport aval : camions non remplis, relivraisons...). Ces frais de transports sur ventes sont entièrement refacturés aux clients ;

- L'augmentation des coûts liés à l'entrepôt (+ 0,5 M€), passant de 4,2 M€ à 4,7 M€ entre 2016 et 2017, suite au déménagement de la Société dans le nouvel entrepôt logistique à Amblainville. L'augmentation de ces coûts s'explique par la hausse de la surface disponible (5.000 m<sup>2</sup> supplémentaires par rapport au précédent entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine).
- L'augmentation de +449 K€ des frais de marketing. Ce poste, qui passe de 5.977 k€ au 30 septembre 2016 à 6.426 k€ au 30 septembre 2017, se compose principalement des dépenses publicitaires. Elles dépendent de la facturation des différents sites Internet en fonction du nombre de clics. L'évolution de ce poste est cohérente avec celle du chiffre d'affaires.

#### 2015-2016 :

L'augmentation des autres charges opérationnelles courantes de +1.311 K€ (soit +5,63%) s'explique principalement par une augmentation des frais de marketing. Cette évolution est liée à une modification de la stratégie marketing de la Société, plus agressive, via des campagnes de liens sponsorisés.

#### Marge commerciale

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
Prix de revient des ventes	38 696	34 042	32 219
<b>Marge brute</b>	<b>38 083</b>	<b>33 757</b>	<b>32 303</b>
%CA	49,6%	49,8%	50,1%
Frais marketing (hors personnel)	6 426	5 977	5 170
%CA	8,4%	8,8%	8%
<b>Marge commerciale</b>	<b>31 657</b>	<b>27 780</b>	<b>27 133</b>
%CA	41,2%	40,9%	42,1%

L'évolution de la marge commerciale sur les trois exercices s'analyse comme suit :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	2017 - 2016	2016 - 2015
Augmentation de la marge brute	4 326	1 454
<b>A déduire :</b>		
Augmentation des frais de marketing	(449)	(807)
<b>TOTAL</b>	<b>3 877</b>	<b>647</b>

#### 2016-2017 :

Le taux de marge commerciale, correspondant au taux de marge brute après déduction des dépenses marketing (hors charges du personnel), s'améliore légèrement, passant de 40,9% (27,8 M€) sur l'exercice 2015-2016 à 41,2% (31,7 M€) au 30 septembre 2017. Les dépenses marketing atteignent 6,4 M€ au 30 septembre 2017, contre 6 M€ au 30 septembre 2016.

#### 2015-2016 :

Le taux de marge commerciale se contracte davantage que la marge brute, passant de 42,1% (27,1M€) au 30 septembre 2015 à 40,9% (27,8 M€) au 30 septembre 2016. Cette évolution s'explique par une modification de la stratégie marketing de la Société qui a généré une augmentation des

dépenses marketing. Celles-ci atteignent 6 M€ en 2016, soit une augmentation de 0,8 M€ par rapport à 2015 où elles s'élevaient à 5,2 M€.

### **EBITDA**

<b>Données sociales, normes IFRS (en K€)</b>	<b>30 septembre 2017 (12 mois)</b>	<b>30 septembre 2016 (12 mois)</b>	<b>30 septembre 2015 (12 mois)</b>
Résultat opérationnel courant	5 943	4 656	4 881
Dotations aux amortissements	976	925	940
Dotations aux provisions	178	926	596
<b>EBITDA</b>	<b>7 097</b>	<b>6 507</b>	<b>6 417</b>

### Analyse du taux de marge de l'EBITDA

<b>Données sociales, normes IFRS (en K€)</b>	<b>30 septembre 2017 (12 mois)</b>	<b>30 septembre 2016 (12 mois)</b>	<b>30 septembre 2015 (12 mois)</b>
Chiffre d'affaires	76 779	67 799	64 522
EBITDA	7 097	6 507	6 417
<b>% taux d'EBITDA</b>	<b>9,24%</b>	<b>9,60%</b>	<b>9,95%</b>

#### **2016-2017 :**

Entre 2016 et 2017, l'EBITDA enregistre une hausse de 9,1%. Alors que l'EBITDA s'élevait à 6,5 M€ au 30 septembre 2016, il atteint 7,1 M€ au 30 septembre 2017. Cette évolution s'explique principalement par la hausse significative de l'activité (+13,2%) permettant une meilleure absorption des coûts fixes et cela malgré l'augmentation des charges de transport sur ventes et des coûts liés à l'entrepôt.

Le taux de marge d'EBITDA a quant à lui baissé de 0,36%. La Société a su limiter l'impact de la baisse de 1,1 point du taux de marge brute, net de coûts de transport, par une meilleure maîtrise de ses autres charges de structures (baisse du taux de frais marketing par rapport au chiffre d'affaires de 0,4% et baisse du coût de la masse salariale par rapport au chiffre d'affaires de 0,2%).

#### **2015-2016 :**

Entre 2015 et 2016, l'EBITDA passe de 6,4 M€ au 30 septembre 2015 à 6,5 M€ au 30 septembre 2016, soit une augmentation de 1,4%. Cette évolution s'explique principalement par la hausse de la marge brute sur la période, permettant d'absorber l'évolution des autres charges opérationnelles courantes. Le taux de marge d'EBITDA a quant à lui baissé de 0,35%. La Société a su limiter l'impact de la hausse des coûts marketing (8,8% du chiffre d'affaires au 30 septembre 2016 contre 8% au 30 septembre 2015) par une amélioration sensible de 0,5 point du taux de marge brute, net de coûts de transport.

### **Autres produits et charges opérationnels**

<b>Données sociales, normes IFRS (en K€)</b>	<b>30 septembre 2017 (12 mois)</b>	<b>30 septembre 2016 (12 mois)</b>	<b>30 septembre 2015 (12 mois)</b>
Surcoût du déménagement	(1 059)		
Litige prestations logistiques		943	
Perte sur créance clients	(129)		
Autres charges et produits non récurrents	(68)	(91)	(114)
<b>Total des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(1 256)</b>	<b>852</b>	<b>(114)</b>

#### **2016-2017 :**

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a procédé au déménagement de son entrepôt. Le stock a ainsi été déménagé de Criquebeuf-sur-Seine (22.000m<sup>2</sup>) à Amblainville (27.000 m<sup>2</sup>). Les surcoûts de transferts et de logistiques pendant la période s'élèvent à 1 059 K€ et ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles

#### **2015-2016 :**

Un litige opposait la société Vente-Unique.com à un prestataire de services de transport, depuis le mois de juillet 2011. Un protocole d'accord transactionnel a été conclu entre les deux parties en décembre 2015. Le produit opérationnel non récurrent enregistré dans les comptes clos le 30 septembre 2016 correspond à l'annulation de la dette de la Société envers le fournisseur, d'un montant de 943 K€.

### 9.1.3. Résultat financier

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Intérêts et charges assimilés	(63)	(100)	(103)
<i>dont intérêts financiers liés au crédit-bail</i>	<i>(9)</i>		
Autres produits et charges financières	(228)	(192)	147
<b>Résultat financier</b>	<b>(291)</b>	<b>(292)</b>	<b>44</b>

#### 2016-2017 :

Le résultat financier s'élève à -291 K€ au 30 septembre 2017 contre -292 K€ au 30 septembre 2016. Au cours de cette période, un remboursement d'emprunt à hauteur de 386 K€ a été effectué et la Société a conclu un avenant aux effets de crédit-bail<sup>67</sup> portant sur des actifs d'un montant de 560 K€.

Les autres produits et charges financières correspondent principalement à :

- Résultat financier sur change : -112 K€
- Charge financière sur crédit-bail : -93 K€

#### 2015-2016 :

Le résultat financier s'élève à -292 K€ au 30 septembre 2016 contre -44 K€ au 30 septembre 2015. Au cours de cette période, un remboursement d'emprunt à hauteur de 448 K€ a été effectué et un nouvel emprunt d'un montant de 1 500 K€ a été souscrit.

### 9.1.4. Résultat net

Les principales composantes du résultat sont présentées ci-après :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Marge brute	38 083	33 757	32 303
Résultat opérationnel courant	5 943	4 656	4 881
Résultat opérationnel	4 688	5 508	4 767
<b>Résultat net</b>	<b>2 690</b>	<b>3 205</b>	<b>3 046</b>

#### 2016-2017 :

En dépit de l'accélération de la croissance du chiffre d'affaires (cf. section 9.1.1 du présent document de base) et du résultat opérationnel courant de la Société en 2017, le résultat net est en légère diminution par rapport à l'exercice précédent (2,7 M€ au 30/09/2017, contre 3,2 M€ au 30/09/2016). Cette évolution s'explique principalement par les coûts (non récurrents) importants engendrés par le changement d'entrepôt en octobre 2016 (cf. section 9.1.2).

---

<sup>67</sup> Cf. description du tableau figurant à la section 19.1 du présent document de base

## 2015-2016 :

La croissance de l'activité entre l'exercice 2014-2015 et l'exercice 2015-2016 (cf. section 9.1.2 du présent document de base) couplée à celle des autres produits opérationnels (non récurrents) suite au débouclage du litige SLS (cf. section 9.1.2) a contribué à l'amélioration du résultat net de la Société. Avec une croissance de 5,2%, ce dernier a atteint 3,2 M€ au 30 septembre 2016 contre 3,05 M€ au 30 septembre 2015 malgré la détérioration du résultat financier (cf. section 9.1.3)

### 9.1.5. Résultat net par action

Le résultat net par action se décompose ainsi :

Données sociales, normes IFRS	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Résultat net (en K€)	2 690	3 205	3 046
<b>Résultat net par action non dilué (en €)</b>	<b>0,31</b>	<b>0,37</b>	<b>0,35</b>
<b>Résultat net par action dilué (en €)</b>	<b>0,30</b>	<b>0,37</b>	<b>0,35</b>

### 9.1.6. Commentaires sur le bilan social en normes IFRS aux 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015

Au 30 septembre 2017, le total du bilan s'établit à 25 360 K€ contre 27 982 K€ au 30 septembre 2016 et 26 071 K€ au 30 septembre 2015.

#### 9.1.6.1. *Eléments d'actifs*

##### **Actifs non courants**

Au 30 septembre 2017, le total des actifs non courants s'établit à 2 992 K€ contre 3 408 K€ au 30 septembre 2016 et 2 845 K€ au 30 septembre 2015. Il se décompose de la façon suivante :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Immobilisations incorporelles	693	1054	1 498
Immobilisations corporelles	814	545	673
Immobilisations financières	1355	1647	588
Actifs d'impôts différés	131	162	86
<b>Total des actifs non courants *</b>	<b>2 992</b>	<b>3 408</b>	<b>2 845</b>

\* La Société ne détient aucun actif non courant hors de France

## 2016-2017 :

La valeur totale des actifs non courants diminue entre le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2017, passant de 3 408 K€ à 2 992 K€.

- Les immobilisations incorporelles évoluent de la façon suivante :

Libellé	En K€
<b>VNC Immobilisations incorporelles 30/09/2016</b>	<b>1 054</b>
Acquisitions de l'exercice	351
Sorties de l'exercice	0
Dotations de l'exercice	-711
<b>VNC Immobilisations incorporelles 30/09/2017</b>	<b>693</b>

- Les immobilisations corporelles évoluent de la façon suivante :

Libellé	En K€
<b>VNC Immobilisations corporelles 30/09/2016</b>	<b>545</b>
Acquisitions de l'exercice	584
Sorties de l'exercice	-242
Dotations de l'exercice	-73
<b>VNC Immobilisations corporelles 30/09/2017</b>	<b>814</b>

Les acquisitions de l'exercice concernent, à hauteur de 560 K€, le retraitement IFRS des matériels et aménagements objet de l'avenant en date du 12 septembre 2017<sup>68</sup> portant sur la convention de prestation de services conclue entre la Société et Distri Service<sup>69</sup> le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Aux termes de ce contrat, Vente-Unique.com a participé indirectement au financement de ces actifs et Distri Service a consenti une promesse de vente à la Société aux termes de laquelle elle s'est engagée à lui céder, à compter de l'expiration de la période d'amortissement de six ans, les matériels et aménagements susvisés, pour un montant de 1 euro. A la date d'acquisition, les agencements et matériels auront été intégralement amortis par Distri Service.

Les autres acquisitions de l'exercice concernent principalement le développement du SEO (référencement naturel), ainsi que la conception des sites Internet italiens et portugais (191 K€).

Suite au déménagement d'entrepôt, Vente-Unique.com a procédé à la sortie de certains actifs, entièrement amortis, pour un montant total de 242 K€.

Les immobilisations financières sont principalement constituées d'un dépôt de garantie d'un montant de 1.103.436 euros réalisé par la Société au cours de l'exercice 2016 dans le cadre de son installation dans le nouvel entrepôt d'Amblainville.

En 2017, les immobilisations financières ont diminué de 292 K€, cette baisse est principalement liée à la restitution du dépôt de garantie de l'ancien entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine.

<sup>68</sup> Cf. chapitre 19 du présent document de base pour une description détaillée de ce contrat

<sup>69</sup> Société du groupe CAFOM, cf. organigramme chapitre 19 du présent document de base

**2015-2016 :**

La valeur totale des actifs non courants augmente de 563 K€ entre le 30 septembre 2015 et le 30 septembre 2016, passant de 2 845 K€ à 3 408 K€.

- Les immobilisations incorporelles évoluent de la façon suivante :

Libellé	En K€
<b>VNC Immobilisations incorporelles 30/09/2015</b>	<b>1 498</b>
Acquisitions de l'exercice	298
Sorties de l'exercice	0
Dotations de l'exercice	-741
<b>VNC Immobilisations incorporelles 30/09/2016</b>	<b>1 054</b>

- Les immobilisations corporelles évoluent de la façon suivante :

Libellé	En K€
<b>VNC Immobilisations corporelles 30/09/2015</b>	<b>673</b>
Acquisitions de l'exercice	93
Sorties de l'exercice	0
Dotations de l'exercice	-221
<b>VNC Immobilisations corporelles 30/09/2016</b>	<b>545</b>

Les immobilisations financières ont significativement augmenté durant cette période, en raison du dépôt et cautionnement d'un montant de 1 103 K€ versé au titre du nouvel entrepôt d'Amblainville.

**Actifs courants**

Au 30 septembre 2017, le total des actifs courants s'établit à 22 367 K€ contre 24 574 K€ au 30 septembre 2016 et 23 226 K€ au 30 septembre 2015.

L'évolution est présentée ci-dessous :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Stocks	12 598	10 241	10 517
Créances clients et comptes rattachés	3 618	4 001	4 407
Autres créances	4 054	8 115	2 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 099	2 218	6 240
<b>Total des actifs courants</b>	<b>22 367</b>	<b>24 574</b>	<b>23 226</b>

**2016-2017 :**

Malgré la hausse (+ 2 357 K€) des stocks dont la valeur s'élève désormais à 12 598 K€ au 30 septembre 2017 contre 10 241 K€ au 30 septembre 2016, en raison de l'augmentation de la capacité de stockage (5.000 m<sup>2</sup> supplémentaires) consécutive au changement d'entrepôt en octobre 2016, le total des actifs courants diminue de 2 207 K€ pour atteindre 22 367 K€ au 30 septembre 2017. La

baisse de 4 061 K€ du montant des autres créances (principalement avances liées au compte courant CAFOM) explique l'évolution des actifs courants sur la période.

#### 2015-2016 :

Entre le 30 septembre 2015 et le 30 septembre 2016, le total des actifs courants augmente de 1 348 K€ pour atteindre 24 574 K€. La diminution de la trésorerie (- 4 022 K€), des stocks (-276 K€) et des créances clients (-406 K€) dans une moindre mesure a été compensée par la hausse des autres créances (essentiellement avances liées au compte courant CAFOM) qui sont passées de 2 063 K€ à 8 115 K€ sur la période.

L'encours clients peut se résumer comme suit :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Clients à échéance*	3 225	2 159	2 546
Clients parties liées	3	1 394	1 295
Clients douteux TTC	2 223	2 156	2 614
<b>Total créances clients brutes</b>	<b>5 451</b>	<b>5 709</b>	<b>6 455</b>
Provision pour dépréciation	1 833	1 708	2 048
<b>Total créances clients nettes</b>	<b>3 618</b>	<b>4 001</b>	<b>4 407</b>

\*L'encours "Clients à échéance" concerne les règlements en trois fois des ventes des deux derniers mois de l'exercice. Ces créances s'apurent régulièrement sur l'exercice suivant.

#### 9.1.6.2. Eléments de passifs

##### Capitaux propres

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Capital social	87	87	87
Réserves liées au capital	4 830	8 818	7 875
Résultat net	2 690	3 205	3 046
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 607</b>	<b>12 110</b>	<b>11 007</b>

## Variation des capitaux propres

Données sociales - Normes IFRS (en K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves	Résultat global comptabilisé directement en capitaux propres	Capitaux propres
<b>Au 30 septembre 2015</b>	<b>87</b>			<b>7 862</b>	<b>3 058</b>	<b>11 007</b>
Opération sur capital					161	161
Paiements fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Dividendes				(2 200)		(2 200)
Résultat net de l'exercice					3 205	3 205
Résultat global comptabilisé directement en capitaux propres					(63)	(63)
Affectation de résultat				3 058	(3 058)	0
<b>Au 30 septembre 2016</b>	<b>87</b>			<b>8 721</b>	<b>3 303</b>	<b>12 110</b>
Opération sur capital					395	395
Paiements fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Dividendes				(7 640)*		(7 640)
Résultat net de l'exercice					2 690	2 690
Résultat global comptabilisé directement en capitaux propres					52	52
Affectation de résultat				3 303	(3 303)	
<b>Au 30 septembre 2017</b>	<b>87</b>			<b>4 383</b>	<b>3 137</b>	<b>7 607</b>

\* Ce montant inclut une distribution de dividende d'un montant de 2,64 M€ votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 mars 2017 et une distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 5M€ votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017

### 2016-2017 :

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 7 607 K€ au 30 septembre 2017 contre 12 110 K€ au 30 septembre 2016. La variation des capitaux propres intègre principalement :

- le résultat de l'exercice 2016-2017 à hauteur de 2 690 K€ ;
- le versement d'un dividende de 7 640 K€<sup>70</sup> au titre des résultats des exercices précédents ; et
- le paiement fondé sur des actions pour 395 K€.

Au 30 septembre 2017, le capital social de la Société se compose de 8 678 865 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

### 2015-2016 :

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 12 110 K€ au 30 septembre 2016 contre 11 007 K€ au 30 septembre 2015. La variation des capitaux propres intègre principalement :

<sup>70</sup> Ce montant inclut une distribution de dividende d'un montant de 2,64 M€ votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 mars 2017 et une distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 5M€ votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017

- le résultat de l'exercice 2015-2016 à hauteur de 3 205 K€ ;
- le versement d'un dividende de 2 200 K€ ; et
- le paiement fondé sur des actions pour 161 K€

Au 30 septembre 2016, le capital social de la Société se compose de 8 678 865 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

### **Passifs non courants**

Au 30 septembre 2017, le total des passifs non courants s'élève à 1 340K€ contre 1 324 K€ au 30 septembre 2016 et 219 K€ au 30 septembre 2015, et se détaillent comme suit :

<b>Données sociales, normes IFRS (en K€)</b>	<b>30 septembre 2017 (12 mois)</b>	<b>30 septembre 2016 (12 mois)</b>	<b>30 septembre 2015 (12 mois)</b>
Provisions non courantes	169	331	219
Dettes financières à long terme	1 171	994	0
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 340</b>	<b>1 324</b>	<b>219</b>

### **2016-2017 :**

Le total des passifs non courants reste stable entre le 30 septembre 2016 (1 324 K€) et le 30 septembre 2017 (1 340 K€).

Les provisions non courantes de 169 K€ concernent :

- Provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 139 K€ ;
- Provision pour risque à hauteur de 30 K€, suite à une condamnation en première instance dans le cadre d'un litige commercial pour contrefaçon. La Société a fait appel de cette décision.

La variation de -162 K€ correspond principalement à la reprise de provision relative à un litige prud'homal qui s'est dénoué sur l'exercice.

L'augmentation des dettes financières à long terme est consécutive à la modification, par un avenant en date du 12 septembre 2017, de la convention de prestation de services conclue le 1<sup>er</sup> octobre 2016 entre la Société et Distri Service, aux termes de laquelle la Société finance indirectement des matériels et aménagements d'un montant de 560K€<sup>71</sup> qu'elle pourrait racheter à l'issue de leur période d'amortissement (soit six ans).

Les remboursements d'emprunts (non courants) se sont élevés à 384 K€ (293 K€ de remboursement pour l'emprunt souscrit auprès de la Banque Palatine et 91 K€ de remboursement de l'emprunt relatif aux opérations réalisées dans le cadre de la convention susvisée conclue avec Distri Service<sup>72</sup>).

<sup>71</sup> Montant comptabilisé sous forme de crédit-bail

<sup>72</sup> Cf. section 19.1.6 du présent document de base pour une description de ce contrat

## 2015-2016 :

Le total des passifs non courants augmente fortement entre le 30 septembre 2015 (219 K€) et le 30 septembre 2016 (1 324 K€) essentiellement lié à un nouvel emprunt contracté auprès de la Banque Palatine d'un montant de 1 500 K€ diminué des remboursements de la période (448 K€).

## *Passifs courants*

Au 30 septembre 2017, le total des passifs courants s'élève à 16 413 K€ contre 14 548 K€ au 30 septembre 2016 et 14 845 K€ au 30 septembre 2015.

L'évolution est présentée ci-dessous :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Emprunts et dettes financières à court terme	324	293	234
Autres passifs financiers courants	0	1 779	25
Dettes fournisseurs	9 928	7 787	10 335
Dettes fiscales et sociales	2 831	2 114	2 594
Autres passifs courants	3 331	2 575	1 657
<b>Total des passifs courants</b>	<b>16 413</b>	<b>14 548</b>	<b>14 845</b>

## 2016-2017 :

Au 30 septembre 2017, le total des passifs courants s'est apprécié de 12,8%.

Le poste dettes fournisseurs a majoritairement contribué à cette hausse, passant de 7 787 K€ à 9 928 K€ et s'expliquant principalement par une hausse des dettes de fournisseurs de marchandises (+738 K€), frais généraux (+ 936 K€) et des effets à payer (+ 433 K€) liés à la hausse d'activité et des volumes d'achat.

Le poste « *Autres passifs courants* » s'élève à 3.331 K€ et se décompose de la manière suivante :

- Produits constatés d'avance :	2.596 K€
- Avoirs à émettre :	434 K€
- Dividendes à payer :	244 K€
- Autres dettes :	57 K€

Ce poste progresse de 756 K€ sous l'effet de l'augmentation des produits constatés d'avance (+510 K€), en lien avec l'évolution de l'activité, et de l'augmentation des dividendes à payer aux associés personnes physiques, pour 244 K€.

La baisse du poste « *Autres passifs financiers courants* » est liée au mouvement du compte d'intégration fiscale. Au 30 septembre 2017, la Société n'était redevable d'aucune dette au titre de l'impôt sur les sociétés.

## 2015-2016 :

Au 30 septembre 2016, le total des passifs courants diminue légèrement de 14 845 K€ à 14 548 K€.

Les dettes fournisseurs qui s'élevaient à 10 335 K€ au 30 septembre 2015 ne représentent plus que 7 787 K€ au 30 septembre 2016, soit une baisse de 24,7% (-2 548 K€). La diminution des dettes fournisseurs (-1.771 K€) s'explique notamment par l'annulation de la dette envers un ancien prestataire de services de transport. Le lecteur est invité à se reporter à la section 9.1.2 « *Autres produits et charges opérationnels* » détaillant ce point.

Le poste « *Autres passifs courants* » s'élève à 2.575 K€ et se décompose de la manière suivante :

- Produits constatés d'avance :	2.086 K€
- Avoirs à émettre :	490 K€

La hausse de ce poste entre les deux exercices (+918 K€) s'explique essentiellement par une augmentation des produits constatés d'avance (+813 K€).

La hausse des autres passifs financiers courants (+1 754 K€) correspond à la comptabilisation de la dette d'intégration fiscale avec CAFOM SA. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, la société Vente-Unique.com fait désormais partie du groupe fiscal CAFOM SA.

### 9.1.7. Principales variations du compte de résultat social en normes françaises

## 2016-2017 :

La transition des comptes en normes françaises en normes IFRS n'a pas d'impact sur les agrégats du chiffre d'affaires et de la marge brute.

Le lecteur se réfèrera aux paragraphes relatifs à l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute analysés à la section 9.1.1 « *Commentaires sur les chiffres d'affaires des exercices clos les 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015* ».

Les autres achats et charges externes augmentent 3,3 M€, principalement liés aux augmentations des charges de :

- Transports sur ventes de +1,8 M€, en raison d'inefficiences de mise en œuvre (moindre mutualisation/optimisation du transport aval : camions non remplis, relivraisons...);
- Sous-traitance de 257 K€, s'expliquant principalement par une augmentation des frais de déstockage et logistique (+ 160 K€) liée au déménagement de l'entrepôt à Amblainville, aux frais de sous-traitance SAV (+ 25 K€) et Services Clients (+ 72 K€), en lien avec l'augmentation de l'activité ;
- Publicité de + 447 K€. L'évolution de ce poste est cohérente avec celle du chiffre d'affaires. Elle représente 8,3 % de ce dernier contre 8,8 % en N-1 ;
- Loyers et charges locatives (+386 K€), suite au déménagement de la Société dans le nouvel entrepôt logistique en octobre 2016. L'augmentation des coûts s'explique par la hausse de la surface disponible (5.000 m<sup>2</sup> supplémentaires par rapport au précédent entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine).

Ainsi, l'EBITDA augmente de 806 K€ entre 2016 (6.704 K€) et 2017 (7.510 K€) en raison principalement de la hausse de l'activité permettant une meilleure absorption des coûts fixes.

Quant aux charges de personnel, malgré leur augmentation (+9,9%) en valeur absolue liée à la hausse des ETP (+9 ETP) pendant la période, leur poids par rapport au chiffre d'affaires reste stable (6,5% en 2017 contre 6.7% en 2016).

#### **2015-2016 :**

La transition des comptes IFRS en normes françaises n'a pas d'impact sur les agrégats du chiffre d'affaires et de la marge brute.

Le lecteur se réfèrera aux paragraphes relatifs à l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute analysés à la section 9.1.1 « *Commentaires sur les chiffres d'affaires des exercices clos les 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015* ».

Les autres achats et charges externes augmentent de 1,1 M€ sur la période en raison principalement de :

- l'augmentation des frais de marketing (+0,8 M€). Cette évolution est liée à une modification de la stratégie marketing de la Société, plus agressive ;
- l'augmentation des frais de sous-traitance de (+0,1 M€), liés à une augmentation de la sous-traitance des frais de *Phone Act* (plateforme téléphonique) et *Marketwave*. La société Vente-Unique.com sous traite à ces deux opérateurs, le service clients en cas de réclamations et/ou questions diverses. La hausse est corrélée à la hausse de l'activité constatée sur l'exercice.

Ainsi, entre 2015 et 2016, l'EBITDA augmente de 0,3 M€, passant de 6,4 M€ au 30 septembre 2015 à 6,7 M€ au 30 septembre 2016.

#### **En général :**

La croissance soutenue que connaît Vente-Unique.com depuis plusieurs années (+10,8% en moyenne par an sur la période 2012-2017) est principalement portée par :

- la forte croissance organique observée sur la France (7,3% en moyenne par an sur la période 2012-2017) ;
- le développement à l'international qui nécessite des coûts (frais de traduction) et des délais de lancement (seulement 6 mois en moyenne de mise au point du transport) relativement faibles ; et
- les efforts marketing réalisés en interne (8 à 9% du chiffre d'affaires hors charges de personnel).

La rentabilité et les niveaux de marges élevés de Vente-Unique.com reposent sur :

- la qualité du *sourcing* fournisseurs, avec un savoir-faire détenu en interne, reposant à la fois sur la sélection des partenaires et des produits et la capacité à acheter au meilleur prix ;
- une structure de coûts variabilisée au maximum et de coûts fixes maîtrisés avec des charges de personnel proches de 6,5% du chiffre d'affaires de la Société sur les 3 dernières années

grâce à l'externalisation de la logistique et de la gestion du stock auprès d'un acteur expérimenté du secteur ; et

- l'optimisation du transport et des frais de port appliqués aux ventes permettant à la Société de dégager une marge bénéficiaire sur le transport sur ventes.

### 9.1.8. Principales variations du bilan social en normes françaises

Au 30 septembre 2017, le total du bilan social s'établit à 24 784 K€ contre 27 820 K€ au 30 septembre 2016 et 25 985 K€ au 30 septembre 2015.

#### ➤ *Eléments d'actifs*

- Actif immobilisé :

Au 30 septembre 2017, le total des actifs immobilisés s'établit à 2 395 K€ contre 3 246 K€ au 30 septembre 2016 et 2 759 K€ au 30 septembre 2015. Il se décompose de la façon suivante :

Données sociales, normes françaises (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Immobilisations incorporelles	693	1054	1 498
Immobilisations corporelles	347	545	673
Immobilisations financières	1355	1647	588
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>2 395</b>	<b>3 246</b>	<b>2 759</b>

#### 2016-2017 :

La valeur totale de l'actif immobilisé diminue sensiblement entre le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2017, passant de 3 246 K€ à 2 395 K€.

Les immobilisations corporelles et incorporelles évoluent de la façon suivante :

Libellé	En K€
<b>VNC Immobilisations Corp &amp; Incorp 30/09/2016</b>	<b>1 599</b>
Acquisitions de l'exercice	375
Sorties de l'exercice	-242
Dotations de l'exercice	-692
<b>VNC Immobilisations Corp &amp; Incorp 30/09/2017</b>	<b>1 040</b>

Cette évolution s'explique principalement par

- l'amortissement (682 K€) des immobilisations incorporelles et corporelles, qui compense les investissements de 375 K€ réalisés pendant cette période ; et
- la mise hors service des racks de stockage de l'ancien entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine, d'une valeur de 242 K€.

La variation des immobilisations financières est principalement liée à la restitution d'un montant de 242 K€ de dépôt de garantie, relatif à la libération des lieux de l'ancien entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine.

**2015-2016 :**

La valeur totale des actifs non courants augmente entre le 30 septembre 2015 et le 30 septembre 2016, passant de 2 759 K€ à 3 246 K€.

Les immobilisations corporelles et incorporelles évoluent de la façon suivante :

Libellé	En K€
<b>VNC Immobilisations Corp &amp; Incorp 30/09/2015</b>	<b>2 170</b>
Acquisitions de l'exercice	353
Sorties de l'exercice	n/a
Dotation de l'exercice	-925
<b>VNC Immobilisations Corp &amp; Incorp 30/09/2016.</b>	<b>1 599</b>

Cette évolution s'explique principalement par :

- l'amortissement (925 K€) des immobilisations incorporelles et corporelles, qui compense les investissements de 353 K€ réalisés pendant cette période ; et
  - les immobilisations financières ont significativement augmenté durant cette période, en raison du dépôt et cautionnement d'un montant de 1 103 K€ versé au titre du nouvel entrepôt d'Amblainville.
- Actif circulant :

Au 30 septembre 2017, le total des actifs circulants s'établit à 22 367 K€ contre 24 574 K€ au 30 septembre 2016 et 23 226 K€ au 30 septembre 2015.

L'évolution est présentée ci-dessous :

Données sociales, normes françaises (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Stocks	12 598	10 241	10 517
Clients et comptes rattachés	3 618	4 001	4 407
Autres créances	3 917	7 771	1 868
Disponibilités	2 098	2 218	6 240
Charges constatées d'avance	136	343	195
<b>Total de l'actif circulants</b>	<b>22 367</b>	<b>24 574</b>	<b>23 226</b>

La transition des comptes en normes françaises en normes IFRS n'a pas eu d'impact sur les agrégats de stocks, clients et comptes rattachés, disponibilités, charges constatées d'avance et un impact non significatif sur les autres créances (-23 K€ en 2017, 0 K€ en 2016 et 2015). Le lecteur se réfèrera à la section 9.1.6.1 « *Actifs courants* » du présent document de base pour plus de détails.

➤ **Eléments de passifs**

- Capitaux propres :

Données sociales, normes françaises (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Capital social	87	87	87
Réserve légale	9	9	9
Report à nouveau	4 299	8 484	7 750
Résultat de l'exercice	3 221	3 455	2 935
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 616</b>	<b>12 035</b>	<b>10 780</b>

**Variation des capitaux propres**

Données sociales, Normes françaises (en K€)	Capital	Réserve légale	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Capitaux propres
<b>Au 30 septembre 2015</b>	<b>87</b>	<b>9</b>	<b>7 750</b>		<b>2 935</b>	<b>10 780</b>
Affectation			735	2 200	(2 935)	0
Résultat de l'exercice					3 455	3 455
Dividende				(2 200)		(2 200)
<b>Au 30 septembre 2016</b>	<b>87</b>	<b>9</b>	<b>8 485</b>		<b>3 455</b>	<b>12 035</b>
Affectation			815	2 640	(3 455)	0
Résultat de l'exercice					3 221	3 221
Dividende			(5 000)	(2 640)		(7 640)
<b>Au 30 septembre 2017</b>	<b>87</b>	<b>9</b>	<b>4 300</b>		<b>3 221</b>	<b>7 616</b>

**2016-2017 :**

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 7 616 K€ au 30 septembre 2017 contre 12 035 K€ au 30 septembre 2016. La variation des capitaux propres intègre principalement :

- le résultat de l'exercice 2016-2017 à hauteur de 3 221 K€ ; et
- l'affectation de 815 K€ du résultat de l'exercice précédent en report à nouveau et le versement d'un dividende de 7 640 K€<sup>73</sup> au titre des résultats des exercices précédents.

Au 30 septembre 2017, le capital social de la Société se compose de 8 678 865 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

**2015-2016 :**

<sup>73</sup> Ce montant inclut une distribution de dividende d'un montant de 2,64 M€ votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 mars 2017 et une distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 5M€ votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 12 035 K€ au 30 septembre 2016 contre 10 780 K€ au 30 septembre 2015. La variation des capitaux propres intègre principalement :

- le résultat de l'exercice 2015-2016 à hauteur de 3 455 K€,
- l'affectation de 735 K€ en report à nouveau (sur la base du résultat de l'exercice précédent) et le versement d'un dividende de 2 200 K€.

Au 30 septembre 2016, le capital social de la Société se compose de 8 678 865 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

- Emprunts et dettes :

Au 30 septembre 2017, le total des emprunts et dettes s'élève à 17 115 K€ contre 15 541 K€ au 30 septembre 2016 et 14 845 K€ au 30 septembre 2015.

L'évolution est présentée ci-dessous :

Données sociales, normes françaises (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 023	1 282	256
Emprunts et dettes financières diverses*	2	1 783	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 928	7 787	10 335
Dettes fiscales et sociales	2 830	2 114	2 594
Autres dettes	735	490	385
Produits constatés d'avance	2 596	2 085	1 272
<b>Total des emprunts et dettes</b>	<b>17 115</b>	<b>15 541</b>	<b>14 845</b>

\* dont comptes courants d'associés

La transition des comptes en normes françaises en normes IFRS a eu pour seul impact d'enregistrer dans les comptes IFRS un passifs financiers pour une dette comptabilisée en tant que crédit-bail<sup>74</sup> de 560 K€ diminuée des remboursements de l'exercice (91 K€)<sup>75</sup>.

<sup>74</sup> Cf. description du tableau figurant à la section 19.1 du présent document de base

<sup>75</sup> Cf. section 19.1.6 du présent document de base pour une description de ce contrat

**9.2. Résultat d'exploitation**

**9.2.1. Facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou les nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, en indiquant la mesure dans laquelle celui-ci est affecté.**

Néant.

**9.2.2. Lorsque les états financiers font apparaître des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets, expliciter les raisons de ces changements.**

Néant.

**9.2.3. Mentionner toute mesure ou tout facteur de nature administrative, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.**

Néant.

## 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

### 10.1. Flux de trésorerie

La variation nette de trésorerie sur les exercices clos les 30 septembre 2017, 30 septembre 2016 et 30 septembre 2015 s'analyse comme suit :

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u></b>			
RESULTAT NET	2 690	3 205	3 046
Amortissements et provisions	976	962	940
Valeur nette comptables des immobilisations	101	100	0
Variation des provisions non courantes	(84)	18	17
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie	395	161	0
Impôts différés	6	(45)	24
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>4 083</b>	<b>4 401</b>	<b>4 027</b>
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE</b>			
	<b>2 025</b>	<b>(1 669)</b>	<b>(1 847)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>6 109</b>	<b>2 732</b>	<b>2 180</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>			
<b><u>D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Acquisition d'immobilisations	(935)	(1 551)	(380)
Cession d'immobilisations	242	2	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(693)</b>	<b>(1 549)</b>	<b>(380)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>			
Dividendes versés	(7 640)*	(2 200)	0
Souscription d'emprunts	560	1 500	0
Remboursements d'emprunts	(386)	(448)	(542)
Variations des autres dettes non courantes (y compris comptes courants)	1 897	(4 030)	(850)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(5 570)</b>	<b>(5 179)</b>	<b>(1 392)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>			
Trésorerie d'ouverture	2 218	6 214	5 806
Trésorerie de clôture	2 064	2 218	6 214

\* Ce montant inclut une distribution de dividende d'un montant de 2,64 M€ votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 mars 2017 et une distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 5M€ votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017

## 10.2. Commentaires sur les flux de trésorerie

### 10.2.1. Flux de trésorerie liés à l'activité

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 690</b>	<b>3 205</b>	<b>3 046</b>
Amortissements et provisions	976	962	940
Valeur nette comptable des immobilisations	101	100	0
Variation des provisions	(84)	18	17
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie <sup>76</sup>	395	161	0
Impôts différés	6	(45)	24
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>4 083</b>	<b>4 401</b>	<b>4 027</b>
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE</b>	<b>2 025</b>	<b>(1 669)</b>	<b>(1 847)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>6 109</b>	<b>2 732</b>	<b>2 180</b>

Les flux nets de trésorerie dégagés par l'activité opérationnelle, dont les principales composantes sont présentées dans le tableau ci-dessus, se sont élevés au titre de l'exercice 2014/2015 à +2.180 K€, à +2.732 K€ au titre de l'exercice 2015/2016 et +6.109 k€ au titre de l'exercice 2016/2017.

#### 2014-2015 :

Au 30 septembre 2015, les flux nets de trésorerie liés à l'activité opérationnelle se sont élevés à +2.180 K€. Au titre de cet exercice, la Société a dégagé un excédent de marge brute d'autofinancement de 4 027 K€ grâce à la croissance de plus de 12% de son activité commerciale (64.5 M€ de chiffre d'affaires en 2015 contre 57,5 M€ en 2014). Cela a permis à la Société d'absorber la hausse mécanique de son besoin en fonds de roulement (à savoir 1,8 M€) qui trouvait, principalement, son origine dans une hausse des stocks de 1,7 M€.

#### 2015-2016 :

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, les flux nets de trésorerie liés à l'activité opérationnelle se sont élevés à +2.732 K€, soit une amélioration de plus de 25% par rapport à l'exercice précédent. La Société a continué d'améliorer sa marge brute d'autofinancement (+4.401 K€ au 30/09/2016 contre +4.027 K€ en 2015). Comme détaillé au chapitre 9 du présent document de base, la croissance de la marge brute réalisée avant les coûts du transport (33,8 M€ en 2016 contre 32,3 M€ en 2015) a permis à la Société de dégager les ressources nécessaires au financement de son développement en France et à l'international.

---

<sup>76</sup> Correspond aux attributions gratuites d'actions par la Société

Sur cet exercice, la variation du besoin en fonds de roulement consiste en une hausse de 1.669 K€ principalement liée :

- A la baisse du solde fournisseur de -2,5 M€, liée à une réduction des commandes en fin d'exercice afin de limiter le stock entreposé en Normandie dans son ancien dépôt à Criquebeuf-sur-Seine. Cette décision a été prise afin de réduire le coût du transfert du stock de Criquebeuf-sur-Seine à Amblainville qui a eu lieu au cours du premier trimestre suivant la clôture ; et
- A l'augmentation des produits constatés d'avance de +0,9 M€ suite à un allongement des durées de livraison pendant les opérations de transfert d'entrepôt.

#### 2016-2017 :

Au 30 septembre 2017, les flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle s'établissent à + 6.109 K€.

La marge brute d'autofinancement est excédentaire pour un montant de 4.083 K€ en baisse par rapport à celle de l'exercice précédent. L'activité a été pénalisée par les effets du déménagement de ses activités logistiques qui ont engendré des dépenses supplémentaires de l'ordre de 1 M€. Malgré ce coût exceptionnel très significatif la Société continue à démontrer sa forte capacité à convertir sa croissance en *cash-flow* positif additionnel.

Au 30 septembre 2017, la variation du BFR consiste en une baisse de 2.025 K€, principalement liée à un retour à un niveau normatif des postes fournisseurs (hausse du poste de +2.2 M€), tandis qu'à la clôture précédente, la Société avait réduit ses commandes en fin d'exercice, dans le cadre du déménagement de l'entrepôt.

#### 10.2.2. Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS</b>			
<b><u>D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Acquisition d'immobilisations	(935)	(1 551)	(380)
Cession d'immobilisations	242	2	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(693)</b>	<b>(1 549)</b>	<b>(380)</b>

#### 2014-2015 :

Les investissements réalisés au cours de cet exercice se sont élevés à 380 K€. La société a notamment acquis des fichiers clients pour un montant de 241 K€, des logiciels pour 22 K€ et modernisé ses infrastructures réseau pour un total 66 K€.

**2015-2016 :**

Le montant des investissements s'est élevé à 1 551 K€ au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2016.

La Société s'est acquittée d'une indemnité de réservation de 1.103 K€ correspondant au dépôt de garantie du nouvel entrepôt d'Amblainville.

Les autres acquisitions (pour 448K€) se décomposent de la manière suivante :

- Investissements fichiers clients pour :	259 K€
- Investissement licences et logiciels pour :	39 K€
- Modernisation infrastructure réseau et téléphonique pour:	93 K€
- Versement d'un dépôt de garantie à l'administration Suisse en garantie des paiements de TVA pour :	57 K€

**2016-2017 :**

Les investissements effectués au titre de l'exercice se détaillent de la manière suivante :

Fichiers clients :	143 K€
Licences et logiciels :	208 K€
Aménagement de <i>racks</i> pour son nouvel entrepôt pour :	560 K€
Matériels informatiques et de bureau :	24 K€
<b>TOTAL</b>	<b>935 K€</b>

Les *racks* ont été acquis dans le cadre du contrat de prestation de services conclu avec Distri Service dont les principaux termes sont décrits à la section 19.1.6 du présent document de base.

La Société a par ailleurs perçu le remboursement de son dépôt de garantie versé au propriétaire de l'entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine d'un montant de 242 K€.

**10.2.3. Flux de trésorerie liés aux opérations de financement**

Données sociales, normes IFRS (en K€)	30 septembre 2017 (12 mois)	30 septembre 2016 (12 mois)	30 septembre 2015 (12 mois)
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>			
Dividendes versés	(7 640)	(2 200)	-
Souscription d'emprunts	560	1 500	-
Remboursements d'emprunts	(386)	(448)	(542)
Variation des comptes courants	1 897	(4 030)	(850)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(5 570)</b>	<b>(5 179)</b>	<b>(1 392)</b>

**2014-2015 :**

Au cours de cet exercice, la Société a remboursé ses emprunts à hauteur de 542 K€ et consenti à CAFOM, dans le cadre de la convention de trésorerie<sup>77</sup> autorisée entre les parties et détaillée à la section 19.1.5 du présent document de base, une avance en compte courant versée à CAFOM SA de 850 K€.

**2015-2016 :**

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement ont représenté une consommation de trésorerie de 5.179 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016

Cette variation provient notamment de l'avance supplémentaire en compte courant de 4.030 K€ consentie en fin d'exercice par la Société à CAFOM SA (actionnaire majoritaire) dans le cadre de la convention de trésorerie<sup>78</sup> autorisée entre les parties et détaillée au chapitre 19 du présent document de base. Au cours de l'exercice considéré, la Société a également versé à ses actionnaires un dividende total d'un montant total de 2.200 K€, tel que détaillé à la section 20.5 du présent document de base.

La Société a par ailleurs contracté un nouvel emprunt de 1.500 K€ aux fins de financer le versement du dépôt de garantie d'Amblainville ainsi que les investissements détaillés au paragraphe 10.2.2.

**2016-2017 :**

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement ont représenté une consommation de trésorerie de 5.570 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017. La Société a versé au cours de cet exercice un dividende total de 7.640 K€. (cf. section 20.5 du présent document de base). Elle a par ailleurs perçu de CAFOM SA un remboursement partiel de son avance en compte courant consentie antérieurement à hauteur de 1.897 K€. Il convient de préciser qu'à la date du présent document de base, l'avance en compte courant accordée à CAFOM SA a été intégralement remboursée à la Société.

Enfin, la Société a financé indirectement l'acquisition de matériels et agencements au travers de leur refacturation par Distri Service, sur une durée de 6 ans. Les modalités de ce financement, comptabilisé par la Société en tant que crédit-bail, sont décrites à la section 19.1.6 du présent document de base.

**10.3. Restrictions à l'utilisation des capitaux**

La Société n'est confrontée à aucune restriction quant à la disponibilité de ses capitaux.

**10.4. Sources de financement nécessaires à l'avenir**

Voir section 5.2.3 du présent document de base.

---

<sup>77</sup> Il est précisé que cette convention de trésorerie a vocation à être résiliée au jour de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé Euronext Growth

<sup>78</sup> Idem.

## **11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES**

### **11.1. Recherche et développement**

Vente-Unique.com possède un département dédié au développement du système d'information de la Société, qui a été entièrement conçu en interne. Ce département, la « *web-factory* », collabore avec tous les autres services de la Société et développe des solutions propriétaires sur mesure pour améliorer l'outil de *reporting* interne tout en tenant compte des fonctionnalités nécessaires à chaque département.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 les dépenses de R&D étaient de 650 K€, au 30 septembre 2016 de 600 K€, et au 30 septembre 2015 de 500 K€.

### **11.2. Propriété intellectuelle**

#### **11.2.1. Brevets**

La Société n'est titulaire d'aucun brevet enregistré et n'a pas de demande de brevet en cours.

#### **11.2.2. Contrats de licence**

Dans le cadre de la conduite de ses activités, la Société bénéficie de droits d'utilisation de deux logiciels relatifs (i) à la gestion de son entrepôt (contrat « *WMS* ») et (ii) à la gestion de l'expédition des commandes effectuées (contrat « *TMS* »). Les contrats y afférents ont été respectivement conclus le 3 juin 2016 et le 19 novembre 2010 entre les sociétés (x) Distri Service SARL et Generix SA et (y) Vente-Unique.com et Teliae.

#### **11.2.3. Codes source et logiciels**

Vente-Unique.com a développé son propre système d'information et est donc propriétaire de ses codes sources.

#### 11.2.4. Marques

La Société a déposé les marques suivantes (source : EUIPO) :

Déposant	Société	Société	Société
<b>Marque</b>	VENTE-UNIQUE.com	Kauf-Unique.de <i>Alle Möbel zum bestem Preis</i>	venta-unica.com <i>Todo el mobiliario al mejor precio</i>
<b>Représentation graphique</b>			
<b>Pays</b>	Union Européenne	Union Européenne	Union Européenne
<b>Type</b>	Figurative	Figurative	Figurative
<b>Classes</b>	9, 11, 20, 35, 38, 39	9, 11, 20, 24, 35, 38, 39	9, 11, 35, 38
<b>Numéro</b>	012651402	012656229	012623765
<b>Date du dépôt</b>	28/02/2014	03/03/2014	21/02/2014
<b>Date d'enregistrement</b>	22/01/2015	21/07/2014	13/09/2016
<b>Statut</b>	Enregistrée	Enregistrée	Enregistrée
<b>Date d'expiration</b>	28/02/2024	03/03/2024	21/02/2024

#### 11.2.5. Noms de domaines

La Société est actuellement propriétaire des noms de domaines suivants :

24hpromo.com	kaufunique.com	vente-unik.fr
amarena-solution.com	kaufunique.de	vente-unique-bourse.com
amarena-solution.eu	ku-sms.de	vente-unique.be
amarena-solution.fr	linea-sofa.com	vente-unique.biz
amarena-solution.net	linea-sofa.fr	vente-unique.ch
amarena-solution.org	lineasofa.com	vente-unique.com
amarenasoft.com	lineasofa.fr	vente-unique.de
amarenasolution.com	literie-unique.be	vente-unique.dk
bagage-unique.com	literie-unique.com	vente-unique.es
bagage-unique.fr	literie-unique.eu	vente-unique.eu
bagageunique.com	literie-unique.fr	vente-unique.fr
bagageunique.fr	literie-unique.net	vente-unique.info
bathnddesign.fr	literie-unique.org	vente-unique.it
bathnddesign.com	mon-canape-cuir.com	vente-unique.lu
canape-discount.fr	mon-canape-cuir.fr	vente-unique.net
diamant-unique.com	mon-canape.com	vente-unique.nl
diamant-unique.fr	moncanapecuir.com	vente-unique.org
diamante-unico.com	moncanapecuir.fr	vente-unique.pl

diamante-unico.it	naturea-sofa.com	vente-unique.pt
diamanteunico.com	natureasofa.com	ventes-unique.com
diamanteunico.it	pourunefemme.com	ventes-unique.fr
diamants-unique.com	sofa-linea.fr	ventesunique.com
diamants-unique.fr	unica-venda.pt	ventesunique.fr
diamantsunique.com	unieke-verkoop.com	venteunique.biz
diamantsunique.fr	unieke-verkoop.nl	venteunique.ch
diamantunique.com	uniekeverkoop.com	venteunique.com
diamantunique.fr	uniekeverkoop.nl	venteunique.fr
distri-service.eu	unique-sale.com	venteunique.info
flamatech.com	venda-unica.com	venteunique.org
homelowcost.com	vendita-unica.com	vogue-sauna.com
homelowcost.fr	vendita-unica.it	voguesauna.com
jazzy-spa.com	venta-unica.com	vu-sms.be
jazzyspa.com	venta-unica.es	vu-sms.biz
jemmenage.com	ventas-unicas.com	vu-sms.com
jemmenage.fr	ventas-unicas.es	vu-sms.eu
kauf-unique.at	ventasunicas.com	vu-sms.fr
kauf-unique.ch	ventasunicas.es	vu-sms.info
kauf-unique.com	ventaunica.com	vu-sms.net
kauf-unique.de	ventaunica.es	vu-sms.org
kauf-unique.nl	vente-a-faire.com	vubkp.com
kaufunique.at	vente-affaire.com	
kaufunique.ch	vente-unik.com	

La propriété de ces noms de domaines confère à la Société un droit d'usage exclusif sur ceux-ci, tant que la Société renouvellera sa réservation desdits noms de domaine, permettant ainsi d'interdire à tout tiers d'utiliser des noms de domaine identiques. La Société pourra également s'opposer à l'utilisation par tout tiers de noms de domaine similaires si elle identifie des sites Internet susceptibles de créer un risque de confusion avec les sites Internet de la Société.

## 12. TENDANCE

### 12.1. TENDANCES D'ACTIVITES

Pour une description détaillée des résultats de Vente-Unique.com en 2016 et 2017, le lecteur est invité à se reporter au le Chapitre 9 « Examen de la situation financière et du résultat de la Société » du présent document de base.

Par ailleurs, CAFOM SA a publié le 14 février 2018 son chiffre d'affaires pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et a notamment annoncé que : « son pôle e-commerce a généré un chiffre d'affaires de 23,2 M€ sur le trimestre, en progression de +13,7%, toujours porté par le succès commercial de Vente-Unique.com (21 M€ sur le trimestre) qui dégage une croissance de près de 20% par rapport à la même période de l'année précédente.

*Le site du spécialiste du mobilier sur Internet en Europe enregistre une progression continue de ses ventes dans les 9 pays où il opère (France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse et en Italie depuis le printemps 2017). Ce succès en Italie, qui dépasse les prévisions du Groupe, tant en chiffre d'affaires qu'en rentabilité, est d'autant plus remarquable que le 3<sup>ème</sup> marché européen est considéré comme particulièrement difficile pour les nouveaux entrants.*

*L'expansion internationale se poursuit avec l'ouverture, depuis le mois de janvier 2018, du site au Portugal et d'autres implantations européennes en préparation. »<sup>79</sup>*

### 12.2. PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société poursuit son développement tant en France qu'à l'international avec pour objectif de soutenir la croissance de son activité.

Avec le succès de l'ouverture du marché italien réalisée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société envisage dans les prochains mois de poursuivre son expansion internationale au sein de pays à fort potentiel (cf. section 6.5.2 du présent document de base). Après le Portugal en janvier 2018, de nouvelles ouvertures pays sont actuellement à l'étude et devrait participer à la dynamique de croissance rentable de Vente-Unique.com et lui permettre de s'imposer durablement comme un acteur de référence en Europe avec pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 150 M€ à l'horizon 2022, dont près de la moitié serait réalisé à l'international. La Société souhaite conserver une marge sur ventes de marchandises<sup>80</sup> proche de 40% (celle-ci se trouve actuellement autour de 39%).

L'objectif présenté ci-dessus ne constitue pas une donnée prévisionnelle de Vente-Unique.com mais résulte de ses orientations stratégiques. Cet objectif est susceptible d'évoluer ou d'être modifié en

---

<sup>79</sup> Communiqué de presse CAFOM SA en date du 14 février 2018 intitulé : « Chiffre d'affaires du 1er trimestre l'exercice 2017-2018 : 113 M€ en croissance de +2,7% en données publiées et de +5,9% en données retraitées »

<sup>80</sup> Les marchandises vendues par la Société n'étant très majoritairement pas issues de marques nationales ou internationales de renom (cf. section 6.1 du document de base).

raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et fiscal.

En outre, la matérialisation d'un ou plusieurs risques décrits au chapitre 4 « *Facteurs de risque* » du présent document de base pourrait avoir un impact sur ledit objectif.

**12.3. TENDANCE CONNUE, INCERTITUDE, DEMANDE D'ENGAGEMENT OU ÉVÉNEMENT  
RAISONNABLEMENT SUSCEPTIBLE D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ**

Néant.

### **13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE**

La Société n'entend pas faire de prévision ou estimation de bénéfice.

## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

### 14.1. Composition et fonctionnement des organes de direction et de contrôle

#### 14.1.1. Conseil d'administration

Le tableau ci-dessous présente la composition du conseil d'administration de la Société à la date du présent document de base.

Nom, Prénom, Âge, Nationalité, Adresse professionnelle	Durée du mandat	Mandat et fonction principale exercée dans la Société
<b>M. Hervé GIAOUI</b> 64 ans <i>Tunisien</i>  9/11, rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint- Gervais CEDEX	<u>Première nomination</u> : 7 mai 2014  <u>Expiration</u> : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019	<b>Président</b> du conseil d'administration
<b>M. Sacha VIGNA</b> 40 ans <i>Français</i>  9/11, rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint- Gervais CEDEX	<u>Première nomination</u> : 7 mai 2014  <u>Expiration</u> : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019	<b>Administrateur</b>  <b>Directeur général</b>
<b>CAFOM S.A.</b> représentée par  <b>M. Guy-Alain GERMON</b> 56 ans <i>Français</i>  9/11, rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint- Gervais CEDEX	<u>Première nomination</u> : 7 mai 2014  <u>Expiration</u> : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019	<b>Administrateur</b>

Dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, la Société envisage également de nommer, sous condition suspensive et avec effet à compter de ladite émission, une administratrice indépendante (**Madame Oriane BENVENISTE-PROFICHET**) et **Madame Lucie CROUZET**, directrice marketing de la Société, au conseil d'administration. Ces nominations interviendront lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société devant se tenir au plus tard le jour de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus relatif à l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché

organisé *Euronext Growth*, porteront à cinq le nombre de membre du conseil d'administration à compter de ladite admission.

<b>Mandataire social</b>	<b>Mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des cinq dernières années</b>	
	<i>Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base</i>	<i>Mandats et fonctions au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés</i>
<b>M. Hervé GIAOUI</b>	<p><u>Président-Directeur Général de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAFOM SA</li> </ul> <p><u>Président de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAFOM Distribution SAS</li> <li>- Urbasun Caraibes 1 SAS</li> <li>- Fit'ness Lider SAS</li> <li>- Financière Darue SAS</li> <li>- Financière GM SAS</li> <li>- Rosiers 2020 SAS</li> <li>- Habitat Monaco</li> <li>- Habitat Design International</li> </ul> <p><u>Administrateur de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAFOM SA*</li> <li>- Foncière Volta SA*</li> <li>- TTom SA*</li> <li>- Financière HG SA</li> <li>- CAFOM Marketing et Services SA</li> <li>- UEI Investments Ltd.</li> </ul> <p><u>Directeur général délégué de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Foncière Volta SA</li> </ul> <p><u>Gérant de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitat Deutschland GmbH</li> <li>- Avenir Investissement SARL</li> <li>- Immopres SARL</li> <li>- GH Invest EURL</li> <li>- Solar Estate EURL</li> <li>- CAFOM Caraibes SARL</li> <li>- CAFOM Energy SNC</li> <li>- L'Estagnet SCI</li> <li>- Grimaud L'Estagnet SCI</li> <li>- Location Ranelagh SCI</li> <li>- Immo Condor SCI</li> <li>- La Baltique SCI</li> <li>- Fourrier Invest SCI</li> <li>- Privilege SCI</li> <li>- Musique Center SCI</li> <li>- La Bellevilloise SCI</li> </ul>	<p><u>Président de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Bourbonnaise de Distribution SAS</li> </ul> <p><u>Administrateur de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Floreal SA</li> <li>- Cafineo SA</li> </ul> <p><u>Gérant de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distri Service SARL</li> <li>- Immolab SARL</li> </ul>

<b>Mandataire social</b>	<b>Mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des cinq dernières années</b>	
	<i>Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base</i>	<i>Mandats et fonctions au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés</i>
	- Cinestar SCI	
<b>M. Sacha VIGNA</b>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>
<b>CAFOM S.A.</b> Représentée par  <b>M. Guy-Alain GERMON</b>	<b>A titre personnel :</b>  <u>Directeur général de :</u> - CAFOM Distribution SAS - La Bourbonnaise de Distribution SAS - Gourbeyre Distribution SAS - Services des Iles du Nord SAS - Rapid Food SAS - BG Foncière SARL  <u>Directeur général délégué de :</u> - CAFOM SA  <u>Président de :</u> - La Guadeloupéenne de Distribution (LGD) SAS - Compagnie Martiniquaise de Distribution (COMADI) SAS - Katoury Distribution SAS - Deproge Restau SAS  <u>Gérant de :</u> - GSC SARL - BG Services SARL - Socamo Service Plus SARL - Chocar SARL - Les Callendrias SCI - Gavalak SC - BG Immobilier SCI - Saint Kitts SCI - Pointe Couchée SCI	
<b>Mme. Lucie CROUZET</b>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>
<b>Mme. Oriane BENVENISTE-PROFICHET</b>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>

### Renseignements personnels concernant les membres du conseil d'administration de la Société :

**Hervé GIAOUI** (64 ans) : Hervé lance dans les années 70 la première franchise BUT couvrant la Guadeloupe, La Martinique et la Guyane. En 1987, il crée sa propre centrale d'achat CAFOM Distribution. En 2007, CAFOM acquiert 7 magasins Conforama en zone Caraïbes et en Guyane. En 2009, CAFOM signe un accord stratégique avec BUT et devient fournisseur de l'ensemble des magasins BUT de métropole. En 2011, Hervé Giaoui signe un accord exclusif et fait l'acquisition d'HABITAT Europe.

**Sacha VIGNA** (41 ans) : Sacha a commencé sa carrière en 1999 chez Babel@Stal en tant que Chef de projet senior. En 2003, il rejoint l'agence de marketing relationnel MRM Partners en tant que Directeur de clientèle et est chargé de la mise en place des stratégies et des plans d'actions e-CRM. Avec Hervé Giaoui, il fonde Vente-Unique.com en septembre 2005 dont il assure depuis la Direction générale. Sacha Vigna est diplômé de l'ESC Toulouse et d'un MBA de la Georgia State University.

**Guy-Alain GERMON** (56 ans) : Diplômé de l'école des Mines de Paris, Guy-Alain Germon est notamment responsable du réseau outre-mer et des fonctions supports du groupe CAFOM. Il est également président de la Financière Caraïbes.

**Lucie CROUZET** (36 ans) : Lucie a commencé sa carrière en tant que chef de produit dans l'édition chez Flammarion puis aux Editions du Seuil avant de rejoindre Vente-Unique.com en 2008 en tant que Responsable *marketing* produits et occupe depuis 2010 le poste de Directrice marketing au sein de la Société. Lucie Crouzet est diplômée de l'ESC Reims (*Neoma Business School*).

**Oriane BENVENISTE-PROFICHET** (33 ans) : Oriane après avoir travaillé à Boston chez Solidworks en finance et chez PWC en audit de fonds, s'est spécialisée en M&A chez Calyon puis chez Rothschild avant de rejoindre Cambon Partners en 2010 où elle exerce comme banquière d'affaires. Oriane Benveniste-Profichet est diplômée de l'ESC Reims (*Neoma Business School*) et de l'*India Institute Management of Bangalore* (Inde).

#### **14.1.2. Directeur général**

Les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société sont dissociées. Monsieur Sacha Vigna a été nommé Directeur général de la Société, pour une durée indéterminée, par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 7 mai 2014.

#### **14.2. Déclarations relatives aux organes d'administration**

A la connaissance de la Société :

- Il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs de la Société, à l'exception des liens matrimoniaux unissant le Directeur général de la Société, Monsieur Sacha Vigna, et Madame Lucie Crouzet qui a vocation à être désignée administratrice de la Société à l'occasion de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth* ;

- Aucun membre du conseil d'administration ou de la direction générale n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ou d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins ;
- Aucun membre du conseil d'administration ou de la direction générale n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par les autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) au cours des cinq dernières années au moins ; et
- Aucun membre du conseil d'administration ou de la direction générale n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

### **14.3. Conflits d'intérêts**

Monsieur Hervé Giaoui, Président du conseil d'administration de la Société, est également Président-Directeur général de CAFOM SA, société détenant 95,11% du capital de la Société, et gérant de la SARL IMMOPRES qui détient le siège social de la Société au Pré Saint Gervais.

Monsieur Guy-Alain Germon, représentant permanent de CAFOM SA au sein du conseil d'administration de la Société, est directeur général délégué de la société CAFOM SA.

Il est par ailleurs renvoyé à la section 4.3.1 relative aux « *Risques liés à l'importance de la relation entre la Société et le groupe CAFOM* », ainsi qu'au chapitre 19 relative aux « *Opérations avec les apparentés* ».

En matière de conflit d'intérêt, le Code de gouvernement d'entreprise *MiddleNext* pour les valeurs moyennes et petites, auquel la Société a adhéré, prévoit la nécessité de révéler les conflits d'intérêts ainsi que l'obligation d'abstention de l'administrateur concerné en cas de conflit d'intérêts apparaissant après l'obtention de son mandat. En ce sens, le conseil d'administration de la Société adoptera, au plus tard au jour de l'admission effective des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*, un règlement intérieur du conseil d'administration qui prévoira notamment qu'en cas de situation de conflit d'intérêts, même potentiel, d'un administrateur au titre de ses fonctions, ce dernier devra en informer sans délai le conseil d'administration, s'abstenir de participer au débat et au vote correspondant et, si nécessaire, démissionner.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres éléments susceptibles de générer des conflits, actuels ou potentiels, d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de la Société, des personnes visées à la section 14.1 du présent document de base et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs.

A la connaissance de la Société, il n'existe à la date du présent document de base, aucune restriction acceptée par les mandataires sociaux concernant la cession de leur participation dans le capital social de la Société.

Le Pacte conclu entre la société CAFOM SA et M. Sacha Vigna en vigueur à la date du présent document de base sera résilié à compter de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, et il n'existera, à la connaissance de la Société, pas de pacte ou accord quelconque conclu entre les principaux actionnaires de la Société.

## 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

### 15.1. Rémunération et avantages versés aux dirigeants et mandataires sociaux

#### 15.1.1. Rémunération des membres du conseil d'administration de la Société

Les tableaux ci-dessous détaillent les rémunérations versées à Monsieur Hervé Giaoui, Monsieur Sacha Vigna et à la société CAFOM SA, représentée par Monsieur Guy-Alain Germon depuis le 18 janvier 2016 et par Madame Ingrid de Jerphanion préalablement. Il est précisé qu'aucun mandataire social de la Société ne bénéficie d'un quelconque avantage en nature au titre des fonctions exercées au sein de cette dernière.

**Tableau 1 : Tableaux de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2016 (montants versés en euros)	Exercice 2017 (montants versés en euros)
<b>Hervé GIAOUI, Président du conseil d'administration</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	213 049*	213 049*
Valorisation des rémunérations variables attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>213 049*</b>	<b>213 049*</b>

\* Rémunération perçue au titre du mandat social de Président-Directeur général exercé par M. Hervé GIAOUI au sein de CAFOM SA (incluant ses jetons de présence). M. Hervé GIAOUI ne perçoit aucune autre rémunération pour les fonctions exercées par ce dernier au sein du groupe CAFOM et de la Société.

	Exercice 2016 (montants versés en euros)	Exercice 2017 (montants versés en euros)
<b>Sacha VIGNA, Administrateur et Directeur général</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	212 000	212 000
Valorisation des rémunérations variables attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	137 500	275 000
<b>TOTAL</b>	<b>349 500</b>	<b>487 000</b>

**Tableau 2 : Tableaux de synthèse des rémunérations attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2016		Exercice 2017	
	Montants dus (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants dus (en euros)	Montants versés (en euros)
<b>Hervé GIAOUI, Président du conseil d'administration</b>				
Rémunération fixe	188 049	188 049	188 049	188 049
Rémunération variable annuelle	-	-	-	-
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	25 000	25 000	25 000	25 000
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>213 049*</b>	<b>213 049*</b>	<b>213 049*</b>	<b>213 049*</b>

\* Rémunération perçue au titre du mandat social de Président-Directeur général exercé par M. Hervé GIAOUI au sein de CAFOM SA (incluant ses jetons de présence). M. Hervé GIAOUI ne perçoit aucune autre rémunération pour les fonctions exercées par ce dernier au sein du groupe CAFOM et de la Société.

	Exercice 2016		Exercice 2017	
	Montants dus (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants dus (en euros)	Montants versés (en euros)
<b>Sacha VIGNA, Directeur général</b>				
Rémunération fixe	212 000	212 000	212 000	212 000
Rémunération variable annuelle	-	-	-	-
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>212 000</b>	<b>212 000</b>	<b>212 000</b>	<b>212 000</b>

La Société a conclu un contrat de bail commercial avec la société SARL Immopres, dont le gérant et l'un des associés est Monsieur Hervé Giaoui. Le montant annuel des loyers versés par la Société au titre de ce contrat est de 275K€ HT (voir section 8.1 du présent document de base).

De plus, la société civile immobilière Amblain 3000 s'est engagée auprès de la Société à conclure, sur simple demande de cette dernière, un contrat de bail portant sur une partie des locaux de l'entrepôt d'Amblainville utilisée par la Société. Dans l'éventualité où un contrat de bail serait conclu, le loyer serait fixé dans des conditions financières similaires à celles existantes. La SCI Amblain 3000 est détenue respectivement à hauteur de 29,3% et 2,5% par Monsieur Hervé Giaoui, Président du conseil d'administration de la Société, et par Monsieur Sacha Vigna, Directeur général de la Société (voir section 8.1 du présent document de base).

**Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants**

La société CAFOM SA, représentée par Mme. Ingrid De Jerphanion, puis par M. Guy-Alain Germon, n'a perçu aucun jeton de présence au cours des exercices clos le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2017.

La société CAFOM SA bénéficie, par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, d'une rémunération au titre de conventions de prestations de services conclues avec la Société (voir chapitre 19 du présent document de base). Néanmoins, aucune de ces conventions ne prévoit de prestations de services liées aux fonctions de mandataire social exercées par CAFOM au sein de la Société et aucune somme n'est facturée à la Société pour des prestations similaires (en ce compris des prestations de conseil stratégique ou de direction).

Monsieur Guy-Alain Germon ne reçoit aucune rémunération au sein du groupe CAFOM, notamment pour son poste de directeur général délégué de CAFOM SA. Néanmoins, la SAS Financière Caraïbe (dont M. Germon est actionnaire à 50%) a facturé à deux entités du groupe CAFOM<sup>81</sup>, au titre d'une assistance en matière juridique, de ressources humaines, d'informatique, de contrôle de gestion et de direction dans le cadre du développement des activités de la société CAFOM SA, un montant de 788K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017, soit le même montant qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016. Ce montant de 788 K€ intègre également les jetons de présence attribués à SAS Financière Caraïbe au titre de son mandat d'administrateur de CAFOM SA, d'un montant de 25.000 €.

---

<sup>81</sup> CAFOM SA et CAFOM Caraïbe SARL

**Tableau 11 : Précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis aux mandataires sociaux dirigeants**

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages du ou susceptibles d'être dus à raison de la cession ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Hervé GIAOUI</b> Président du conseil d'administration		X		X		X		X
<b>Sacha VIGNA</b> Administrateur Directeur général	X <sup>(1)</sup>			X	X <sup>(2)</sup>			X
<b>Guy-Alain GERMON</b> Administrateur En tant que représentant de CAFOM SA		X		X		X		X

<sup>(1)</sup> Le contrat de travail de Monsieur Sacha Vigna a été suspendu à compter de sa nomination en qualité de Directeur général, soit le 7 mai 2014.

<sup>(2)</sup> Le conseil d'administration de la Société a décidé lors de sa réunion du 7 mai 2014 que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300.000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300.000 €. Les principes de versement de cette indemnité de départ ont été réitérés à l'occasion d'une séance du conseil d'administration de la Société en date du 21 février 2018, étant toutefois précisé que la notion de départ contraint a été précisée et inclut désormais les cas de départ liés à un changement de contrôle de la Société et/ou un changement de stratégie.

Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation des deux conditions ci-après :

- (i) L'une ou l'autre de ces conditions financières devra avoir été satisfaite :
- le chiffre d'affaires de l'exercice clos précédant la révocation du dirigeant (N-1) devra être au moins égal à 85% de la moyenne des chiffres d'affaires des 3 exercices précédant le dernier exercice clos (N-2, N-3, N-4) ;
  - l'excédent brut d'exploitation de l'exercice clos précédant la révocation du dirigeant (N-1) devra être au moins égal au plus petit des excédents bruts d'exploitation des 3 exercices précédant le dernier exercice clos (N-2, N-3, N-4). L'excédent sera calculé à partir du résultat d'exploitation augmenté des dotations et amortissements d'exploitation, nets des reprises ;
- (ii) la condition opérationnelle devra avoir été réalisée (i.e. condition cumulative avec celle visée au (i) ci-dessus) : la Société devra avoir maintenu durant l'exercice clos précédant la révocation du dirigeant (N-1) une présence commerciale dans au moins 6 pays différents (à la date du présent document de base, la Société a une présence commerciale dans dix pays), dont la France, la présence commerciale dans un pays donné étant qualifiée dès lors que la Société (ou le cas échéant ses filiales) aura réalisé un chiffre d'affaires d'au moins 75.000 € dans le pays considéré.

### 15.1.2. Attribution d'options de souscription ou d'option d'achat d'actions

**Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur**

Néant.

**Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Néant.

**Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions attribués aux mandataires sociaux durant les deux derniers exercices**

Néant.

**Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux et options levées par ces derniers au cours du dernier exercice**

Néant.

### 15.1.3. Attributions gratuites d'actions

**Tableau 6 : Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire par l'émetteur**

Actions attribuées gratuitement par l'assemblée générale des associés durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes en normes IFRS	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
<b>Hervé GIAOUI</b> Président du conseil d'administration	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Sacha VIGNA</b> Administrateur Directeur général	<i>Première attribution : 25/03/2016*</i>	86 789	137 500	25/03/2018	25/03/2020	En partie
	<i>Deuxième attribution : 15/12/2016*</i>	84 836	275 000	15/12/2018	15/12/2020	En partie
	<i>Troisième attribution : 21/02/2018*</i>	74 545	-	21/02/2020	21/02/2022	En partie

\*Cette attribution gratuite d'actions a été décidée après que les conditions de présence et de performance visées ci-dessous aient été préalablement vérifiées par le conseil d'administration de la Société au titre des exercices 2015, 2016 et 2017. Les conditions de performance fixées jusqu'à ce jour tenaient compte de l'atteinte d'un niveau d'EBITDA cible.

Le conseil d'administration de la Société en date du 21 février 2018 a réitéré les principes d'attribution gratuite d'actions précédemment utilisés dans le cadre des trois attributions visées ci-dessus, lesquels sont décrits ci-après :

- Dans les 30 jours calendaires suivant la clôture de chaque exercice social, le conseil d'administration attribuera à Monsieur Sacha Vigna un nombre d'actions gratuites représentant 0,5% du capital social de la Société (le montant du capital social étant apprécié à la date de la décision d'attribution), sous réserve de l'exercice effectif de ses fonctions de Directeur général de la Société durant l'exercice précédant celui au cours duquel l'attribution sera effectuée. Ce principe d'attribution, qui intègre une simple condition de présence testée à deux occasions (au moment de l'attribution initiale et à l'issue de la période d'acquisition), résulte d'engagements conclus en 2014 entre la Société et M. Sacha Vigna. Une telle attribution n'est pas en conformité avec la recommandation 18 du code *Middlenext* sur les attributions gratuites d'actions dans la mesure où l'attribution en question n'est conditionnée par aucun critère de performance, mais par la seule présence du dirigeant concerné. Toutefois, le Conseil d'administration s'est engagé, dans le cadre de sa séance du 21 février 2018, à se conformer à cette recommandation du code *Middlenext* pour toute future attribution d'actions gratuites (à l'exception de celles issues des engagements conclus en 2014 entre la Société et M. Sacha Vigna) ;
- Dans les 90 jours calendaires suivant la clôture de chaque exercice social, le conseil d'administration attribuera à Monsieur Sacha Vigna un nombre d'actions gratuites représentant au maximum 0,6% du capital social de la Société (le montant du capital social étant apprécié à la date de la décision d'attribution), sous réserve de la réalisation par ce dernier de critères de performance qui auront été préalablement définis par le conseil d'administration sur proposition du comité des rémunérations, à l'occasion de l'exercice précédant celui au cours duquel l'attribution sera effectuée. Il est précisé que le nombre d'actions attribuées variera linéairement en fonction de l'objectif de performance réalisé.

Les principes d'attribution visés ci-avant seront applicables jusqu'à la décision d'attribution intervenant au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et seront réalisés sur la base de la quatrième résolution adoptée par l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 18 mars 2016 tant que celle-ci sera en vigueur.

**Tableau 7 : Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social**

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
<b>Hervé GIAOUI</b> Président du conseil d'administration	Néant	Néant	Néant
<b>Sacha VIGNA</b> Administrateur Directeur général	<i>Première attribution</i> 22/03/2016	0	Conditions de présence et de performance pour partie *
	<i>Seconde attribution :</i> 15/12/2016	0	Conditions de présence et de performance pour partie *
	<i>Troisième attribution :</i> 21/02/2018	0	Conditions de présence et de performance pour partie *

\*Cette attribution gratuite d'actions a été décidée après que les conditions de présence et de performance visées ci-dessus aient été préalablement vérifiées par le conseil d'administration de la Société au titre des exercices 2015, 2016 et 2017. Les conditions de performance fixées jusqu'à ce jour tenaient compte de l'atteinte d'un niveau d'EBITDA cible.

**Tableau 10 : Historique des attributions gratuites d'actions**

Historique des attributions gratuites d'actions					
Information sur les actions attribuées gratuitement					
Plan d'attribution gratuite	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n°4 (contenu identique au plan n°3)	Plan n°5 (contenu identique au plan n°3)
Date d'assemblée	30 mars 2010	14 novembre 2011	18 mars 2016	18 mars 2016	18 mars 2016
Date de la décision du président / du conseil d'administration de la Société	14 avril 2010	30 mars 2012	22 mars 2016	15 décembre 2016	21 février 2018
Nombre total d'actions attribuées gratuitement, dont le nombre attribué à :	11 598	30 844	110 571	107 268	113 448
<i>Mandataires sociaux :</i>					
<i>M. Hervé GIAOUI</i>	0	0	0	0	0
<i>M. Sacha VIGNA</i>	0	0	86 789	84 836	74 545

<b>Historique des attributions gratuites d'actions</b>					
<b>Information sur les actions attribuées gratuitement</b>					
Date d'acquisition des actions	14 avril 2012	30 mars 2014	25 mars 2018	15 décembre 2018	21 février 2020
Date de fin de période de conservation	14 avril 2014	30 mars 2016	25 mars 2020	15 décembre 2020	21 février 2022
Nombre d'actions souscrites	11 598	30 844	0	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0	0	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	0	0	110 571	107 268	113 448

**15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants**

La Société n'a pas provisionné de sommes aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants.

## **16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

### **16.1. Conseil d'administration et direction générale de la Société**

Les informations concernant la composition détaillée du conseil d'administration et la date d'expiration des mandats des membres du conseil d'administration et de la direction de la Société figurent à la section 14.1 du présent document de base.

### **16.2. Informations sur les contrats de service liant les membres du conseil d'administration et de direction à la Société ou l'une quelconque de ses filiales**

La Société a conclu avec CAFOM SA des conventions de prestation de services dont une description figure au chapitre 19 et dont les flux financiers sont détaillés à la section 4.3.1 du présent document de base.

A l'exception desdits contrats, il n'existe pas de contrat de services conclu avec les administrateurs et les dirigeants de la Société.

### **16.3. Comités du conseil d'administration de la Société**

La présente section décrit les règles applicables aux comités qui existeront à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*.

Il est prévu d'instituer, à compter de la première cotation des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, deux comités : un comité d'audit et un comité des nominations et des rémunérations.

#### **16.3.1. Comité d'audit**

Les principaux termes du règlement intérieur du conseil d'administration relatif au comité d'audit sont décrits ci-dessous.

##### *16.3.1.1. Composition*

Le comité d'audit est composé d'au moins deux membres du conseil d'administration désigné par ce dernier. Conformément aux dispositions légales applicables, les membres du comité doivent disposer de compétences particulières en matière financière et comptables.

La composition du comité d'audit sera fixée par une décision du conseil d'administration qui interviendra au plus tard le jour de la première cotation des actions sur le marché organisé *Euronext Growth*. La composition de ce comité d'audit fera l'objet d'une information détaillée dans la note d'opération relative à l'admission des actions de la Société aux négociations.

La durée du mandat des membres du comité d'audit coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil d'administration. Il peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que ces derniers.

#### 16.3.1.2. *Missions*

La mission du comité d'audit est d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et de s'assurer de l'efficacité du dispositif de suivi des risques et de contrôle interne opérationnel, afin de faciliter l'exercice par le conseil d'administration de ses missions de contrôle et de vérification en la matière.

Dans ce cadre, le comité d'audit exerce notamment les missions principales suivantes :

- suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques relatifs à l'information financière et comptable ;
- suivi du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes de la Société ; et
- suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Le comité d'audit rend compte régulièrement de l'exercice de ses missions au conseil d'administration et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le comité d'audit se réunit autant que de besoin et, en tout état de cause, au moins deux fois par an à l'occasion de la préparation des comptes annuels et des comptes semestriels.

### **16.3.2. Comité des nominations et des rémunérations**

Les principaux termes du règlement intérieur du conseil d'administration relatif au comité des nominations et rémunérations sont décrits ci-dessous.

#### 16.3.2.1. *Composition*

Le comité des nominations et des rémunérations est composé d'au moins deux membres du conseil d'administration. Ils sont désignés par ce dernier parmi ses membres et en considération notamment de leur indépendance et de leur compétence en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées.

La durée du mandat des membres du comité des nominations et des rémunérations coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil. Il peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que ce dernier. Le comité des nominations et des rémunérations est présidé par un administrateur indépendant.

La composition du comité des nominations et des rémunérations sera fixée par une décision du conseil d'administration qui interviendra au plus tard le jour de la première cotation des actions sur le marché organisé *Euronext Growth*. La composition de ce comité des nominations et des

rémunérations fera l'objet d'une information détaillée dans la note d'opération relative à l'admission des actions de la Société aux négociations.

#### 16.3.2.2. Missions

Le comité des nominations et des rémunérations est un comité spécialisé du conseil d'administration dont les missions principales sont d'assister celui-ci dans (i) la composition des instances dirigeantes de la Société et (ii) la détermination et l'appréciation régulière de l'ensemble des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux ou cadres dirigeants de la Société, en ce compris tous avantages différés et/ou indemnités de départ volontaire ou forcé de la Société.

Dans le cadre de ses missions en matière de nominations, le comité exerce notamment les missions suivantes :

- propositions de nomination des membres du conseil d'administration, de la Direction Générale et des comités du conseil ; et
- évaluation annuelle de l'indépendance des membres du conseil d'administration.

Dans le cadre de ses missions en matière de rémunérations, il exerce notamment les missions suivantes :

- examen et proposition au conseil d'administration concernant l'ensemble des éléments et conditions de la rémunération des principaux dirigeants de la Société ;
- examen et proposition au conseil d'administration concernant la méthode de répartition des jetons de présence ; et
- consultation pour recommandation au conseil d'administration sur toutes rémunérations exceptionnelles afférentes à des missions exceptionnelles qui seraient confiées, le cas échéant, par le conseil d'administration à certains de ses membres.

Le comité des nominations et des rémunérations se réunit autant que de besoin et, en tout état de cause, au moins une fois par an, préalablement à la réunion du conseil d'administration se prononçant sur la situation des membres du conseil d'administration au regard des critères d'indépendance adoptés par la Société et, en tout état de cause, préalablement à toute réunion du conseil d'administration se prononçant sur la fixation de la rémunération des membres de la Direction Générale ou sur la répartition des jetons de présence.

#### 16.4. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise

Dans un souci de transparence et d'information du public et dans la perspective de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*, la Société a engagé une réflexion d'ensemble relative aux pratiques de gouvernement d'entreprise.

A la suite de cette réflexion, le Conseil d'administration de la Société a décidé d'adopter le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites proposé par Middlenext, tout en relevant que les dispositifs qui pourront, le cas échéant, être mis en place dans ce cadre, seront adaptés à la taille et aux moyens de la Société.

Les recommandations adoptées le sont dès l'admission des titres de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*.

Recommandations du code Middlednext	Adoptée	Sera adoptée
<b>I. Le pouvoir de « surveillance »</b>		
R 1 : Déontologie des membres du conseil	x	
R 2 : Conflit d'intérêts		x
R 3 : Composition du conseil – Présence de membres indépendants au sein du conseil		x
R 4 : Information des membres du conseil	x	
R 5 : Organisation des réunions du conseil et des comités	x	
R 6 : Mise en place des comités		x
R 7 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil		x
R 8 : Choix de chaque administrateur	x	
R 9 : Durée des mandats des membres du conseil	x	
R 10 : Rémunération de l'administrateur	x	
R 11 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil		x
R 12 : Relation avec les actionnaires	x	
<b>II. Le pouvoir exécutif</b>		
R 13 : Définition et transparence de la rémunération des mandataires dirigeants sociaux	x	
R 14 : Préparation de la succession des « dirigeants »		x
R 15 : Cumul contrat de travail et mandat social	x	
R 16 : Indemnités de départ	x	
R 17 : Régimes de retraite supplémentaires	x	
R 18 : Stock-options et attribution gratuite d'actions	x	
R 19 : Revue des points de vigilance	x	

R2 : Dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, la Société a prévu, dans les douze prochains mois, de renforcer au sein de son conseil d'administration la revue des potentiels conflits d'intérêts connus.

R3 : Dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, la Société envisage également de nommer, sous condition suspensive et avec effet à compter de ladite émission, un membre indépendant au conseil d'administration. Cette nomination, qui interviendra lors d'une assemblée générale qui se tiendra avant l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*, portera à cinq le nombre de membres du conseil d'administration à compter de ladite admission. Afin de se conformer au code *Middlednext*, la Société envisage de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice en cours, la nomination d'un administrateur indépendant supplémentaire.

R6 : Dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, la Société a prévu de mettre en place, dans les douze prochains mois, deux comités : un comité d'audit et un comité des nominations et des rémunérations (voir chapitre 21 du présent document de base).

R7 : Dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, la Société a prévu de mettre en place, dans les douze prochains mois, un règlement intérieur du conseil d'administration (voir section 16.3 du présent document de base).

R11 : La taille de la Société ainsi que la composition de son Conseil d'administration ne justifiaient pas jusqu'à présent la mise en place d'une procédure d'évaluation des travaux du conseil. Toutefois,

la Société, afin de se conformer aux bonnes pratiques de gouvernance applicables à son statut, envisage de mettre en place une telle procédure dans le courant de l'exercice 2018.

R14 : L'âge de l'actuel Directeur général de la Société ne justifiait pas jusqu'à présent de préparer sa succession. Toutefois, la Société, afin de se conformer aux bonnes pratiques de gouvernance applicables à son statut, mènera des réflexions en ce sens d'ici la fin de l'exercice 2018.

R15 : Le contrat de travail du Directeur général et administrateur, M. Sacha Vigna, est suspendu pendant la durée de ses mandats sociaux.

## 16.5. Contrôle interne

A la date du présent document de base, la Société dispose de procédures de contrôle interne relatives à la fiabilité de l'information comptable et financière : la Société est dotée d'un service de contrôle de gestion interne qui assure la supervision de la production des états financiers et chacune de ses activités. Elle fait appel à des expertises externes dès lors que certains postes du bilan justifient une compétence particulière quant au calcul ou au choix d'une méthode de comptabilisation. Elle produit en interne toute sa comptabilité.

De plus, la Société a mis en place les procédures de contrôle interne suivantes :

- Procédures administratives et comptables :
  - Double signature systématique du donneur d'ordre et du dirigeant pour mise en paiement des factures ;
  - Fiches de poste décrivant les tâches et responsabilités de chacun ;
  - *Reporting* financier mensuel pour établir un compte de résultat ;
  - Revue et signature de chaque facture fournisseur de marchandises par l'acheteur ;
  - Contrôle de l'évolution des prix d'achat de marchandises par l'ERP et mise en place d'alerte ;
  - Suivi mensuel des coûts liés au service après-vente ;
  - Relance automatique par *email*, lettre et téléphone des impayés et transmission du reliquat au cabinet de recouvrement ;
  - Rapprochements bancaires mensuels pour vérifier les encaissements des clients ;
  - Envoi de courriers de relance et clients ;
  - Suivi de l'évolution du stock et des approvisionnements à venir ;
  - Des mesures ont également été mises en place afin qu'une erreur de paramétrage €/ \$ ne puisse plus se reproduire : suivi quotidien du taux de change.
  
- Procédures logistiques :
  - *Reporting* hebdomadaire sur tous les incidents logistiques et analyse de ceux-ci ;
  - Inventaires tournants des stocks réalisés en continu.
  
- Procédures de ressources humaines :
  - Entretien individuel annuel et suivi de l'évolution ;
  - Prime de performance trimestrielle pour la majorité des cadres sur atteinte d'objectifs.

- Procédures de dépenses marketing :
  - Mise en place de budget mensuel et suivi quotidien des dépenses ;
  - Analyse, et optimisation continue des retours sur investissement.
  
- Procédures de service clients :
  - Suivi quotidien du nombre d'appels ;
  - Envoi d'un questionnaire après chaque appel pour mesurer la satisfaction client et mise en place d'un *reporting* continu de performance ;
  - Envoi d'un questionnaire après réception de chaque commande pour mesurer la satisfaction client et suivi continu de performance.
  
- Procédures techniques :
  - Suivi dans une interface de travail collaboratif de toutes les demandes d'évolution ;
  - Tests sur plusieurs plateformes avant mise en production ;
  - *Monitoring* en temps réel de la plateforme technique.

Le rapport prévu par les articles L.225-37 et L.225-68 du Code de commerce portant sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, sera présenté à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle de ses actionnaires qui sera appelée à se réunir le 9 mars 2018.

A compter de l'exercice clos le 30 septembre 2018, et pour autant que les actions de la Société soient admises aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth* avant la clôture de cet exercice :

- le Président du conseil d'administration de la Société établira, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, un rapport sur la composition, notamment au regard du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, et les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et de ses comités ; ce rapport figurera dans le rapport financier annuel ou le document de référence de la Société ; et
  
- une fois par an le Président du conseil d'administration invitera les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil d'administration et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion sera inscrite au procès-verbal de la séance.

## 17. SALARIÉS

### 17.1. Nombre et répartition des salariés

Au 30 septembre 2017, la Société employait 72 salariés, dont 3 contrats professionnels et 4 contrats à durée déterminée.

<i>au 30/09/2017</i>	
Marketing & International	25
Service Clients	13
<i>Supply Chain</i>	11
<i>Web Factory</i>	9
Achats	7
Administratif & Finances	7
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>

### 17.2. Participation et *stock-options* détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction générale de la Société

#### 17.2.1. Intérêts des membres du conseil d'administration et de la direction générale

A la date du présent document de base, les dirigeants et administrateurs détiennent les participations suivantes dans le capital de la Société :

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
CAFOM S.A.	8 254 482	95,11%
M. Sacha VIGNA	381 941	4,40%

#### 17.2.2. Options de souscription ou d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites

La Société a procédé à l'attribution d'actions gratuites à certains de ses cadres dirigeants (dont le Directeur général, M. Sacha Vigna), dont les modalités sont détaillées à la section 21.1.1.4 du présent document de base

### 17.3. Accords de participation et d'intéressement

#### 17.3.1. Accords de participation

Les salariés de la Société bénéficient d'un accord de participation aux résultats de l'entreprise depuis le 15 juillet 2014. Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément à la formule de droit commun définie par la loi.

### **17.3.2. Accords d'intéressement**

Néant.

### **17.3.3. Plans d'épargne d'entreprise et plans assimilés**

La Société dispose d'un plan d'épargne entreprise depuis juillet 2014 constitué de six fonds de natures différentes représentant des niveaux de risque différents et des perspectives de performances plus ou moins importants.

### **17.4. Actionnariat salarié**

Certains cadres dirigeants et salariés de la Société sont actionnaires de la Société à hauteur d'environ 4,81% du capital (voir le paragraphe 18.1 du présent document de base).

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1. Actionnariat

A la date du présent document de base, le capital social de la Société est composé de 8 678 865 actions ordinaires, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital de la Société à la date d'enregistrement du présent document de base :

Actionnaire	Nombre d'actions de la Société	Pourcentage du capital de la Société	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
CAFOM S.A.	8 254 482	95,11%	16 508 964	95,11%
M. Sacha VIGNA	381 941	4,40%	763 882	4,40%
Mme. Lucie CROUZET	11 104	0,13%	22 208	0,13%
M. Grégory SCHURGAST	7 403	0,09%	14 806	0,09%
M. Julien MALECKA	7 402	0,09%	14 804	0,09%
M. Thomas DESCOURS	4 935	0,06%	9 870	0,06%
Mme. Camille DEWAVRIN	3 701	0,04%	7 402	0,04%
Mme. Jennifer MOUCHET	3 701	0,04%	7 402	0,04%
M. Maxime LACOMBE	2 468	0,03%	4 936	0,03%
M. Sébastien DAUTEUILLE	1 234	0,01%	2 468	0,01%
Mme. Servanne D'HUMIERES	494	0,01%	988	0,01%
<b>TOTAL</b>	<b>8 678 865</b>	<b>100,00%</b>	<b>17 357 730</b>	<b>100,00%</b>

### 18.2. Droits de vote des principaux actionnaires

Comme énoncé précédemment, les statuts de la Société sous sa forme de société anonyme adoptés lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 7 mai 2014 intègrent une clause relative au droit de vote double. Ce droit a été instauré pour toute action détenue depuis au moins trois ans sous la forme nominative, ce délai étant apprécié, le cas échéant, de manière rétroactive par rapport à l'adoption de ces nouveaux statuts.

La répartition des droits de vote en résultant figure dans le tableau présenté à la section 18.1 ci-dessus.

### 18.3. Déclaration relative au contrôle de la Société

A l'exception de certaines stipulations du pacte d'actionnaires mentionné aux sections 14.3 et 18.4.1 du présent document de base, qui deviendra caduc à la date de l'admission des titres de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, il n'existe à la connaissance de la Société :

- Aucun accord conclu entre les actionnaires conférant à un actionnaire la majorité des droits de vote dans la Société ; et
- Aucun droit permettant à un actionnaire de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration de la Société.

Comme exposé dans le tableau de la section 18.1 ci-dessus, la Société est contrôlée à ce jour par CAFOM S.A., toutefois la Société estime que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Il est par ailleurs précisé que la participation de CAFOM SA dans le capital social et les droits de vote de la Société sera diluée du fait de l'augmentation de capital liée à l'admission de ses actions aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*. Afin de s'assurer que le contrôle exercé par CAFOM SA ne le soit pas de manière abusive, au jour de l'admission des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, deux nouvelles administratrices seront nommées, l'une indépendante et l'autre occupant un poste de direction au sein de la Société.

#### **18.4. Pacte d'actionnaires, concert et accords pouvant entraîner un changement de contrôle**

##### **18.4.1. Pactes d'actionnaires**

Le Pacte conclu entre la société CAFOM SA et M. Sacha Vigna en vigueur à la date du présent document de base sera résilié à compter de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*.

##### **18.4.2. Concerts**

A la connaissance de la Société, il n'existera aucune action de concert entre les actionnaires de celle-ci à la date de la première admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*.

##### **18.4.3. Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle**

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en vigueur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle et il n'est pas prévu qu'il en soit conclu d'ici l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*.

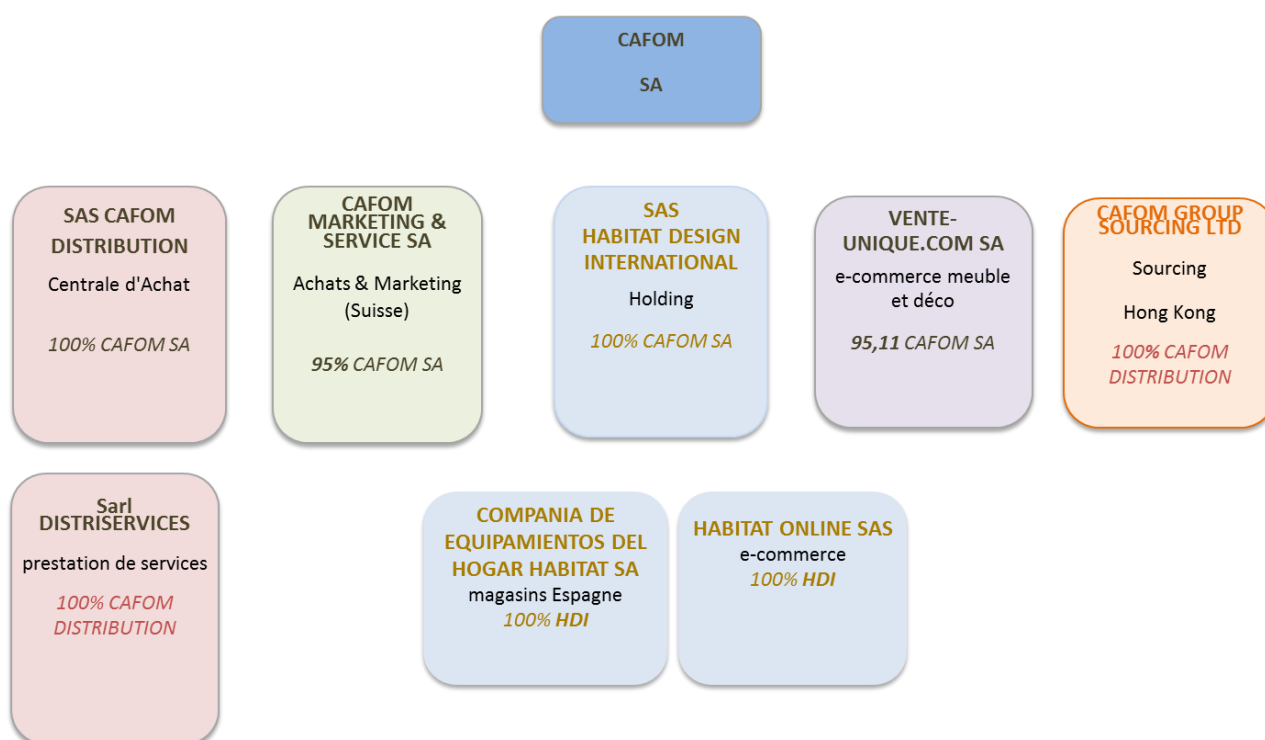
## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

### 19.1. Conventions significatives conclues avec des apparentés

Dans le cadre normal de ses activités, la Société a conclu certaines conventions significatives avec son actionnaire majoritaire ainsi qu'avec des sociétés détenues, directement ou indirectement, par ce dernier. Ces conventions ont été conclues, à des conditions usuelles de marché, afin de permettre à chaque partie de bénéficier de l'expertise développée par son cocontractant et/ou de réduction de coûts.

Ces conventions portent notamment sur la fourniture de prestations de services en matière de conseil /assistance opérationnelle, de logistique / transport, de *sourcing* et de suivi juridique et comptable, ainsi que sur les locaux et la gestion de l'entrepôt d'Amblainville. Ces conventions de logistique / transport et de *sourcing* bénéficient également à la société « Habitat », filiale à 100% du groupe CAFOM, dans une optique de partage des coûts (les prestations afférentes à ces conventions étant facturées à la Société et à Habitat selon une quote-part déterminée par le taux d'utilisation effectif des services associés).

A titre indicatif, figure ci-après un organigramme permettant au lecteur d'identifier les liens capitalistiques existant entre les cocontractants de la Société visés ci-après et son actionnaire majoritaire.



Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les conventions significatives conclues entre la Société et des parties liées faisant l'objet de développement dans la présente section du document de base.

Section du DDB	Co-Contractant	Objet de la convention	Durée de la convention / Tacite reconduction	Conditions de résiliation / Préavis	Montant des flux sur l'exercice clos le 30/09/2017	Résiliation post admission sur Euronext Growth
19.1.1 et 19.1.2	HABITAT DESIGN INTERNATIONAL	La Société fournit à la société HABITAT DESIGN INTERNATIONAL des prestations de conseil et d'assistance en matière de supply chain et de logistique ; de mise en place des systèmes d'information ; de prise de photos pour catalogue	Conclue le 28 février 2014  Reconduite tacitement depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2016	Résiliation à tout moment sur simple demande des parties, sous réserve d'un préavis de 12 mois	362.000 € perçus par la Société	Non
19.1.1	HABITAT ONLINE Modifiée par avenant en date du 17 octobre 2017	La Société fournit à HABITAT ONLINE des prestations de conseil et d'assistance en matière informatique et de <i>webmarketing</i>	Conclue le 26 septembre 2013  Reconduite tacitement depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2015	Résiliation à tout moment sur simple demande des parties, sous réserve d'un préavis de 12 mois	0 €	Non
19.1.1	COMPANÍA DE EQUIPAMIENTOS DEL HOGAR HABITAT Modifiée par avenant en date du 17 octobre 2017	CDH fournit des missions en lien avec le <i>webmarketing</i> (notamment définition de la stratégie <i>online</i> ), le <i>marketing</i> de produit (notamment coordination des actions de communication)	Conclue le 24 février 2014  Reconduite tacitement depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2016	Résiliation à tout moment sur simple demande des parties, sous réserve d'un préavis de 12 mois	N/A	Non
19.1.1	CAFOM SA	(i) <u>Convention de prestations de services en date du 16 septembre 2013</u> La Société fournit à CAFOM SA des prestations en matière de conseil et d'assistance dans les domaines de l'informatique, de l'approvisionnement ( <i>sourcing</i> et sélection des produits, négociations avec les fournisseurs...) et du <i>design</i>	Conclue le 23 septembre 2013  Reconduite tacitement depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Résiliation à tout moment sur simple demande des parties, sous réserve d'un préavis d'1 mois	N/A	Non
19.1.5		(ii) <u>Convention de trésorerie</u> Chacune des parties peut consentir à l'autre partie des prêts de trésorerie dont le montant total ne peut excéder un montant défini annuellement par les parties.  Ces prêts sont rémunérés par application d'un taux d'intérêts de 1%, les intérêts sont calculés mensuellement sur la base du calcul suivant : (montant du prêt * nombre de jours) /360.	Conclue le 16 septembre 2013  Reconduite tacitement depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2015	Résiliation à tout moment sur simple demande des parties, sous réserve d'un préavis de 12 mois	244.000 € perçus par la Société	Oui
19.1.4		(iii) <u>Convention de prestations de services en date du 25 septembre 2013</u> CAFOM SA fournit à la Société des prestations juridiques et fiscales	Conclue le 25 septembre 2013  Reconduite tacitement depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2014	Résiliation à tout moment sur simple demande des parties, sous réserve d'un préavis de 12 mois	186.000 € versés par la Société à CAFOM SA	Non
19.1.3	CAFOM GROUP SOURCING (société de droit hong-kongais)	CAFOM GROUP SOURCING fournit à la Société des prestations de conseil et d'assistance en matière de sélection de produits (en provenance de Chine, Vietnam, Thaïlande et Inde)	<u>Durée initiale</u> : du 1 <sup>e</sup> avril 2014 au 1 <sup>er</sup> avril 2028  Tacite reconduction à l'expiration de la durée initiale possible	<u>Conditions de résiliation au cours de la durée initiale</u> :  - En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations essentielles ; et  - Faculté de résiliation unilatérale anticipée à la main de la Société, sous réserve du respect d'un préavis de dix-huit (18) mois  <u>Préavis applicable en cas de reconduction du contrat</u> : 18 mois	613.000 € versés par la Société à CAFOM GROUPE SOURCING	Non

Section du DDB	Co-Contractant	Objet de la convention	Durée de la convention / Tacite reconduction	Conditions de résiliation / Préavis	Montant des flux sur l'exercice clos le 30/09/2017	Résiliation post admission sur Euronext Growth
19.1.6	DISTRI SERVICE	DISTRI SERVICE met à disposition de la Société une plateforme logistique et réalise toutes les prestations y afférentes et assure la négociation, l'achat et l'organisation des prestations de transport.  Aux termes d'un avenant en date du 12 septembre 2017, DISTRI SERVICE s'est également engagée irrévocablement, sur simple demande de la Société, à lui céder des matériels et aménagements, à l'issue de la période d'amortissement de ces biens, pour un prix résiduel de un (1) euro. Le financement indirect de ces actifs est comptabilisé par la Société en tant que crédit-bail.	<u>Durée initiale</u> : du 1 <sup>er</sup> octobre 2016 au 1 <sup>er</sup> octobre 2027  Tacite reconduction à l'expiration de la durée initiale possible	<u>Conditions de résiliation au cours de la durée initiale</u> : en cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations essentielles  <u>Préavis applicable en cas de reconduction du contrat</u> : 18 mois	5.421.000 € versés par la Société à DISTRI SERVICE <sup>82</sup>	Non
19.1.6	CAFOM DISTRIBUTION	CAFOM DISTRIBUTION a consenti une promesse de vente portant sur 50% du capital social et des droits de vote de la société DISTRI SERVICE dont elle détient l'intégralité des parts sociales.  Sur simple demande de la Société, adressée par lettre recommandée, CAFOM DISTRIBUTION est tenue de lui vendre les parts sociales concernées à un prix égal à 50% du montant des capitaux propres de DISTRI SERVICE à la date de clôture de l'exercice précédent ladite demande.	<u>Durée</u> : 12 ans  Absence de faculté de reconduction tacite	N/A	N/A	Non
19.2	AMBLAIN 3.000	Engagement d'AMBLAIN 3000 consenti à la Société afin que cette dernière bénéficie d'un contrat de bail avec AMBLAIN 3000 portant sur les locaux qu'elle occupe dans l'entrepôt d'Amblainville (actuellement mis à sa disposition par Distri Service dans le cadre de la convention visée ci-avant).  Les termes de ce contrat de bail seront similaires à ceux existants (durée de 12 ans, pouvant être reconduit tacitement, portant sur des locaux d'une surface de 57.696m <sup>2</sup> pour un loyer principal annuel de 2.452.020 € HT, lequel constitue un prix de marché et peut être automatiquement indexé sur l'indice trimestrielle des activités tertiaires <sup>83</sup> ).	<u>Durée initiale</u> : du 17 octobre 2017 au 17 octobre 2027  Absence de faculté de reconduction tacite	N/A	N/A	Non
19.2	SARL IMMOPRES	Contrat de bail portant sur les locaux où se trouve le siège social de la Société	<u>Durée initiale</u> : du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2019 Faculté de renouvellement pour la Société	Résiliation triennale  Préavis de 6 mois	359.000 € versés par la Société à la SARL IMMOPRES	Non

<sup>82</sup> Incluant une marge de 4% correspondant à la rémunération de marché des services financiers liés aux dépenses d'investissement réalisées par Distri Service pour le compte de la Société.

<sup>83</sup> Aux termes du contrat de bail conclu entre CAFOM SA et DISTRI SERVICE le 1<sup>er</sup> octobre 2016

### **19.1.1. Prestations en matière de conseil et d'assistance**

Compte-tenu de l'expertise qu'elle a su développer, la Société fournit, aux termes de trois conventions distinctes, des prestations en matière d'approvisionnement, de logistique, d'informatique et de *webmarketing*, au profit des sociétés Habitat Design International, Habitat Online et CAFOM SA. En contrepartie des prestations fournies, la Société perçoit une rémunération déterminée au temps passé par ses collaborateurs laquelle est, dans le cadre de la convention conclue avec CAFOM SA, majorée d'une quote-part des frais de structure supportés par la Société. Ces conventions se renouvellent par tacite reconduction, pour des périodes d'un an, et peuvent chacune être résiliées, sur demande de l'une ou l'autre des parties, sous réserve d'un préavis de douze mois.

La Société a également conclu une convention avec la société *Compañia de equipamientos del Hogar Habitat* afin que cette dernière prenne en charge le *webmarketing* et le marketing produit de son activité localisée en Espagne. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, la société *Compañia de equipamientos del Hogar Habitat* refacture à la Société des coûts équivalents à la rémunération de six salariés. Cette convention est exécutée par les parties par tacite reconduction, pour des périodes d'un an, et peut être résiliée, sur demande de l'une ou l'autre des parties, sous réserve d'un préavis de douze mois.

### **19.1.2. Prestations en matière de logistique**

Dans le cadre de la convention visée ci-avant conclue avec la société Habitat Design International, la Société est également en charge de la coordination et de la mise en place de la plateforme logistique, ainsi que de la coordination des transports de marchandise. Dans ce cadre, la Société affecte à ces activités certains de ses salariés, dont le coût global supporté par la Société est déduit des montants qui lui sont refacturés par la société Distri Service dans le cadre de la convention visée à la section 19.1.6. Comme indiqué à la section 19.1.1, cette convention est exécutée par les parties par tacite reconduction, pour des périodes d'un an, et peut être résiliée, sur demande de l'une ou l'autre des parties, sous réserve d'un préavis de douze mois.

### **19.1.3. Prestations de *sourcing***

Afin de s'approvisionner en marchandises produites en Asie ayant un rapport qualité / prix optimal, la Société a conclu un contrat de prestations de services avec la société Cafom Group Sourcing aux termes de laquelle cette dernière est notamment en charge, pour la Société, de la sélection des produits et de leur contrôle qualité. En contrepartie des prestations fournies, la société Cafom Group Sourcing refacture à la Société des coûts représentant 4%<sup>84</sup> des achats « *sourcés* ». Cette convention a été conclue pour une durée initiale prenant fin au cours de l'année 2024. Afin d'être en mesure de s'adapter à ses besoins et, le cas échéant, d'avoir recours à un autre partenaire en matière de *sourcing*, la Société bénéficie, tout au long de la durée initiale du contrat, d'une faculté de résiliation

---

<sup>84</sup> Il est précisé que ce taux correspond à une rémunération de marché et que les parties se sont engagées, sous certaines conditions, à modifier à la baisse le taux appliqué

unilatérale anticipée, sous réserve du respect d'un préavis d'une durée de dix-huit mois. A compter de l'expiration de la durée initiale de ce contrat, ce dernier pourra être tacitement reconduit et chacune des parties bénéficiera de la faculté de le résilier à tout moment, sous réserve d'un préavis de dix-huit mois.

#### **19.1.4. Conventions relatives au suivi juridique et comptable**

Dans le cadre d'une convention conclue avec la société CAFOM SA, la Société bénéficiaire, en contrepartie d'une rémunération mensuelle fixée à 6.000 euros, d'un accompagnement juridique et comptable. Les parties exécutent cette convention par tacite reconduction, pour des périodes d'un an, et peuvent y mettre fin à tout moment sous réserve d'un préavis de six mois.

#### **19.1.5. Convention de trésorerie**

Une convention de gestion de trésorerie a été conclue entre CAFOM SA et la Société et a pour objet l'organisation, la coordination et l'optimisation des opérations de trésorerie du groupe CAFOM. Les intérêts du compte bancaire centralisateur ouvert au nom de CAFOM SA sont facturés à la Société en fonction des lignes de crédit utilisées. Les intérêts des avances de trésorerie consenties entre la CAFOM SA et la Société sont calculés sur la base du taux EURIBOR majoré de 2 points. Cette convention prendra fin au jour de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*.

#### **19.1.6. Conventions relatives à l'entrepôt**

Dans l'optique d'une mutualisation des coûts fixes, la Société a conclu, le 1<sup>er</sup> octobre 2016, pour une période de onze ans, une convention de prestations de services avec la société Distri Service<sup>85</sup> qui met à sa disposition, ainsi qu'à celle d'une autre entité du groupe CAFOM, les locaux de l'entrepôt situé à Amblainville<sup>86</sup>. Ainsi, la Société dispose de 27.000 m<sup>2</sup> au sein de cette plateforme de distribution, d'une surface initiale de 58.000 m<sup>2</sup> pouvant être portée à 80.000 m<sup>2</sup>, qui accueille la majorité des produits qu'elle commercialise sur ses sites Internet. Aux termes de cette convention, Distri Service facture mensuellement à la Société, au coût réel, les frais de location des locaux et de logistique externalisés, ainsi que les charges générales de structure (électricité, téléphonie...) et, majorées d'une marge d'environ 4%<sup>87</sup>, les dépenses d'investissement réalisées, au *pro rata* de l'espace réellement occupé par la Société au cours de la période de facturation, ce qui représentait, au titre du dernier exercice clos, un montant total de 5.421 K€ (étant précisé que le taux d'occupation des locaux de l'entrepôt dédiés à la Société est, à ce jour, de 100%). Cette convention peut être renouvelée par tacite reconduction et les parties au contrat peuvent en demander la

---

<sup>85</sup> *Compte-tenu du fait que Distri Service est une société détenue, indirectement, à 100% par CAFOM SA, actionnaire à hauteur de 95,11 % du capital social de la Société et administrateur de cette dernière, cette convention et, son avenant, ont la nature de conventions règlementées. L'avenant à la convention initiale fera l'objet d'un rapport du commissaire aux comptes de la Société qui devra être soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle de ses actionnaires appelée à se réunir le 9 mars 2018*

<sup>86</sup> *Cf. section 6.2.5 du présent document de base*

<sup>87</sup> *Cette marge correspond à la rémunération de marché des services financiers liés aux dépenses d'investissement réalisées par Distri Service pour le compte de la Société.*

résiliation à tout moment en cas de manquement par l'autre partie à l'une de ses obligations essentielles ou, en cas de poursuite par tacite reconduction, sous réserve du respect d'un préavis de dix-huit (18) mois (voir section 19.1.6 du présent document de base).

Par ailleurs, par voie d'avenant à la convention susvisée en date du 12 septembre 2017, Distri Service a consenti, au profit de la Société, une promesse de vente destinée à permettre à la Société d'acquérir, pour 1 euro<sup>88</sup>, la propriété des agencements et matériels (*racks* principalement) financés, représentant un montant total de 560 K€. Ces actifs auront été utilisés par la Société pendant une durée de six ans (correspondant à leur période d'amortissement) et financés par cette dernière dans le cadre de la convention de prestations de services susvisée. La Société pourra ainsi devenir propriétaire de ces actifs à l'issue de leur amortissement intégral.

Afin de sécuriser les droits dont elle bénéficie au titre des relations d'affaires existantes avec Distri Service, notamment dans l'hypothèse où CAFOM SA perdrait sa qualité d'actionnaire de contrôle, la Société a souhaité se faire octroyer :

- par CAFOM Distribution, une promesse de vente portant sur 50% du capital de Distri Service, pour un prix égal à 50% du montant des capitaux propres de Distri Service à la date de clôture du dernier exercice précédant l'exercice de cette promesse, ayant vocation à lui permettre de faciliter, en tant que de besoin, s'il devenait co-associé de Distri Service, la pérennisation de ses relations contractuelles avec cette dernière ; ;
- par la SCI Amblain 3000<sup>89</sup>, une promesse de conclusion d'un contrat de bail portant sur une partie des locaux de l'entrepôt d'Amblainville à des conditions similaires à celles existantes (soit un contrat d'une durée de 12 ans, pouvant être reconduit tacitement, portant sur des locaux d'une surface de 57.696m<sup>2</sup> pour un loyer principal annuel de 2.452.020 € HT, lequel constitue un prix de marché et peut être automatiquement indexé sur l'indice trimestrielle des activités tertiaires<sup>90</sup>).

## **19.2. Conventions significatives conclues avec un mandataire social**

La Société a conclu un contrat de bail commercial avec la société SARL Immopres, dont le gérant et l'un des associés est Monsieur Hervé Giaoui (actuel président du conseil d'administration de la Société), portant sur des locaux de 929 m<sup>2</sup> et huit emplacements de parking situés au 9/11 rue André Jacquard, au Pré Saint Gervais (93315), dans lesquels la Société a installé son siège social. Ce bail prendra fin le 31 décembre 2019, sauf usage par la Société de son droit au renouvellement dudit bail.

---

<sup>88</sup> Cette promesse de vente peut être assimilée aux mécanismes classiques de rachat figurant dans les conventions de crédit-bail

<sup>89</sup> Société détenue respectivement à hauteur de 29,3% et 2,5% par Monsieur Hervé Giaoui (président du conseil d'administration de la Société) et Monsieur Sacha Vigna (directeur général de la Société), et dont le gérant est Monsieur André Saada

<sup>90</sup> Aux termes du contrat de bail conclu entre CAFOM SA et Distri Service le 1<sup>er</sup> octobre 2016

Par ailleurs, Amblain 3000, société civile immobilière détenue respectivement à hauteur de 29,3% et 2,5% par Monsieur Hervé Giaoui, président du conseil d'administration de la Société, et Monsieur Sacha Vigna, Directeur général de la Société (se conférer à la section 19.1.5), s'est engagée, sur simple demande de la Société pouvant intervenir à tout moment, à conclure avec cette dernière un contrat de bail portant sur la partie des locaux de l'entrepôt occupés à ce jour par la Société et dont les termes et conditions seront similaires à ceux du contrat de bail conclu avec Distri Service.

**19.3. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour les exercices 2015, 2016 et 2017**



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

1 - 3 rue du départ  
75014 paris  
Tel. : 33 (0)1 40 60 45 66  
fax : 33 (0)1 40 60 64 19  
mail : contact@conceptaudit.fr

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 euros**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 30 septembre 2015**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 30 septembre 2015**

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Paris, le 4 mars 2016



**CONCEPT AUDIT & ASSOCIES**

**Laurence LE BOUCHER**

*Commissaire aux Comptes*

*Membre de la Compagnie*

*Régionale de Paris*



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

1 - 3 rue du départ  
75014 paris  
Tel. : 33 (0)1 40 60 45 66  
fax : 33 (0)1 40 60 64 19  
mail : contact@conceptaudit.fr

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 30 septembre 2016**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 30 septembre 2016**

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTION SOUMISE À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS NON AUTORISÉS PRÉALABLEMENT**

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

En conséquence, les motivations justifiant l'intérêt de ces conventions pour la société, prévue à l'article L. 225-38 du code de commerce n'ont pas pu être apportées.

### **Convention de sous-location**

Contractant : Cafom SA

Nature et Objet : Votre Société a pris à bail le 09 novembre 2015, auprès de la Société Cafom SA un local d'une surface de 28 848 m<sup>2</sup> sis à l'avenue de Bruxelles (ZAC de la Vallée) à Amblainville, pour une durée de 12 ans ferme renouvelable par tacite reconduction.

Modalités : Votre Société a versé au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2016 une indemnité de réservation correspondant à 9 mois de loyers TTC soit 1.103.436 euros. Le loyer initial annuel, hors taxes et hors charges, s'élèvera à 1.226.080 euros. Le loyer sera automatiquement indexé tous les ans à la date d'anniversaire de la prise d'effet du bail en fonction de la variation de l'indice trimestriel des activités tertiaires.

L'absence d'autorisation préalable de cette convention par votre Conseil d'administration résulte d'une omission.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS

---

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### 1. Cautions et garanties consenties par Cafom SA

Contractant : Cafom SA

Nature, Objet et Modalités : La Société Cafom SA s'est portée caution en faveur de votre Société auprès de Groupama Assurances comme indiqué ci-dessous :

Bénéficiaire	Nature de la convention	Montant de l'engagement au 30 septembre 2016
Groupama Assurance	Caution dans le cadre de la procédure d'enlèvement	600 000 €
	<b>Total</b>	<b>600 000 €</b>

### 2. Convention de trésorerie

Contractant : Cafom SA

Nature et Objet : Une convention de gestion de trésorerie a été conclue entre la Société Cafom SA et Vente-Unique, et qui a pour objet l'organisation, la coordination et l'optimisation des opérations de trésorerie du Groupe Cafom. Les intérêts du compte bancaire centralisateur ouvert au nom de la Société Cafom SA sont facturés à la Société Vente-Unique en fonction des lignes de crédit utilisées. Les intérêts des avances de trésorerie consenties entre la Société Cafom SA et Vente-Unique sont calculés sur la base du taux Euribor majoré de 2 points.

Modalités : Le montant hors taxes des intérêts facturés par Cafom SA à Vente-Unique au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2016 s'élève à 28.091€.

### **3. Conventions et engagements de prestations de services en matière de gestion commerciale, administrative et de Direction Générale.**

- Contractant : Cafom SA
- Nature et Objet : Le Conseil d'administration de Cafom SA a approuvé en date du 1er avril 2009, la conclusion d'une convention aux termes de laquelle Cafom SA s'engage à réaliser pour l'ensemble de ses filiales des prestations de conseils et d'assistance dans les domaines suivants :
- Contrôle de gestion,
  - Ressources humaines,
  - Assistance commerciale,
  - Juridique et fiscal,
  - Prestations de direction générale,
  - Publicité,
  - Informatique,
  - Assurance.
- Modalités : Le montant hors taxes facturé à Vente-Unique au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2016 s'élève à 85.987€.

### **4. Conventions relatives au suivi juridique et comptable.**

- Contractant : Cafom SA
- Nature et Objet : Dans le cadre d'une convention conclue avec la société CAFOM SA, la Société bénéficiaire, en contrepartie d'une rémunération mensuelle fixée à 6.000 euros, d'un accompagnement juridique et comptable. Cette convention se renouvelle chaque année par tacite reconduction. Les parties peuvent mettre fin à ladite convention à tout moment sous réserve d'un préavis de six mois.
- Modalités : Le montant hors taxes facturé à Vente-Unique au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2016 s'élève à 72.000 €.

### **5. Convention de sous location :**

**Contractant :** Mr. Hervé GIAOUI, Gérant de la SCI IMMOPRES.

**Nature et Objet :** Votre Société a conclu le 1er janvier 2011, avec la SCI IMMOPRES un bail commercial portant sur les locaux à usage de bureaux sis 9/11 rue André Jacquard au PRE SAINT GERVAIS (93315), d'une superficie de 929 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent 8 emplacements de parking.

La durée du bail est de 9 ans.

**Modalités :** Le montant hors taxes des loyers et charges locatives comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2016 s'est élevé à 357.606,20 Euros.

Le dépôt de garantie s'établit à 147.269,89 Euros.

Tels sont, Messieurs les actionnaires, les éléments que nous devons vous communiquer.

Paris, le 15 mars 2017



**CONCEPT AUDIT & ASSOCIES**

**Laurence LE BOUCHER**

*Commissaire aux Comptes*

*Membre de la Compagnie*

*Régionale de Paris*



**CONCEPT AUDIT & ASSOCIES**

1 - 3 rue du départ  
75014 paris  
Tel. : 33 (0)1 40 60 45 66  
fax : 33 (0)1 40 60 64 19  
mail : [contact@conceptaudit.fr](mailto:contact@conceptaudit.fr)

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 30 septembre 2017**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 30 septembre 2017**

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTION SOUMISE À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

### **Avenant n°1 au contrat de prestations de services conclu avec la société Distri Service en date du 1<sup>er</sup> octobre 2016**

- Contractant : SARL Distri Service
- Date du conseil d'administration : 12 septembre 2017
- Administrateur concerné : Messieurs Hervé GIAOUI et Guy-Alain GERMON
- Nature et Objet : Un avenant au contrat de prestation de services conclu entre la société Distri Service et Vente Unique et détaillé au paragraphe « *Conventions et engagements non autorisés préalablement* » a été conclu en date du 12 septembre 2017 aux termes duquel :
- Distri Service s'engage irrévocablement, sur simple demande de Vente-Unique, à lui céder, la propriété d'actifs immobilisés dont la valeur brute s'élève à 559 563,05 Euros, pour un prix total symbolique de 1 euro ; Vente Unique pouvant faire usage de cette faculté à tout moment pendant une durée de dix (10) ans à compter de la date du complet amortissement desdits actifs,
  - Distri Services refacture mensuellement à Vente-Unique, à leur coût de revient :
    - Les frais de location de l'entrepôt d'Amblainville sur la base de l'espace réellement occupé par Vente-Unique ;
    - Les coûts liés aux services de logistiques externalisés par Distri Service ; et
    - Les charges générales de structure (électricité, téléphonie...),
  - Vente-Unique verse à Distri Service un dépôt de garantie correspondant à l'occupation d'une partie des locaux du site d'Amblainville. Ce dépôt de garantie sera intégralement remboursé à Vente-Unique à compter du jour où le contrat de prestations de services conclu avec Distri Service cessera de produire ses effets.

- La durée du contrat initialement fixée à 6 ans a été portée à 11 ans et ce, à compter du 1er octobre 2016. A l'expiration du contrat, celui-ci se poursuivra par tacite reconduction, sauf faculté, pour chacune des Parties, d'y mettre un terme en respectant un préavis de dix-huit (18) mois.

Modalités

: Le montant hors taxes des prestations facturées par Distri Service à Vente-Unique.com au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2017 s'est élevé 5.421.102 Euros hors taxes se décomposant de la manière suivante :

- Frais de location :	1.219.921 Euros
- Coûts liés aux services logistiques :	3.574.508 Euros
- Charges générales de structure :	471.828 Euros
- Location avec option d'achat des actifs Immobilisés :	154.845 Euros

Le montant du dépôt de garantie versé à Distri Service s'établit à 1.103.436 Euros.

Motivation de l'intérêt

: En application de la loi, nous vous signalons que l'autorisation préalable donnée par le conseil d'administration ne comporte pas la motivation justifiant l'intérêt de la convention pour la société, prévue à l'article L.225-38 du code de commerce.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS NON AUTORISÉS PRÉALABLEMENT

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

En conséquence, les motivations justifiant l'intérêt de ces conventions pour la société, prévue à l'article L. 225-38 du code de commerce n'ont pas pu être apportées.

### **Contrat de prestations de services conclu avec Distri Service au 1<sup>er</sup> octobre 2016**

Contractant : SARL Distri Service

Administrateur concerné : Messieurs Hervé GIAOUI et Guy-Alain GERMON

Nature et Objet : Un contrat de prestation de services a été conclu pour une durée de six ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 entre la Société Distri Service et Vente-Unique.com. Aux termes de ce contrat, Distri Service s'est engagée à fournir à Vente-Unique.com l'assistance nécessaire dans la gestion de l'entrepôt sis à Amblainville incluant la mise à disposition d'une plateforme logistique, la réalisation de toutes les prestations afférentes ainsi que la négociation, l'achat et l'organisation des prestations de transport, pour une durée de 6 années, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Modalités : Le montant hors taxes des prestations comptabilisées en charges au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2017 s'est élevé à 5.541.017 Euros.

Le montant du dépôt de garantie versé à Cafom SA s'établit à 1.103.436 Euros.

L'absence d'autorisation préalable de cette convention par votre Conseil d'administration résulte d'une omission.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **1. Cautions et garanties consenties par Cafom SA**

Contractant : Cafom SA

Nature, Objet et Modalités : La Société Cafom SA s'est portée caution en faveur de votre Société auprès de Groupama Assurances comme indiqué ci-dessous :

Bénéficiaire	Nature de la convention	Montant de l'engagement au 30 septembre 2017
Groupama Assurance	Caution dans le cadre de la procédure d'enlèvement	600 000 €
	<b>Total</b>	<b>600 000 €</b>

### **2. Convention de trésorerie**

Contractant : Cafom SA

Nature et Objet : Une convention de gestion de trésorerie a été conclue entre la Société Cafom SA et Vente-Unique.com, qui a pour objet l'organisation, la coordination et l'optimisation des opérations de trésorerie du Groupe Cafom. Les intérêts du compte bancaire centralisateur ouvert au nom de la Société Cafom SA sont facturés à la Société Vente-Unique.com en fonction des lignes de crédit utilisées. Les intérêts des avances de trésorerie consenties entre la Société Cafom SA et Vente-Unique.com sont calculés sur la base du taux Euribor majoré de 2 points.

Modalités : Le montant hors taxes des intérêts facturés par Vente-Unique.com à Cafom SA au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2017 s'est élevé à 18.014 €.

### **3. Conventions et engagements de prestations de services en matière de gestion commerciale, administrative et de Direction Générale.**

- Contractant : Cafom SA
- Nature et Objet : Le Conseil d'administration de Cafom SA a approuvé en date du 1er avril 2009, la conclusion d'une convention aux termes de laquelle Cafom SA s'engage à réaliser pour l'ensemble de ses filiales des prestations de conseils et d'assistance dans les domaines suivants :
- Contrôle de gestion,
  - Ressources humaines,
  - Assistance commerciale,
  - Juridique et fiscal,
  - Prestations de direction générale,
  - Publicité,
  - Informatique,
  - Assurance.
- Modalités : Le montant hors taxes facturé par Cafom SA à Vente-Unique.com au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2017 s'élève à 203.923€.

### **4. Convention de sous location :**

- Contractant : Monsieur Hervé GIAOUI, Gérant de la SARL IMMOPRES.
- Nature et Objet : Votre Société a conclu le 1er janvier 2011, avec la SARL IMMOPRES un bail commercial portant sur des locaux à usage de bureaux sis 9/11 rue André Jacquard au PRE SAINT GERVAIS (93315), d'une superficie de 929 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent 8 emplacements de parking constituant le siège social de Vente-Unique.com
- La durée du bail est de 9 ans.
- Modalités : Le montant hors taxes des loyers et charges locatives comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2017 s'est élevé à 344.967,51 Euros.
- Le dépôt de garantie s'établit à 147.269,86 Euros.

## 5. Convention de caution solidaire

Contractant : SA Cafom

Nature et Objet : Le conseil d'administration de CAFOM SA a approuvé la conclusion d'une convention aux termes de laquelle la Société s'est portée caution solidaire en faveur de la Société Vente-Unique.com, en garantie de toutes les sommes dues, par la Société Vente-Unique.com en sa qualité de preneur à bail de locaux commerciaux sis Le Bosc Hetrel 27340 Criquebeuf-sur-Seine bâtiment A.

Modalités Le montant maximum garanti s'élève à 447.525 Euros.

Tels sont, Messieurs les actionnaires, les éléments que nous devons vous communiquer.

Paris, le 22 février 2017  
Le Commissaire aux comptes



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES  
Laurence LE BOUCHER

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

### 20.1. Comptes sociaux établis en normes IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2017

#### 20.1.1. Compte de résultat

#### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2017

En milliers d'Euros	Notes	30/09/2017	30/09/2016
<b>Chiffres d'affaires</b>	5.10	76 779	67 799
Prix de revient des ventes		-38 696	-34 042
<b>MARGE BRUTE (1)</b>		<b>38 083</b>	<b>33 757</b>
Charges de personnel	5.11	-4 995	-4 544
Autres charges opérationnelles courantes	5.12	-27 145	-24 557
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>5 943</b>	<b>4 656</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.13	-1 256	852
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>4 688</b>	<b>5 508</b>
Intérêts et charges assimilées	5.14	-63	-100
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER</b>		<b>-63</b>	<b>-100</b>
Autres produits et charges financières		-228	-192
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-291</b>	<b>-292</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>4 397</b>	<b>5 216</b>
Charges d'impôts	5.15	-1 706	-2 011
<b>RESULTAT NET</b>		<b>2 690</b>	<b>3 205</b>
<b>Résultat de base par action, en euros</b>			
Résultat net des activités poursuivies par action		0,31	0,37
Résultat net des activités abandonnées par action			
Résultat net part du Groupe par action		0,31	0,37
<b>Résultat dilué par action, en euros</b>			
Résultat net des activités poursuivies par action		0,30	0,36
Résultat net des activités abandonnées par action			
Résultat net part du Groupe par action		0,31	0,37

<sup>(1)</sup> La marge brute intègre un chiffre d'affaire sur le transport des ventes. Les coûts afférents à ces produits sont comptabilisés en charges opérationnelles courante (cf. note 5.12)

## 20.1.2. Etat du résultat global

En milliers d'euros	30/09/2017	30/09/2016
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2 690</b>	<b>3 205</b>
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture nets d'impôts		
Paiement fondé sur des actions	395	161
Ecart actuariel sur les provisions d'indemnités de fin de carrière	52	-63
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>447</b>	<b>97</b>
<b>Résultat global</b>	<b>3 137</b>	<b>3 303</b>

## 20.1.3. Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombres d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves	Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres – part du groupe	Capitaux – propres – part des Minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2015 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>7 862</b>	<b>3 058</b>	<b>11 007</b>	-	<b>11 007</b>
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions						161	161		161
Opérations sur titres auto-détenus							-		-
Dividendes					- 2 200		- 2 200		- 2 200
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2016						3 205	3 205		3 205
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres						- 63	- 63		- 63
Affectation de résultat					3 058	- 3 058	-		-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2016 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>8 721</b>	<b>3 303</b>	<b>12 110</b>	-	<b>12 110</b>
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions						395	395		395
Opérations sur titres auto-détenus							-		-
Dividendes*					- 7 640		- 7 640		- 7 640
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2017						2 690	2 690		2 690
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres						52	52		52
Affectation de résultat					3 303	- 3 303	-		-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2017 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>4 383</b>	<b>3 137</b>	<b>7 607</b>	-	<b>7 607</b>

\* Ce montant inclut une distribution de dividende d'un montant de 2,64 M€ votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 mars 2017 et une distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 5M€ votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017

#### 20.1.4. Bilan social

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2017	30/09/2016
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	5.1	693	1 054
Immobilisations corporelles	5.2	814	545
Actifs financiers non courants	5.3	1 355	1 647
Actifs d'impôts différés	5.4	131	162
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>2 992</b>	<b>3 408</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	5.5	12 598	10 241
Créances clients et comptes rattachés	5.6	3 618	4 001
Autres créances	5.6	4 054	8 115
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.16.1	2 099	2 218
<b>Total des actifs courants</b>		<b>22 367</b>	<b>24 574</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>25 360</b>	<b>27 982</b>

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2017	30/09/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	5.7	87	87
Réserves liées au capital		4 830	8 818
Résultat net part du Groupe		2 690	3 205
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 607</b>	<b>12 110</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions non courantes	5.8	169	331
Dettes financières à long terme	5.9	1 171	994
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 340</b>	<b>1 324</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières à court terme	5.9	324	293
Autres passifs financiers courants		0	1 779
Dettes fournisseurs	5.16.2	9 928	7 787
Dettes fiscales et sociales	5.16.2	2 830	2 114
Autres passifs courants	5.16.2	3 331	2 575
<b>Total des passifs courants</b>		<b>16 413</b>	<b>14 548</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>25 360</b>	<b>27 982</b>

## 20.1.5. Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'Euros	Notes	<u>30/09/2017</u>	<u>30/09/2016</u>
		12 mois	12 mois
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u></b>			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>2 690</b>	<b>3 205</b>
Amortissements et provisions	5.12	976	962
Valeur nette comptable des immobilisations		101	100
Variation des provisions non courantes	5.12.2	-84	18
Impôts différés	5.4	6	-45
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie	5.7.3	395	161
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>4 083</b>	<b>4 401</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	5.16.2	2 025	-1 669
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>6 109</b>	<b>2 732</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Acquisition d'immobilisations	5.16.3	-935	-1 551
Cessions d'immobilisations	5.2	242	2
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-693</b>	<b>-1 549</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>			
Dividendes versés	5.7.2	-7 640	-2 200
Souscription d'emprunts	5.9.2	560	1 500
Remboursements d'emprunts	5.9.2	-386	-448
Augmentation des capitaux propres		0	0
Rachat des minoritaires		0	0
Ventes (rachats des actions propres)		0	0
Variations des autres dettes non courantes (y compris comptes courants) <sup>5.16.4</sup>		1 897	-4 030
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-5 570</b>	<b>-5 179</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>-153</b>	<b>-3 997</b>
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>	5.16.1	<b>2 218</b>	<b>6 214</b>
<b>Trésorerie nette à la fin de l'exercice</b>	5.16.1	<b>2 064</b>	<b>2 218</b>

## **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ETABLIS EN NORMES IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2017**

<b>1. INFORMATIONS GENERALES .....</b>	<b>166</b>
<b>2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>166</b>
<b>3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>166</b>
<b>4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>167</b>
<b>4.1. REFERENTIEL APPLIQUE .....</b>	<b>167</b>
<b>4.2. BASES DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES.....</b>	<b>168</b>
<b>4.3. ESTIMATIONS ET HYPOTHESES .....</b>	<b>168</b>
<b>4.4. METHODES DE CONVERSION .....</b>	<b>169</b>
<b>4.4.1. CONVERSION DES COMPTES EXPRIMES EN MONNAIE ETRANGERE.....</b>	<b>169</b>
<b>4.4.2. CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN MONNAIE ETRANGERE .....</b>	<b>169</b>
<b>4.5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</b>	<b>169</b>
<b>4.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....</b>	<b>169</b>
<b>4.7. CONTRATS DE LOCATION .....</b>	<b>170</b>
<b>4.8. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....</b>	<b>171</b>
<b>4.9. STOCKS .....</b>	<b>171</b>
<b>4.10. CREANCES .....</b>	<b>171</b>
<b>4.11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....</b>	<b>172</b>
<b>4.12. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS .....</b>	<b>172</b>
<b>4.13. AVANTAGES DU PERSONNEL.....</b>	<b>172</b>
<b>4.14. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS.....</b>	<b>173</b>
<b>4.15. IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES.....</b>	<b>174</b>
<b>4.16. RECONNAISSANCE DES PRODUITS .....</b>	<b>175</b>
<b>4.17. RESULTAT OPERATIONNEL .....</b>	<b>175</b>
<b>4.18. COUT DES EMPRUNTS OU DES DETTES PORTANT INTERETS.....</b>	<b>175</b>

<b>4.19. ENDETTEMENT FINANCIER NET .....</b>	<b>175</b>
<b>4.20. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....</b>	<b>176</b>
<b>4.21. RESULTAT PAR ACTION .....</b>	<b>176</b>
<b>5. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>177</b>
<b>5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : .....</b>	<b>177</b>
<b>5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : .....</b>	<b>178</b>
<b>5.3. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS .....</b>	<b>179</b>
<b>5.4. IMPOTS DIFFERES ACTIF .....</b>	<b>179</b>
<b>5.4.1. SOLDE NET DES IMPOTS DIFFERES .....</b>	<b>179</b>
<b>5.4.2. DECOMPOSITION DES IMPOTS DIFFERES PAR NATURE .....</b>	<b>179</b>
<b>5.5. STOCKS .....</b>	<b>180</b>
<b>5.6. CREANCES .....</b>	<b>180</b>
<b>5.7. CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>180</b>
<b>5.7.1. CAPITAL .....</b>	<b>180</b>
<b>5.7.2. DIVIDENDES .....</b>	<b>181</b>
<b>5.7.3. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS .....</b>	<b>181</b>
<b>5.7.4. PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES .....</b>	<b>181</b>
<b>5.8. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES .....</b>	<b>181</b>
<b>5.9. DETTES FINANCIERES .....</b>	<b>182</b>
<b>5.9.1. ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES .....</b>	<b>182</b>
<b>5.9.2. TABLEAU DE VARIATION DES DETTES FINANCIERES .....</b>	<b>183</b>
<b>5.9.3. SENSIBILITE .....</b>	<b>183</b>
<b>5.10. CHIFFRE D'AFFAIRES .....</b>	<b>183</b>
<b>5.11. FRAIS DE PERSONNEL .....</b>	<b>184</b>
<b>5.12. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES .....</b>	<b>184</b>
<b>5.13. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS .....</b>	<b>185</b>
<b>5.14. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (BRUT) .....</b>	<b>185</b>
<b>5.15. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES .....</b>	<b>185</b>
<b>5.15.1. DECOMPOSITION DE LA CHARGE D'IMPOT .....</b>	<b>185</b>
<b>5.15.2. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT .....</b>	<b>186</b>
<b>5.16. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE .....</b>	<b>186</b>
<b>5.16.1. CALCUL DE LA TRESORERIE (EN K€) .....</b>	<b>186</b>
<b>5.16.2. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION .....</b>	<b>187</b>

<b>5.16.3.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS.....</b>	<b>187</b>
<b>5.16.4.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES FINANCEMENTS .....</b>	<b>187</b>
<b>5.17.RESULTAT PAR ACTION .....</b>	<b>188</b>
<b>5.18.TAUX DE CONVERSION.....</b>	<b>188</b>
<b>5.19.ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>189</b>
<b>5.20.EFFECTIFS .....</b>	<b>189</b>
<b>5.21.TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....</b>	<b>189</b>
<b>5.21.1.ENTREPRISES ASSOCIEES .....</b>	<b>189</b>
<b>5.21.2.REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS .....</b>	<b>190</b>
<b>5.22.HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTE.....</b>	<b>190</b>

# **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**

## **ETABLIS EN NORMES IFRS**

### **pour l'exercice clos le 30 septembre 2017**

#### **1. Informations générales**

La société Vente-Unique.com commercialise des produits d'aménagement de la maison à travers ses sites Internet (France, Espagne, Allemagne, Belgique, Suisse, Autriche, Luxembourg et Italie).

Vente-Unique.com, est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, dont le siège social est situé 9/11 rue Jacquard, 93315 Le Pré Saint Gervais. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 922 778 RCS Paris.

Les états financiers au 30 septembre 2017 reflètent la situation comptable de Vente-Unique.com.

Les états financiers de l'exercice clos au 30 septembre 2017 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 9 février 2018 qui a par ailleurs à cette occasion autorisé leur publication. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires devant se tenir au plus tard le 30 mars 2018.

#### **2. Faits marquants de l'exercice**

- *Déménagement de l'entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine à Amblainville*

La société Vente-Unique.com a déménagé du dépôt de Criquebeuf-sur-Seine (23 000 m<sup>2</sup>) sur le nouveau site d'Amblainville (58 000 m<sup>2</sup>) d'octobre à décembre 2016. Les surcoûts de transferts, logistiques, stockage pendant la période s'élèvent à 1 059 K€ et sont comptabilisés en autres produits et charges non opérationnels.

- *Développement de la marque Vente-Unique.com :*

Vente-Unique.com a poursuivi son développement au cours de l'exercice et a lancé la version italienne du site Internet Vente-Unique.com.

#### **3. Evénements postérieurs à la clôture**

Vente-Unique.com a poursuivi son développement et va lancer le site internet au Portugal en janvier 2018.

## 4. Principes et méthodes comptables

### 4.1. Référentiel appliqué

Les comptes sociaux de la Société au 30 septembre 2017 ont été préparés pour les besoins de l'appel public au marché en conformité avec les normes et interprétations IFRS de l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2017 et disponibles sur le site Internet : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (sous réserve de leur approbation par l'Union Européenne) :

- Améliorations annuelles des IFRS (2014-2016)
- Modification d'IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes
- Modification d'IFRS 7 – Initiative concernant les informations à fournir

Normes et interprétations en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et dont l'application est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients ;
- IFRS 9 – Instruments financiers
- IAS 40 – Transferts d'immeubles de placement
- Interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée
- Interprétation IFRIC 23 – Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat.

L'étude des impacts est en cours pour une application obligatoire à compter du 1er janvier 2018.

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, approuvées par l'Union Européenne le 20 novembre 2017 :

- IFRS 16 – Contrats de location - Les contrats sont répertoriés et sont en cours d'analyse.
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires
- IFRS 17 – Contrats d'assurance
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 : Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise
- Amendements à IFRS 15 – Clarifications
- Amendements à IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Modification d'IFRS 4 – Application d'IFRS 9 et IFRS 4.

## **4.2. Bases de préparation et de présentation des comptes**

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros.

## **4.3. Estimations et hypothèses**

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener la Société à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction de la Société en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la direction de la Société pour l'établissement des états financiers concernent :

- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (cf. note 4.5 et 4.6) ;
- les stocks (cf. note 4.11) ;
- les actifs d'impôts différés (cf. note 4.18) ;
- le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (cf. note 4.16) ;
- la valorisation des engagements de retraite (cf. note 4.15).

La Société utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (marques et engagement retraite notamment).

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

#### **4.4. Méthodes de conversion**

##### **4.4.1. Conversion des comptes exprimés en monnaie étrangère**

Les éléments inclus dans les états financiers de la Société sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce son activité (« *Monnaie fonctionnelle* »). Les états financiers sont présentés en Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Vente-Unique.com.

##### **4.4.2. Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

#### **4.5. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles « *Leads* » et « *Opt'in* » correspondent à des fichiers clients et permettent d'agrandir la clientèle potentielle et de démarcher de nouveaux clients.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

S'il existe un ou plusieurs indices de pertes de valeur identifiés par la direction, un test de dépréciation est réalisé.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » incluse dans le résultat opérationnel de la Société.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement constituées de logiciels et de site Internet. Conformément à la norme IAS 38, ceux-ci sont évalués à leur coût et amortis sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 3 ans.

#### **4.6. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains, constructions et autres. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et

revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

<b>Rubriques de l'actif</b>	<b>Durée</b>
Logiciels informatiques et droits similaires	<b>de 01 à 03 ans</b>
Sites Internet	<b>05 ans</b>
Matériel et outillage industriels	<b>05 ans</b>
Agencements, aménagements, installations	<b>de 06 à 10 ans</b>
Matériel de transport	<b>04 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 03 à 10 ans</b>
Mobilier	<b>de 05 à 10 ans</b>

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marchés ou de performances opérationnelles. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée. Dans les cas où la valeur recouvrable de l'actif isolé ne peut être déterminée précisément, la Société détermine la valeur recouvrable de l'UGT ou de la Société d'UGT auquel l'actif appartient.

#### **4.7. Contrats de location**

Il s'agit des biens financés par un contrat de location-financement pour lesquels la Société supporte la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens.

La qualification d'un contrat s'apprécie en application de la norme IAS 17.

La valeur des biens ainsi financés figure à l'actif du bilan. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette.

La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif.

L'activation de contrats de location-financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre des contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée des contrats.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opération de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

#### **4.8. Autres immobilisations financières – Actifs financiers non courants**

Conformément à IAS 17, les dépôts et cautionnements sont des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers et sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur de ces actifs est ajustée régulièrement lors de la révision des loyers.

#### **4.9. Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition est augmenté des frais d'approche (frais de transport, droits de douane et divers évalués de manière statistique...). Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales sous déduction des frais de commercialisation. Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du premier entré-premier sorti.

Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence ainsi que du taux de rotation des stocks.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non écoulement à des conditions normales.

#### **4.10. Créances**

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur coût historique sous déduction des provisions pour dépréciation, le cas échéant. Celles-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Elles sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la Société à

recouvrer tout ou partie de sa créance. Cette analyse est menée individuellement dans chaque entité.

Conformément à la norme IFRS 7, il est précisé que les actifs financiers échus impayés et non dépréciés ne sont pas significatifs.

#### **4.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

#### **4.12. Paiements fondés sur des actions**

Des plans de souscription d'actions sont attribués par la Société et dénoués en actions. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les détenteurs d'options, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des options ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice de l'option, le prix d'exercice reçu est enregistré en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

#### **4.13. Avantages du personnel**

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19 R. Les obligations de la société Vente-Unique.com en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels la Société est installée. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la Société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

	30/09/2017	30/09/2016
• Taux d'actualisation :	1.55%	0,80%
• Taux de mortalité :	Table INSEE 2014	Table INSEE 2014
• Age de départ moyen à la retraite :	67 ans	67 ans

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « *Provisions non courantes* ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 30 septembre 2017 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

- dans le compte de résultat :
  - le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
  - la charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nette des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
  - le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ; et
  - les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.
- dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres :
  - les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ; et
  - l'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

#### **4.14. Provisions et passifs éventuels**

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an et ou les autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

#### **4.15. Impôts et impôts différés**

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable dans les 5 années à venir sur la base des budgets établis à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice suivant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et font l'objet d'une compensation lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces deux contributions :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ;
- la CVAE qui, selon l'analyse de la Société, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables.

En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « *Charge d'impôt* ».

Le produit acquis au titre du CICE est comptabilisé en diminution de la masse salariale

#### **4.16. Reconnaissance des produits**

En application d'IAS 18, le chiffre d'affaires de la Société correspond au montant des ventes de marchandises et prestations de service liées aux activités ordinaires de la Société.

Il inclut notamment :

- les ventes Internet pour l'activité de *e-commerce*,
- les frais d'expédition et de livraison refacturés aux clients, et
- les prestations annexes.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété d'un bien, lorsque la livraison est intervenue et que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable.

Les prestations annexes, comme par exemple les services attachés directement à la vente de biens sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

#### **4.17. Résultat opérationnel**

Le Résultat Opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats.

La Société utilise le Résultat Opérationnel Courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des « Autres produits et charges opérationnels non courants » définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

#### **4.18. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts.**

Selon la norme IAS 23, les frais financiers sont comptabilisés en charges. Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et / ou décotes éventuelles. Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier. La société Vente-Unique.com applique cette méthode de référence.

#### **4.19. Endettement financier net**

La notion d'endettement financier net ou de la trésorerie nette utilisés par la Société est constituée de l'endettement financier brut incluant les intérêts courus non échus diminué de la trésorerie nette, tels que définis par la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n°2013 03.

À ce titre, l'endettement financier net prend en compte les instruments financiers de couverture de juste valeur inscrits au bilan et relatifs aux emprunts bancaires et obligataires dont le risque de taux est couvert en totalité ou en proportion dans le cadre d'une relation de juste valeur.

#### **4.20. Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

#### **4.21. Résultat par action**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la Société. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

## 5. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

### 5.1. Immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>3 023</b>	<b>1 173</b>	<b>4 196</b>
Augmentation	259	39	<b>298</b>
Diminution			-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>3 281</b>	<b>1 212</b>	<b>4 493</b>
Augmentation	143	208	<b>351</b>
Diminution			-
<b>Solde au 30/09/2017</b>	<b>3 424</b>	<b>1 420</b>	<b>4 844</b>

VALEUR AMORTISSEMENT	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>1 647</b>	<b>1 051</b>	<b>2 698</b>
Augmentation	656	85	<b>741</b>
Diminution			-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>2 304</b>	<b>1 136</b>	<b>3 440</b>
Augmentation	684	27	<b>711</b>
Diminution			-
<b>Solde au 30/09/2017</b>	<b>2 988</b>	<b>1 163</b>	<b>4 151</b>

VALEUR NETTE COMPTABLE	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>1 375</b>	<b>122</b>	<b>1 497</b>
Augmentation	- 398	- 46	- <b>444</b>
Diminution	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>978</b>	<b>76</b>	<b>1 053</b>
Augmentation	- 541	180	- <b>361</b>
Diminution	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2017</b>	<b>437</b>	<b>256</b>	<b>693</b>

Les amortissements des fichiers clients Internet comptabilisés à hauteur de 2 988 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 ont été calculés sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses *emails* qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Internet Vente-Unique.com, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du *management* qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui disparaissent au-delà de la 5<sup>ème</sup> année.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice concernent le renouvellement des licences et logiciels au titre de la migration vers les nouveaux systèmes d'information.

## 5.2. Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>56</b>	<b>1 399</b>	<b>424</b>	<b>1 879</b>
Augmentation			93	93
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>56</b>	<b>1 399</b>	<b>517</b>	<b>1 972</b>
Augmentation		567	17	584
Diminution		- 242		- 242
<b>Solde au 30/09/2017</b>	<b>56</b>	<b>1 724</b>	<b>534</b>	<b>2 314</b>

VALEUR AMORTISSEMENT	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>16</b>	<b>801</b>	<b>388</b>	<b>1 206</b>
Augmentation	10	175	36	221
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>26</b>	<b>977</b>	<b>424</b>	<b>1 427</b>
Augmentation	9	208	47	264
Diminution		- 191		- 191
<b>Solde au 30/09/2017</b>	<b>35</b>	<b>994</b>	<b>471</b>	<b>1 500</b>

VALEUR NETTE COMPTABLE	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>40</b>	<b>598</b>	<b>35</b>	<b>673</b>
Augmentation	- 10	- 175	57	- 128
Diminution	-	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>30</b>	<b>422</b>	<b>93</b>	<b>545</b>
Augmentation	- 9	359	- 30	320
Diminution	-	- 51	-	- 51
<b>Solde au 30/09/2017</b>	<b>21</b>	<b>730</b>	<b>63</b>	<b>814</b>

### 5.3. Autres actifs financiers non courants

VALEUR BRUTE	Titres de participations	Autres titres immobilisés	Dépôts de garantie	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>100</b>	<b>85</b>	<b>403</b>	<b>588</b>
Augmentation			1 160	<b>1 160</b>
Diminution	- 100		- 2	- <b>102</b>
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>-</b>	<b>85</b>	<b>1 562</b>	<b>1 647</b>
Augmentation				-
Diminution		- 50	- 242	- <b>292</b>
<b>Solde au 30/09/2017</b>	<b>-</b>	<b>35</b>	<b>1 320</b>	<b>1 355</b>

### 5.4. Impôts différés actif

#### 5.4.1. Solde net des impôts différés

En milliers d'euros	30/09/2017	30/09/2016
Autres impôts différés	131	162
<b>Solde net d'impôt différé actif</b>	<b>131</b>	<b>162</b>
dont impact réserves	-26	32
Impact résultat	-6	45

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et en autres éléments du résultat global.

#### 5.4.2. Décomposition des impôts différés par nature

En milliers d'euros	30/09/2017	30/09/2016	Variation
Décalage temporaire	84	102	-18
Engagement retraite	46	60	-14
<b>Total des impôts différés</b>	<b>131</b>	<b>162</b>	<b>-31</b>

## 5.5. Stocks

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/17	Provision au 30/09/17	Valeur nette au 30/09/17	Valeur nette au 30/09/16
Marchandises	13 014	416	12 598	10 241

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	reprise	Solde à la clôture
Provision / stocks Marchandises	410	7		416

## 5.6. Créances

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/17	Provisions au 30/09/17	Valeur nette au 30/09/17	Valeur nette au 30/09/16
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>5 451</b>	<b>1 833</b>	<b>3 618</b>	<b>4 001</b>
Créances sociales et fiscales	902		902	1 080
Autres créances	3 015		3 015	6 691
Charges constatées d'avance	136		136	343
<b>Total des autres créances</b>	<b>4 054</b>	<b>0</b>	<b>4 054</b>	<b>8 115</b>
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>9 504</b>	<b>1 833</b>	<b>7 671</b>	<b>12 115</b>

Compte tenu de l'activité de la Société et des modalités de règlement des clients, les créances détenues sur des tiers échues et non dénouées postérieurement à la clôture sont à moins d'un an.

Les variations de provision pour créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	Reprise	Solde à la clôture
Provision créances clients	1 708	136	-11	1 833
Provision autres créances				0
<b>Total des provisions pour créances</b>	<b>1 708</b>	<b>136</b>	<b>-11</b>	<b>1 833</b>

## 5.7. Capitaux propres

### 5.7.1. Capital

En euros	30/09/2016	Augmentation	Diminution	30/09/2017
Nombre d'actions	8 678 865			8 678 865
Valeur nominale	0,01			0,01
<b>Capital social</b>	<b>86 789</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>86 789</b>

## 5.7.2. Dividendes

Au cours de la période, la Société a distribué 7 640 K€ de dividendes au titre des résultats des exercices précédent.

## 5.7.3. Paiements fondés sur des actions

Conformément à « IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions », les options ont été évaluées à leur date d’octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel au fur et à mesure de l’acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 30 septembre 2017, la Société a attribué des actions gratuites aux salariés. L’impact comptabilisé en charges de personnel au titre de l’exercice est de 395 K€.

## 5.7.4. Plan d’attribution d’actions gratuites

Les principales caractéristiques des plans d’actions gratuites ainsi que leur évolution durant l’exercice sont les suivantes :

Date d'ouverture du plan	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Période d'acquisition + Période de conservation	Attributions définitives au 30/09/2017	Attributions provisoires au 30/09/2017
18 mars 2016	110 571	2 ans + 2 ans	0	110 571
18 mars 2016	107 268	2 ans + 2 ans	0	107 268
<b>TOTAL</b>	<b>217 839</b>		<b>0</b>	<b>217 839</b>

## 5.8. Provisions courantes et non courantes

En milliers d'euros	Provisions non courantes	Provisions courantes	Provisions totales
<b>Provisions au 30 septembre 2015</b>	<b>219</b>	-	<b>219</b>
Dotations	18		18
Provisions utilisées			-
Variation de périmètre			-
Engagement actuariel	95		95
<b>Provisions au 30 septembre 2016</b>	<b>331</b>	-	<b>331</b>
Dotations	66		66
Provisions utilisées	- 150		- 150
Variation de périmètre			-
Engagement actuariel	- 78		- 78
<b>Provisions au 30 septembre 2017</b>	<b>169</b>	-	<b>169</b>

Les provisions non courantes d'un montant de 169 K€ au 30 septembre 2017 de détaillent comme suit :

- Provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 139 K€.
- Provision pour risque à hauteur de 30 K€, suite à une condamnation en première instance dans le cadre d'un litige commercial pour contrefaçon. La Société a fait appel de cette décision.

## 5.9. Dettes financières

### 5.9.1. Echancier des dettes financières

La dette financière se détaille comme suit :

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 30/09/2016
	Endettement au 30/09/2017	Moins d'1 an (part courante)	Plus d'1 an (part non courante)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières à long terme <sup>(*)</sup>	1 457	286	1 171	1 171		1 282
<b>Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes</b>	<b>1 457</b>	<b>286</b>	<b>1 171</b>	<b>1 171</b>		<b>1 282</b>
Dettes diverses (intérêts courus)	2	2				4
<b>Total des dettes financières à long terme</b>	<b>1 460</b>	<b>289</b>	<b>1 171</b>	<b>1 171</b>		<b>1 286</b>
Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)	35	35				

Tous les emprunts ou dettes portant intérêts ont été initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dette financière à la clôture n'est pas assujettie à des *covenants* et a été contractée en 2016 à un taux fixe de 1,57%, par échéance trimestrielle pour une durée de 60 mois.

La décomposition de la trésorerie nette peut se résumer comme suit :

Données en K€	30/09/2017	30/09/2016	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 099	2 218	- 119
Passifs financiers courants	35	-	35
<b>Trésorerie nette</b>	<b>2 064</b>	<b>2 218</b>	<b>- 154</b>

### 5.9.2. Tableau de variation des dettes financières

en milliers d'euros	Capital restant du	Emission d'emprunts	Autres variations	Rembts emprunts	Capital restant du
	01/10/2016				au 30/09/2017
Emprunts auprès des ets de crédit	1 282			293	989
Emprunts sur opérations de credit-bail		560		91	469
Intérêts courus	4			2	2
Découverts bancaires			35		35
<b>Total</b>	<b>1 286</b>	<b>560</b>	<b>35</b>	<b>386</b>	<b>1 495</b>

### 5.9.3. Sensibilité

Sur la base de la dette au 30 septembre 2017, une hausse instantanée ou une baisse instantanée de 1 point sur les courbes de taux d'endettement resterait sans incidence sur le montant des capitaux propres au 30 septembre 2017.

### 5.10. Chiffre d'affaires

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2017	30/09/2016	Variation
	12 mois	12 mois	
France	52 035	49 713	2 322
Europe du Nord et de l'Est	19 159	14 148	5 011
Europe du Sud	5 585	3 937	1 648
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>76 779</b>	<b>67 799</b>	<b>8 981</b>

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par nature est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2017	30/09/2016	Variation
	12 mois	12 mois	
Ventes de marchandises	63 114	55 882	7 232
Prestations de livraisons	11 791	10 316	1 475
Prestations parties liées	995	568	427
Prestations facilités de paiement	503	464	39
Autres prestations	376	568	-192
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>76 779</b>	<b>67 799</b>	<b>8 981</b>

### 5.11. Frais de personnel

Les frais de personnel se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	Variation
Salaires	3 072	2 863	209
Charges sociales	1 218	1 132	85
Participation des salariés	311	389	- 78
Actions gratuites	395	160	235
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>4 995</b>	<b>4 544</b>	<b>451</b>

### 5.12. Autres charges opérationnelles courantes

En milliers d'euros	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	Variation
Transport sur ventes	10 946	9 055	1 891
Logistique	3 749	3 492	257
Marketing	6 426	5 977	449
Frais généraux et taxes	4 870	4 181	688
Dotations aux amortissements	976	925	51
Dotations aux provisions	178	926	- 748
<b>Total des autres charges opérationnelles courantes</b>	<b>27 145</b>	<b>24 557</b>	<b>2 588</b>

### 5.13. Autres produits et charges opérationnels

La Société considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans une rubrique spécifique « *Autres produits et charges opérationnels* » les éléments inhabituels par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

Au 30 septembre 2017, les « *Autres produits et charges opérationnels* » se décomposent principalement comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2017	30/09/2016
Surcoût du déménagement	-1 059	
Litige prestations logistiques		943
Perte sur créance clients	-129	
Autres charges et produits non récurrents	-68	-91
<b>Total des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-1 256</b>	<b>852</b>

### 5.14. Coût de l'endettement financier (brut)

En milliers d'euros	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	Variation
Intérêts et charges assimilés (1)	- 63	- 100	37
<b>Coût de l'endettement financier (brut)</b>	<b>- 63</b>	<b>- 100</b>	<b>37</b>
(1) dont intérêts financiers liés au crédit bail	- 9	-	9

### 5.15. Impôts sur les bénéfices et différés

#### 5.15.1. Décomposition de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/09/2017	30/09/2016
Charge d'impôts globale	1 706	2 011
Résultat net	2 690	3 205
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>38,81%</b>	<b>38,55%</b>

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante : (impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts).

## 5.15.2. Rationalisation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/09/2017	30/09/2016
Résultat net	2 690	3 205
Charges (produits) d'impôt des activités poursuivies	1 706	2 011
<b>Résultat taxable</b>	<b>4 396</b>	<b>5 216</b>
Taux d'impôt courant en France	33,33%	33,33%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>- 1 465</b>	<b>- 1 738</b>
Différences permanentes	- 16	- 66
Imputation de la CVAE en charges d'impôts	- 225	- 207
<b>Charges (produits) d'impôt comptabilisé(e)s</b>	<b>- 1 706</b>	<b>- 2 011</b>

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

Les différences permanentes correspondent essentiellement à la non fiscalisation des produits générés par le CICE.

## 5.16. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette

### 5.16.1. Calcul de la trésorerie (en K€)

Donnée en k€	30/09/2017	30/09/2016	Variation
Disponibilités	2 099	2 218	-119
Valeurs mobilières de placement			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>2 099</b>	<b>2 218</b>	<b>-119</b>
Découvert bancaire et effets escomptés	35		35
<b>Trésorerie net</b>	<b>2 064</b>	<b>2 218</b>	<b>-154</b>

### 5.16.2. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

(en K€)	30/09/2017	30/09/2016	Variation
Stocks (cf. note 5.5)	12 598	10 241	2 356
Créances d'exploitation (cf. note 5.6)	3 618	4 001	-383
Autres créances d'exploitation (cf. note 5.6)	1 069	1 455	-385
<b>Actifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>17 285</b>	<b>15 697</b>	<b>1 588</b>
Fournisseurs	9 928	7 787	2 142
Dettes fiscales et sociales	2 830	2 114	716
Autres passifs courants	3 331	2 575	756
<b>Passifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>16 090</b>	<b>12 476</b>	<b>3 614</b>

<b>Variation du besoin en fond de roulement</b>	<b>-2 026</b>
---	---------------

Les autres passifs courants concernent principalement :

- les produits constatés d'avance, pour 2.595 K€ ; et
- les avoirs à établir, pour 435 K€, qui incluent la provision sur chèques cadeaux dans le cadre du programme de fidélité *Very Unique*.

### 5.16.3. Flux de trésorerie provenant des investissements

(en K€)	note	Investissements	Cessions
Incorporels	5.1	351	
Corporels	5.2	584	
Actifs financiers non courant	5.3		242
<b>Total</b>		<b>935</b>	<b>242</b>

L'encaissement de l'actif financier courant correspond au remboursement du dépôt de garantie de l'entrepôt de Criquebeuf-sur-Seine.

### 5.16.4. Flux de trésorerie provenant des financements

(en K€)	30/09/2017	30/09/2016	Variation
Compte courant Actif	2 984	6 660	-3 676
<b>Actifs courants liés aux financements</b>	<b>2 984</b>	<b>6 660</b>	<b>-3 676</b>
Compte courant Passif		1 779	-1 779
<b>Passifs courants liés aux financements</b>	<b>0</b>	<b>1 779</b>	<b>-1 779</b>

<b>Variation des autres dettes non courantes (y compris comptes courant)</b>	<b>-1 897</b>
--	---------------

## 5.17. Résultat par action

Résultat net courant par action avant dilution	30/09/2017	30/09/2016
Résultat net des activités poursuivies	2 690	3 205
Résultat net des activités cédées		
Résultat net	2 690	3 205
Nombre d'actions	8 678 865	8 678 865
<b>Résultat net des activités poursuivies par action</b>	<b>0,310</b>	<b>0,369</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées par action</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net</b>	<b>0,310</b>	<b>0,369</b>

Résultat net courant par action après dilution	30/09/2017	30/09/2016
Résultat net des activités poursuivies	2 690	3 205
Résultat net des activités cédées - part du groupe		
Résultat net - part du Groupe	2 690	3 205
Nombre d'action moyen pondéré	8 678 865	8 678 865
Actions dilutives	217 839	110 571
Nombre d'action moyen pondéré retraité	8 896 704	8 789 436
<b>Résultat net des activités poursuivies par action</b>	<b>0,30</b>	<b>0,37</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées par action</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>0,30</b>	<b>0,37</b>

## 5.18. Taux de conversion

Pays	unité monétaire	Cours de cloture (1)		Cours moyen de la période (2)	
		30/09/2017	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2016
Suisse	Franc Suisse	1,1457	1,0876	1,0913	1,0914
Hong Kong	Dollar US	1,1806	1,1161	1,1053	1,1109

(1) conversion du bilan

(2) conversion du compte de résultat

Une part importante des achats réalisée par la Société est effectuée en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle.

La Société, afin de limiter sur ses capitaux propres son exposition à l'effet des variations de devises, peut réaliser directement des opérations en unité de compte.

## 5.19. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	30/09/17	30/09/16
<b>Engagements donnés</b>		
Caution solidaire	447	447
Engagement de location simple	15 226	1 160
<b>Total</b>	<b>15 673</b>	<b>1 607</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Avais, cautions et garanties : CAFOM SA	600	600
<b>Total</b>	<b>600</b>	<b>600</b>

## 5.20. Effectifs

	30/09/2017	30/09/2016
Non cadres	28	24
Cadres	45	44
<b>Effectif</b>	<b>73</b>	<b>68</b>

## 5.21. Transactions avec les parties liées

### 5.21.1. Entreprises associées

Dans le cadre normal de son activité, la Société réalise des transactions avec ses entreprises associées sur une base de prix de marché.

Les opérations réalisées avec les entreprises associées sont résumées dans le tableau suivant :

	30/09/2017	30/09/2016
	12 mois	12 mois
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs non courants	1 252	1 252
Actifs courants	2 984	7 994
Autres passif courants	421	1 931
Chiffre d'affaires	995	568
Achats de marchandises	1 393	1 421
Autres charges opérationnelles courantes	5 625	617

La Société n'a constaté aucune provision et charge au titre des créances douteuses avec des parties liées. Il n'existe pas de garanties données ou reçues avec des parties liées.

### 5.21.2. Rémunération des principaux dirigeants

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, membres du conseil de surveillance, DG, DG délégués, membres du COMEX ou toute personne répondant à la définition de « *key personnel* » d'IAS 24.9.

(en milliers d'euros)	30/09/2017	30/09/2016
Rémunération brutes	712	682
Actions gratuites	353	151
Indemnité de départ à la retraite		
Jetons de présence		
<b>TOTAL</b>	<b>1 065</b>	<b>833</b>

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300.000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300.000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes seront arrêtés par le conseil d'administration de la Société avant la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*.

### 5.22. Honoraires du commissaire aux compte

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la rémunération versée au commissaire aux comptes s'est élevée à 99 K€

## 20.2. Comptes sociaux établis en normes IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

### 20.2.1. Compte de résultat

#### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2016

En milliers d'Euros	Notes	30/09/2016	30/09/2015
<b>Chiffres d'affaires</b>	5.10	67 799	64 522
Prix de revient des ventes		-34 042	-32 219
<b>MARGE BRUTE (1)</b>		<b>33 757</b>	<b>32 303</b>
Charges de personnel	5.11	-4 544	-4 176
Autres charges opérationnelles courantes	5.12	-24 557	-23 246
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>4 656</b>	<b>4 881</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.13	852	-114
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>5 508</b>	<b>4 767</b>
Intérêts et charges assimilées	5.14	-100	-103
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER</b>		<b>-100</b>	<b>-103</b>
Autres produits et charges financières		-192	147
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-292</b>	<b>44</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>5 216</b>	<b>4 811</b>
Charges d'impôts	5.15	-2 011	-1 766
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 205</b>	<b>3 046</b>
<b>Résultat de base par action, en euros</b>			
Résultat net des activités poursuivies par action		0,37	0,35
Résultat net des activités abandonnées par action			
Résultat net part du Groupe par action		0,37	0,35
<b>Résultat dilué par action, en euros</b>			
Résultat net des activités poursuivies par action		0,37	0,35
Résultat net des activités abandonnées par action			
Résultat net part du Groupe par action		0,37	0,35

(1) La marge brute intègre un chiffre d'affaire sur le transport des ventes. Les coûts afférents à ces produits sont comptabilisés en charges opérationnelles courante (cf. note 5.12)

## 20.2.2. Etat du résultat global

En milliers d'euros	30/09/2016	30/09/2015
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>3 205</b>	<b>3 046</b>
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture nets d'impôts		
Paiement fondé sur des actions	161	
Ecart actuariel sur les provisions d'indemnités de fin de carrière	-63	13
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>97</b>	<b>13</b>
<b>Résultat global</b>	<b>3 303</b>	<b>3 058</b>

## 20.2.3. Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombres d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves	Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres – part du groupe	Capitaux – propres – part des Minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2014 en normes Françaises</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>5 728</b>	<b>2 030</b>	<b>7 845</b>	-	<b>7 845</b>
Ajustement de transition aux normes IFRS					27	77	104		104
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2014 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>5 755</b>	<b>2 107</b>	<b>7 949</b>	-	<b>7 949</b>
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto-détenus							-		-
Dividendes							-		-
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2015						3 046	3 046		3 046
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres						13	13		13
Affectation de résultat					2 107	- 2 107	-		-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2015 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>7 862</b>	<b>3 058</b>	<b>11 007</b>	-	<b>11 007</b>
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions						161	161		161
Opérations sur titres auto-détenus							-		-
Dividendes					- 2 200		- 2 200		- 2 200
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2016						3 205	3 205		3 205
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres						- 63	- 63		- 63
Affectation de résultat					3 058	- 3 058	-		-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2016 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>8 721</b>	<b>3 303</b>	<b>12 110</b>	-	<b>12 110</b>

## 20.2.4. Bilan social

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2016	30/09/2015
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	5.1	1 054	1 498
Immobilisations corporelles	5.2	545	673
Actifs financiers non courants	5.3	1 647	588
Actifs d'impôts différés	5.4	162	86
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>3 408</b>	<b>2 845</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	5.5	10 241	10 517
Créances clients et comptes rattachés	5.6	4 001	4 407
Autres créances	5.6	8 115	2 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.16.1	2 218	6 240
<b>Total des actifs courants</b>		<b>24 574</b>	<b>23 226</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>27 982</b>	<b>26 071</b>
<b>En milliers d'Euros</b>			
	<b>NOTES</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	5.7	87	87
Réserves liées au capital		8 818	7 875
Résultat net		3 205	3 046
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>12 110</b>	<b>11 007</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions non courantes	5.8	331	219
Dettes financières à long terme	5.9	994	0
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 324</b>	<b>219</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières à court terme	5.9	293	234
Autres passifs financiers courants		1 779	25
Dettes fournisseurs	5.16.2	7 787	10 335
Dettes fiscales et sociales	5.16.2	2 114	2 594
Autres passifs courants	5.16.2	2 575	1 657
<b>Total des passifs courants (1)</b>		<b>14 548</b>	<b>14 845</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>27 982</b>	<b>26 071</b>

## 20.2.5. Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'Euros	<u>Notes</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>
		12 mois	12 mois
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u></b>			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 205</b>	<b>3 046</b>
Amortissements et provisions	5.12	962	940
Valeur nette comptable des immobilisations	5.3	100	0
Variation des provisions non courantes	5.12.2	18	17
Impôts différés	5.4	-45	24
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie	5.7.3	161	0
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>4 401</b>	<b>4 027</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	5.16.2	-1 669	-1 847
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>2 732</b>	<b>2 180</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Acquisition d'immobilisations	5.16.3	-1 551	-380
Cessions d'immobilisations	5.3	2	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-1 549</b>	<b>-380</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>			
Dividendes versés	5.7.2	-2 200	0
Souscription d'emprunts	5.9	1 500	0
Remboursements d'emprunts	5.9	-448	-542
Variations des autres dettes non courantes (y compris comptes courant)	5.16.4	-4 030	-850
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-5 179</b>	<b>-1 392</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>-3 997</b>	<b>409</b>
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>	5.16.1	<b>6 214</b>	<b>5 806</b>
<b>Trésorerie nette à la fin de l'exercice</b>	5.16.1	<b>2 218</b>	<b>6 214</b>

## **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ETABLIS EN NORMES IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2016**

<b>1. INFORMATIONS GENERALES .....</b>	<b>198</b>
<b>2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>198</b>
<b>3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>199</b>
<b>4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>199</b>
<b>4.1. REFERENTIEL APPLIQUE .....</b>	<b>199</b>
<b>4.2. BASES DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES.....</b>	<b>200</b>
<b>4.3. ESTIMATIONS ET HYPOTHESES .....</b>	<b>200</b>
<b>4.4. METHODES DE CONVERSION .....</b>	<b>201</b>
<b>4.4.1. CONVERSION DES COMPTES EXPRIMES EN MONNAIE ETRANGERE.....</b>	<b>201</b>
<b>4.4.2. CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN MONNAIE ETRANGERE .....</b>	<b>201</b>
<b>4.5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</b>	<b>201</b>
<b>4.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....</b>	<b>202</b>
<b>4.7. CONTRATS DE LOCATION .....</b>	<b>202</b>
<b>4.8. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....</b>	<b>203</b>
<b>4.9. STOCKS .....</b>	<b>203</b>
<b>4.10. CREANCES .....</b>	<b>204</b>
<b>4.11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....</b>	<b>204</b>
<b>4.12. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS .....</b>	<b>204</b>
<b>4.13. AVANTAGES DU PERSONNEL.....</b>	<b>204</b>
<b>4.14. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS.....</b>	<b>206</b>
<b>4.15. IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES.....</b>	<b>206</b>
<b>4.16. RECONNAISSANCE DES PRODUITS .....</b>	<b>207</b>
<b>4.17. RESULTAT OPERATIONNEL .....</b>	<b>207</b>
<b>4.18. COUT DES EMPRUNTS OU DES DETTES PORTANT INTERETS.....</b>	<b>207</b>
<b>4.19. ENDETTEMENT FINANCIER NET .....</b>	<b>208</b>

<b>4.20. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....</b>	<b>208</b>
<b>4.21. RESULTAT PAR ACTION .....</b>	<b>208</b>
<b>5. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>209</b>
<b>5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....</b>	<b>209</b>
<b>5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....</b>	<b>210</b>
<b>5.3. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS .....</b>	<b>211</b>
<b>5.4. IMPOTS DIFFERES ACTIF .....</b>	<b>211</b>
<b>5.4.1. SOLDE NET DES IMPOTS DIFFERES .....</b>	<b>211</b>
<b>5.4.2. DECOMPOSITION DES IMPOTS DIFFERES PAR NATURE : .....</b>	<b>211</b>
<b>5.5. STOCKS .....</b>	<b>212</b>
<b>5.6. CREANCES .....</b>	<b>212</b>
<b>5.7. CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>213</b>
<b>5.7.1. CAPITAL .....</b>	<b>213</b>
<b>5.7.2. DIVIDENDES .....</b>	<b>213</b>
<b>5.7.3. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS .....</b>	<b>213</b>
<b>5.7.4. PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES .....</b>	<b>213</b>
<b>5.8. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES .....</b>	<b>214</b>
<b>5.9. DETTES FINANCIERES .....</b>	<b>214</b>
<b>5.9.1. ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES .....</b>	<b>214</b>
<b>5.9.2. TABLEAU DE VARIATION DES DETTES FINANCIERES .....</b>	<b>215</b>
<b>5.9.3. SENSIBILITE .....</b>	<b>215</b>
<b>5.10. CHIFFRE D'AFFAIRES .....</b>	<b>215</b>
<b>5.11. FRAIS DE PERSONNEL .....</b>	<b>216</b>
<b>5.12. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES .....</b>	<b>216</b>
<b>5.12.1. DECOMPOSITION DES CHARGES EXTERNES .....</b>	<b>216</b>
<b>5.12.2. DECOMPOSITION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS .....</b>	<b>217</b>
<b>5.13. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS .....</b>	<b>217</b>
<b>5.14. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (BRUT) .....</b>	<b>217</b>
<b>5.15. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES .....</b>	<b>218</b>
<b>5.15.1. DECOMPOSITION DE LA CHARGE D'IMPOT .....</b>	<b>218</b>
<b>5.15.2. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT .....</b>	<b>218</b>
<b>5.16. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE .....</b>	<b>218</b>
<b>5.16.1. CALCUL DE LA TRESORERIE (EN K€) .....</b>	<b>218</b>

<b>5.16.2.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION.....</b>	<b>219</b>
<b>5.16.3.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS.....</b>	<b>219</b>
<b>5.16.4.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES FINANCEMENTS .....</b>	<b>219</b>
<b>5.17.RESULTAT PAR ACTION .....</b>	<b>220</b>
<b>5.18.TAUX DE CONVERSION.....</b>	<b>220</b>
<b>5.19.ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>221</b>
<b>5.20.EFFECTIFS .....</b>	<b>221</b>
<b>5.21.TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....</b>	<b>221</b>
<b>5.21.1.ENTREPRISES ASSOCIEES .....</b>	<b>221</b>
<b>5.21.2.REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS .....</b>	<b>222</b>
<b>5.22.HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....</b>	<b>222</b>

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

## ETABLIS EN NORMES IFRS

### pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

#### 1. Informations générales

La société Vente-Unique.com commercialise des produits d'aménagement de la maison à travers ses sites Internet (France, Espagne, Allemagne, Belgique, Suisse, Autriche et Luxembourg).

Vente-Unique.com, est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, dont le siège social est situé 9/11 rue Jacquard, 93310 Le Pré Saint Gervais. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 922 778 RCS Paris.

Les états financiers au 30 septembre 2016 reflètent la situation comptable de Vente-Unique.com.

Les états financiers de l'exercice clos au 30 septembre 2016 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 9 février 2018 qui a par ailleurs à cette occasion autorisé leur publication. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires devant se tenir au plus tard le 30 mars 2018.

#### 2. Faits marquants de l'exercice

- *Mise en sommeil de Vente-Unique Galerie :*

La société Vente-Unique Galerie a été mise en sommeil au cours de l'exercice.

- *Dissolution de la société Venta-Unica :*

La société Venta Unica a été dissoute le 30 décembre 2015.

- *Développement de la marque Vente-Unique :*

Vente-Unique.com a poursuivi son développement au cours de l'exercice et a lancé la version flamande du site Vente-Unique en Belgique courant mars 2016.

- *Intégration au groupe fiscal Cafom SA :*

Depuis le 1er octobre 2015, la société Vente-Unique.com fait désormais partie du groupe fiscal Cafom SA.

- *Signature d'un bail de sous location :*

La société Vente-Unique.com a pris à bail le 09 novembre 2015, auprès de la société CAFOM SA un local à usage de dépôt, d'une surface de 28 848 m<sup>2</sup> sis à Amblainville - Avenue de Bruxelles (ZAC de la Vallée), pour une durée de 12 ans ferme renouvelable par tacite reconduction.

- *Litige SLS :*

Un protocole d'accord transactionnel a été conclu entre les sociétés Vente-Unique.com et SLS SARL en décembre 2015, afin de mettre un terme à leur différend.

### **3. Evénements postérieurs à la clôture**

Néant.

## **4. Principes et méthodes comptables**

### **4.1. Référentiel appliqué**

Les comptes sociaux de la Société au 30 septembre 2016 ont été préparés pour les besoins de l'appel public au marché en conformité avec les normes et interprétations IFRS de l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2016 et disponibles sur le site Internet : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- Amendements à IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des opérations communes
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 : Agriculture – Plantes productrices
- Amendements à IAS 1 « *Présentation des états financiers* » – *Disclosure Initiative*, Informations à fournir
- Améliorations annuelles des IFRS (2012-2014) (publié par l'IASB le 25 septembre 2014)
- Amendements à IAS 27 – Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels

Normes et interprétations ayant été appliquées par anticipation au 30 septembre 2016 et dont l'application est obligatoire à compter des périodes commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2016 ou postérieurement :

Néant.

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, non encore approuvées par l'Union Européenne :

- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients L'analyse est en cours.
- IFRS 16 – Contrats de location. L'analyse est en cours.

- IFRS 9 – Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers) et amendements subséquents
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement – Application de l'exemption de consolidation
- Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 - Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise
- Amendements à IAS 12 – Reconnaissance des impôts différés actifs sur pertes latentes
- Amendements à IAS 7 – *Disclosure initiative*, informations à fournir
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires
- Amendements à IFRS 15 – Clarifications
- Amendements à IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions à base d'actions.

#### **4.2. Bases de préparation et de présentation des comptes**

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros.

#### **4.3. Estimations et hypothèses**

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener la Société à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction de la Société en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la direction de la Société pour l'établissement des états financiers concernent :

- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (cf. note 4.5 et 4.6) ;
- les stocks (cf. note 4.11) ;
- les actifs d'impôts différés (cf. note 4.18) ;
- le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (cf. note 4.16) ;
- la valorisation des engagements de retraite (cf. note 4.15).

La Société utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (marques et engagement retraite notamment).

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

#### **4.4. Méthodes de conversion**

##### **4.4.1. Conversion des comptes exprimés en monnaie étrangère**

Les éléments inclus dans les états financiers de la Société sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce son activité (« *Monnaie fonctionnelle* »). Les états financiers sont présentés en Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Vente-Unique.com.

##### **4.4.2. Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

#### **4.5. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles « *Leads* » et « *Opt'in* » correspondent à des fichiers clients et permettent d'agrandir la clientèle potentielle et de démarcher de nouveaux clients.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « *Autres produits et charges opérationnels non courants* » incluse dans le résultat opérationnel de la Société.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement constituées de logiciels et de site Internet. Conformément à la norme IAS 38, ceux-ci sont évalués à leur coût et amortis sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 3 ans.

#### 4.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains, constructions et autres. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

Rubriques de l'actif	Durée
Logiciels informatiques et droits similaires	de 01 à 03 ans
Sites Internet	05 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marchés ou de performances opérationnelles. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée. Dans les cas où la valeur recouvrable de l'actif isolé ne peut être déterminée précisément, la Société détermine la valeur recouvrable de l'UGT ou de la société d'UGT auquel l'actif appartient.

#### 4.7. Contrats de location

Il s'agit des biens financés par un contrat de location-financement pour lesquels la Société supporte la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens.

La qualification d'un contrat s'apprécie en application de la norme IAS 17.

La valeur des biens ainsi financés figure à l'actif du bilan. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette.

La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif.

L'activation de contrats de location-financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre des contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée des contrats.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opération de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

#### **4.8. Autres immobilisations financières – Actifs financiers non courants**

Conformément à IAS 39, les titres de participation détenus dans des sociétés non consolidées sont évalués à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique.

Conformément à IAS 17, les dépôts et cautionnements sont des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers et sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur de ces actifs est ajustée régulièrement lors de la révision des loyers.

#### **4.9. Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition est augmenté des frais d'approche (frais de transport, droits de douane et divers évalués de manière statistique...). Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales sous déduction des frais de commercialisation. Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du premier entré-premier sorti.

Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence ainsi que du taux de rotation des stocks.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non écoulement à des conditions normales.

#### **4.10. Créances**

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur coût historique sous déduction des provisions pour dépréciation, le cas échéant. Celles-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Elles sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer tout ou partie de sa créance. Cette analyse est menée individuellement dans chaque entité.

Conformément à la norme IFRS 7, il est précisé que les actifs financiers échus impayés et non dépréciés ne sont pas significatifs.

#### **4.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

#### **4.12. Paiements fondés sur des actions**

Des plans de souscription d'actions sont attribués par la Société et dénoués en actions. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les détenteurs d'options, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des options ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice de l'option, le prix d'exercice reçu est enregistré en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

#### **4.13. Avantages du personnel**

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19 R. Les obligations de la société Vente-Unique.com en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels la Société est installée. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de

toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la Société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

	30/09/2016	30/09/2015
• Taux d'actualisation :	0.80%	2,08%
• Taux de mortalité :	Table INSEE 2014	Table INSEE 2014
• Age de départ moyen à la retraite :	67 ans	67 ans

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « *Provisions non courantes* ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 30 septembre 2016 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

- dans le compte de résultat :
  - le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
  - la charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nette des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
  - le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ; et
  - les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.
- dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres :
  - les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ; et
  - l'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

#### **4.14. Provisions et passifs éventuels**

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an et ou les autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

#### **4.15. Impôts et impôts différés**

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable dans les 5 années à venir sur la base des budgets établis à la fin du 1er trimestre de l'exercice suivant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et font l'objet d'une compensation lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces 2 contributions :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ;

- la CVAE qui, selon l'analyse de la société, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables

En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « *Charge d'impôt* ».

Le produit acquis au titre du CICE est comptabilisé en diminution de la masse salariale.

#### **4.16. Reconnaissance des produits**

En application d'IAS 18, le chiffre d'affaires de la Société correspond au montant des ventes de marchandises et prestations de service liées aux activités ordinaires de la Société.

Il inclut notamment :

- les ventes Internet pour l'activité de e-commerce,
- les frais d'expédition et de livraison refacturés aux clients, et
- les prestations annexes.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété d'un bien, lorsque la livraison est intervenue et que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable.

Les prestations annexes, comme par exemple les services attachés directement à la vente de biens sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

#### **4.17. Résultat opérationnel**

Le Résultat Opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats.

La société utilise le Résultat Opérationnel Courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des « *Autres produits et charges opérationnels non courants* » définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

#### **4.18. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts.**

Selon la norme IAS 23, les frais financiers sont comptabilisés en charges. Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et / ou décotes éventuelles. Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier. La société Vente-Unique.com applique cette méthode de référence.

#### **4.19. Endettement financier net**

La notion d'endettement financier net ou de la trésorerie nette utilisés par la Société est constituée de l'endettement financier brut incluant les intérêts courus non échus diminué de la trésorerie nette, tels que définis par la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n°2013 03.

À ce titre, l'endettement financier net prend en compte les instruments financiers de couverture de juste valeur inscrits au bilan et relatifs aux emprunts bancaires et obligataires dont le risque de taux est couvert en totalité ou en proportion dans le cadre d'une relation de juste valeur

#### **4.20. Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

#### **4.21. Résultat par action**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la Société. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

## 5. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

### 5.1. Immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2014</b>	-	<b>2 782</b>	<b>1 151</b>	-	<b>3 933</b>
Augmentation		241	22		263
Diminution					-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	-	<b>3 023</b>	<b>1 173</b>	-	<b>4 196</b>
Augmentation		259	39		298
Diminution					-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	-	<b>3 281</b>	<b>1 212</b>	-	<b>4 493</b>

VALEUR AMORTISSEMENT	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2014</b>	-	<b>1 071</b>	<b>919</b>	-	<b>1 990</b>
Augmentation		576	132		708
Diminution					-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	-	<b>1 647</b>	<b>1 051</b>	-	<b>2 698</b>
Augmentation		656	85		741
Diminution					-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	-	<b>2 304</b>	<b>1 136</b>	-	<b>3 440</b>

VALEUR NETTE COMPTABLE	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2014</b>	-	<b>1 711</b>	<b>232</b>	-	<b>1 942</b>
Augmentation	-	335	110	-	445
Diminution	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	-	<b>1 375</b>	<b>122</b>	-	<b>1 497</b>
Augmentation	-	398	46	-	444
Diminution	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	-	<b>978</b>	<b>76</b>	-	<b>1 053</b>

Les amortissements des fichiers clients Internet comptabilisés à hauteur de 2 304 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 ont été calculés sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Internet Vente-Unique.com, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du *management* qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui disparaissent au-delà de la 5<sup>ème</sup> année.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice concernent le renouvellement des licences et logiciels au titre de la migration vers les nouveaux systèmes d'information.

## 5.2. Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2014</b>	<b>12</b>	<b>1 392</b>	<b>409</b>	<b>1 813</b>
Augmentation	44	7	15	66
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>56</b>	<b>1 399</b>	<b>424</b>	<b>1 879</b>
Augmentation			93	93
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>56</b>	<b>1 399</b>	<b>517</b>	<b>1 972</b>

VALEUR AMORTISSEMENT	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2014</b>	<b>10</b>	<b>604</b>	<b>361</b>	<b>974</b>
Augmentation	6	198	28	231
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>16</b>	<b>801</b>	<b>388</b>	<b>1 206</b>
Augmentation	10	175	36	221
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>26</b>	<b>977</b>	<b>424</b>	<b>1 427</b>

VALEUR NETTE COMPTABLE	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2014</b>	<b>2</b>	<b>789</b>	<b>48</b>	<b>838</b>
Augmentation	38	- 191	- 13	- 165
Diminution	-	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>40</b>	<b>598</b>	<b>35</b>	<b>673</b>
Augmentation	- 10	- 175	57	- 128
Diminution	-	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>30</b>	<b>422</b>	<b>93</b>	<b>545</b>

### 5.3. Autres actifs financiers non courants

VALEUR BRUTE	Titres de participations	Autres titres immobilisés	Dépôts et cautionnement	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2014</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>403</b>	<b>538</b>
Augmentation		50	1	<b>51</b>
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>100</b>	<b>85</b>	<b>403</b>	<b>588</b>
Augmentation			1 160	<b>1 160</b>
Diminution	- 100		- 2	- <b>102</b>
<b>Solde au 30/09/2016</b>	<b>-</b>	<b>85</b>	<b>1 562</b>	<b>1 647</b>

Les titres de participations étaient constitués des titres de la société Venta-Unica, société implantée en Espagne et destinée à commercialiser les produits de Vente-Unique.com sur le marché espagnol. Cette société a été liquidée durant l'exercice.

### 5.4. Impôts différés actif :

#### 5.4.1. Solde net des impôts différés

En milliers d'euros	30/09/2016	30/09/2015
Autres impôts différés	162	86
<b>Solde net d'impôt différé actif</b>	<b>162</b>	<b>86</b>
dont impact réserves	32	
Impact résultat	45	

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et en « *Autres éléments* » du résultat global.

#### 5.4.2. Décomposition des impôts différés par nature

En milliers d'euros	30/09/2016	30/09/2015	Variation
Décalage temporaire	102	63	39
Engagement retraite	60	23	37
<b>Total des impôts différés</b>	<b>162</b>	<b>86</b>	<b>76</b>

## 5.5. Stocks

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/16	Provision au 30/09/16	Valeur nette au 30/09/16	Valeur nette au 30/09/15
Marchandises	10 651	410	10 241	10 517

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	reprise	Solde à la clôture
Provision / stocks Marchandises	301	109		410

## 5.6. Créances

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/16	Provisions au 30/09/16	Valeur nette au 30/09/16	Valeur nette au 30/09/15
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>5 709</b>	<b>1 708</b>	<b>4 001</b>	<b>4 407</b>
Avances versées sur cdes			0	
Créances sociales et fiscales	1 080		1 080	836
Autres créances	6 691		6 691	1 033
Charges constatées d'avance	343		343	195
<b>Total des autres créances</b>	<b>8 115</b>	<b>0</b>	<b>8 115</b>	<b>2 063</b>
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>13 823</b>	<b>1 708</b>	<b>12 115</b>	<b>6 470</b>

Compte tenu de l'activité de la Société et des modalités de règlement des clients, les créances détenues sur des tiers échues et non dénouées postérieurement à la clôture sont à moins d'un an.

Les variations de provision pour créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	Reprise	Solde à la clôture
Provision créances clients	2 048	800	-1 140	1 708
Provision autres créances				0
<b>Total des provisions pour créances</b>	<b>2 048</b>	<b>800</b>	<b>-1 140</b>	<b>1 708</b>

## 5.7. Capitaux propres

### 5.7.1. Capital

En euros	30/09/2015	Augmentation	Diminution	30/09/2016
Nombre d'actions	8 678 865			8 678 865
Valeur nominale	0,01			0,01
<b>Capital social</b>	<b>86 789</b>	-	-	<b>86 789</b>

### 5.7.2. Dividendes

Au cours de la période, la Société a distribué 2.200 K€ de dividendes au titre des résultats de l'exercice précédent.

### 5.7.3. Paiements fondés sur des actions

Conformément à « IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions », les options ont été évaluées à leur date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 30 septembre 2016, la Société a attribué des actions gratuites aux salariés. L'impact comptabilisé en charges de personnel au titre de l'exercice est de 161 K€.

### 5.7.4. Plan d'attribution d'actions gratuites

Les principales caractéristiques des plans d'actions gratuites ainsi que leur évolution durant l'exercice sont les suivantes :

Date d'ouverture du plan	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Période d'acquisition + Période de conservation	Attributions définitives au 30/09/2016	Attributions provisoires au 30/09/2016
14 novembre 2011	30 844	2 ans + 2 ans	30 844	0
18 mars 2016	110 571	2 ans + 2 ans	0	110 571
18 mars 2016	107 268	2 ans + 2 ans	0	107 268
<b>TOTAL</b>	<b>248 683</b>		<b>30 844</b>	<b>217 839</b>

## 5.8. Provisions courantes et non courantes

En milliers d'euros	Provisions non courantes	Provisions courantes	Provisions totales
<b>Provisions au 30 septembre 2014</b>	<b>220</b>		<b>220</b>
Dotations	17		17
Provisions utilisées			-
Engagement actuariel reclassement	- 19		- 19
<b>Provisions au 30 septembre 2015</b>	<b>219</b>	<b>-</b>	<b>219</b>
Dotations	18		18
Provisions utilisées			-
Variation de périmètre			-
Engagement actuariel reclassement	95		95
<b>Provisions au 30 septembre 2016</b>	<b>331</b>	<b>-</b>	<b>331</b>

Les provisions non courantes intègrent les provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 181 K€ et des provisions prud'homales pour 150 K€.

## 5.9. Dettes financières

### 5.9.1. Echancier des dettes financières

La dette financière se détaille comme suit :

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 30/09/2015
	Endettement au 30/09/2016	Moins d'1 an (part courante)	Plus d'1 an (part non courante)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières à long terme <sup>(*)</sup>	1 282	289	993	993		230
<b>Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes</b>	<b>1 282</b>	<b>289</b>	<b>993</b>	<b>993</b>		<b>230</b>
Dettes diverses (intérêts courus)	4	4				4
<b>Total des dettes financières à long terme</b>	<b>1 286</b>	<b>293</b>	<b>993</b>	<b>993</b>		<b>234</b>
Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)						25
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 286</b>	<b>293</b>	<b>993</b>	<b>993</b>		<b>260</b>

Tous les emprunts ou dettes portant intérêts ont été initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dette financière à la clôture n'est pas assujettie à de covenant et a été souscrite en 2016 à un taux fixe de 1,57%, par échéance trimestrielle pour une durée de 60 mois.

La décomposition de la trésorerie nette peut se résumer comme suit :

Données en K€	30/09/2016	30/09/2015	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 218	6 240	- 4 022
Passifs financiers courants		25	- 25
<b>Trésorerie nette</b>	<b>2 218</b>	<b>6 214</b>	<b>- 3 997</b>

### 5.9.2. Tableau de variation des dettes financières

en milliers d'euros	Capital restant du	Emprunts contractés	Emission d'emprunts	Autres variations	Rembts emprunts	Capital restant du au 30/09/2016
	01/10/2015					
Emprunts auprès des ets de crédit	230		1 500		448	1 282
Intérêts courus	4					4
Découverts bancaires	25			-25		
<b>Total</b>	<b>260</b>		<b>1 500</b>	<b>-25</b>	<b>448</b>	<b>1 286</b>

### 5.9.3. Sensibilité

Sur la base de la dette au 30 septembre 2016, une hausse instantanée ou une baisse instantanée de 1 point sur les courbes de taux d'endettement resterait sans incidence sur le montant des capitaux propres au 30 septembre 2016.

### 5.10. Chiffre d'affaires

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	Variation
France	49 713	47 858	1 855
Europe du Nord et de l'Est	14 148	12 863	1 285
Europe du Sud	3 937	3 801	136
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>67 799</b>	<b>64 522</b>	<b>3 276</b>

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par nature est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	Variation
Ventes de marchandises	55 882	53 103	2 779
Prestations de livraisons	10 316	9 719	597
Prestations parties liées	568	861	-292
Prestations facilités de paiement	464	455	9
Autres prestations	568	385	183
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>67 799</b>	<b>64 522</b>	<b>3 276</b>

## 5.11. Frais de personnel

Les frais de personnel se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	Variation
Salaires	3 023	2 753	270
Charges sociales	1 132	1 091	41
Participation des salariés	389	332	57
<b>Total frais de personnel</b>	<b>4 544</b>	<b>4 176</b>	<b>368</b>

## 5.12. Autres charges opérationnelles courantes

En milliers d'euros	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	Variation
Charges externes	22 576	21 477	1 099
Impôts et taxes	129	232	-103
Dotations aux amortissements	925	940	-15
Dotations aux provisions	926	596	330
<b>Total des autres charges opérationnelles courantes</b>	<b>24 557</b>	<b>23 246</b>	<b>1 311</b>

### 5.12.1. Décomposition des charges externes

La décomposition des charges externes est la suivante :

En milliers d'euros	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	Variation
Energie - Consommables			-
Sous traitance /Logistique	12 544	12 490	54
Locations (mobilières et immobilières) et entretiens	1 735	1 739	5
Honoraires / publicités	6 898	6 083	815
Autres frais généraux	1 399	1 165	234
<b>Total des charges externes</b>	<b>22 576</b>	<b>21 477</b>	<b>1 099</b>

### 5.12.2. Décomposition des dotations aux provisions

En milliers d'euros	note	Dotation	Provisions utilisés	Impact net des provisions et dépréciation	Impact résultat opérationnel courant	Impact résultat autres produits et charges opérationnels
Stock	5.5	109		109	109	-
Créances courantes	5.6	800	- 1 140	- 340	799	- 1 139
Provisions courantes	5.8			-		-
Provisions non courantes	5.8	18		18	18	-
<b>TOTAL DES DOTATIONS</b>		<b>927</b>	<b>- 1 140</b>	<b>- 213</b>	<b>926</b>	<b>- 1 139</b>

### 5.13. Autres produits et charges opérationnels

La Société considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans une rubrique spécifique « *Autres produits et charges opérationnels* » les éléments inhabituels par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

Au 30 septembre 2016, les « *Autres produits et charges opérationnels* » se décomposent principalement comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2016	30/09/2015	Variation
Litige prestations logistiques	943		<b>943</b>
Autres charges et produits non récurrents	-91	-114	<b>23</b>
<b>Total des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>852</b>	<b>-114</b>	<b>966</b>

### 5.14. Coût de l'endettement financier (brut)

En milliers d'euros	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	variation
Intérêts et charges assimilés (1)	- 100	- 103	3
<b>Coût de l'endettement financier (brut)</b>	<b>- 100</b>	<b>- 103</b>	<b>3</b>
(1) dont intérêts financiers liés au crédit bail	-	-	-

## 5.15. Impôts sur les bénéfices et différés

### 5.15.1. Décomposition de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/09/2016	30/09/2015
Charge d'impôts globale	2 011	1 766
Résultat net	3 205	3 046
Taux d'impôt effectif moyen	38,55%	36,70%

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante: (impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts).

### 5.15.2. Rationalisation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/09/2016	30/09/2015
Résultat net	3 205	3 046
Charges (produits) d'impôt des activités poursuivies	2 011	1 765
<b>Résultat taxable</b>	<b>5 216</b>	<b>4 810</b>
Taux d'impôt courant en France	33,33%	33,33%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>- 1 738</b>	<b>- 1 603</b>
Différences permanentes	- 273	- 161
<b>Charges (produits) d'impôt comptabilisé(e)s</b>	<b>- 2 011</b>	<b>- 1 765</b>

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

Les différences permanentes correspondent essentiellement à la non fiscalisation des produits générés par le CICE.

## 5.16. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette

### 5.16.1. Calcul de la trésorerie (en K€)

Donnée en k€	30/09/2016	30/09/2015	Variation
Disponibilités	2 218	6 240	-4 022
Valeurs mobilières de placement			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>2 218</b>	<b>6 240</b>	<b>-4 022</b>
Découvert bancaire et effets escomptés		25	-25
<b>Trésorerie net</b>	<b>2 218</b>	<b>6 215</b>	<b>-3 997</b>

### 5.16.2. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

(en K€)	30/09/2016	30/09/2015	Variation
Stocks (cf note 5.5)	10 241	10 517	-275
Créances d'exploitation (cf note 5.6)	4 001	4 407	-406
Autres créances d'exploitation (cf note 5.6)	1 455	1 213	241
<b>Actifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>15 697</b>	<b>16 137</b>	<b>-440</b>
Fournisseurs	7 787	10 335	-2 548
Dettes fiscales et sociales	2 114	2 594	-479
Autres passifs courants	2 575	1 657	918
<b>Passifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>12 476</b>	<b>14 585</b>	<b>-2 109</b>

<b>Variation du besoin en fond de roulement</b>	<b>1 669</b>
---	--------------

Les autres passifs courants concernent principalement :

- les produits constatés d'avance, pour 2.085 K€ ; et
- les avoirs à établir, pour 433 K€, qui incluent la provision sur chèques cadeaux dans le cadre du programme de fidélité *Very Unique*.

### 5.16.3. Flux de trésorerie provenant des investissements

(en K€)	note	Investissements	Cessions
Incorporels	5.1	298	
Corporels	5.2	93	
Actifs financiers non courant	5.3	1 160	
<b>Total</b>		<b>1 551</b>	<b>-</b>

Le décaissement de l'actif financier courant correspond au dépôt de garantie versé pour le nouvel entrepôt logistique de la Société situé à Amblainville.

### 5.16.4. Flux de trésorerie provenant des financements

(en K€)	30/09/2016	30/09/2015	Variation
Compte courant Actif	6 660	850	5 810
<b>Actifs courants liés aux financements</b>	<b>6 660</b>	<b>850</b>	<b>5 810</b>
Compte courant Passif	1 779		1 779
<b>Passifs courants liés aux financements</b>	<b>1 779</b>	<b>0</b>	<b>1 779</b>

<b>Variation des autres dettes non courantes (y compris comptes courant)</b>	<b>4 031</b>
--	--------------

## 5.17. Résultat par action

<b>Résultat net courant par action avant dilution</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Résultat net des activités poursuivies	3 205	3 046
Résultat net des activités cédées		
Résultat net	3 205	3 046
Nombre d'action moyen pondéré	8 678 865	8 678 865
<b>Résultat net des activités poursuivies par action</b>	<b>0,37</b>	<b>0,35</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées par action</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net</b>	<b>0,37</b>	<b>0,35</b>

<b>Résultat net courant par action après dilution</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Résultat net des activités poursuivies	3 205	3 046
Résultat net des activités cédées	-	-
Résultat net	3 205	3 046
Nombre d'action moyen pondéré	8 678 865	8 678 865
Actions dilutives (1)	110 570	
Nombre d'action moyen pondéré retraité	8 789 435	8 678 865
<b>Résultat net des activités poursuivies par action</b>	<b>0,36</b>	<b>0,35</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées par action</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>0,36</b>	<b>0,35</b>

## 5.18. Taux de conversion

Pays	unité monétaire	Cours de clôture (1)		Cours moyen de la période (2)	
		30/09/2016	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2015
Suisse	Franc Suisse	1,0876	1,0915	1,0914	1,0978
Hong Kong	Dollar US	1,1161	1,1244	1,1109	1,1483

(1) conversion du bilan

(2) conversion du compte de résultat

Une part importante des achats réalisée par la Société est effectuée en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle.

La Société, afin de limiter sur ses capitaux propres son exposition à l'effet des variations de devises, peut réaliser directement des opérations en unité de compte.

## 5.19. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	30/09/16	30/09/15
<b>Engagements donnés</b>		
Caution solidaire	447	447
Engagement de location simple	1 160	1 450
<b>Total</b>	<b>1 607</b>	<b>1 897</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Avais, cautions et garanties : CAFOM SA	600	2 043
<b>Total</b>	<b>600</b>	<b>2 043</b>

## 5.20. Effectifs

	30/09/2016	30/09/2015
Non cadres	24	24
Cadres	44	39
<b>Effectif</b>	<b>68</b>	<b>63</b>

## 5.21. Transactions avec les parties liées

### 5.21.1. Entreprises associées

Dans le cadre normal de son activité, la Société réalise des transactions avec ses entreprises associées sur une base de prix de marché.

Les opérations réalisées avec les entreprises associées sont résumées dans le tableau suivant :

	30/09/2016	30/09/2015
	12 mois	12 mois
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs non courants	1 252	148
Actifs courants	7 994	2 216
Autres passif courants	1 931	1 706
Chiffre d'affaires	568	860
Achats de marchandises	1 421	1 281
Autres charges opérationnelles courantes	617	464

La Société n'a constaté aucune provision et charge au titre des créances douteuses avec des parties liées. Il n'existe pas de garanties données ou reçues avec des parties liées.

### 5.21.2. Rémunération des principaux dirigeants

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, membres du conseil de surveillance, DG, DG délégués, membres du COMEX ou toute personne répondant à la définition de « *key personnel* » d'IAS 24.9.

(en milliers d'euros)	30/09/2016	30/09/2015
Rémunération brutes	682	657
Actions gratuites	151	
Jetons de présence		
<b>TOTAL</b>	<b>833</b>	<b>657</b>

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300.000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300.000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes seront arrêtés par le conseil d'administration de la Société avant la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*.

### 5.22. Honoraires du commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la rémunération versée au commissaire aux comptes s'est élevée à 99 K€.

### **20.3. Comptes sociaux établis en normes IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2015**

#### **Note spécifique sur les modalités et les impacts de la 1ère application des IFRS**

En application du règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes de la société Vente-Unique.com au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015 seront établis selon les normes internationales IAS/IFRS applicables au septembre 2015 telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS seront ceux de l'exercice 2015 présentés avec un comparatif au titre de l'exercice 2014 établi selon le même référentiel.

En vue de la publication de ces états financiers comparatifs pour l'exercice 2015 et conformément à la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, la société Vente-Unique.com a préparé des informations financières 2014 sur la transition aux normes IAS/IFRS présentant à titre d'information préliminaire l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS sur :

- le bilan à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2014, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes 2015,
- la situation financière au 30 septembre 2014 et la performance de l'exercice 2014.

Ces informations financières 2014, sur l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2014, les normes et interprétations IFRS que la société Vente-Unique.com estime devoir appliquer pour la préparation de ces comptes comparatifs au 30 septembre 2015. La base de préparation de ces informations financières 2014 décrite ci-après résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 30 septembre 2015 telles qu'elles sont connues ce jour ;
- de la résolution que la société Vente-Unique.com anticipe à ce jour des questions techniques et des projets en cours, discutés par l'IASB et l'IFRIC et qui pourraient devoir être applicables lors de la publication des comptes de l'exercice 2015 ;
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que la société retiendra selon toute vraisemblance pour l'établissement de ses premiers comptes IFRS en 2015.

Pour toutes ces raisons, il est possible que le bilan d'ouverture audité ne soit pas le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes de l'exercice 2015 seront effectivement établis.

Ces informations ont fait l'objet d'un examen par le conseil d'administration de la Société.

**Tableau de synthèse des divergences sur les capitaux propres du 30 septembre 2014**

En milliers d'Euros	30/09/2014				Normes IFRS
	normes française	Reclassement	Retraitements		
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>57 463</b>				<b>57 463</b>
Prix de revient des ventes	- 29 343				- 29 343
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>28 120</b>	-	-		<b>28 120</b>
Charges de personnel	- 4 079				- 4 079
Charges externes	- 18 306	- 266			- 18 573
Impôts et taxes	- 383	146			- 237
Dotations aux amortissements	- 895				- 895
Dotations nettes de provisions	74		- 10		64
Autres charges opérationnelles courantes	- 19 511	- 120	- 10		- 19 642
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>4 529</b>	- 120	- 10		<b>4 399</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 1 336	266			- 1 070
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>3 192</b>	<b>146</b>	- 10		<b>3 329</b>
Intérêts et charges assimilées	- 82				- 82
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER</b>	<b>82</b>	-	-		<b>82</b>
Autres produits et charges financières	- 2		11		- 13
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2</b>	-	11		<b>13</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>3 108</b>	<b>146</b>	- 21		<b>3 234</b>
Charges d'impôts	- 1 078	146	98		- 1 126
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 030</b>	-	77		<b>2 107</b>
<b>Résultat de base par action, en euros</b>					
Résultat net des activités poursuivies par action	0,23				0,24
Résultat net des activités abandonnées par action					
Résultat net part du Groupe par action	0,23				0,24
<b>Résultat dilué par action, en euros</b>					
Résultat net des activités poursuivies par action	0,23				0,24
Résultat net des activités abandonnées par action					
Résultat net part du Groupe par action	0,23				0,24

**Synthèse des impacts sur les principaux agrégats**

	présentation IFRS	Présentation normes françaises	Ecart	
Produits des activités ordinaires	57 463	57 463	-	
Résultat opération courant	4 399	4 529	-	130
Résultat net	2 107	2 030		77
Capitaux propres	7 949	7 845		104

**Tableau de rapprochement des capitaux propres en principes comptables français aux capitaux propres en normes IFRS au 1<sup>er</sup> octobre 2013 et au 30 septembre 2014 et rapprochement du résultat 2014**

En milliers d'euros	Nombres d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats	Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2013</b>		<b>87</b>			<b>5 728</b>		<b>5 815</b>
Opérations sur capital (1)							-
Paiements fondés sur des actions							-
Opérations sur titres auto-détenus							-
Dividendes							-
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2014						2 030	<b>2 030</b>
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres							-
Autres mouvements							-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2014 en normes Française</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>5 728</b>	<b>2 030</b>	<b>7 845</b>
Ajustement de transition aux normes IFRS					27	77	<b>104</b>
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2014 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>5 755</b>	<b>2 107</b>	<b>7 949</b>

### 20.3.1. Compte de résultat

#### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2015

En milliers d'Euros	Notes	30/09/2015	30/09/2014 retraité (*)	30/09/2014 publié
<b>Chiffres d'affaires</b>	5.10	64 522	57 463	57 463
Prix de revient des ventes		-32 219	-29 343	-29 343
<b>MARGE BRUTE (1)</b>		<b>32 303</b>	<b>28 120</b>	<b>28 120</b>
Charges de personnel	5.11	-4 176	-4 079	-4 079
Autres charges opérationnelles courantes	5.12	-23 246	-19 642	-19 511
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>4 881</b>	<b>4 399</b>	<b>4 529</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.13	-114	-1 070	-1 336
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>4 767</b>	<b>3 329</b>	<b>3 192</b>
Intérêts et charges assimilées	5.14	-103	-82	-82
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER</b>		<b>-103</b>	<b>-82</b>	<b>-82</b>
Autres produits et charges financières		147	-13	-2
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>44</b>	<b>-95</b>	<b>-84</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>4 811</b>	<b>3 234</b>	<b>3 108</b>
Charges d'impôts	5.15	-1 766	-1 126	-1 078
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 046</b>	<b>2 107</b>	<b>2 030</b>
<b>Résultat de base par action, en euros</b>				
Résultat net des activités poursuivies par action		0,35	0,24	0,23
Résultat net des activités abandonnées par action				
Résultat net part du Groupe par action		0,35	0,24	0,23
<b>Résultat dilué par action, en euros</b>				
Résultat net des activités poursuivies par action		0,35	0,24	0,23
Résultat net des activités abandonnées par action				
Résultat net part du Groupe par action		0,35	0,24	0,23

(1) La marge brute intègre un chiffre d'affaire sur le transport des ventes. Les coûts afférents à ces produits sont comptabilisés en charges opérationnelles courante (cf note 5.12)

### 20.3.2. Etat du résultat global

en milliers d'euros	30/09/2015	30/09/2014 retraité (*)	30/09/2014 publié
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>3 046</b>	<b>2 107</b>	<b>2 030</b>
Ecart de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture nets d'impôts			
Autres mouvements			
Ecart actuariel sur les provisions d'indemnités de fin de carrière	13		
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat global</b>	<b>3 058</b>	<b>2 107</b>	<b>2 030</b>

### 20.3.3. Bilan social

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2015	30/09/2014 retraité (*)	30/09/2014 publié
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Immobilisations incorporelles	5.1	1 498	1 943	1 943
Immobilisations corporelles	5.2	673	838	838
Actifs financiers non courants	5.3	588	538	538
Actifs d'impôts différés	5.4	86	110	
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>2 845</b>	<b>3 429</b>	<b>3 319</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks	5.5	10 517	9 841	9 841
Créances clients et comptes rattachés	5.6	4 407	4 225	4 225
Autres créances	5.6	2 063	976	976
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.16.1	6 240	5 905	5 905
<b>Total des actifs courants</b>		<b>23 226</b>	<b>20 946</b>	<b>20 946</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>26 071</b>	<b>24 375</b>	<b>24 264</b>

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2015	30/09/2014 retraité (*)	30/09/2014 publié
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	5.7	87	87	87
Réserves liées au capital		7 875	5 755	5 728
Résultat net		3 046	2 107	2 030
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>11 007</b>	<b>7 949</b>	<b>7 845</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Provisions non courantes	5.8	219	220	150
Dettes financières à long terme	5.9	0	234	234
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>219</b>	<b>455</b>	<b>384</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Emprunts et dettes financières à court terme	5.9	234	542	542
Autres passifs financiers courants	5.16.1	25	99	99
Dettes fournisseurs	5.16.2	10 335	10 279	10 279
Dettes fiscales et sociales	5.16.2	2 594	2 456	2 456
Autres passifs courants	5.16.2	1 657	2 596	2 659
<b>Total des passifs courants (1)</b>		<b>14 845</b>	<b>15 972</b>	<b>16 035</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>26 071</b>	<b>24 375</b>	<b>24 265</b>

### 20.3.4. Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombres d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats	Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2013</b>		<b>87</b>			<b>5 728</b>		<b>5 815</b>
Opérations sur capital (1)							-
Paiements fondés sur des actions							-
Opérations sur titres auto-détenus							-
Dividendes							-
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2014						2 030	2 030
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres							-
Autres mouvements							-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2014 en normes Française</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>5 728</b>	<b>2 030</b>	<b>7 845</b>
Ajustement de transition aux normes IFRS					27	77	104
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2014 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>5 755</b>	<b>2 107</b>	<b>7 949</b>
Opérations sur capital							-
Paiements fondés sur des actions							-
Opérations sur titres auto-détenus							-
Dividendes							-
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2015						3 046	3 046
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres						13	13
Autres mouvements							-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2015 en normes IFRS</b>	-	<b>87</b>	-	-	<b>5 755</b>	<b>5 166</b>	<b>11 007</b>

### 20.3.5. Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'Euros	<u>Notes</u>	<u>30/09/2015</u> 12 mois	<u>30/09/2014</u> <u>* retraité</u> 12 mois	<u>30/09/2014</u> <u>publié</u> 12 mois
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u></b>				
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 046</b>	<b>2 107</b>	<b>2 030</b>
Amortissements et provisions	5.12	940	895	895
Valeur nette comptable des immobilisations		0	-190	-190
Variation des provisions non courantes	5.12.2	17	-340	-350
Impôts différés	5.4	24	-98	
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie		0	0	
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>4 027</b>	<b>2 375</b>	<b>2 386</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	5.16.2	-1 847	2 329	2 318
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>2 180</b>	<b>4 704</b>	<b>4 704</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Acquisition d'immobilisations	5.16.3	-380	-340	-340
Cessions d'immobilisations		0	3	3
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-380</b>	<b>-337</b>	<b>-337</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>				
Dividendes versés		0	0	
Souscription d'emprunts		0	0	
Remboursements d'emprunts	5.9.2	-542	-481	-481
Variations des autres dettes non courantes (y compris comptes courant)	5.16.4	-850	0	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-1 392</b>	<b>-481</b>	<b>-481</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>409</b>	<b>3 887</b>	<b>3 887</b>
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>	5.16.1	<b>5 806</b>	<b>1 919</b>	<b>1 919</b>
<b>Trésorerie nette à la fin de l'exercice</b>	5.16.1	<b>6 214</b>	<b>5 806</b>	<b>5 806</b>

20.3.6. Annexes des comptes sociaux établis en normes IFRS pour l'exercice clos le 30 septembre 2015

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS  
ETABLIS EN NORMES IFRS  
pour l'exercice clos le 30 septembre 2015**

1.INFORMATIONS GENERALES .....	234
2.FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	234
3.EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	235
4.PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....	235
4.1.REFERENTIEL APPLIQUE .....	235
4.2.BASES DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES.....	237
4.3.ESTIMATIONS ET HYPOTHESES .....	237
4.4.METHODES DE CONVERSION .....	238
4.4.1.CONVERSION DES COMPTES EXPRIMES EN MONNAIE ETRANGERE.....	238
4.4.2.CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN MONNAIE ETRANGERE .....	238
4.5.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	238
4.6.IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	238
4.7.CONTRATS DE LOCATION .....	239
4.8.AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	240
4.9. STOCKS .....	240
4.10.CREANCES .....	241
4.11.TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	241
4.12.PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS .....	241
4.13.AVANTAGES DU PERSONNEL.....	241
4.14.PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS.....	243
4.15.IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES.....	243
4.16.ACTIFS (OU GROUPE D'ACTIFS) NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE .....	244
4.17.RECONNAISSANCE DES PRODUITS .....	244
4.18.RESULTAT OPERATIONNEL .....	245

4.19.COUT DES EMPRUNTS OU DES DETTES PORTANT INTERETS.....	245
4.20.ENDETTEMENT FINANCIER NET .....	245
4.21.TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	245
4.22.RESULTAT PAR ACTION .....	245
5.NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....	247
5.1.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	247
5.2.IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	248
5.3.ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	249
5.4.IMPOTS DIFFERES ACTIF.....	249
5.4.1.SOLDE NET DES IMPOTS DIFFERES .....	249
5.4.2.DECOMPOSITION DES IMPOTS DIFFERES PAR NATURE.....	249
5.5. STOCKS .....	250
5.6.CREANCES .....	250
5.7.CAPITAUX PROPRES.....	251
5.7.1.CAPITAL.....	251
5.7.2.DIVIDENDES.....	251
5.7.3.PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS .....	251
5.7.4.PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES .....	251
5.8.PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES .....	252
5.9.DETTES FINANCIERES .....	252
5.9.1.ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES .....	252
5.9.2.TABLEAU DE VARIATION DES DETTES FINANCIERES.....	253
5.9.3.SENSIBILITE.....	253
5.10.CHIFFRE D'AFFAIRES .....	253
5.11.FRAIS DE PERSONNEL.....	254
5.12.AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES.....	254
5.12.1.DECOMPOSITION DES CHARGES EXTERNES.....	254
5.12.2.DECOMPOSITION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS.....	255
5.13.AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	255
5.14.COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (BRUT).....	255
5.15.IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES .....	256
5.15.1.DECOMPOSITION DE LA CHARGE D'IMPOT .....	256
5.15.2.RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT.....	256

<b>5.16.NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE.....</b>	<b>257</b>
<b>5.16.1.CALCUL DE LA TRESORERIE (EN K€).....</b>	<b>257</b>
<b>5.16.2.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION.....</b>	<b>257</b>
<b>5.16.3.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS.....</b>	<b>258</b>
<b>5.16.4.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES FINANCEMENTS .....</b>	<b>258</b>
<b>5.17.RESULTAT PAR ACTION .....</b>	<b>258</b>
<b>5.18.TAUX DE CONVERSION.....</b>	<b>259</b>
<b>5.19.ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>259</b>
<b>5.20.EFFECTIFS .....</b>	<b>259</b>
<b>5.21.TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....</b>	<b>260</b>
<b>5.21.1.ENTREPRISES ASSOCIEES .....</b>	<b>260</b>
<b>5.21.2.REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS .....</b>	<b>260</b>
<b>5.22.HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....</b>	<b>260</b>

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

## ETABLIS EN NORMES IFRS

### pour l'exercice clos le 30 septembre 2015

#### 1. Informations générales

La société Vente-Unique.com commercialise des produits d'aménagement de la maison à travers ses sites Internet (France, Espagne, Allemagne, Belgique, Suisse, Autriche et Luxembourg).

Vente-Unique.com, est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, dont le siège social est situé 9/11 rue Jacquard, 93310 Le Pré Saint Gervais. La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 922 778 RCS Paris.

Les états financiers au 30 septembre 2015 reflètent la situation comptable de Vente-Unique.com.

Les états financiers de l'exercice clos au 30 septembre 2015 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date 9 février 2018 qui a par ailleurs à cette occasion autorisé leur publication. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires devant se tenir au plus tard le 30 mars 2018.

#### 2. Faits marquants de l'exercice

La société Vente-Unique.com a poursuivi le développement des sites Internet marchands en Suisse et au Luxembourg au cours de l'exercice clos.

Vente-Unique.com a également créé la société « *Vente Unique Galeries* ».

Cette société a pour objet la « *vente et la distribution sous toutes ses formes, de meubles, objets et accessoires de décoration, d'articles d'équipement de la maison ainsi que, de manière générale, de tout objet ou prestation de services quelconques* » dans des corners de centres commerciaux.

Les principaux axes de développement de Vente-Unique.com sont les suivants :

- Consolidation de ses positions sur ses marchés existants ;
- Renforcement de l'activité en Allemagne ;
- Lancement de franchises hors Europe ; et
- Amélioration de la notoriété et de la visibilité de la marque Vente-Unique.com.

Les amortissements des fichiers clients Internet, comptabilisés à hauteur de 573 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015, ont été pratiqués sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses *emails* qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre

d'affaires du site Internet Vente-Unique.com, à l'appui d'opérations *marketing* et commerciales ciblées.

### **3. Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est intervenu.

### **4. Principes et méthodes comptables**

#### **4.1. Référentiel appliqué**

Les comptes de la Société sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2014, en date de clôture des comptes.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standard*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et l'IFRS *Interpretation Committee* d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2014 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire en Union Européenne ou que la Société a appliqué par anticipation, à l'exception de la norme IAS 39, que l'Union Européenne n'a que partiellement adoptée. La partie non adoptée est sans effet sur les comptes de la Société.

<b>Nouveaux textes d'application obligatoire</b>	<b>Première application UE aux exercices ouverts à compter du</b>	<b>Impacts au 30/09/2015</b>
IFRS 10 « États financiers consolidés » IFRS 11 « Partenariats » IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » Amendement IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 « Dispositions transitoires d'IFRS 10, 11 et 12 » IAS 28 « Participation dans les entreprises associées et des coentreprises »	01/01/2014 (1)	Sans impact significatif
Amendement IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 « Entités d'investissement »	01/01/2014	Sans impact significatif
Amendement IAS 32 « Compensations d'actifs et de passifs financiers »	01/01/2014	Sans impact significatif
Amendement IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »	01/01/2014	Sans impact significatif
Amendement IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »	01/01/2014	Sans impact significatif

(1) La date de première application définie par l'IASB est le 1er janvier 2013.

<b>Nouveau texte adopté et appliqué par anticipation au 1er janvier 2014</b>	<b>Première application UE aux exercices ouverts à compter du</b>	<b>Impacts au 30/09/2015</b>
IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités publiques » Ce texte précise la date à laquelle les taxes prélevées par les autorités publiques doivent être provisionnées.	01/01/2014	Sans impact significatif

## **4.2. Bases de préparation et de présentation des comptes**

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros.

## **4.3. Estimations et hypothèses**

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener la société à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction de la Société en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la direction de la Société pour l'établissement des états financiers concernent :

- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (cf. note 4.5 et 4.6) ;
- les stocks (cf. note 4.11) ;
- les actifs d'impôts différés (cf. note 4.18) ;
- le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (cf. note 4.16) ;
- la valorisation des engagements de retraite (cf. note 4.15).

La Société utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (marques et engagement retraite notamment).

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

#### **4.4. Méthodes de conversion**

##### **4.4.1. Conversion des comptes exprimés en monnaie étrangère**

Les éléments inclus dans les états financiers de la Société sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce son activité (« *Monnaie fonctionnelle* »). Les états financiers sont présentés en Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Vente-Unique.com.

##### **4.4.2. Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

#### **4.5. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles « *Leads* » et « *Opt'in* » correspondent à des fichiers clients et permettent d'agrandir la clientèle potentielle et de démarcher de nouveaux clients.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « *Autres produits et charges opérationnels non courants* » incluse dans le résultat opérationnel de la Société.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement constituées de logiciels et de site Internet. Conformément à la norme IAS 38, ceux-ci sont évalués à leur coût et amortis sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 3 ans.

#### **4.6. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains, constructions et autres. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une

immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

<b>Rubriques de l'actif</b>	<b>Durée</b>
Logiciels informatiques et droits similaires	<b>de 01 à 03 ans</b>
Sites Internet	<b>05 ans</b>
Matériel et outillage industriels	<b>05 ans</b>
Agencements, aménagements, installations	<b>de 06 à 10 ans</b>
Matériel de transport	<b>04 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 03 à 10 ans</b>
Mobilier	<b>de 05 à 10 ans</b>

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marchés ou de performances opérationnelles. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée. Dans les cas où la valeur recouvrable de l'actif isolé ne peut être déterminée précisément, la société détermine la valeur recouvrable de l'UGT ou de la société d'UGT auquel l'actif appartient.

#### **4.7. Contrats de location**

Il s'agit des biens financés par un contrat de location-financement pour lesquels la Société supporte la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens.

La qualification d'un contrat s'apprécie en application de la norme IAS 17.

La valeur des biens ainsi financés figure à l'actif du bilan. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette.

La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif.

L'activation de contrats de location-financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre des contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée des contrats.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opération de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

#### **4.8. Autres immobilisations financières – Actifs financiers non courants**

Conformément à IAS 39, les titres de participation détenus dans des sociétés non consolidées sont évalués à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique.

Conformément à IAS 17, les dépôts et cautionnements sont des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers et sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur de ces actifs est ajustée régulièrement lors de la révision des loyers.

#### **4.9. Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition est augmenté des frais d'approche (frais de transport, droits de douane et divers évalués de manière statistique...). Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales sous déduction des frais de commercialisation. Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du premier entré-premier sorti.

Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence ainsi que du taux de rotation des stocks.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non écoulement à des conditions normales.

#### **4.10. Créances**

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur coût historique sous déduction des provisions pour dépréciation, le cas échéant. Celles-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Elles sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la Société à recouvrer tout ou partie de sa créance. Cette analyse est menée individuellement dans chaque entité.

Conformément à la norme IFRS 7, il est précisé que les actifs financiers échus impayés et non dépréciés ne sont pas significatifs.

#### **4.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

#### **4.12. Paiements fondés sur des actions**

Des plans de souscription d'actions sont attribués par la Société et dénoués en actions. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les détenteurs d'options, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des options ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice de l'option, le prix d'exercice reçu est enregistré en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

#### **4.13. Avantages du personnel**

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19 R. Les obligations de la société Vente-Unique.com en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels la Société est installée. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la Société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

	30/09/2015	30/09/2014
• Taux d'actualisation :	2.08%	1,86%
• Taux de mortalité :	Table INSEE 2014	Table INSEE 2014
• Age de départ moyen à la retraite :	67 ans	67 ans

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « *Provisions non courantes* ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 30 septembre 2015 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

- dans le compte de résultat
  - le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
  - la charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nette des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
  - le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ; et
  - les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.
- dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
  - les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ; et
  - l'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

#### **4.14. Provisions et passifs éventuels**

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an et ou les autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

#### **4.15. Impôts et impôts différés**

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable dans les 5 années à venir sur la base des budgets établis à la fin du 1er trimestre de l'exercice suivant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et font l'objet d'une compensation lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces 2 contributions :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ; et

- la CVAE qui, selon l'analyse de la Société, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables.

En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « *Charge d'impôt* ».

Le produit acquis au titre du CICE est comptabilisé en diminution de la masse salariale.

#### **4.16. Actifs (ou groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente**

La norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente s'il est hautement probable que leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée au bilan du groupe, sans retraitement des périodes antérieures.

Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession est définie comme une composante du groupe ayant des flux de trésorerie identifiables du reste du groupe et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « *Activités abandonnées* », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

#### **4.17. Reconnaissance des produits**

En application d'IAS 18, le chiffre d'affaires de la Société correspond au montant des ventes de marchandises et prestations de service liées aux activités ordinaires de la Société.

Il inclut notamment :

- les ventes Internet pour l'activité de e-commerce,
- les frais d'expédition et de livraison refacturés aux clients, et
- les prestations annexes.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété d'un bien, lorsque la livraison est intervenue et que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable.

Les prestations annexes, comme par exemple les services attachés directement à la vente de biens sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

#### **4.18. Résultat opérationnel**

Le Résultat Opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats.

La Société utilise le Résultat Opérationnel Courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des « *Autres produits et charges opérationnels non courants* » définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

#### **4.19. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts.**

Selon la norme IAS 23, les frais financiers sont comptabilisés en charges. Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et / ou décotes éventuelles. Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier. La société Vente-Unique.com applique cette méthode de référence.

#### **4.20. Endettement financier net**

La notion d'endettement financier net ou de la trésorerie nette utilisés par la Société est constituée de l'endettement financier brut incluant les intérêts courus non échus diminué de la trésorerie nette, tels que définis par la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n°2013 03.

À ce titre, l'endettement financier net prend en compte les instruments financiers de couverture de juste valeur inscrits au bilan et relatifs aux emprunts bancaires et obligataires dont le risque de taux est couvert en totalité ou en proportion dans le cadre d'une relation de juste valeur.

#### **4.21. Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

#### **4.22. Résultat par action**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la Société. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

## 5. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

### 5.1. Immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2013</b>		<b>2 571</b>	<b>1 141</b>		<b>3 712</b>
Augmentation		211	10		221
Diminution					-
<b>Solde au 30/09/2014</b>	-	<b>2 782</b>	<b>1 151</b>	-	<b>3 933</b>
Augmentation		241	22		263
Diminution					-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	-	<b>3 023</b>	<b>1 173</b>	-	<b>4 196</b>

VALEUR AMORTISSEMENT	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2013</b>		<b>514</b>	<b>956</b>		<b>1 470</b>
Augmentation		556	153		709
Diminution			- 190		- 190
<b>Solde au 30/09/2014</b>	-	<b>1 071</b>	<b>919</b>	-	<b>1 990</b>
Augmentation		576	132		708
Diminution					-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	-	<b>1 647</b>	<b>1 051</b>	-	<b>2 698</b>

VALEUR NETTE COMPTABLE	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2013</b>	-	<b>2 056</b>	<b>185</b>	-	<b>2 241</b>
Augmentation	-	- 345	- 143	-	- 488
Diminution	-	-	190	-	190
<b>Solde au 30/09/2014</b>	-	<b>1 711</b>	<b>232</b>	-	<b>1 943</b>
Augmentation	-	- 335	- 110	-	- 445
Diminution	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	-	<b>1 376</b>	<b>122</b>	-	<b>1 498</b>

Les amortissements des fichiers clients Internet comptabilisés à hauteur de 1 647 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015 ont été calculés sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Internet Vente-Unique.com, à l'appui d'opérations *marketing* et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du *management* qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui disparaissent au-delà de la 5<sup>ème</sup> année.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice concernent le renouvellement des licences et logiciels au titre de la migration vers les nouveaux systèmes d'information.

## 5.2. Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2013</b>	<b>12</b>	<b>1 353</b>	<b>364</b>	<b>1 729</b>
Augmentation		39	45	84
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2014</b>	<b>12</b>	<b>1 392</b>	<b>409</b>	<b>1 813</b>
Augmentation	44	7	15	66
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>56</b>	<b>1 399</b>	<b>424</b>	<b>1 879</b>

VALEUR AMORTISSEMENT	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2013</b>	<b>9</b>	<b>462</b>	<b>317</b>	<b>788</b>
Augmentation	1	142	43	186
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2014</b>	<b>10</b>	<b>604</b>	<b>361</b>	<b>974</b>
Augmentation	6	198	28	231
Diminution				-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>16</b>	<b>801</b>	<b>388</b>	<b>1 206</b>

VALEUR NETTE COMPTABLE	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2013</b>	<b>3</b>	<b>891</b>	<b>46</b>	<b>940</b>
Augmentation	- 1	- 103	2	- 102
Diminution	-	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2014</b>	<b>2</b>	<b>789</b>	<b>48</b>	<b>838</b>
Augmentation	38	- 191	- 13	- 165
Diminution	-	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>40</b>	<b>598</b>	<b>35</b>	<b>673</b>

### 5.3. Actifs financiers non courants

VALEUR BRUTE	Titres de participations	Autres titres immobilisés	Dépôts et cautionnement	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2013</b>	<b>100</b>		<b>406</b>	<b>506</b>
Augmentation		35		<b>35</b>
Diminution			- 3	<b>- 3</b>
<b>Solde au 30/09/2014</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>403</b>	<b>538</b>
Augmentation		50	1	<b>51</b>
Diminution				<b>-</b>
<b>Solde au 30/09/2015</b>	<b>100</b>	<b>85</b>	<b>403</b>	<b>588</b>

Les titres de participations sont constitués des titres de la société Venta Unica, société implantée en Espagne et destinée à commercialiser les produits de Vente-Unique.com sur le marché espagnol. Cette société est en cours de fermeture et n'a plus aucune activité depuis 2014.

### 5.4. Impôts différés actif

#### 5.4.1. Solde net des impôts différés

En milliers d'euros	30/09/2015	30/09/2014
Autres impôts différés	86	110
<b>Solde net d'impôt différé actif</b>	<b>86</b>	<b>110</b>
dont impact réserves	6	
Impact résultat	60	

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et en « *Autres éléments* » du résultat global.

#### 5.4.2. Décomposition des impôts différés par nature

En milliers d'euros	30/09/2015	30/09/2014	Variation
décalage temporaire	63	87	- 24
Engagement retraite	23	23	-
<b>Total des impôts différés</b>	<b>86</b>	<b>110</b>	<b>- 24</b>

## 5.5. Stocks

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/15	Provision au 30/09/15	Valeur nette au 30/09/15	Valeur nette au 30/09/14
Marchandises	10 817	301	10 517	9 841

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	Reprises	Solde à la clôture
Provision / stocks Marchandises	201	100		301

## 5.6. Créances

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/15	Provisions au 30/09/15	Valeur nette au 30/09/15	Valeur nette au 30/09/14
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>6 455</b>	<b>2 048</b>	<b>4 407</b>	<b>4 225</b>
Avances versées sur cdes			0	
Créances sociales et fiscales	836		836	535
Autres créances	1 033		1 033	51
Charges constatées d'avance	195		195	390
<b>Total des autres créances</b>	<b>2 063</b>	<b>0</b>	<b>2 063</b>	<b>976</b>
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>8 518</b>	<b>2 048</b>	<b>6 470</b>	<b>5 201</b>

Compte tenu de l'activité de la Société et des modalités de règlement des clients, les créances détenues sur des tiers échues et non dénouées postérieurement à la clôture sont à moins d'un an.

Les variations de provision pour créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	Reprise	Solde à la clôture
Provision créances clients	1 569	479		2 048
Provision autres créances				0
<b>Total des provisions pour créances</b>	<b>1 569</b>	<b>479</b>	<b>0</b>	<b>2 048</b>

## 5.7. Capitaux propres

### 5.7.1. Capital

En euros	30/09/2014	Augmentation	Diminution	30/09/2015
Nombre d'actions	8 678 865			8 678 865
Valeur nominale	0,01			0,01
<b>Capital social</b>	<b>86 789</b>	-	-	<b>86 789</b>

### 5.7.2. Dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des résultats de l'exercice précédent.

### 5.7.3. Paiements fondés sur des actions

Conformément à « IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions », les options ont été évaluées à leur date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 30 septembre 2015, il n'existe pas de délégation d'attribution gratuite.

### 5.7.4. Plan d'attribution d'actions gratuites

Les principales caractéristiques des plans d'actions gratuites ainsi que leur évolution durant l'exercice sont les suivantes :

Date d'ouverture du plan	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Période d'acquisition + Période de conservation	Attributions définitives au 30/09/2015	Attributions provisoires au 30/09/2015
14 novembre 2011	30 844	2 ans + 2 ans	0	30 844
<b>TOTAL</b>	<b>30 844</b>		<b>0</b>	<b>30 844</b>

## 5.8. Provisions courantes et non courantes

En milliers d'euros	Provisions non courantes	Provisions courantes	Provisions totales
<b>Provisions au 30 septembre 2013</b>	<b>560</b>		<b>560</b>
Dotations	160		160
Provisions utilisées	- 500		- 500
Engagement actuariel reclassement			-
<b>Provisions au 30 septembre 2014</b>	<b>220</b>	<b>-</b>	<b>220</b>
Dotations	17		17
Provisions utilisées			-
Variation de périmètre			-
Engagement actuariel reclassement	- 19		- 19
<b>Provisions au 30 septembre 2015</b>	<b>219</b>	<b>-</b>	<b>219</b>

Les provisions non courantes intègrent les provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 69 K€ et des provisions prud'homales pour 150 K€.

## 5.9. Dettes financières

### 5.9.1. Échéancier des dettes financières

La dette financière se détaille comme suit :

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 30/09/2014
	Total	Moins d'1 an (part courante)	Plus d'1 an (part non courante)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières à long terme <sup>(*)</sup>	230	230				768
<b>Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes</b>	<b>230</b>	<b>230</b>				<b>768</b>
Dettes diverses (intérêts courus)	4	4				8
<b>Total des dettes financières à long terme</b>	<b>234</b>	<b>234</b>				<b>776</b>
Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)	25	25				99
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>259</b>	<b>259</b>				<b>875</b>

Tous les emprunts ou dettes portant intérêts ont été initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La décomposition de la trésorerie nette peut se résumer comme suit :

Données en K€	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6 240	5 905	335
Passifs financiers courants	25	99	- 74
<b>Trésorerie nette</b>	<b>6 215</b>	<b>5 806</b>	<b>409</b>

### 5.9.2. Tableau de variation des dettes financières

en milliers d'euros	Capital restant du	Emprunts contractés	Emission d'emprunts	Autres variations	Rembts emprunts	Capital restant du au 30/09/2015
	01/10/2014					
Emprunts auprès des ets de crédit	768				538	230
Intérêts courus	8				4	4
Découverts bancaires	99			-74		25
<b>Total</b>	<b>875</b>			<b>-74</b>	<b>542</b>	<b>259</b>

### 5.9.3. Sensibilité

Sur la base de la dette au 30 septembre 2015, une hausse instantanée ou une baisse instantanée de 1 point sur les courbes de taux d'endettement resterait sans incidence sur le montant des capitaux propres au 30 septembre 2015.

### 5.10. Chiffre d'affaires

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	Variation
France	47 858	44 345	3 513
Europe du Nord et de l'Est	12 863	10 283	2 580
Europe du Sud	3 801	2 835	966
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>64 522</b>	<b>57 463</b>	<b>7 059</b>

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par nature est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2015 12 mois	30/09/2015 12 mois	Variation
Ventes de marchandises	53 103	47 335	5 768
Prestations de livraisons	9 719	8 665	1 053
Prestations parties liées	861	513	347
Prestations facilités de paiement	455	397	58
Autres prestations	385	553	-168
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>64 522</b>	<b>57 463</b>	<b>7 060</b>

## 5.11. Frais de personnel

Les frais de personnel se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 * retraité 12 mois	30/09/2014 12 mois
Salaires	2 753	2 728	2 728
Charges sociales	1 091	1 078	1 078
Participation des salariés	332	273	
<b>Total frais de personnel</b>	<b>4 176</b>	<b>4 079</b>	<b>3 806</b>

## 5.12. Autres charges opérationnelles courantes

En milliers d'euros	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	Variation
Charges externes	21 477	18 573	2 904
Impôts et taxes	232	237	-5
Dotations aux amortissements	940	895	44
Dotations aux provisions	596	-64	660
<b>Total des autres charges opérationnelles courantes</b>	<b>23 246</b>	<b>19 642</b>	<b>3 604</b>

### 5.12.1. Décomposition des charges externes

La décomposition des charges externes est la suivante :

En milliers d'euros	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	Variation
Sous-traitance /Logistique	12 490	10 579	1 911
Locations (mobilières et immobilières) et entretiens	1 739	1 719	20
Honoraires / publicités	6 083	5 198	885
Autres frais généraux	1 165	1 077	88
<b>Total des charges opérationnelles</b>	<b>21 477</b>	<b>18 573</b>	<b>2 904</b>

### 5.12.2. Décomposition des dotations aux provisions

En milliers d'euros	note	Dotation	Provisions utilisés	Impact net des provisions et dépréciation	Impact résultat opérationnel courant	Impact résultat autres produits et charges opérationnels
Stock	5.5	100		100	100	-
Créances courantes	5.6	479		479	479	-
Provisions courantes	5.8			-		-
Provisions non courantes	5.8	17		17	17	-
<b>TOTAL DES DOTATIONS</b>		<b>596</b>	<b>-</b>	<b>596</b>	<b>596</b>	<b>-</b>

### 5.13. Autres produits et charges opérationnels

La Société considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans une rubrique spécifique « *Autres produits et charges opérationnels* » les éléments inhabituels par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

Au 30 septembre 2015, les autres produits et charges opérationnels se décomposent principalement comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2015	30/09/2014	Variation
			<b>0</b>
Régularisation des comptes fournisseurs		-75	<b>75</b>
Litige prestations logistiques		-789	<b>789</b>
Autres charges et produits non récurrents	-114	-206	<b>92</b>
<b>Total des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-114</b>	<b>-1 070</b>	<b>956</b>

### 5.14. Coût de l'endettement financier (brut)

En milliers d'euros	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	variation
Intérêts et charges assimilés (1)	- 103	- 82	- 21
<b>Coût de l'endettement financier (brut)</b>	<b>- 103</b>	<b>- 82</b>	<b>- 21</b>
(1) dont intérêts financiers liés au crédit bail			-

## 5.15. Impôts sur les bénéfices et différés

### 5.15.1. Décomposition de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/09/2015	30/09/2014
Charge d'impôts globale	1 766	1 127
Résultat net	3 046	2 107
Taux d'impôt effectif moyen	36,69%	34,85%

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante: (impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts).

### 5.15.2. Rationalisation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/09/2015	30/09/2014
Résultat net	3 046	2 107
Charges (produits) d'impôt des activités poursuivies	1 765	1 127
<b>Résultat taxable</b>	<b>4 811</b>	<b>3 234</b>
Taux d'impôt courant en France	33,33%	33,33%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>- 1 604</b>	<b>- 1 078</b>
Différences permanentes	- 161	- 49
<b>Charges (produits) d'impôt comptabilisé(e)s</b>	<b>- 1 765</b>	<b>- 1 127</b>

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

Les différences permanentes correspondent essentiellement à la non fiscalisation des produits générés par le CICE.

## 5.16. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette

### 5.16.1. Calcul de la trésorerie (en K€)

Donnée en k€	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Disponibilités	6 240	5 905	335
Valeurs mobilières de placement			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>6 240</b>	<b>5 905</b>	<b>335</b>
Découvert bancaire et effets escomptés	25	99	-74
<b>Trésorerie nette</b>	<b>6 214</b>	<b>5 805</b>	<b>409</b>

### 5.16.2. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

(en K€)	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Stocks (cf note 5.5)	10 517	9 841	676
Créances d'exploitation (cf note 5.6)	4 407	4 225	182
Autres créances d'exploitation (cf note 5.6)	1 213	970	237
<b>Actifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>16 137</b>	<b>15 035</b>	<b>1 101</b>
Fournisseurs	10 335	10 279	56
Dettes fiscales et sociales	2 594	2 456	138
Autres passifs courants	1 657	2 596	-939
<b>Passifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>14 585</b>	<b>15 330</b>	<b>-745</b>
<b>Variation du besoin en fond de roulement</b>			<b>1 847</b>

Les autres passifs courants concernent principalement :

- les produits constatés d'avance, pour 1.272 K€ ; et
- les avoirs à établir, pour 371 K€, qui incluent la provision sur chèques cadeaux dans le cadre du programme de fidélité *Very Unique*.

### 5.16.3. Flux de trésorerie provenant des investissements

(en K€)	note	Investissements	Cessions
Incorporels	5.1	263	
Corporels	5.2	66	
Financiers	5.3	51	
<b>Total</b>		<b>380</b>	<b>-</b>

### 5.16.4. Flux de trésorerie provenant des financements

(en K€)	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Compte courant Actif	850		850
<b>Actifs courants liés aux financements</b>	<b>850</b>	<b>0</b>	<b>850</b>
Compte courant Passif			
<b>Passifs courants liés aux financements</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Variation des autres dettes non courantes (y compris comptes courant)	<b>850</b>
---	------------

### 5.17. Résultat par action

Résultat net courant par action avant dilution	30/09/2015	30/09/2014
Résultat net des activités poursuivies	3 046	2 107
Résultat net des activités cédées		
Résultat net	3 046	2 107
Nombre d'action moyen pondéré	8 678 865	8 678 865
<b>Résultat net des activités poursuivies par action</b>	<b>0,35</b>	<b>0,24</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées par action</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net</b>	<b>0,35</b>	<b>0,24</b>

Résultat net courant par action après dilution	30/09/2015	30/09/2014
Résultat net des activités poursuivies	3 046	2 107
Résultat net des activités cédées	-	-
Résultat net	3 046	2 107
Nombre d'action moyen pondéré	8 678 865	8 678 865
Actions dilutives (1)		
Nombre d'action moyen pondéré retraité	8 678 865	8 678 865
<b>Résultat net des activités poursuivies par action</b>	<b>0,35</b>	<b>0,24</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées par action</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>0,35</b>	<b>0,24</b>

## 5.18. Taux de conversion

Pays	unité monétaire	Cours de cloture (1)		Cours moyen de la période (2)	
		30/09/2015	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2014
Suisse	Franc Suisse	1,0915	1,2076	1,0978	1,2208
Hong Kong	Dollar US	1,1244		1,1483	

(1) conversion du bilan

(2) conversion du compte de résultat

Une part importante des achats réalisée par la Société est effectuée en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle.

La Société, afin de limiter sur ses capitaux propres son exposition à l'effet des variations de devises, peut réaliser directement des opérations en unité de compte.

## 5.19. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	30/09/15	30/09/14
<b>Engagements donnés</b>		
Caution solidaire	447	447
Engagement de location simple	1 450	1 740
<b>Total</b>	<b>1 897</b>	<b>2 187</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Avals, cautions et garanties : CAFOM SA	2 043	2 043
<b>Total</b>	<b>2 043</b>	<b>2 043</b>

## 5.20. Effectifs

	30/09/2015	30/09/2014
Non cadres	24	35
Cadres	39	36
<b>Effectif</b>	<b>63</b>	<b>71</b>

## 5.21. Transactions avec les parties liées

### 5.21.1. Entreprises associées

Dans le cadre normal de son activité, la Société réalise des transactions avec ses entreprises associées sur une base de prix de marché.

Les opérations réalisées avec les entreprises associées sont résumées dans le tableau suivant :

	30/09/2015	30/09/2014
	12 mois	12 mois
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs non courants	148	148
Actifs courants	2 216	1 012
Autres passif courants	1 706	3 025
Chiffre d'affaires	860	2 024
Achats de marchandises	1 281	1 034
Autres charges opérationnelles courantes	464	430

La Société n'a constaté aucune provision et charge au titre des créances douteuses avec des parties liées. Il n'existe pas de garanties données ou reçues avec des parties liées.

### 5.21.2. Rémunération des principaux dirigeants

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, membres du conseil de surveillance, DG, DG délégués, membres du COMEX ou toute personne répondant à la définition de « *key personnel* » d'IAS 24.9.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2015	30/09/2014
Rémunération brutes	657	586
Jetons de présence		
<b>TOTAL</b>	<b>657</b>	<b>586</b>

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300.000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300.000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes seront arrêtés par le conseil d'administration de la Société avant la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*.

## 5.22. Honoraires du commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la rémunération versée au commissaire aux comptes s'est élevée à 99 K€.

#### 20.4. Date des dernières informations financières

30 septembre 2017.

#### 20.5. Politique de distribution des dividendes

Il est rappelé qu'au cours des 3 derniers exercices, les dividendes suivants ont été versés aux actionnaires :

Distribution de dividendes	2017 <sup>2</sup>	2016 <sup>3</sup>	2015 <sup>4</sup>	2014
Nombre d'actions <sup>1</sup>	8 678 865	8 678 865	8 678 865	8 678 865
Montant global net	3 000 000€	7 640 000 €	2 200 000 €	0 €
Dividende net par action <sup>1</sup>	0,346 €	0,880 €	0,256 €	0,00 €
Résultat Net	3 221 413 €	3 455 112 €	2 934 750 €	2 030 257 €

<sup>1</sup> Sur la base du capital social en fin de chaque exercice

<sup>2</sup> La distribution de ce dividende au titre du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale en date du 9 mars 2018

<sup>3</sup> Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a distribué à ses actionnaires un montant total de 7,64 M€. Ce montant inclut une distribution de dividende d'un montant de 2,64 M€ votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 mars 2017 et une distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 5M€ votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017

<sup>4</sup> Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a distribué un dividende d'un montant de 2,2 M€ voté par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 18 mars 2016

En fonction de ses résultats futurs et de ses besoins de financement, la Société pourra décider de procéder au versement d'un dividende, sous réserve de l'autorisation de l'assemblée générale, avec un objectif de distribution de 50% de son résultat net. Cette politique de versement de dividende, que la Société entend conduire à compter de l'année 2019 au titre de l'exercice 2018, ne saurait toutefois pas constituer un engagement formel de la Société.

#### 20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage

A la date du présent document de base, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière, l'activité ou les résultats de la Société.

#### 20.7. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

À la connaissance de la Société, il n'est pas survenu depuis le 30 septembre 2017, de changement significatif dans la situation financière ou commerciale de la Société qui ne soit pas décrit dans le présent document de base.

## **21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **21.1. Capital social**

#### **21.1.1. Montant du capital social**

A ce jour le capital social de la Société est composé de 8.678.865 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 0,01€, toutes de même catégorie et entièrement libérées, dont la répartition est décrite au chapitre 18 du présent document de base.

#### **21.1.2. Titres non représentatifs de capital**

A la date du présent document de base, aucun titre non représentatif de capital n'a été émis par la Société.

#### **21.1.3. Autocontrôle, auto-détention et acquisition par la Société de ses propres actions**

A la date d'enregistrement du présent document de base, la Société ne détient aucune de ses propres actions. Toutefois, il est prévu qu'une assemblée générale des actionnaires de la Société se réunira, préalablement au visa de l'Autorité des Marchés financiers sur le prospectus relatif à l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth*, aux fins d'autoriser le conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et du règlement général de l'AMF. Cette délégation fera l'objet d'une information détaillée dans la note d'opération relative à l'admission des actions de la Société aux négociations.

#### **21.1.4. Autres titres donnant accès au capital**

21.1.4.1. *Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et bons de souscription en actions (BSA)*

Néant.

21.1.4.2. *Obligations convertibles en actions (OCA) et obligations remboursables en actions (ORA)*

Néant.

21.1.4.3. *Plan de stock-options*

Néant.

#### 21.1.4.4. Attribution gratuite d'actions

Sur délégation de l'assemblée générale de la Société en date du 18 mars 2016, le conseil d'administration a décidé, par des décisions en date du 22 mars 2016 et du 15 décembre 2016, l'attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice de certains salariés de la Société selon les modalités suivantes :

Information sur les actions attribuées gratuitement			
Plan d'attribution gratuite	Plan n° 3	Plan n°4	Plan n°5
Date d'assemblée	18 mars 2016	18 mars 2016	18 mars 2016
Nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement	10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société au jour de la décision d'attribution du conseil d'administration	10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société au jour de la décision d'attribution du conseil d'administration	10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société au jour de la décision d'attribution du conseil d'administration
Date de la décision d'attribution du conseil d'administration	22 mars 2016	15 décembre 2016	21 février 2018
Nombre total d'actions attribuées gratuitement, <i>Dont pouvant être souscrites par le mandataire social :</i> <i>M. Sacha VIGNA</i>	110 571  86 789	107 268  84 836	113 448  74 545
Date d'acquisition des actions	25 mars 2018	15 décembre 2018	21 février 2018
Date de fin de période de conservation	25 mars 2020	15 décembre 2020	21 février 2020
Nombre d'actions définitivement attribuées	0	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	110 571	107 268	113 448

Par ailleurs, il a été convenu d'attribuer à Monsieur Sacha Vigna, Directeur général de la Société, des actions gratuites de performance (voir paragraphe 15.1.3 du présent document de base).

#### 21.1.4.5. Synthèse des instruments dilutifs existants

L'acquisition définitive de l'ensemble de ces actions gratuites pourrait conduire la création de 331.287 actions ordinaires nouvelles de la Société, générant une dilution maximale (x) de 3,82% sur la base du capital actuel et de 1,91% des droits de vote actuels, et (y) de 3,68 % sur la base du capital dilué et de 1,87 % des droits de vote dilués.

#### 21.1.5. Capital social autorisé

A la date d'enregistrement du présent document de base, le conseil d'administration de la Société ne dispose pas de délégation ni d'autorisation financière, à l'exception d'une délégation issue de la quatrième résolution de l'assemblée générale en date du 18 mars 2016, qui a autorisé le conseil d'administration de la Société à attribuer gratuitement, au profit de salariés et / ou de mandataires

sociaux de la Société, en une ou plusieurs fois, des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société, dans la limite de 10% du capital social de la Société. Cette délégation est donnée pour une durée de trente-huit mois.

Une assemblée générale des actionnaires de la Société se réunira préalablement au visa de l'Autorité des Marchés financiers sur le prospectus relatif à l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché organisé *Euronext Growth* aux fins d'adopter les délégations financières usuelles qui feront l'objet d'une information détaillée dans la note d'opération relative à l'admission des actions de la Société aux négociations et dont la liste figure ci-après.

Nature de la délégation	Durée de la délégation	Montant (en nominal) autorisé en capital
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport, sous condition suspensive du Règlement-Livraison <sup>91</sup> ( <i>douzième résolution</i> )	26 mois	20.000 euros <sup>(1)</sup>
Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions par voie d'offre au public dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé <i>Euronext Growth</i> ( <i>treizième résolution</i> ) <sup>(2)</sup>	12 mois	40.000 euros <sup>(3)(4)</sup>
Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, sous condition suspensive du Règlement-Livraison ( <i>quatorzième résolution</i> )	26 mois	40.000 euros <sup>(5)</sup> 50.000.000 euros <sup>(6)</sup>
Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public, sous condition suspensive du Règlement-Livraison ( <i>quinzième résolution</i> )	26 mois	40.000 euros <sup>(7)</sup> 50.000.000 euros <sup>(8)</sup>
Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par placements privés visés à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, sous condition suspensive du Règlement-Livraison ( <i>seizième résolution</i> )	26 mois	40.000 euros <sup>(7)</sup> 50.000.000 euros <sup>(8)</sup>  Dans la limite de 20% du capital social sur une période de 12 mois  Fixation du prix par action : - moyenne des cours cotés de l'action lors des trois séances de bourse précédents la date de décision fixant la date d'ouverture de la souscription - Décote maximum de 25%

<sup>91</sup> Désigne le règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*

Nature de la délégation	Durée de la délégation	Montant (en nominal) autorisé en capital
Autorisation au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription ( <i>dix-septième résolution</i> )	26 mois	15% de l'émission initiale et plafond applicable à la résolution concernée <sup>(9)</sup>
Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du Code de commerce, sous condition suspensive du Règlement-Livraison ( <i>dix-huitième résolution</i> ) <sup>(10)</sup>	18 mois	40.000 euros <sup>(7)</sup> 50.000.000 euros <sup>(8)</sup> Fixation du prix par action : - moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de bourse précédents la date de décision fixant la date d'ouverture de la souscription - Décote maximum de 25%
Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, sous condition suspensive du Règlement-Livraison ( <i>dix-neuvième résolution</i> )	18 mois	40.000 euros <sup>(7)</sup> 50.000.000 euros <sup>(8)</sup>

(1) Ce montant ne s'impute pas sur le plafond fixé par la treizième résolution

(2) Cette délégation sera mise en œuvre par le Conseil d'administration aux fins de réalisation de la première admission de ses actions aux négociations sur le marché organisé Euronext Growth

(3) Ce montant ne s'impute pas sur le plafond fixé par la treizième résolution

(4) Ce montant nominal peut être augmenté dans la limite de 15%

(5) Ce montant constitue également le plafond global sur lequel s'imputeront toutes augmentations de capital réalisées en vertu des résolutions quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, et dix-neuf

(6) Ce montant constitue également le plafond global sur lequel s'imputeront toutes émissions de titres de créances réalisées en vertu des résolutions quatorze, quinze, et seize

(7) Ce montant s'impute sur le plafond global visé en (5)

(8) Ce montant s'impute sur le plafond global visé en (6)

(9) Etant précisé que le montant total des émissions d'actions ou de titres de créances pouvant être réalisées par usage de cette faculté d'extension sera respectivement d'un montant maximum de 40.000 euros et de 50.000.000 euros (en nominal). Toute émission ainsi réalisée s'imputant, en fonction, sur le plafond global visé en (5) ou en (6)

(10) Les catégories de bénéficiaires visés par cette résolutions sont : i) les personnes physiques qui souhaitent investir dans une société en vue de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu et ii) les sociétés qui investissent à titre habituel dans des petites et moyennes entreprises afin de permettre à leurs actionnaires ou associés de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu.

#### 21.1.6. Droit d'acquisition et/ou obligation attachés au capital émis mais non libéré et engagement d'augmentation de capital

Néant.

#### 21.1.7. Informations sur le capital social de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et détail de ces options

Néant.

### **21.1.8. Évolution du capital social de la Société**

A la date du présent document de base, le montant du capital social de la Société, soit 86.788,65 euros, n'a pas été modifié au cours des trois derniers exercices clos.

### **21.1.9. Nantissement**

#### *21.1.9.1. Nantissement d'actions de la Société*

A la connaissance de la Société, il n'existe à la date du présent document de base, aucun nantissement, aucune garantie, ni aucune sûreté sur les titres représentatifs du capital de la Société.

#### *21.1.9.2. Nantissement d'actifs de la Société*

A la connaissance de la Société, il n'existe à la date du présent document de base, aucun nantissement, aucune garantie, ni aucune sûreté sur les actifs de la Société à l'exception d'un nantissement sur son fonds de commerce au profit de CAFOM SA pour un montant garanti d'environ 68.000 euros.

### **21.2. Actes constitutif et statuts**

Les statuts décrits ci-après intègrent les modifications soumises à l'assemblée générale extraordinaire de la Société appelée à se tenir le 9 mars 2018.

#### **21.2.1. Objet social (article 3 des statuts)**

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la vente et la distribution sous toutes ses formes de meubles, objets et accessoires de décoration, d'articles d'équipement de la maison ainsi que, de manière plus générale, de tout objet ou prestation de services quelconque ;
- la participation, par tous moyens, dans toutes sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, groupement d'intérêt économique ou location-gérance ;
- la fourniture de toutes prestations de services au profit de toutes sociétés, notamment en matière de comptabilité, gestion administrative et financière, gestion informatique, contrôle de gestion, et prestations juridiques et fiscales ;
- et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

## **21.2.2. Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction**

### *21.2.2.1. Conseil d'administration*

#### ➤ Composition (articles 15 et 16 des statuts) :

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus qui peuvent être, soit des personnes physiques, soit des personnes morales ; toutefois, en cas de fusion, ce nombre de dix-huit personnes pourra être dépassé dans les conditions et limites fixées par les dispositions du Code de Commerce.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment. En cas de fusion ou de scission, leur nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire.

Les personnes morales nommées administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était administrateur en son nom propre.

Des salariés de la société peuvent être nommés administrateurs à condition que leur nombre ne dépasse le tiers des administrateurs en fonction.

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) années, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur. Tout administrateur sortant est rééligible.

Le nombre des administrateurs ayant atteint l'âge de 70 ans ne peut dépasser le tiers des membres du conseil d'administration. Si cette limite est atteinte, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

L'âge limite de la fonction d'administrateur est fixé à 75 ans et contraint l'administrateur qui l'atteint à démissionner d'office.

#### ➤ Présidence et secrétariat (article 18 des statuts) :

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président, qui est obligatoirement une personne physique, pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il détermine sa rémunération. Le président est toujours rééligible. Le conseil d'administration peut à tout moment mettre fin à son mandat. Le Président du conseil ne doit pas avoir atteint l'âge de 75 ans. Lorsqu'il a atteint cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le président du conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

S'il le juge utile, le conseil d'administration peut nommer un ou plusieurs vice-présidents dont les fonctions consistent exclusivement, en l'absence du président, à présider les séances du conseil et les assemblées. En l'absence du président et des vice-présidents, le conseil désigne celui des administrateurs présents qui présidera sa réunion. Le conseil peut nommer, à chaque séance, un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

➤ Pouvoirs et délibérations du Conseil d'administration (articles 19 et 20 des statuts) :

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il est convoqué par le président à son initiative et, s'il n'assume pas la direction générale, sur demande du directeur général ou encore, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, sur demande du tiers au moins des administrateurs. Hors ces cas où il est fixé par le ou les demandeurs, l'ordre du jour est arrêté par le président.

Les réunions du conseil d'administration doivent se tenir au siège social ou en tous lieux indiqués dans la convocation.

La présence effective de la moitié au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence et de télécommunication dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés disposant d'une voix et chaque administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Les délibérations du conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis et signés sur un registre spécial ou sur des feuilles mobiles dans les conditions fixées par les dispositions en vigueur.

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Président ou le directeur général de la société est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le conseil d'administration peut décider de la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

#### 21.2.2.2. *Directeur général*

La direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de directeur général.

Le conseil d'administration statuant dans les conditions définies par l'article 19 choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale. Il peut à tout moment modifier son choix. Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le président exerce les fonctions de directeur général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la direction générale n'est pas assumée par le président du conseil d'administration, le conseil d'administration nomme un directeur général auquel s'applique la limite d'âge fixée pour les fonctions de président.

Le directeur général est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf s'il assume les fonctions de président du conseil d'administration.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'administration. Il engage la société même par ses actes ne relevant pas de l'objet social, à moins que la société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Il représente la société dans ses rapports avec les tiers auxquels toutes décisions limitant ses pouvoirs sont inopposables. Il peut être autorisé par le conseil d'administration à consentir les cautions, avals et garanties donnés par la société dans les conditions et limites fixées par la réglementation en vigueur.

Sur la proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer un ou, dans la limite de cinq, plusieurs directeurs généraux délégués. La limite d'âge fixée pour les fonctions de président s'applique aussi aux directeurs généraux délégués.

Le ou les directeurs généraux délégués peuvent être choisis parmi les membres du conseil ou en dehors d'eux.

Ils sont révocables à tout moment par le conseil d'administration sur proposition du directeur général. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts. Lorsque le directeur général cesse ou est hors d'état d'exercer ces fonctions, le ou les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau directeur général.

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux directeurs généraux délégués. Les directeurs généraux délégués disposent à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le directeur général. Le conseil d'administration fixe le montant et les modalités de la rémunération du directeur général et du ou des directeurs généraux délégués.

### **21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société (article 14 des statuts)**

Chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales, dans les conditions légales et statutaires. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux présents statuts et à toutes décisions des Assemblées Générales des actionnaires de la Société.

Sauf dans le cas où la loi en dispose autrement et à l'exception des dispositions de l'article 34 des statuts, chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux Assemblées Générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propiétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer ce droit qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente d'actions ou droits nécessaires.

Un actionnaire ou détenteur de titres financiers de la Société peut se faire représenter à l'Assemblée dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Tout actionnaire peut voter par correspondance dans les conditions et selon les modalités fixées par les lois et règlements. Les actionnaires peuvent, dans les conditions fixées par les lois et règlements, adresser leur formule de procuration et de vote par correspondance, soit sous forme papier, soit, sur décision du conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, par télétransmission.

#### **21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires**

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.

#### **21.2.5. Assemblées générales**

##### *21.2.5.1. Convocation aux assemblées générales (articles 29 et 30 des statuts)*

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales Ordinaires, extraordinaires ou spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires et, le cas échéant, les Assemblées spéciales sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation ; toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

L'Assemblée se réunit au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par un Vice-Président du Conseil d'administration, ou en l'absence de ceux-ci, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'assemblée élit elle-même son président. Conformément à la loi et aux règlements, les Assemblées Générales sont qualifiées d'extraordinaires lorsque leurs décisions se rapportent à une modification des statuts et d'ordinaires dans tous les autres cas. Les Assemblées Générales et, le cas échéant, les assemblées spéciales ont les pouvoirs définis par la loi.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptant cette fonction qui disposent du plus grand nombre de voix. Le bureau désigne le Secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les procès-verbaux des Assemblées sont établis et leurs copies sont délivrées et certifiées dans les conditions prévues par la loi.

#### 21.2.5.2. *Participation aux assemblées générales (articles 31 et 32 des statuts)*

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Le conseil d'administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes pour l'accès à l'Assemblée Générale.

Si le conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, les actionnaires pourront participer à l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication ou télétransmission, y compris Internet, permettant son identification dans les conditions et suivant les modalités fixées par la réglementation en vigueur. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO).

Un actionnaire ou détenteur de titres financiers de la Société peut se faire représenter à l'assemblée dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

#### 21.2.5.3. *Identification des actionnaires (article 11 des statuts)*

En vue de l'identification des titres au porteur, la Société peut demander dans les conditions légales et réglementaires et sous les sanctions prévues par le Code de Commerce, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, les renseignements permettant l'identification des détenteurs de titres de la Société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'Actionnaires et notamment la quantité de titres détenue par chacun d'eux.

S'il s'agit de titres de forme nominative, donnant immédiatement ou à terme accès au capital, l'intermédiaire habilité est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

L'inobservation par les détenteurs de titres ou les intermédiaires de leur obligation de communication des renseignements visés ci-dessus peut, dans les conditions prévues par la loi, entraîner la suspension, voire la privation du droit de vote et du droit au paiement du dividende attachés aux actions.

#### 21.2.5.4. *Droit de vote (article 34 des statuts)*

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- de manière rétroactive à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis trois (3) ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit ;
- dans les conditions légales, à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis trois (3) ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le transfert d'action par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

Ce droit de vote double pourra être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire, après ratification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

#### **21.2.6. Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle**

Néant.

#### **21.2.7. Franchissements de seuils statutaires (article 11 des statuts)**

En sus des déclarations légales, toute personne, physique ou morale, qui vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, au sens des articles L. 233-7 et suivants du livre II du Code de commerce, une fraction égale à 1% du capital et des droits de vote ou un multiple de cette fraction, doit, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans un délai de quatre jours de Bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, informer la Société du nombre total d'actions ou de titres donnant accès à terme au capital ainsi que du nombre de droits de vote qu'elle détient, seule ou indirectement ou encore de concert. Pour les franchissements de seuil résultant d'une acquisition ou d'une cession en Bourse, le délai de quatre jours de Bourse commence à compter du jour de la négociation des titres et non de leur livraison.

En cas de non-respect de cette obligation d'information et à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 1 % des droits de vote, les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée ne peuvent être exercés ou délégués par l'actionnaire défaillant, à toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

#### **21.2.8. Conditions particulières régissant les modifications du capital**

Néant.

## 22. CONTRATS IMPORTANTS

A l'exception du contrat décrit ci-dessous, la Société n'a pas conclu de contrats significatifs au cours des deux dernières années autres que ceux conclus dans le cours normal des affaires.

Dans le cadre général du contrat de prestation de service conclu par la Société avec Distri Service SARL (décrit en section 19.1.6 du présent document de base), CAFOM S.A. a conclu, le 10 juin 2016, un protocole d'accord avec XPO Supply Chain France (entité du groupe XPO Logistics). Ce contrat a pour objet les prestations de services logistiques réalisées dans l'entrepôt situé à Amblainville et notamment le déchargement des conteneurs, la réception administrative, la mise en stock de marchandises en flux stocké, la préparation des commandes, le chargement des camions d'expéditions et la gestion des stocks.

Les tarifs pratiqués par XPO Supply Chain France (entité du groupe XPO Logistics) s'inscrivent dans le cadre d'une grille tarifaire réévaluée chaque année sur la base d'un indice INSEE. Le contrat a une durée déterminée de six ans, période à l'issue de laquelle le contrat sera tacitement reconduit par période d'une année. Les prestations facturées par XPO Supply Chain France à CAFOM SA sont refacturées, sans marge, à Distri Service, qui en refacture une partie sans marge à la Société, au prorata de l'espace qu'elle occupe dans l'entrepôt.

Suite à la signature de ce protocole d'accord, Distri Service SARL et XPO Supply Chain France (entité du groupe XPO Logistics) se sont rapprochés en vue de la conclusion d'un contrat de prestation logistique portant sur les prestations détaillées ci-avant, dans des conditions tarifaires similaires à celles existant à ce jour. A compter de la date de conclusion dudit contrat, les prestations seront facturées par XPO Supply Chain à Distri Service qui en refacturera une partie sans marge à la Société, au prorata de l'espace qu'elle occupe dans l'entrepôt.

Au titre de ce contrat, une partie peut en demander la résiliation à tout moment en cas de manquement par l'autre partie à l'une de ses obligations essentielles, en ce compris le non-respect des objectifs de performance mensuels fixés à XPO Supply Chain France.

**23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS**

Néant.

## 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du présent document de base sont disponibles sans frais auprès de la Société ainsi que sur le site Internet de la Société ([www.bourse.vente-unique.com](http://www.bourse.vente-unique.com)) et sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation en vigueur peuvent être consultés au siège de la Société.

A ce titre, pendant la durée de validité du document de base, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés :

- les statuts de la Société ;
- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document de base ;
- les informations financières historiques de l'émetteur pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de base.

Les documents ci-dessus peuvent être consultés sur support physique au siège de la Société.

## **25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

La Société ne détient aucune participation à la date du présent document de base. Néanmoins, une promesse de vente portant sur 50% du capital social de Distri Service SARL a été conclue entre la Société et la société CAFOM Distribution (seule associée de la société Distri Service SARL). Aux termes de cette promesse, la Société peut racheter, à tout moment, 50% des parts sociales émises par Distri Service SARL pour un prix qui sera égal à 50% du montant des capitaux propres de Distri Service SARL à la date de clôture de l'exercice précédent la mise en œuvre de la promesse par la Société (voir section 19.1.6 du présent document de base).

**ANNEXE 1**

**COMPTES SOCIAUX DE VENTE-UNIQUE.COM EN NORMES FRANCAISES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**



**CONCEPT AUDIT & ASSOCIES**

1 - 3 rue du départ  
75014 paris  
Tel. : 33 (0)1 40 60 45 66  
fax : 33 (0)1 40 60 64 19  
mail : contact@conceptaudit.fr

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2017**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2017**

A l'assemblée générale de la société Vente-Unique,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vente-Unique relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **1. Evaluation des stocks et en-cours**

#### **Risques identifiés**

Le succès des produits de la Société est lié à son aptitude à identifier les besoins de ses consommateurs, afin de leur proposer des produits en adéquation.

Les marchandises en stock correspondent aux produits proposés à la vente sur les sites Internet dont la rotation est rapide et qui ne présentent pas de ce fait d'indices de pertes de valeur.

Les marchandises sont évaluées à leur prix de revient incluant les frais d'approche. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient.

La stratégie commerciale de Vente-Unique.com consiste à déclencher des promotions lui permettant de liquider les stocks à rotation lente.

Par ailleurs, la quasi-totalité du stock de Vente-Unique.com ne présente pas de risque d'obsolescence technologique, s'agissant essentiellement de meubles.

Le seul risque de dépréciation concerne les retours de marchandises qui sont vendus régulièrement à des soldeurs. Ces derniers font systématiquement l'objet à la clôture de l'exercice de provisions pour dépréciation.

Le montant du stock net de provisions pour dépréciation s'élève à 12 598 milliers d'euros.

## **Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés**

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente et ceux ayant donné lieu à des ventes promotionnelles, le cas échéant,
- tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures,
- comparer par sondage le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué ainsi que le prix de vente promotionnel retenu le cas échéant, afin de confirmer les tests de dépréciation réalisés par la direction.

## **2. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

### **Risque identifié**

La société considère que le chiffre d'affaires est reconnu lorsque la société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété d'un bien, lorsque la livraison est intervenue et que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable.

Les produits constatés d'avance, qui s'élèvent à 2.596 milliers d'euros au 30 septembre 2017, correspondent aux produits facturés non livrés à la date de la clôture. Le montant du chiffre d'affaires et des produits constatés d'avance à comptabiliser à la clôture dépend du degré d'avancement des livraisons des produits.

Nous avons considéré que le contrôle de la reconnaissance du revenu constituait un point clé de l'audit.

## **Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés**

Nos travaux ont consisté à évaluer le processus de reconnaissance du chiffre d'affaires en s'assurant par sondages de la détermination et de l'évolution des produits constatés d'avance.

Sur le fondement des contrôles mis en place par la direction pour apprécier le degré d'avancement des livraisons permettant d'identifier le chiffre d'affaires engagé au cours de l'exercice et son rattachement à la bonne période, nous nous sommes assurés que les produits sont bien comptabilisés sur la bonne période.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'Administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

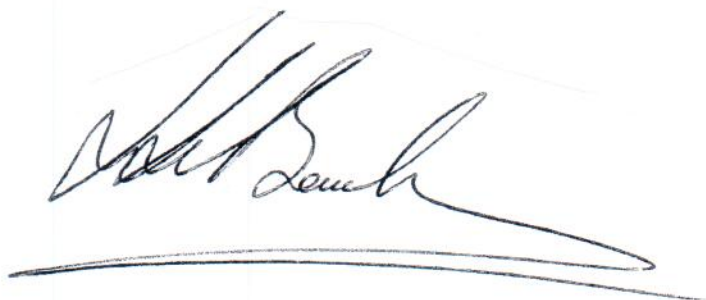
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 février 2018

Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurence Leboucher', is written over a faint, light-colored rectangular stamp. Below the signature is a long, horizontal, slightly wavy line.

Concept Audit & Associés

Laurence LEBOUCHER

**SA VENTE UNIQUE**

9 RUE JACQUARD

93310 LE PRE SAINT GERVAIS

***BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT***

Présenté en Euros

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

## BILAN ACTIF

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 779 852	4 150 957	628 895	2,54	1 053 796	3,79
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	63 863		63 863	0,26		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	56 122	34 722	21 400	0,09	30 286	0,11
Autres immobilisations corporelles	1 697 594	1 372 112	325 483	1,31	514 945	1,85
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	34 940		34 940	0,14	84 940	0,31
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 320 003		1 320 003	5,33	1 562 025	5,61
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 952 375</b>	<b>5 557 791</b>	<b>2 394 584</b>	9,66	<b>3 245 991</b>	11,67
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	13 013 760	416 248	12 597 511	50,83	10 241 470	36,81
Avances & acomptes versés sur commandes	1		1	0,00	1	0,00
Clients et comptes rattachés	5 450 780	1 832 986	3 617 794	14,60	4 000 500	14,38
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	3 372		3 372	0,01		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéficiaires						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	902 090		902 090	3,64	1 024 098	3,68
. Autres	3 011 846		3 011 846	12,15	6 746 959	24,25
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 098 032		2 098 032	8,47	2 217 536	7,97
Charges constatées d'avance	136 289		136 289	0,55	343 472	1,23
<b>TOTAL (II)</b>	<b>24 616 170</b>	<b>2 249 234</b>	<b>22 366 936</b>	90,25	<b>24 574 036</b>	88,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	22 957		22 957	0,09		
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>32 591 502</b>	<b>7 807 025</b>	<b>24 784 477</b>	100,00	<b>27 820 028</b>	100,00

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	<b>86 789</b>	0,35	<b>86 789</b>	0,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	8 678	0,04	8 678	0,03
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	4 299 374	17,35	8 484 262	30,50
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 221 413</b>	13,00	<b>3 455 112</b>	12,42
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 616 254</b>	30,73	<b>12 034 841</b>	43,26
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	52 957	0,21	150 000	0,54
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>52 957</b>	0,21	<b>150 000</b>	0,54
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	988 314	3,99	1 282 423	4,61
. Découverts, concours bancaires	34 800	0,14		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	2 457	0,01	3 800	0,01
. Associés			1 779 141	6,40
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 928 371	40,06	7 786 547	27,99
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	495 322	2,00	391 471	1,41
. Organismes sociaux	286 189	1,15	462 311	1,66
. Etat, impôts sur les bénéfices	29 184	0,12		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 905 136	7,69	1 139 480	4,10
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	114 511	0,46	121 075	0,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	735 405	2,97	490 210	1,76
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 595 576	10,47	2 084 747	7,49
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>17 115 266</b>	69,06	<b>15 541 205</b>	55,86
Ecart de conversion passif (V)			93 981	0,34
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>24 784 477</b>	100,00	<b>27 820 028</b>	100,00

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	38 687 563	24 426 226	63 113 789	82,20	55 882 263	82,42	7 231 526	12,94
Production vendue biens								
Production vendue services	13 665 655		13 665 655	17,80	11 916 313	17,58	1 749 342	14,68
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>52 353 218</b>	<b>24 426 226</b>	<b>76 779 443</b>	<b>100,00</b>	<b>67 798 576</b>	<b>100,00</b>	<b>8 980 867</b>	<b>13,25</b>

Production stockée			101 300	0,13			101 300	N/S
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			18 924	0,02			18 924	N/S
Autres produits			1 372	0,00	2 147	0,00	-775	-36,09
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>76 901 039</b>	<b>100,16</b>	<b>67 800 722</b>	<b>100,00</b>	<b>9 100 317</b>	<b>13,42</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			41 058 920	53,48	33 875 300	49,96	7 183 620	21,21
Variation de stock (marchandises)			-2 362 744	-3,07	166 268	0,25	-2 529 012	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			25 634 068	33,39	22 333 411	32,94	3 300 657	14,78
Impôts, taxes et versements assimilés			338 107	0,44	335 678	0,50	2 429	0,72
Salaires et traitements			3 177 583	4,14	2 862 494	4,22	315 089	11,01
Charges sociales			1 217 681	1,59	1 132 274	1,67	85 407	7,54
Dotations aux amortissements sur immobilisations			882 556	1,15	924 632	1,36	-42 076	-4,54
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			142 440	0,19	908 648	1,34	-766 208	-84,31
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			355 725	0,46	257 229	0,38	98 496	38,29
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>70 444 336</b>	<b>91,75</b>	<b>62 795 933</b>	<b>92,62</b>	<b>7 648 403</b>	<b>12,18</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>6 456 704</b>	<b>8,41</b>	<b>5 004 789</b>	<b>7,38</b>	<b>1 451 915</b>	<b>29,01</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations					1	0,00	-1	-100,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances			625	0,00	643	0,00	-18	-2,79
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			102 004	0,13	28 044	0,04	73 960	263,73
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>102 630</b>	<b>0,13</b>	<b>28 688</b>	<b>0,04</b>	<b>73 942</b>	<b>257,75</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			22 957	0,03			22 957	N/S
Intérêts et charges assimilés			54 360	0,07	99 787	0,15	-45 427	-45,51
Différences négatives de change			214 488	0,28	104 871	0,15	109 617	104,53
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>291 806</b>	<b>0,38</b>	<b>204 658</b>	<b>0,30</b>	<b>87 148</b>	<b>42,58</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-189 176</b>	<b>-0,24</b>	<b>-175 970</b>	<b>-0,25</b>	<b>-13 206</b>	<b>-7,49</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>6 267 528</b>	<b>8,16</b>	<b>4 828 819</b>	<b>7,12</b>	<b>1 438 709</b>	<b>29,79</b>



<b>ANNEXE</b>	<b>3</b>
<b>1. Informations générales</b>	<b>3</b>
<b>2. Faits caractéristiques de l'exercice</b>	<b>3</b>
<b>3. Evènements postérieurs à la clôture</b>	<b>4</b>
<b>4. Règles et méthodes comptables</b>	<b>4</b>
<b>4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>4</b>
<b>4.2. Immobilisations financières</b>	<b>5</b>
<b>4.3. Stocks</b>	<b>5</b>
<b>4.4. Créances et dettes</b>	<b>5</b>
<b>4.5. Disponibilités</b>	<b>6</b>
<b>4.6. Opérations en devises</b>	<b>6</b>
<b>4.7. Intégration fiscale</b>	<b>6</b>
<b>4.8. Indemnités de départ en retraite</b>	<b>6</b>
<b>4.9. Provisions pour risques et charges</b>	<b>7</b>
<b>4.10. CICE</b>	<b>7</b>
<b>4.11. Changements de méthode</b>	<b>7</b>
<b>5. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat</b>	<b>8</b>
<b>5.1. Etat des immobilisations</b>	<b>8</b>
<b>5.2. Etat des amortissements</b>	<b>9</b>
<b>5.3. Etat des provisions</b>	<b>10</b>
<b>5.4. Etat des échéances des créances et des dettes</b>	<b>11</b>
<b>5.5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan</b>	<b>12</b>
<b>5.6. Produits et avoirs à recevoir</b>	<b>12</b>
<b>5.7. Charges à payer et avoirs à établir</b>	<b>12</b>
<b>5.8. Charges et produits constatés d'avance</b>	<b>13</b>
<b>5.9. Composition du capital social</b>	<b>13</b>
<b>5.9.1. Composition du capital social</b>	<b>13</b>
<b>5.9.2. Variation des capitaux propres</b>	<b>13</b>
<b>5.10. Ventilation du chiffre d'affaires net</b>	<b>14</b>

<b>5.11.</b>	<b>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>14</b>
<b>5.12.</b>	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>14</b>
<b>6.</b>	<b>Engagements financiers et autres informations</b>	<b>15</b>
<b>6.1.</b>	<b>Engagements donnés et reçus</b>	<b>15</b>
<b>6.2.</b>	<b>Accroissements et allègements de la dette future d'impôts</b>	<b>16</b>
<b>6.3.</b>	<b>Crédit-bail mobilier</b>	<b>16</b>
<b>6.4.</b>	<b>Rémunérations des dirigeants</b>	<b>16</b>
<b>6.5.</b>	<b>Honoraires des commissaires aux comptes</b>	<b>16</b>
<b>6.6.</b>	<b>Effectif moyen</b>	<b>16</b>
<b>6.7.</b>	<b>Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés</b>	<b>17</b>
<b>6.8.</b>	<b>Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société</b>	<b>17</b>
<b>6.9.</b>	<b>Tableau des filiales et participation</b>	<b>17</b>

## ANNEXE

### ***1. Informations générales***

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total est de 24 784 477 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 3 221 413 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### ***2. Faits caractéristiques de l'exercice***

- *Déménagement de l'entrepôt de Cricquebœuf à Amblainville*

La société Vente-unique a déménagé du dépôt de Cricquebœuf (23 000 m<sup>2</sup>) sur le nouveau site d'Amblainville (58 000 m<sup>2</sup>) d'octobre à décembre. Les surcoûts de transferts, logistiques, stockage pendant la période s'élèvent à 1 059 K€ et sont comptabilisés en charges exceptionnelles.

- *Développement de la marque Vente-Unique :*

Vente-unique a poursuivi son développement au cours de l'exercice et a lancé la version italienne du site Vente-Unique en mars 2017.

### ***3. Evènements postérieurs à la clôture***

Vente-unique a poursuivi son développement et va lancer le site Portugais en janvier 2018.

### ***4. Règles et méthodes comptables***

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 08 septembre 2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### ***4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles***

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition s'agissant d'actifs acquis à titre onéreux et sont constitués de fichiers d'adresses mails.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Vente-Unique, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du Management qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui disparaissent au-delà de la 5ème année.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques et droits similaires	de 01 à 03 ans
Sites Internet	05 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

L'entreprise se réserve la possibilité d'utiliser l'amortissement fiscal dérogatoire (1 an pour les logiciels, selon le mode dégressif pour les biens y ouvrant droit) au cas par cas.

La comptabilisation des dotations aux amortissements est réalisée dans un sous compte 68.

#### ***4.2. Immobilisations financières***

Les immobilisations financières représentent les dépôts et cautionnements ainsi que les titres immobilisés. Ils figurent au bilan pour leur valeur de souscription ou coût d'acquisition.

#### ***4.3. Stocks***

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré premier sorti.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais d'approche évalués de manière statistique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur déterminée comme ci-dessus.

Le montant du stock net de provisions pour dépréciation s'élève à 12 597 511 €.

#### ***4.4. Créances et dettes***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour créances douteuses sont déterminées en fonction du risque encouru selon l'état des dossiers.

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimé avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

#### ***4.5. Disponibilités***

Les disponibilités comprennent les espèces, les valeurs assimilables et valeurs à l'encaissement en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

#### ***4.6. Opérations en devises***

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

#### ***4.7. Intégration fiscale***

Conformément à la convention d'intégration fiscale en vigueur, les filiales du groupe CAFOM supportent une charge d'impôt sur les sociétés calculée sur leur résultat comme si elles avaient été imposées séparément ; les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont conservées chez la société mère.

#### ***4.8. Indemnités de départ en retraite***

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite déterminées en fonction de leur ancienneté ne sont pas provisionnés mais font l'objet d'une évaluation donnée en engagements hors bilan. Les engagements de la société sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe.

**Date d'évaluation : 30/09/2017**

Age de départ à la retraite : 67 ans

Taux d'actualisation : 1.55%

Décroissance faible

Turn-over moyen

Taux charges (DV) : variable selon taux propre à chaque société

Le montant de l'engagement s'élève à 139 294 € au 30 septembre 2017 contre 180 836 € au 30 septembre 2016 soit une diminution de 41 641 €. Le cout du service de la dette est de + 36 380 € et l'effet actuariel de - 78 021 €.

#### ***4.9. Provisions pour risques et charges***

Les provisions pour remise en état de site, pour couts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

#### ***4.10. CICE***

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 127 146 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'a affecté au financement de son besoin en fonds de roulement.

#### ***4.11. Changements de méthode***

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## 5. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### 5.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 493 158		350 557
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	56 122		
Autres installations, agencements, aménagements	1 399 048		6 895
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	516 818		17 085
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>1 971 987</b>		<b>23 980</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	84 940		
Prêts et autres immobilisations financières	1 562 025		
<b>TOTAL</b>	<b>1 646 965</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 112 110</b>		<b>374 541</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			4 843 715	4 843 715
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			56 122	56 122
Autres installations, agencements, aménagements		242 250	1 163 692	1 163 692
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			533 902	533 902
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>		<b>242 250</b>	<b>1 753 717</b>	<b>1 753 717</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		50 000	34 940	34 940
Prêts et autres immobilisations financières		242 022	1 320 003	1 320 003
<b>TOTAL</b>		<b>292 022</b>	<b>1 354 943</b>	<b>1 354 943</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>534 272</b>	<b>7 952 375</b>	<b>7 952 375</b>

**5.2. Etat des amortissements**

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 439 362	711 595		4 150 957
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	25 837	8 885		34 722
Installations générales, agencements divers	976 612	115 088	190 884	900 816
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	424 308	46 988		471 295
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>1 426 757</b>	<b>170 961</b>	<b>190 884</b>	<b>1 406 834</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 866 119</b>	<b>882 556</b>	<b>190 884</b>	<b>5 557 791</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	711 595				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 885				
Installations générales, agencements divers	115 088				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	46 988				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>170 961</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>882 556</b>				

**5.3. Etat des provisions**

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	150 000	30 000    22 957	150 000	30 000    22 957
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>150 000</b>	<b>52 957</b>	<b>150 000</b>	<b>52 957</b>
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	409 546 1 708 233	6 702 135 737	10 985	416 248 1 832 986
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>2 117 779</b>	<b>142 440</b>	<b>10 985</b>	<b>2 249 234</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 267 779</b>	<b>195 397</b>	<b>160 985</b>	<b>2 302 191</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		142 440 22 957 30 000	10 985  150 000	

Suite à une condamnation en première instance dans le cadre d'un litige commercial pour contrefaçon, la société Vente unique a comptabilisé une provision pour risque à hauteur de 30 K€. La Société a fait appel à cette décision.

**5.4. Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			1 320 003
Autres immobilisations financières	1 320 003		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 450 780	5 450 780	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 372	3 372	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	902 090	902 090	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	27 697	27 697	
Groupe et associés	2 984 149	2 984 149	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	136 289	136 289	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 824 381</b>	<b>9 504 378</b>	<b>1 320 003</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>Plus 1 an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	34 800	34 800		
- plus d'un an	988 314	298 754	689 560	
Emprunts et dettes financières divers	2 457	2 457		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 928 371	9 928 371		
Personnel et comptes rattachés	495 322	495 322		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	286 189	286 189		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	29 184	29 184		
- T.V.A	1 905 136	1 905 136		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	114 511	114 511		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	735 405	735 405		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 595 576	2 595 576		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 115 266</b>	<b>16 425 706</b>	<b>689 560</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	294 109			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

### 5.5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres immobilisations financières	1 307 534		
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	2 984 149		
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	421 006		
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes			

### 5.6. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	66 147
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	27 697
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>93 844</b>

### 5.7. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 457
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	351 382
Dettes fiscales et sociales	792 845
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	433 945
<b>TOTAL</b>	<b>1 531 558</b>

**5.8. Charges et produits constatés d'avance**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	136 289	2 595 576
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>136 289</b>	<b>2 595 576</b>

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance correspondent aux commandes non livrées à la date de clôture.

**5.9. Composition du capital social****5.9.1. Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 678 865	0,01	86 789
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice			
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 678 865	0,01	86 789

**5.9.2. Variation des capitaux propres**

En Euro	01/10/2016	Affectation / résultat	Dividende	Autres mouvements	30/09/2017
Capital	86 789				<b>86 789</b>
Prime d'émission	-				-
Prime de fusion	-				-
Réserve légale	8 678				<b>8 678</b>
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	8 484 261	3 455 112	- 7 640 000		<b>4 299 373</b>
Acompte sur dividende	-				-
Résultat	<b>3 455 112</b>	- 3 455 112			-
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>12 034 840</b>	-	- <b>7 640 000</b>	-	<b>4 394 840</b>

Résultat au 30/09/2017 **3 221 413**

Total des capitaux propres : **7 616 254**

**5.10. Ventilation du chiffre d'affaires net**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	63 113 789
Ventes de produits finis	
Prestations de services	13 665 655
<b>TOTAL</b>	<b>76 779 443</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	52 034 715
Etranger	24 744 728
<b>TOTAL</b>	<b>76 779 443</b>

**5.11. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat Avant Impôts	Impôts	Résultat après Impôts
Résultat courant	6 267 528		
Résultat Exceptionnel (et participation)	- 1 569 320		
Résultat Comptable	4 698 208	1 476 795	3 221 413

**5.12. Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel (-1 262 K€) correspond à :

- Surcoûts de transferts, logistiques, stockage pendant la période s'élèvent à 1 059 K€ et sont comptabilisés en charges exceptionnelles
- Indemnité de licenciement net de provision pour 34 K€
- Perte sur créances irrécouvrable de 2016 pour 129 K€
- Provision sur un litige avec un tiers pour 30 K€
- Régularisations diverses des comptes de tiers pour 11 K€

## 6. Engagements financiers et autres informations

### 6.1. Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	600 000
Engagements de location simple en tant que bailleur	15 226 384
Autres engagements donnés : CAFOM SA	447 525
Engagements en matière de retraite	139 294
<b>TOTAL</b>	<b>16 413 203</b>
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties :	
Autres engagements reçus :	
<b>TOTAL</b>	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

## 6.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Montant en base
<b>ACCROISSEMENTS</b>	
<i>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :</i>	
<b>TOTAL ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>0</b>
<b>ALLEGEMENTS</b>	
<i>Provisions déductibles :</i>	
- Ecart de conversion passif N	
- Participation N	306 821
- Effort de construction N	9 740
- Organic N	27 612
<b>TOTAL ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>348 450</b>
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

## 6.3. Crédit-bail mobilier

Elément non significatif.

## 6.4. Rémunérations des dirigeants

(en milliers d'euros)	30/09/2017	30/09/2016
Rémunération brutes	712	682
Jetons de présence		
<b>TOTAL</b>	<b>712</b>	<b>682</b>

## 6.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 est de 106 K€

## 6.6. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	46	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	27	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	

**6.7. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés**

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			139 294
<b>TOTAL</b>			<b>139 294</b>

**6.8. Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société**

SA CAFOM

3 avenue HOCHÉ

75008 PARIS

Société Anonyme au capital de 43 488 913,80 euros

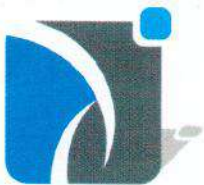
% de détention de la SA VENTE UNIQUE : 95.11 %

**6.9. Tableau des filiales et participation**

Néant

**ANNEXE 2**

**COMPTES SOCIAUX DE VENTE-UNIQUE.COM EN NORMES FRANCAISES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**



**CONCEPT AUDIT & ASSOCIES**

1 - 3 rue du départ  
75014 paris  
Tel. : 33 (0)1 40 60 45 66  
fax : 33 (0)1 40 60 64 19  
mail : [contact@conceptaudit.fr](mailto:contact@conceptaudit.fr)

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9 rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2016**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9 rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2016**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société VENTE-UNIQUE.COM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les immobilisations incorporelles relatives à des fichiers constitués d'adresses mails acquis par votre société ont fait l'objet de dotations aux amortissements selon les modalités décrites dans la note 4.1 de l'annexe.

Les notes 4.3 « Stocks » et 4.4 « Créances » de l'annexe exposent les règles et méthodes d'évaluation des stocks et des créances ainsi que les modalités de calcul des provisions pour dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 15 mars 2017



**CONCEPT AUDIT & ASSOCIES**

**Laurence LE BOUCHER**

*Commissaire aux Comptes*

*Membre de la Compagnie*

*Régionale de Paris*

# BILAN ACTIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 493 158	3 439 362	1 053 796	3,79	1 475 175	5,68
Fonds commercial					22 364	0,09
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	56 122	25 837	30 286	0,11	39 999	0,15
Autres immobilisations corporelles	1 915 865	1 400 920	514 945	1,85	632 995	2,44
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations					100 000	0,38
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	84 940		84 940	0,31	84 940	0,33
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 562 025		1 562 025	5,61	403 215	1,55
<b>TOTAL (I)</b>	<b>8 112 110</b>	<b>4 866 119</b>	<b>3 245 991</b>	<b>11,67</b>	<b>2 758 689</b>	<b>10,62</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	10 651 016	409 546	10 241 470	36,81	10 516 504	40,47
Avances & acomptes versés sur commandes	1		1	0,00	1	0,00
Clients et comptes rattachés	5 708 733	1 708 233	4 000 500	14,38	4 406 837	16,96
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					3 250	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 024 098		1 024 098	3,68	708 170	2,73
. Autres	6 746 959		6 746 959	24,25	1 156 960	4,45
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 217 536		2 217 536	7,97	6 239 798	24,01
Charges constatées d'avance	343 472		343 472	1,23	194 972	0,75
<b>TOTAL (II)</b>	<b>26 691 815</b>	<b>2 117 779</b>	<b>24 574 036</b>	<b>88,33</b>	<b>23 226 491</b>	<b>89,38</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>34 803 926</b>	<b>6 983 898</b>	<b>27 820 028</b>	<b>100,00</b>	<b>25 985 180</b>	<b>100,00</b>

# BILAN PASSIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	86 789	0,31	86 789	0,33
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	8 678	0,03	8 636	0,03
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	8 484 262	30,50	7 749 554	29,82
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 455 112</b>	<b>12,42</b>	<b>2 934 750</b>	<b>11,29</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 034 841</b>	<b>43,26</b>	<b>10 779 729</b>	<b>41,48</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	150 000	0,54	150 000	0,58
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>150 000</b>	<b>0,54</b>	<b>150 000</b>	<b>0,58</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	1 282 423	4,61	230 166	0,89
. Découverts, concours bancaires			25 747	0,10
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	3 800	0,01	4 248	0,02
. Associés	1 779 141	6,40		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 786 547	27,99	10 334 741	39,77
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	391 471	1,41	666 282	2,56
. Organismes sociaux	462 311	1,66	327 003	1,26
. Etat, impôts sur les bénéfiques			342 197	1,32
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 139 480	4,10	1 079 862	4,16
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	121 075	0,44	178 425	0,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	490 210	1,76	384 645	1,48
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 084 747	7,49	1 271 970	4,89
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>15 541 205</b>	<b>55,86</b>	<b>14 845 286</b>	<b>57,13</b>
Ecart de conversion passif (V)	93 981	0,34	210 165	0,81
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>27 820 028</b>	<b>100,00</b>	<b>25 985 180</b>	<b>100,00</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	55 345 883	536 380	55 882 263	82,42	53 103 167	82,30	2 779 096	5,23
Production vendue biens								
Production vendue services	11 916 313		11 916 313	17,58	11 419 095	17,70	497 218	4,35
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>67 262 196</b>	<b>536 380</b>	<b>67 798 576</b>	<b>100,00</b>	<b>64 522 262</b>	<b>100,00</b>	<b>3 276 314</b>	<b>5,08</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			2 147	0,00	8 109	0,01	-5 962	-73,51
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>67 800 722</b>	<b>100,00</b>	<b>64 530 371</b>	<b>100,01</b>	<b>3 270 351</b>	<b>5,07</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			33 875 300	49,96	32 994 803	51,14	880 497	2,67
Variation de stock (marchandises)			166 268	0,25	-775 730	-1,19	941 998	121,43
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			22 333 411	32,94	21 259 123	32,95	1 074 288	5,05
Impôts, taxes et versements assimilés			335 678	0,50	428 089	0,66	-92 411	-21,58
Salaires et traitements			2 862 494	4,22	2 752 982	4,27	109 512	3,98
Charges sociales			1 132 274	1,67	1 090 796	1,69	41 478	3,80
Dotations aux amortissements sur immobilisations			924 632	1,36	939 763	1,46	-15 131	-1,60
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			908 648	1,34	579 032	0,90	329 616	56,93
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			257 229	0,38	226 004	0,35	31 225	13,82
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>62 795 933</b>	<b>92,62</b>	<b>59 494 862</b>	<b>92,21</b>	<b>3 301 071</b>	<b>5,55</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>5 004 789</b>	<b>7,38</b>	<b>5 035 508</b>	<b>7,80</b>	<b>-30 719</b>	<b>-0,60</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			1	0,00	7	0,00	-6	-85,70
Produits des autres valeurs mobilières et créances			643	0,00	667	0,00	-24	-3,59
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			28 044	0,04			28 044	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>28 688</b>	<b>0,04</b>	<b>675</b>	<b>0,00</b>	<b>28 013</b>	<b>N/S</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés			99 787	0,15	102 888	0,16	-3 101	-3,00
Différences négatives de change			104 871	0,15			104 871	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>204 658</b>	<b>0,30</b>	<b>102 888</b>	<b>0,16</b>	<b>101 770</b>	<b>98,91</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-175 970</b>	<b>-0,25</b>	<b>-102 214</b>	<b>-0,15</b>	<b>-73 756</b>	<b>-72,15</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>4 828 819</b>	<b>7,12</b>	<b>4 933 294</b>	<b>7,65</b>	<b>-104 475</b>	<b>-2,11</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	947 420	1,40	947 420	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	93 857	0,14	93 857	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 139 754	1,68	1 139 754	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>2 181 030</b>	<b>3,22</b>	<b>2 181 030</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 144 430	1,69	144	0,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	134 699	0,20	114 008	0,18
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	37 492	0,06	37 492	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 316 620</b>	<b>1,94</b>	<b>114 151</b>	<b>0,18</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>864 410</b>	<b>1,27</b>	<b>-114 151</b>	<b>-0,17</b>
Participation des salariés (IX)	388 976	0,57	332 458	0,52
Impôts sur les bénéfices (X)	1 849 141	2,73	1 551 935	2,41
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>70 010 441</b>	<b>103,26</b>	<b>64 531 045</b>	<b>100,01</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>66 555 329</b>	<b>98,17</b>	<b>61 596 295</b>	<b>95,47</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>3 455 112</b>	<b>5,10</b>	<b>2 934 750</b>	<b>4,55</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>	
Dont Crédit-bail mobilier	9 155	0,01	7 954	0,01
Dont Crédit-bail immobilier				1 201
				15,10

## ANNEXE

### **1. Informations générales**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 27 820 028 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 3 455 112 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **2. Faits caractéristiques de l'exercice**

- *Mise en sommeil de Vente-Unique Galerie :*

La société Vente-Unique Galerie a été mise en sommeil au cours de l'exercice.

- *Dissolution de la Société Venta-Unica :*

La société Venta Unica a été dissoute le 30 décembre 2015.

- *Développement de la marque Vente-Unique:*

Vente-unique a poursuivi son développement au cours de l'exercice et a lancé la version flamande du site Vente-Unique en Belgique courant mars 2016.

- *Intégration au groupe fiscal Cafom SA :*

Depuis le 1er octobre 2015, la Société Vente Unique SA fait désormais partie du groupe fiscal Cafom SA.

- *Signature d'un bail de sous location :*

La société Vente Unique a pris à bail le 09 novembre 2015, auprès de la Société Cafom SA un local à usage de dépôt, d'une surface de 28 848 m<sup>2</sup> sis à Amblainville Avenue de Bruxelles (ZAC de la Vallée), pour une durée de 12 ans ferme renouvelable par tacite reconduction.

- *Litige SLS*

Un protocole d'accord transactionnel a été conclu entre les sociétés Vente Unique et SLS SARL en décembre 2015, afin de mettre un terme à leur différend.

### ***3. Evènements postérieurs à la clôture***

Néant.

### ***4. Règles et méthodes comptables***

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 08 septembre 2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### ***4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles***

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition s'agissant d'actifs acquis à titre onéreux et sont constitués de fichiers d'adresses mails.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques et droits similaires	de 01 à 03 ans
Sites Internet	05 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

L'entreprise se réserve la possibilité d'utiliser l'amortissement fiscal dérogatoire (1 an pour les logiciels, selon le mode dégressif pour les biens y ouvrant droit) au cas par cas.

La comptabilisation des dotations aux amortissements est réalisée dans un sous compte 68.

#### **4.2. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières représentent les dépôts et cautionnements ainsi que les titres immobilisés. Ils figurent au bilan pour leur valeur de souscription ou coût d'acquisition.

#### **4.3. Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré premier sorti.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais d'approche évalués de manière statistique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur déterminée comme ci-dessus.

Le montant du stock net de provisions pour dépréciation s'élève à 10 241 470 €.

#### **4.4. Créances et dettes**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour créances douteuses sont déterminées en fonction du risque encouru selon l'état des dossiers.

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimé avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

#### ***4.5. Opérations en devises***

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

#### ***4.6. Intégration fiscale***

Conformément à la convention d'intégration fiscale en vigueur, les filiales du groupe CAFOM supportent une charge d'impôt sur les sociétés calculée sur leur résultat comme si elles avaient été imposées séparément ; les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont conservées chez la société mère.

#### ***4.7. Indemnités de départ en retraite***

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite déterminées en fonction de leur ancienneté ne sont pas provisionnés mais font l'objet d'une évaluation donnée en engagements hors bilan. Les engagements de la société sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe.

**Date d'évaluation : 30/09/2016**

Age de départ à la retraite : 67 ans

Taux d'actualisation : 0.80%

Décroissance faible

Turn-over moyen

Taux charges (DV) : variable selon taux propre à chaque société

Le montant de l'engagement s'élève à 180 936 €.

#### **4.8.CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 108 795 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'a affecté au financement de son besoin en fonds de roulement.

#### **4.9.Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 08 septembre 2014 ;
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

## 5. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### 5.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 195 647		297 511
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	56 122		
Autres installations, agencements, aménagements	1 399 048		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	423 712		93 105
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>1 878 882</b>		<b>93 105</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	100 000		
Autres titres immobilisés	84 940		
Prêts et autres immobilisations financières	403 215		1 160 455
<b>TOTAL</b>	<b>588 155</b>		<b>1 160 455</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 662 684</b>		<b>1 551 071</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			4 493 158	1 150 644
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			56 122	56 122
Autres installations, agencements, aménagements			1 399 048	1 397 364
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			516 818	441 708
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>1 971 987</b>	<b>1 895 194</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		100 000		
Autres titres immobilisés			84 940	
Prêts et autres immobilisations financières		1 645	1 562 025	
<b>TOTAL</b>		<b>101 645</b>	<b>1 646 965</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>101 645</b>	<b>8 112 110</b>	<b>3 045 838</b>

## 5.2. Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	2 698 108	741 254		3 439 362
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	16 123	9 714		25 837
Installations générales, agencements divers	801 298	175 314		976 612
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	388 466	35 842		424 308
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>1 205 887</b>	<b>220 870</b>		<b>1 426 757</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 903 995</b>	<b>962 124</b>		<b>4 866 119</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	741 254				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 714				
Installations générales, agencements divers	175 314				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	35 842				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>220 870</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>962 124</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

**5.3. Etat des provisions**

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges	150 000			150 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>150 000</b>			<b>150 000</b>
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	300 780	108 766		409 546
Sur comptes clients	2 048 105	799 882	1 139 754	1 708 233
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>2 348 885</b>	<b>908 648</b>	<b>1 139 754</b>	<b>2 117 779</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 498 885</b>	<b>908 648</b>	<b>1 139 754</b>	<b>2 267 779</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		908 648		
- financières				
- exceptionnelles			1 139 754	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

## 5.4. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 562 025		1 562 025
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	5 708 733	5 708 733	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 024 098	1 024 098	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	55 470	55 470	
Groupe et associés	6 689 820	6 689 820	
Débiteurs divers	1 668	1 668	
Charges constatées d'avance	343 472	343 472	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 385 287</b>	<b>13 823 262</b>	<b>1 562 025</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
Montant des effets à recevoir à la clôture			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	1 282 423	288 461	993 962	
Emprunts et dettes financières divers	3 800	3 800		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 786 547	7 786 547		
Personnel et comptes rattachés	391 471	391 471		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	462 311	462 311		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	1 139 480	1 139 480		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	121 075	121 075		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 779 141	1 779 141		
Autres dettes	490 210	490 210		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 084 747	2 084 747		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 541 205</b>	<b>14 547 243</b>	<b>993 962</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	447 743			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				
Montant des effets à payer à la clôture	627 635			

### 5.5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres immobilisations financières	1 103 436		
Créances clients et comptes rattachés	1 304 055		
Autres créances	6 689 820		
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 957		
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes	1 779 141		

### 5.6. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :                    )	55 470
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>55 470</b>

**5.7. Charges à payer et avoirs à établir**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 800
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 420
Dettes fiscales et sociales	790 857
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	433 381
<b>TOTAL</b>	<b>1 416 458</b>

**5.8. Charges et produits constatés d'avance**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	343 472	2 084 747
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>343 472</b>	<b>2 084 747</b>

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**5.9. Composition du capital social****5.9.1. Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8.678.865	0,01	86 789
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice			
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8.678.865	0,01	86 789

**5.9.2. Variation des capitaux propres**

En Euro	01/10/2015	Affectation / résultat	Dividende	Autres mouvements	30/09/2016
Capital	86 789				86 789
Prime d'émission	-				-
Prime de fusion	-				-
Réserve légale	8 636	42			8 678
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	7 749 553	734 708			-
Acompte sur dividende	-	2 200 000	2 200 000		8 484 261
Résultat	2 934 750	2 934 750			-
Provisions réglementées					-
<b>TOTAL</b>	<b>10 779 728</b>	<b>-</b>	<b>- 2 200 000</b>	<b>-</b>	<b>8 579 728</b>

Résultat au 30/09/2016 : **3 455 112**

Total des capitaux propres : **12 034 840**

**5.10. Ventilation du chiffre d'affaires net**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	55 882 263
Ventes de produits finis	
Prestations de services	11 916 313
<b>TOTAL</b>	<b>67 798 576</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	67 262 196
Etranger	536 380
<b>TOTAL</b>	<b>67 798 576</b>

**5.11. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat Avant Impôts	Impôts	Résultat après Impôts
Résultat courant	4 828 819		
Résultat Exceptionnel (et participation)	864 410		
Résultat Comptable	5 304 253	1 849 141	3 455 112

**5.12. Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel correspond à des charges et produits exceptionnels relatifs à des régularisations des comptes de tiers et à la liquidation de Venta Unica.

## 6. Engagements financiers et autres informations

### 6.1. Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	600 000
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés : CAFOM SA	447 525
Engagements en matière de retraite	180 936
<b>TOTAL</b>	<b>1 228 461</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties :	
Autres engagements reçus :	
<b>TOTAL</b>	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

### 6.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Montant en base
<b>ACCROISSEMENTS</b>	
<i>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :</i>	
<b>TOTAL ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>0</b>
<b>ALLEGEMENTS</b>	
<i>Provisions déductibles :</i>	
- Ecart de conversion passif N	93 981
- Participation N	388 976
- Effort de construction N	9 408
- Organic N	60 895
<b>TOTAL ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>482 957</b>
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

### 6.3. Crédit-bail mobilier

*Elément non significatif.*

### 6.4. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### 6.5. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	44	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	24	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	

### 6.6. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			180 936
<b>TOTAL</b>			<b>180 936</b>

### 6.7. Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

SA CAFOM

3 avenue HOCHÉ

75008 PARIS

Société Anonyme au capital de 43 488 913,80euros

% de détention de la SA VENTE UNIQUE : 95.11 %

### 6.8. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Vente Unique Galerie	50 000	0	100	50 000	50 000			0	0	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

**ANNEXE 3**

**COMPTES SOCIAUX DE VENTE-UNIQUE.COM EN NORMES FRANCAISES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015**



**CONCEPT AUDIT & ASSOCIES**

1 - 3 rue du départ  
75014 paris  
Tel. : 33 (0)1 40 60 45 66  
fax : 33 (0)1 40 60 64 19  
mail : [contact@conceptaudit.fr](mailto:contact@conceptaudit.fr)

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9 rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2015**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme  
Au Capital de 86 789 €uros**

**Siège Social  
9 rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2015**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société VENTE-UNIQUE.COM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les immobilisations incorporelles relatives à des fichiers constitués d'adresses mails acquis par votre société ont fait l'objet de dotations aux amortissements selon les modalités décrites dans la note 2 de l'annexe. Nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, revu les calculs effectués par la société et évalué les principes et méthodes de détermination des valeurs de ces actifs.

Les notes 4-4 « Stocks » et 4-5 « Créances » de l'annexe exposent les règles et méthodes d'évaluation des stocks et des créances ainsi que les modalités de calcul des provisions pour dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 4 mars 2016

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurence Le Boucher', with a long horizontal flourish extending to the right.

**CONCEPT AUDIT & ASSOCIES**

**Laurence LE BOUCHER**

*Commissaire aux Comptes*

*Membre de la Compagnie*

*Régionale de Paris*

Désignation de l'entreprise : SAS VENTE UNIQUE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 | 2  
 Adresse de l'entreprise 9 RUE JACQUARD 93310 LE PRE SAINT GERVAIS Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2  
 Numéro SIRET \* 4 8 4 9 2 2 7 7 8 0 0 0 1 0 Néant

				Exercice N clos le, <u>31 01 01 91 21 01 15</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (D)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 173 283	2 698 108	1 475 175
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	22 364		22 364
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	56 122	16 123	39 999
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 822 759	1 189 764	632 995
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	100 000		100 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE	84 940		84 940
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	403 215		403 215
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	6 662 684	3 903 995	2 758 689
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	10 817 284	300 780	10 516 504
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1		1
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 454 943	2 048 105	4 406 837
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 868 380		1 868 380
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	6 239 798		6 239 798
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	194 972		194 972
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	25 575 377	2 348 885	23 226 491
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif *	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	32 238 061	6 252 880	25 985 180

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks :

**CONCEPT AUDIT ASSOCIÉS**  
 Société d'Expertise Comptable  
 et de Commissariat aux Comptes  
 1/3, rue du Départ - 75014 Paris  
 Tél : 01 40 60 45 66 - Fax : 01 40 60 64 19  
 RCS PARIS B 403 187 198

SAGE Experts-comptables janvier 2015 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS VENTE UNIQUE</u>		Exercice N		
		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....86...789....)	DA	86 789	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 636	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	7 749 554	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	2 934 750	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	10 779 729	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
		Avances conditionnées	DN	
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	150 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	150 000	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	255 913	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	4 248	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 334 741	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 593 769	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	384 645	
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 271 970	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	14 845 286	
	Ecarts de conversion passif *	ED	210 165	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	25 985 180	
<b>RENVIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 845 286		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	25 747		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052 2015

Désignation de l'entreprise : SAS VENTE UNIQUE

Néant  \*

		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	38 869 521	FB	14 233 646	FC	53 103 167
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	8 813 530	FH	2 605 565	FI	11 419 095
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	47 683 051	FK	16 839 211	FL	64 522 262
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	8 109	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	64 530 371	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	32 994 803	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(775 730)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	21 259 123	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	428 089	
	Salaires et traitements *				FY	2 752 982	
	Charges sociales (10)				FZ	1 090 796	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	939 763
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	579 032
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	226 004	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	59 494 862		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	5 035 508		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	7	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	667	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	675		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	102 888	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	102 888		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(102 214)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	4 933 294		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont à fournir au Commissariat aux Comptes

**CONCEPT AUDIT ASSOCIÉS**  
Société d'Expertise Comptable

1/3, rue du Départ - 75014 Paris  
Tél : 01 40 60 45 66 - Fax : 01 40 60 64 19  
RCS PARIS B 400 187 198

4

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS VENTE UNIQUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	144	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	114 008	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	114 151	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	(114 151)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IJ	332 458
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	1 551 935
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	64 531 045
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	61 596 295
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	2 934 750
<b>RENOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières		HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP	7 954
	{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(9) Dont transferts de charges		A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	103
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
regularisation des comptes de tiers	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	114 151			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables janvier 2015 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

<b>ANNEXE</b>	<b>3</b>
1. Informations générales	3
2. Faits caractéristiques de l'exercice	3
3. Evènements postérieurs à la clôture	3
4. Règles et méthodes comptables	4
4.1. Immobilisations incorporelles	4
4.2. Immobilisations corporelles	4
4.3. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement	5
4.4. Stocks	5
4.5. Créances et dettes	5
4.6. Opérations en devises	5
4.7. Indemnités de départ en retraite	5
4.8. CICE	6
4.9. Changements de méthode	6
5. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat	7
5.1. Etat des immobilisations	7
5.2. Etat des amortissements	8
5.3. Etat des provisions	10
5.4. Etat des échéances des créances et des dettes	11
5.5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
5.6. Produits et avoirs à recevoir	12
5.7. Charges à payer et avoirs à établir	12
5.8. Charges et produits constatés d'avance	13
5.9. Composition du capital social	13
5.9.1. Composition du capital social	13
5.9.2. Variation des capitaux propres	13
5.10. Ventilation du chiffre d'affaires net	14
5.11. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
5.12. Résultat exceptionnel	14

6. Engagements financiers et autres informations	15
6.1. Engagements donnés et reçus	15
6.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	15
6.3. Rémunérations des dirigeants	16
6.4. Effectif moyen	16
6.5. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés	16
6.6. Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	17
6.7. Tableau des filiales et participations	17
6.8. Résultats des 5 derniers exercices	18

## ANNEXE

### 1. Informations générales

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Ils comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe au bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2015 dont le total est de 25 985 180.40 euros et au compte de résultat présenté sous la forme de liste dégageant un bénéfice de 2 934 750.34 euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014.

### 2. Faits caractéristiques de l'exercice

La société Vente-Unique a poursuivi le développement des sites marchands en Suisse et au Luxembourg au cours de l'exercice clos.

Vente-Unique a également créé la société « Vente Unique Galeries ».

Cette société a pour objet la « vente et la distribution sous toutes ses formes, de meubles, objets et accessoires de décoration, d'articles d'équipement de la maison ainsi que, de manière générale, de tout objet ou prestation de services quelconques » dans des corners de centres commerciaux.

Les principaux axes de développement de Vente-Unique.com sont les suivants :

- Consolidation de ses positions sur ses marchés existants
- Renforcement de l'activité en Allemagne
- Lancement de franchises hors Europe
- Amélioration de la notoriété et de la visibilité de la marque Vente-Unique.com

Les amortissements des fichiers clients internet, comptabilisés à hauteur de 573 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015, ont été pratiqués sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Vente-Unique, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées.

### 3. Evènements postérieurs à la clôture

La société Vente-Unique a décidé de fermer la filiale Venta Unica situé en Espagne et de poursuivre cette activité au sein de la société Vente-unique.com.

#### 4. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable homologué en avril 1999 par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par les dispositions des nouveaux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement 2002-10 relatif aux amortissements et dépréciations des actifs et le règlement 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

##### 4.1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition et aux frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié, en fonction de la nature de l'investissement et selon les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels informatiques	<b>de 01 à 03 ans</b>
Sites Internet	<b>5 ans</b>

L'entreprise se réserve la possibilité d'utiliser l'amortissement fiscal dérogatoire (1 an pour les logiciels, selon le mode dégressif pour les biens y ouvrant droit) au cas par cas.

Les immobilisations incorporelles « Leads » et « Opt'in » correspondent à des fichiers clients et permettent d'agrandir la clientèle potentielle et de démarcher de nouveaux clients.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

##### 4.2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition et aux frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié, en fonction de la nature de l'investissement et selon les durées d'utilisation suivantes :

Agencement des constructions	<b>12 ans</b>
Matériel et outillage industriels	<b>05 ans</b>
Agencements, aménagements, installations	<b>de 06 à 10 ans</b>
Matériel de transport	<b>04 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 03 à 10 ans</b>
Mobilier	<b>de 05 à 10 ans</b>

#### 4.3. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les immobilisations financières représentent les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation. Les titres de participation sont enregistrés à la valeur d'acquisition. La détermination de la valeur nette comptable des investissements dans les filiales (titres de participation) est fondée sur l'appréciation de leur valeur d'utilité.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### 4.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré premier sorti.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais d'approche évalués de manière statistique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur déterminée comme ci-dessus.

#### 4.5. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour créances douteuses sont déterminées en fonction du risque encouru selon l'état des dossiers.

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimé avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

#### 4.6. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

#### 4.7. Indemnités de départ en retraite

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite déterminées en fonction de leur ancienneté ne sont pas provisionnés mais font l'objet d'une évaluation donnée en engagements hors bilan. Les engagements de la société sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe.

**Date d'évaluation : 30/09/2015**

Age de départ à la retraite : 67 ans

Taux d'actualisation : 2,08%

Décroissance faible

Turn-over moyen

Taux charges (DV) : variable selon taux propre à chaque société

Le montant de l'engagement s'élève à 68 511 €.

**4.8. CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes semestriels.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 99.743,74 €

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'a affecté au financement de son besoin en fonds de roulement

**4.9. Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 08 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

## 5. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### 5.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 932 535		263 112
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	11 743		44 379
Autres installations, agencements, aménagements	1 392 398		6 649
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	408 590		15 122
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>1 812 731</b>		<b>66 150</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	100 000		
Autres titres immobilisés	34 940		50 000
Prêts et autres immobilisations financières	402 655		560
<b>TOTAL</b>	<b>537 595</b>		<b>50 560</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 282 860</b>		<b>379 822</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			4 195 647	1 150 644
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			56 122	56 122
Autres installations, agencements, aménagements			1 399 048	1 397 364
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			423 712	441 708
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>1 878 882</b>	<b>1 895 194</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			100 000	
Autres titres immobilisés			84 940	
Prêts et autres immobilisations financières			403 215	
<b>TOTAL</b>			<b>588 155</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>6 662 684</b>	<b>3 045 838</b>

## 5.2. Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 989 786	708 322		2 698 108
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 058	6 065		16 123
Installations générales, agencements divers	603 700	197 598		801 298
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	360 689	27 778		388 466
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>974 446</b>	<b>231 441</b>		<b>1 205 887</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 964 232</b>	<b>939 763</b>		<b>3 903 995</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	708 322				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 065				
Installations générales, agencements divers	197 598				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	27 778				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>231 441</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>939 763</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

## 5.3. Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges	150 000			150 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>150 000</b>			<b>150 000</b>
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	201 024	99 756		300 780
Sur comptes clients	1 568 830	479 276		2 048 105
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>1 769 854</b>	<b>579 032</b>		<b>2 348 885</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 919 854</b>	<b>579 032</b>		<b>2 498 885</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		579 032		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

## 5.4. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	403 215		403 215
Clients douteux ou litigieux	1 250 925	1 250 925	
Autres créances clients	5 204 018	5 204 018	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 250	3 250	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéficiaires			
- T.V.A	708 170	708 170	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	127 412	127 412	
Groupe et associés	927 132	927 132	
Débiteurs divers	102 415	102 415	
Charges constatées d'avance	194 972	194 972	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 921 509</b>	<b>8 518 294</b>	<b>403 215</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	25 747	25 747		
- plus d'un an	230 166	230 166		
Emprunts et dettes financières divers	4 248	4 248		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 334 741	10 334 741		
Personnel et comptes rattachés	666 282	666 282		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	327 003	327 003		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéficiaires	342 197	342 197		
- T.V.A	1 079 862	1 079 862		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	178 425	178 425		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	384 645	384 645		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 271 970	1 271 970		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 845 286</b>	<b>14 845 286</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	541 693			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

### 5.5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a lien de participation	
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés	1 318 430		
Autres créances	927 132		
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	799 994		
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes			

### 5.6. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	226 950
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>226 950</b>

### 5.7. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 516
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 907
Dettes fiscales et sociales	754 849
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	370 739
<b>TOTAL</b>	<b>1 231 011</b>

**5.8. Charges et produits constatés d'avance**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	194 972	1 271 970
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>194 972</b>	<b>1 271 970</b>

**5.9. Composition du capital social****5.9.1. Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8.678.865	0,01	86 789
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice			
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8.678.865	0,01	86 789

**5.9.2. Variation des capitaux propres**

En Euro	01/10/2014	Affectation / résultat	Dividende	Autres mouvements	30/09/2015
Capital	86 789				<b>86 789</b>
Prime d'émission	-				-
Prime de fusion	-				-
Réserve légale	8 636				<b>8 636</b>
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	5 719 296	2 030 257			<b>7 749 553</b>
Acompte sur dividende	-				-
Résultat	2 030 257	- 2 030 257	-		-
Provisions réglementées					-
<b>TOTAL</b>	<b>7 844 978</b>	-	-	-	<b>7 844 978</b>

Résultat au 30/09/2015 : **2 934 750**Total des capitaux propres : **10 779 728**

**5.10. Ventilation du chiffre d'affaires net**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	53 103 167
Ventes de produits finis	
Prestations de services	11 419 095
<b>TOTAL</b>	<b>64 522 262</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	47 683 051
Etranger	16 839 211
<b>TOTAL</b>	<b>64 522 262</b>

**5.11. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôts
Résultat courant	4 933 294
Résultat exceptionnel (et participation)	-114 151
Résultat comptable	2 934 750

**5.12. Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel correspond intégralement à des charges exceptionnelles relatives à des régularisations des comptes de tiers.

## 6. Engagements financiers et autres informations

### 6.1. Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Engagements en matière de retraite	68 511
<b>TOTAL</b>	<b>68 511</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties : CAFOM SA	1 442 724
Autres engagements reçus :	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 442 724</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

### 6.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Montant en base
<b>ACCROISSEMENTS</b>	
Provisions règlementées :	
Amendes et pénalités	
Ecart de conversion	63 681
Organic	55 296
Effort construction	22 986
CICE	99 743
Intéressement	273 461
<b>TOTAL</b>	<b>515 167</b>

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Amendes et pénalités	
Ecart de conversion	210 165
Organic	55 599
Effort construction	10 455
Intéressement	332 458
<b>TOTAL</b>	<b>608 677</b>
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

### 6.3. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### 6.4. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	39	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	21	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	

### 6.5. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			68 511
<b>TOTAL</b>			<b>68 511</b>

## 6.6. Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

SA CAFOM

3 avenue HOCHE

75008 PARIS

Société Anonyme au capital de 43 488 913,80euros

% de détention de la SA VENTE UNIQUE : 95 %

## 6.7. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Vente Unique España	100 000	92 499	100	100 000	100 000			2 038 563	-75 244	0
Vente Unique Galerie	50 000	0	100	50 000	50 000			28 204	-630	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

## 6.8. Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2011
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	6 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	86 789	86 789	86 364	86 364	86 364
b) Nombre d'actions émises	8 678 865	8 678 865	8 636 400	8 636 400	8 636 400
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	64 522 262	57 462 754	50 870 793	45 833 410	19 426 149
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	6 005 480	4 720 058	1 880 398	270 769	632 731
c) Impôt sur les bénéfices	1 551 935	1 078 300	231 435	- 325 047	77 989
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4 453 545	3 641 758	1 648 963	595 816	710 720
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 934 750	2 030 257	845 548	147 227	- 196 057
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	332 458	273 461			
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0,51	0,42	0,19	0,07	0,08
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0,34	0,23	0,10	0,02	-0,02
c) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a) Nombre de salariés	63	71	51	66	65
b) Montant de la masse salariale	2 752 982	2 728 046	2 494 603	2 601 334	1 244 629
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 090 796	1 077 957	945 868	1 002 825	524 910